

A decorative border with intricate floral and scrollwork patterns in a dark green color, framing the central text.

30 questions de grammaire française

FLorence Mercier-Leca

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

30 QUESTIONS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE EXERCICES ET CORRIGÉS

FLORENCE MERCIER-LECA

2^e édition



30 QUESTIONS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE EXERCICES ET CORRIGÉS

FLORENCE MERCIER-LEGA

2^e édition



Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

Conseils préalables - ou Comment utiliser ce livre d'exercices ?

chapitre 1 - Le groupe nominal

Question 1 - Comment définir le nom par rapport aux autres parties du discours ?

Question 2 - À quelles conditions le nom peut-il entrer dans le discours ?

Question 3 - Quelles sont les valeurs de l'article ?

Question 4 - Quels sont les autres déterminants ?

Question 5 - Comment expliquer l'absence de déterminants ?

Question 6 - L'adjectif épithète

Question 7 - Le groupe prépositionnel

Question 8 - Qu'est-ce qui peut remplacer un groupe nominal ? Les pronoms

Question 9 - Aux frontières du Groupe nominal : appositions et constructions absolues

chapitre 2 - Le verbe

Question 10 - Le verbe et la catégorie de la personne : le verbe et son sujet

Question 11 - Comment reconnaître les compléments du verbe ?

Question 12 - Comment identifier les compléments circonstanciels ?

Question 13 - Comment distinguer la fonction complément d'objet et la fonction attribut ?

Question 14 - Que recouvre la notion de voix ?

Question 15 - comment analyser les verbes à la forme pronominale ?

Question 16 - Qu'est-ce qu'une périphrase verbale ?

Question 17 - être et avoir : comment classer leurs emplois ?

Question 18 - Le verbe et la catégorie du mode

Question 19 - Le verbe et la catégorie du temps

Question 20 - Qu'est-ce que l'aspect ?

chapitre 3 - la phrase

question 21 - Qu'est-ce qu'une phrase ?

Question 22 - Comment analyser les phrases complexes ?

Question 23 - comment analyser les propositions conjonctives introduites par que ?

Question 24 - Comment identifier les subordonnées relatives ?

Question 25 - comment analyser les subordonnées à fonction circonstancielle ?

Question 26 - Les interrogatives indirectes introduites par si

Question 27 - Les interrogatives indirectes introduites par un mot interrogatif

Question 28 - Les propositions subordonnées sans mot subordonnant (1/2) : les infinitives et les participiales

Question 29 - Les propositions subordonnées sans mot subordonnant (2/2) : la subordination implicite

chapitre 4 - discours et énonciation

Question 30 - Qu'est-ce que l'énonciation ?

Question 31 - Quels sont les différents types de discours ?

Question 32 - Modalités énonciatives et modalisation de l'énoncé

Question 33 - Comment comprendre et utiliser les notions de thème et de propos ?

Question 34 - Comment analyser les tours c'est... qui ; c'est... que ; c'est ; voici ; il y a ?

Question 35 - Qu'est-ce que la référence ?

Que recouvrent les notions de déictique et d'anaphore ?

Éléments de bibliographie

Conception graphique : Vincent Huet
978-2-200-26019-4

Internet : <http://www.armand-colin.com>

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L 122-4, L 122-5 et L 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Armand Colin Éditeur • 21, rue du Montparnasse • 75006 Paris

Conseils préalables

ou Comment utiliser ce livre d'exercices ?

Le cursus de langue française à l'université est conçu non pas comme le rappel des règles de grammaire pour s'exprimer correctement, mais comme une **initiation aux mécanismes linguistiques qui sous-tendent les règles de grammaire**. Il s'agit de passer du **stade descriptif** au **stade analytique**, en s'appuyant sur des théories et des concepts nouveaux pour les titulaires du baccalauréat.

Dans cette perspective, cet ouvrage joue un peu le rôle des travaux dirigés par rapport au cours magistral. Il met le savoir en application, pointe du doigt les difficultés et tente de répondre aux questions que peut se poser le grammairien débutant ou celui qui souhaite retrouver les bases qu'il avait acquises mais qu'il aurait oubliées.

Comment travailler ?

Ce livre se veut un complément à l'acquisition théorique des connaissances grammaticales. Il ne remplace donc ni un manuel ni un cours. L'étudiant doit avant tout acquérir les connaissances de base en cours et dans des manuels (voir les suggestions bibliographiques à la fin du livre), puis effectuer un va-et-vient entre la théorie et les exercices, qui s'enrichiront mutuellement.

Comment utiliser cet ouvrage ?

On pourra suivre avec profit l'ordre des questions, car cet ouvrage est conçu selon une progressivité (en particulier dans la terminologie) et s'emploie à intégrer au fur et à mesure les différentes notions.

On pourra cependant traiter les exercices de façon ponctuelle, au gré des problèmes que l'on rencontre au cours de l'apprentissage. Les intitulés des questions sont en effet explicites et visent à cerner

les difficultés liées à un sujet. De nombreux renvois permettent de circuler d'une question à l'autre, dès qu'une donnée est allusive ou dès qu'un élément nécessite, pour être compris, de se référer à une question précédente.

L'étudiant peut soit faire tel exercice en application du cours qu'il a reçu, soit se servir du livre comme d'un complément du cours ; auquel cas, les exercices servent d'exemples et rendent concrets les éléments théoriques.

Comment utiliser l'index ?

L'index composé de plus de 150 notions renvoie aux termes techniques évoqués dans le livre et peut être consulté soit dans le cadre d'une lecture ponctuelle de cet ouvrage, pour se reporter à la première apparition d'un mot technique et à sa définition ; soit dans le cadre de la lecture d'un autre ouvrage ou de la relecture d'un cours, de façon à clarifier un point allusif ou mal compris. Tout mot technique renvoyant à une notion sur laquelle le lecteur peut buter, est présent dans l'index, avec un renvoi à toutes les pages où la notion est mobilisée, et en particulier à un numéro de page en gras où le terme est défini.

Descriptif du livre

Chaque question traitée comprend un rappel synthétique des notions à maîtriser sur le sujet, suivi d'un ou de plusieurs exercices mettant en scène différents types de difficultés, et enfin un corrigé détaillé. Ce dernier approfondit les apports théoriques, propose des encadrés mettant en valeur les points à retenir, et surtout des encarts méthodologiques visant à répondre à des questions pratiques. Par exemple : que faut-il faire à l'examen devant le problème rencontré ici ?

L'accent est mis sur les difficultés que présente chaque question. Les exemples choisis ne sont pas tous des exemples canoniques. On a essayé, autant que faire se peut, de rechercher aussi les exemples qui soulèvent de vraies difficultés d'analyse et que l'on ne trouve pas toujours dans les manuels destinés aux débutants, qui traitent d'abord de cas exemplaires permettant d'illustrer de façon simple et pédagogique la règle présentée. La spécificité de l'ouvrage est donc d'aborder des cas problématiques ou limites, en proposant plusieurs approches pour tenter de résoudre les problèmes.

On aura recours au pluralisme théorique pour arriver à analyser

certaines occurrences. Loin de nous cantonner à une démarche ou à une théorie grammaticale, nous considérons en effet que les approches peuvent se compléter pour arriver à rendre compte des usages de la langue. Voilà pourquoi, nous exposons souvent différentes approches d'un même fait de langue, en soulignant non ce qui les oppose mais plutôt la façon dont elles peuvent se combiner pour améliorer l'analyse. Ainsi, l'étude des compléments de verbe fait appel à la notion syntaxique de transitivité, mais nous mobiliserons aussi la théorie de la valence afin de proposer un angle d'attaque différent. Parfois, bien sûr, l'analyste se heurte à des cas irréductibles, où diverses approches permettent d'offrir des interprétations concurrentes sans pouvoir trancher définitivement.

À cet égard, cet ouvrage a pour vocation de valoriser une démarche d'ouverture intellectuelle, stimulant l'aptitude des étudiants à faire montre de pluralisme dans les analyses, et de souligner, quand cela est pertinent, que l'analyse ne saurait être figée et que des interprétations concurrentes existent. C'est la posture qui est d'ailleurs valorisée par les jurys de concours.

Le vocabulaire technique

Les termes techniques, qui paraissent rebutants à nombre d'étudiants, sont présents ici car ils sont nécessaires, comme dans toute discipline. Si durant le cours d'équitation le moniteur désigne *l'étrier* par « l'objet qui pend et où l'on met ses pieds », l'efficacité de ses explications sera moindre. Il en va de même ici.

Tout terme susceptible de poser problème fait l'objet d'une définition systématique, facile à retrouver grâce à l'index.

Cependant, il n'est pas possible d'explicitier tout ce que chacun peut ne pas connaître. C'est ici que le travail du lecteur doit relayer celui de l'auteur : s'il rencontre un terme inconnu, son réflexe doit être de se reporter à un dictionnaire. Cette démarche active, rempart contre la paresse intellectuelle, est aussi celle à adopter face à la discipline grammaticale.

Une édition nouvelle

Cet ouvrage est une nouvelle édition, entièrement refondue, de *Trente questions de grammaire française*, livre paru pour la première fois en 1998. Il s'agit :

- d'une édition actualisée :

Elle procède à des mises à jour théoriques en fonction des développements de la recherche universitaire. Elle s'inspire des fruits de cette recherche et propose ces outils théoriques en montrant en quoi ils peuvent éclairer certaines analyses. C'est le cas, par exemple, de la notion de **subduction** pour appréhender les différents emplois de verbes comme *être* et *avoir*.

Les auteurs des différentes théories sont cités, de façon à ce que l'étudiant puisse se reporter aux sources s'il le souhaite.

Cette nouvelle édition fait davantage converger les différentes approches (syntaxique, et énonciative).

La bibliographie en fin d'ouvrage a naturellement été actualisée. Les manuels de référence du supérieur sont classés par ordre de difficulté croissante. En outre, à la fin de certaines questions, on a ajouté des encadrés (« Pour approfondir ») conseillant la lecture d'un ouvrage spécialisé sur la question (monographie sur le subjonctif ou l'apposition par exemple).

- d'une édition augmentée :

Cette édition s'enrichit de cinq nouvelles questions mais aussi de nouveaux exercices venant remplacer les anciens.

Une bien plus grande place est consacrée à la grammaire énonciative (quatrième partie), désormais largement intégrée aux programmes des concours.

Elle insiste davantage sur les divergences théoriques. Sur la proposition infinitive, par exemple, ou la nature du *si* dans l'interrogation indirecte, différentes analyses contradictoires sont exposées, avec leurs arguments.

- d'une édition encore plus pédagogique :

L'accent a été mis, dans le corrigé des exercices, **sur le plan** et sur le traitement des cas litigieux. Les plans proposés sont justifiés en fonction de critères théoriques.

À qui est destiné ce livre ?

Destiné en priorité aux étudiants de L1 et L2, cet ouvrage constitue aussi un pré-requis pour préparer les épreuves de

grammaire moderne des différents concours du CAPES. Il met en place des bases indispensables à l'approfondissement des notions exigées d'un candidat au CAPES.

Il peut aussi être un appoint utile pour les enseignants des collèges, par le rappel qu'il propose de la terminologie officielle et des bases linguistiques requises par les programmes du secondaire.

Légende

Le signe * devant un exemple signifie que ce dernier n'est pas grammaticalement correct, ou bien que le sens de la phrase est différent de celui de la phrase d'origine qui vient d'être transformée.

Le symbole $\emptyset$ (ensemble vide) indique une absence, par exemple : « garni de $\emptyset$ fleurs » signifie que l'article manque devant le mot *fleurs* .

chapitre 1

Le groupe nominal

On peut décomposer une phrase en unités. Ces unités se combinent entre elles pour former des groupes plus vastes, qui à leur tour s'organisent pour composer la phrase.

Les plus petites unités de la phrase s'appellent **les parties du discours**. On dit encore : **constituant** ou **classe grammaticale**. On en distingue **neuf** : Le déterminant, le nom, le pronom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.

Ces parties s'associent pour constituer des groupes :

Déterminant + nom = Groupe nominal (GN). Ex : *l'étudiant*.

Préposition + GN = Groupe prépositionnel (GP). Ex : *à l'université*.

Verbe + GP = Groupe verbal (GV). Ex : *entre à l'université*.

Ainsi, deux groupes : GN + GV, peuvent se combiner pour former une unité supérieure, **la phrase** : *L'étudiant entre à l'université*.

Lorsque l'on étudie les parties du discours, il faut indiquer :

La nature du mot : *étudiant* est un nom ; *l'* est un article.

La **nature** d'un mot, c'est la partie du discours à laquelle il appartient.

La fonction du mot. Dans une phrase, un mot est en rapport avec d'autres mots. Il se forme des groupes. Un groupe exerce toujours

une fonction¹⁷ par rapport à un autre groupe. Le GN *l'étudiant* est sujet de *entrer* ; à *l'université* est le complément **locatif** (il indique le lieu), mais ce n'est pas pour autant un **complément circonstanciel** de lieu (voir **Questions 7 et 11**) de *entrer*. *Entrer*, lui, ne dépend pas d'un autre élément. Au contraire, il organise les autres éléments autour de lui.

Les éléments d'une phrase s'organisent autour d'un **noyau**, le verbe. Le verbe joue un rôle central. C'est lui qui organise les différents éléments. La **fonction** d'un mot, c'est le rôle qu'il joue dans la phrase, autour du noyau verbal.

Question 1

Comment définir le nom par rapport aux autres parties du discours ?

Les définitions qui suivent sont fondamentales. Il est nécessaire de bien les comprendre et de les retenir, car elles vont être utiles pour étudier presque toutes les questions suivantes.

La définition du nom

On peut définir le nom selon quatre critères : linguistique ; sémantique¹ ; morphologique et syntaxique.

Pour pouvoir identifier le nom par rapport aux autres parties du discours comme le verbe, l'adjectif ou le pronom, il convient de commencer par une approche linguistique. Ouvrons le dictionnaire au mot *chien* : « Mammifère/domestique/dont il existe de nombreuses races/élevées pour remplir certaines fonctions auprès de l'homme » (Le Robert).

Cette définition se compose d'un certain nombre de traits, qui permettent d'identifier le mot *chien* par rapport à d'autres mots comme *amour*, *soleil*, mais aussi *beau* ou *courir*, dont la définition est faite d'autres traits. L'ensemble de ces traits définitionnels constitue ce que l'on appelle la **compréhension** du mot. On la symbolisera

par P.

L'entrée du dictionnaire définit les mots. Mais elle ne dit rien des objets que ces mots peuvent désigner. Si je dis : « Médor, le chien de mes voisins, est effrayant », le mot *chien*, dans mon discours, renvoie à un chien de ma connaissance. Le Médor de mes voisins, dans ce contexte, est le **réfèrent** du mot *chien*. On dira que *chien* est défini en **extension**. Son **extensité** est de un.

À retenir :

La compréhension, c'est l'ensemble des traits qui constituent la définition d'un nom.

L'extension, c'est l'ensemble des référents qu'il peut *potentiellement* avoir (l'extension de *chien*, c'est l'ensemble de tous les êtres qui répondent à la définition du mot *chien*). On symbolisera cet ensemble par X.

Le réfèrent, c'est l'objet du monde qu'un nom désigne dans une situation particulière de discours.

L'extensité d'un nom, c'est le nombre de référents qu'il a *effectivement* dans une situation particulière de discours. Dans l'exemple ci-dessus (« Médor... »), l'extensité est de un.

On voit ainsi qu'un mot comme *chien* a une définition essentielle, stable : le mot *chien* a toujours la même définition, quels que soient les locuteurs, et un locuteur n'a pas le droit de la changer et de décider qu'il appellera *chien* tout « siège à pieds, à dossier et sans bras » par exemple. Cette définition peut servir pour désigner des objets de pensée différents selon les contextes : « Le *chien* de Pierre est un labrador » ; « Le *chien* de Samantha est épileptique » ; « Les *chiens* ont besoin de courir en forêt ». Dans tous ces exemples, le mot *chien* a des référents différents. Ainsi un mot comme *chien*, répond à la définition suivante :

$S = \{X + P\}$, où « S » désigne le mot **substantif** (de « **substance** », car le nom désigne des substances).

Ces deux composantes, X et P, permettent de distinguer le nom d'autres parties du discours tels que l'adverbe, le verbe ou l'adjectif, qui n'ont pas la possibilité de référer directement aux objets du monde. Ainsi, fragile possède une définition en compréhension P, mais le mot ne peut servir à désigner des objets du monde. Je ne peux dire : *« Un fragile est sur la table ». Il lui manque la dimension X.

Un nom possède toujours des propriétés P, mais la dimension X peut faire défaut. Dans la définition du dictionnaire, le mot *chien* reste à l'état de concept pur, il n'a pas de référent. On dit qu'il reste à l'état **virtuel** ; il n'est pas **actualisé**.

Exercice

Identifiez les noms et indiquez leurs fonctions

- (1) Lorsque tu dormiras, ma belle ténébreuse,
[...] Et lorsque tu n'auras pour alcôve et manoir
Qu'un caveau pluvieux et qu'une fosse creuse [...]. (C. Baudelaire)
- (2) Quand notre cœur a fait une fois sa vendange
Vivre est un mal [...]
Taisez-vous, ignorante ! [...]
Bouche au rire enfantin ! [...]. (*id.*)
- (3) Ô Soldats de l'an deux ! Ô guerres ! épopées ! [...]
Contre toutes les Tyrns et toutes les Sodomes [...]
Ils chantaient, ils allaient, [...]. (V. Hugo)
- (4) Booz dormait auprès des boisseaux pleins de blé.
Ce vieillard possédait des champs de blé et d'orge. (*id.*)

Corrigé

Relevé des formes

- (1) *ténébreuse* (ou *belle* ?) ; *alcôve* ; *manoir* ; *caveau* ; *fosse*.
(2) *cœur* ; *fois* ; *vendange* ; *mal* ; *ignorante* ; *Bouche* ; *rire*.
(3) *Soldats* ; *an* ; *guerres* ; *épopées* ; *Tyrns* ; *Sodomes*.
(4) *Booz* ; *boisseaux* ; *blé* ; *vieillard* ; *champs* ; *blé* ; *orge*.

Identification et classement

Certains noms, pour désigner des objets du monde, ont besoin qu'on leur joigne un élément, le **déterminant** (voir ci-dessous **Question 2** pour l'étude détaillée) qui va permettre d'identifier le référent (dans nos textes nous avons : *ma* belle ténébreuse ; *un* caveau ; *notre* cœur ; *le* rire (*au* = à le), etc.). Ce sont les **noms communs**.

D'autres noms ont la faculté de désigner directement des référents uniques ($X = 1$) et le contexte permet d'identifier de quoi ou de qui l'on parle : « *Velours*, ton chat, est gras comme un cochon » ; « *Paris* est la Ville-lumière ». Ces noms n'ont donc pas besoin d'un déterminant, puisqu'ils suffisent, par eux-mêmes, à identifier le référent. Ce sont les **noms propres**.

Dans l'exemple (4), nous trouvons *Booz*, identifié comme nom propre par sa majuscule.

Attention :

On remarque cependant dans l'exercice certains noms communs, dont le référent n'est pas fixe et identifiable, qui ne sont pas accompagnés d'un déterminant. C'est le cas de *alcôve*, *manoir*, *ignorante*, *bouche*, *guerres*, *épées*, *blé*, *orge*.

À l'inverse, des noms propres, identifiés par leur majuscule et leur notoriété historique, sont accompagnés de déterminants (« toutes les Tyrans et toutes les Sodomes ») et mis au pluriel, comme si leurs référents n'étaient pas déjà déterminés et uniques. Il faudra s'interroger sur ces phénomènes.

Les noms propres

Si l'on reprend la définition du nom : $S = \{X + P\}$, alors le nom propre se définit comme suit : $N_{pr} = \{X\}$ et $X = 1$. En effet, un nom propre ne possède pas un ensemble de traits définitionnels P . Le nom *Booz* ne nous dit rien sur la personnalité de l'homme ainsi nommé. *Nom propre* signifie : « propre à un élément² », alors que *nom commun* signifie « commun à une série illimitée d'éléments ». Comme le nom propre appliqué à un référent suffit à identifier ce référent, un déterminant est donc superflu. Comme le définit *La grammaire méthodique du français*³, le nom propre est une « étiquette non-descriptive servant à désigner tout ce qui a été étiqueté ». On dit parfois pour cela qu'il est un « désignateur rigide ».

Cependant, dans la fiction romanesque en particulier, le nom peut évoquer indirectement une personnalité : *Candide* donne ainsi des indications sur le caractère du personnage qui porte ce nom.

Attention :

Certains noms propres s'accompagnent cependant d'un déterminant. Mais le choix de celui-ci n'est pas libre : c'est toujours l'article défini. Ce sont les noms de pays, de régions, de cours d'eau, et, par imitation de la langue italienne, les noms de certains artistes (« La Callas »). On trouve aussi l'article devant les prénoms dans un usage régional (« La Marie »). À l'écrit, le nom propre se signale par une majuscule à l'initiale.

Qu'en est-il, dans notre texte, de *Tyrs* et de *Sodomes*, qui prennent l'accord du pluriel et un article, alors que ce n'est pas l'usage devant ces noms de villes mythologiques, célèbres, l'une pour sa richesse et l'autre pour sa débauche ? Le poète les utilise au sens figuré pour évoquer les villes de l'Europe à l'époque de la révolution française, villes détenues par des puissances royalistes et que le poète veut stigmatiser en les comparant à ces villes antiques symboles de décadence. *Tyr* et *Sodome* sont donc ici affectées de propriétés (richesse, luxure), tout comme un nom commun. Elles deviennent des **types**. Dans leur définition, la dimension P fait sa réapparition. Ces deux noms passent dans la catégorie des noms communs, d'où la possibilité du pluriel et la présence de l'article. Ce procédé, assez fréquent, est une figure de rhétorique appelée **antonomase**. En général, la majuscule, dans ce cas, fait défaut : un *don juan* (= un séducteur impénitent) ; un *harpagon* (= un avare invétéré) ; un *mécène* (= un généreux protecteur des arts). Dans ce dernier cas, le personnage qui a donné son nom au type étant plus ou moins oublié, le nom est vraiment senti comme un nom commun.

Les noms communs

Les noms communs sont tous définis en compréhension (P). On trouve leur définition dans le dictionnaire.

À la définition linguistique, s'ajoutent des critères sémantiques, morphologiques et syntaxiques.

Définition sémantique

Le nom se définit par ce qu'il désigne. Il désigne des éléments concrets (êtres **animés** comme *chien* ou *enfant* ou choses **inanimées** comme *table*) mais aussi des sentiments (*amour*, *peur*), des propriétés (*la mesquinerie*), des processus (*le démarrage*). Le fait de désigner des propriétés ou des processus vient de ce que les noms peuvent être

dérivés d'adjectifs (*mesquin*) ou de verbes (*démarrer*).

Les noms peuvent donc être concrets (*table*) ou abstraits (*peur*).

Certains sont **comptables** (on peut les dénombrer : *un cheval ; deux crayons*) d'autres **non comptables** (on dit encore **massifs**) : *du vin* (on ne peut pas dire *« je bois deux vins ») ; *de la panique* (*« Il ressentit trois paniques »). Mais il y a possibilité, grâce au jeu des déterminants et des adjectifs, de passer de l'aspect comptable à l'aspect non comptable et réciproquement (« J'ai goûté deux vins très différents » ; « il mange du poulet et du cheval »).

D'autre part, une même notion peut être exprimée par un nom (*vie*) et par un verbe (*vivre*). Mais avec le nom, on choisit de présenter cette notion comme un **objet de pensée**. On peut comparer : « vivre est un mal » et « la vie est un mal ». Dans le premier cas, j'envisage la vie comme un processus et dans le deuxième cas, je l'envisage comme un objet de pensée, comme une substance, pour reprendre le terme des grammairiens anciens, qui a donné **substantif**.

Mais attention ! *Objet de pensée* ne signifie pas *objet réel* : la licorne est un animal fictif, néanmoins, je peux en parler. C'est un objet de pensée.

Définitions morphologique et syntaxique

Les noms communs ont un certain nombre de propriétés, morphologiques et syntaxiques :

- du point de vue morphologique, le nom commun possède un genre qui ne dépend pas d'un autre mot de la phrase (*chaise* est toujours féminin alors que *beau* peut devenir *belle* selon le nom auquel il se rapporte) et il varie en nombre.
- du point de vue syntaxique, le nom commun s'accompagne en général d'un **déterminant**, qui permet d'identifier et/ou de comptabiliser les objets que l'on évoque. Le déterminant permet donc de préciser l'extensité du nom (X).

Le nom commun assume des fonctions essentielles dans la phrase comme la fonction sujet, la fonction attribut ou la fonction COD, la fonction complément circonstanciel, mais aussi la fonction apostrophe (voir **Questions 9, 10, 11, 12 et 13**).

Attention :

Ces fonctions ne sont pas réservées au seul nom. Certaines peuvent être

Les fonctions des noms dans le texte

Notre cœur est sujet de *faire*, *Booz* est sujet de *dormir* et *vieillard* de *posséder*. Ils répondent à la question « Qu'est-ce qui, qui est-ce qui ? »

Sa vendange est COD de *faire* et *champs* de *posséder*. Ils répondent à la question « Qui est-ce que ? » ou « Qu'est-ce que ? » : « Qu'est-ce que notre cœur a fait ? Sa vendange ».

Un caveau (pluvieux) et *une fosse (creuse)* sont COD de *avoir*. Ces deux noms ont deux **attributs**, construits avec la préposition *pour* : *alcôve* et *manoir*.

Alcôve et *manoir* ont le même référent que *caveau* et *fosse* (« un caveau et une fosse seront ton alcôve et ton manoir ») → ils sont donc **attributs** des COD *un caveau (pluvieux)* et *une fosse (creuse)* (voir **Question 13**).

Un mal est attribut du sujet *vivre*.

Au (= à le) *rire (enfantin)*, *l'an (deux)*, *blé* (dans le dernier vers) et *orge* sont quatre compléments reliés aux mots qu'ils complètent par une préposition. Le premier dépend du nom *bouche*, le second du nom *soldats* et les deux autres de *champs*.

Les Tyrs et *les Sodones*, introduits par la préposition *contre* sont des compléments circonstanciels marquant l'opposition.

des (= de les) *boisseaux (pleins de blé)* est complément circonstanciel de lieu de *dormir*. Il est introduit par la préposition *auprès*.

blé (dans l'avant-dernier vers) est complément de l'adjectif *plein*.

Une fois, est complément circonstanciel de *faire*. Le mot *un* qui le précède est un déterminant numéral. Le groupe [déterminant numéral + *fois*] indique la fréquence numérique (il dit combien de fois une action a eu lieu).

Bouche (au rire enfantin) ; *soldats (de l'an deux)* ; *guerres* ; *épopées* ont la fonction d'apostrophes. Il s'agit d'une fonction syntaxique proprement nominale ou pronominale (pronoms *tu* et *vous*). C'est une fonction particulière car elle n'intervient qu'en situation de discours (voir **Question 9**). Elle permet d'interpeller quelqu'un (ou quelque chose, comme ici la *bouche*, dans un contexte poétique).

Elle n'a pas de véritable rôle syntaxique. Elle est autonome (elle ne dépend pas du verbe ou d'un autre nom par exemple). Le nom mis en apostrophe se passe souvent de déterminant (c'est le cas ici), car l'interpellé peut être identifié par la situation de discours.

Deux occurrences sont problématiques : « ma belle *ténébreuse* » et « taisez-vous *ignorante* ».

Les mots *ténébreuse* et *ignorante*, servant à porter un jugement appréciatif sur la personne à qui s'adresse le poète, sont à l'origine des adjectifs. L'adjectif a des points communs avec le nom : il possède une définition en compréhension (P). Mais il ne peut désigner directement des objets du monde. Cependant, on peut désigner une classe d'objets, de notions ou de personnes par une propriété dominante dénotée par un adjectif. Par exemple, pour désigner des jeunes femmes on pourra dire *les belles*, signifiant par là que ce que l'on veut retenir d'elles, c'est cette caractéristique dominante. Dans « *Les belles* auront la folie en tête », il faut comprendre « Les belles jeunes femmes ». Même chose pour *les savants* (= « les hommes et les femmes savants ») ; *les vieux* (= « les hommes et les femmes âgés »), etc.

À retenir :

Un grand nombre d'adjectifs ont ainsi propension à passer dans la catégorie des noms. On dit qu'ils sont **substantivés**. Ils fonctionnent alors comme un nom ; ils sont précédés d'un déterminant et peuvent avoir toutes les fonctions du nom.

Ils n'indiquent plus seulement une propriété mais une classe d'individus ou de choses possédant un ensemble de traits de définition : |être humain| |féminin| |jeune|, qui inclut la propriété |belle|, laquelle est mise en exergue, mais ne constitue pas la seule caractéristique d'une « belle » (voir Question 6).

Le déterminant possessif devant *belle ténébreuse* indique bien qu'il y a un adjectif substantivé. Mais est-ce *belle* ou *ténébreuse* ? On ne peut trancher réellement. *Belle* et *ténébreuse* peuvent tous deux être substantivés. *Belle* l'est plus fréquemment que *ténébreuse*. Cependant, la couleur sombre étant pour le poète la caractéristique essentielle de la femme aimée, on peut penser que c'est *ténébreuse* qui a ici le rôle du nom.

On voit ici que l'on atteint les limites de la stricte analyse grammaticale. Si l'on veut vraiment lever l'ambiguïté quant à la nature de ces deux mots il faut faire appel à nos connaissances de l'œuvre de Baudelaire.

Ignorante est aussi, à l'origine, un adjectif.

Comme la structure syntaxique est celle d'une apostrophe et que cette dernière interpelle un référent, on peut en déduire qu'*ignorante* est ici un adjectif substantivé (voir **Question 9**).

À retenir :

D'autres mots peuvent changer de catégorie grammaticale et devenir des noms. Il suffit pour cela qu'ils soient précédés d'un déterminant. Ils assument alors toutes les fonctions du nom. Ainsi le verbe *rire* est-il devenu un substantif. Dans l'exemple (2), on ne saurait le confondre avec le verbe puisqu'il possède un déterminant (*le*) et un adjectif qualificatif (*enfantin*). *Rire* est donc un verbe et un nom.

Dans certains cas, des noms proviennent de verbes qui ont disparu en tant que tels mais qui sont restés comme substantifs. Citons *plaisir* ancien infinitif du verbe *plaire*, mais aussi *manoir*, infinitif d'un verbe disparu signifiant *demeurer*.

Pour approfondir :

Sur les noms : FLAUX Nelly et VAN DE VELDE Danièle, 2000, *Les Noms en français : esquisse de classement*, Ophrys.

Sur les noms propres : LEROY Sarah, 2004, *Le Nom propre en français*, Ophrys.

BAUDELLE Yves (Dir.), 2008, « Onomastique romanesque », *Narratologie*, 9.

1 Le *sémantisme* d'un mot, c'est son sens, sa signification. L'adjectif *sémantique* signifie « qui concerne le sens, la signification ».

2 Ou à un groupe d'éléments, comme c'est le cas pour les noms de famille, communs à toutes les personnes d'une même famille.

3 RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français* (désormais abrégée en *GMF*), Paris, PUF, p. 176.

Question 2

À quelles conditions le nom peut-il entrer dans le discours ?

On vient de voir que le nom *chien*, tout seul, correspondait à un ensemble de propriétés, énoncées dans le dictionnaire. C'est un concept, qui ne renvoie à aucun objet du monde. On dit qu'il est à l'état **virtuel**. Il n'est pas apte, ainsi, à entrer dans le discours. Je ne peux dire : *« Ø Chien de mes voisins est très effrayant ». Lorsque le nom entre dans un discours qui porte sur les objets du monde, on dit qu'il est **actualisé**.

Pour entrer dans le discours, pour pouvoir être utilisé par un locuteur dans une situation de communication, pour désigner un objet du monde (c'est-à-dire pour avoir un référent), pour être actualisé, le nom commun doit être précédé d'un autre mot, le **déterminant**.

À retenir :

La plus petite unité possible pour qu'un nom puisse figurer dans une phrase est celle constituée par le nom et son déterminant. Ce groupe [déterminant + nom] constitue un **groupe nominal (GN)**. Le déterminant prend les marques du genre et du nombre du nom auquel il se rapporte. C'est donc le nom qui commande le groupe. On dit qu'il en est la **tête**.

Exercice

Identifiez et classez les différents déterminants du nom

La seconde porte découvrirait un bureau [...]. De chaque côté de la table, se faisant presque face, il y aurait deux fauteuils de bois et de cuir, à hauts dossiers. [...] La vie là serait facile, serait simple. Toutes les obligations, tous les problèmes qu'implique la vie matérielle trouveraient une solution naturelle [...]. Ils décachetteraient leur courrier [...]. Il leur semblait parfois qu'une vie entière pourrait harmonieusement s'écouler entre ces murs [...], entre ces choses belles et simples. (G. Pérec.)

Corrigé

Définitions

Le déterminant a la faculté de donner au mot qu'il précède le statut de nom. On a vu plus haut qu'un verbe ou un adjectif précédés d'un déterminant changeaient de catégorie et devenaient des substantifs. La place du déterminant est toujours **avant le nom** puisque sa présence est nécessaire pour que ce nom apparaisse dans le discours. Quand le nom est sujet ou COD, le déterminant est obligatoire. Mais on verra qu'il existe des cas où le nom apparaît dans le discours sans déterminant (voir **Question 5**).

On relève **huit catégories de déterminants** : l'article (défini et indéfini), le possessif, le démonstratif, l'interrogatif, l'exclamatif, l'indéfini, le relatif et le numéral cardinal⁴.

Les déterminants sont appelés dans la grammaire traditionnelle *adjectifs*. On évitera cependant de reprendre ce terme pour désigner les possessifs, les démonstratifs, etc. On réservera le nom d'adjectif aux **adjectifs qualificatifs**, dont le fonctionnement est très différent des déterminants (voir ci-dessous **Question 6**). Un déterminant est nécessaire pour qu'un nom figure dans un discours ; ce n'est pas le cas de l'adjectif. « Ma robe bleue est tachée » : si l'on supprime l'adjectif, cette phrase reste grammaticalement correcte (« ma robe est tachée »), ce qui n'est pas le cas si l'on ôte le déterminant possessif (*« robe bleue est tachée »).

On peut classer les déterminants selon plusieurs critères.

Classement

Si on les classe d'après leur mode de fonctionnement, on obtient deux catégories : les indéfinis et les définis

Les déterminants indéfinis ne fournissent qu'une **simple actualisation** au nom. Ils lui permettent d'entrer dans un discours mais ne permettent pas d'identifier le référent de ce nom, alors que les définis, outre l'actualisation, assurent **l'identification du référent**, ils permettent de « dire lequel c'est » (H. Bonnard.)

Comparons : (1) « Donnez-moi *une* baguette pas trop cuite, s'il vous plaît » et (2) « Donnez-moi *cette* baguette pas trop cuite ». En (1), le boulanger peut donner n'importe quelle baguette pas trop cuite au client. En (2), il lui remettra celle dont l'identité est spécifiée dans le contexte (par exemple par un geste du doigt montrant la baguette en question).

Les deux catégories ont un autre point commun que l'actualisation : **elles indiquent la quantité** d'objets du réel auquel le nom réfère. Cette quantité est plus ou moins précise : ce pain (= quantité 1) ; des pains (quantité plurielle non précise) ; tous les pains (quantité maximale) ; vos pains (quantité plurielle non précise) ; deux pains (quantité précise : 2). On dit que les déterminants sont des **régulateurs d'extensité**.

Les déterminants sont donc des **actualisateurs** et des **régulateurs d'extensité**. Les indéfinis proposent une actualisation simple et les définis permettent en outre d'identifier le référent (« ils disent lequel c'est »).

Les déterminants indéfinis

Ce sont l'article indéfini (*un, une, des*) ; l'article partitif (*du, de la*) ; les indéfinis proprement dits [*aucun, quelques, tout, chaque, une foule de, beaucoup de, une sorte de* (ces trois derniers exemples sont des déterminants complexes)...] ; les numéraux cardinaux (*un, deux, trois...*) ; les interrogatifs ; les exclamatifs ; les relatifs. Ils peuvent se combiner (à quelques exceptions près cependant) avec les déterminants définis. Ils peuvent aussi, parfois, se combiner entre eux.

Les déterminants définis

Ce sont l'article défini (*le, la, les*) ; les démonstratifs (*ce, cette, ces*) ; les possessifs (*mon, ton, son, ses...*).

Ils ne peuvent se combiner entre eux. Ils s'excluent l'un l'autre. On ne peut dire : *« *Ce mon* enfant travaille bien à l'école ».

La protestation de l'étudiant :

« Pourtant *deux pains* ce n'est pas un nombre indéfini alors que *ces pains* ne précise pas la quantité ! Ce n'est pas logique ! »

Attention à ne pas confondre « défini » et « quantification précise ». Les numéraux cardinaux, certes, spécifient avec précision le nombre de référents (l'extensité), mais ils ne donnent aucune indication sur l'identité de ce référent : « Donnez-moi ces pains » (quantité imprécise, mais référent identifié → déterminant démonstratif défini), mais « Donnez-moi *quatre* pains » (n'importe lesquels : quantité précise mais référent non identifié → déterminant numéral cardinal indéfini).

Si on les classe selon leur forme, on obtient trois catégories

Les déterminants de forme simple ou composée

Comme l'article (*le, la, les, de la, du, un, des*), les possessifs (*mon, ton...*), les démonstratifs (*ce, cette, cette... ci*), les numéraux cardinaux (*un, deux, vingt-cinq, cent*), les interrogatifs, les relatifs (*qui, dont, lequel*), certains indéfinis proprement dits, etc.

Les groupes déterminants

Lorsqu'un indéfini comme *même, autre, quelques*, un cardinal ou *tout*, se combine à un défini, il peut former avec lui un **groupe déterminant**, dont la valeur est **définie**. Dans notre texte nous trouvons : « *toutes les obligations* » ; « *tous les problèmes* ». L'indéfini *toute* s'adjoint à l'article défini pour exprimer la totalité. Il s'agit d'un simple renforcement et l'indéfini *tout* est supprimable. On ne l'analysera pas séparément. On parlera de « groupe déterminant à valeur définie ». Quand le groupe déterminant est composé de deux indéfinis, il est lui-même indéfini : « *un quelconque papier* ».

Les déterminants complexes

Ils ne doivent pas être confondus avec les groupes déterminants. Ils sont formés à partir d'un adverbe, d'un adjectif ou d'un nom et suivis d'une préposition (*beaucoup de ; énormément de ; plein de ; un tas de ; une foule de ; un certain nombre de...*). On trouve encore la forme figée « n'importe quel ». Ces expressions forment une **locution**, c'est-à-dire un groupe soudé où chaque élément a perdu son sens lexical propre. Ainsi, on ne confondra pas « j'ai *une foule de* choses à te raconter », où le mot *foule* a perdu son sens lexical de « multitude de personnes rassemblées », pour ne renvoyer qu'à la notion de grande quantité, avec « *la foule* des spectateurs s'est dispersée », où le mot *foule* est autonome et a son sens lexical propre (= « un groupe de personnes »).

Si on les classe d'après leur sens, on obtient trois catégories

Ceux qui donnent une précision sur la quantité (plus ou moins précise) d'objets évoqués

On dit qu'ils sont **quantifiants**. On trouve dans cette catégorie, les articles, les numéraux cardinaux (« Deux pommes ») ; les indéfinis qui évoquent une quantité (nulle avec *aucun* ; plurielle avec *plusieurs, quelques* ; maximale avec *tous*).

Ceux qui évoquent une propriété de l'objet évoqué

Ils sont **caractérisants**. Il s'agit de certains indéfinis : *tel, même, autre*.

Ceux qui sont à la fois quantifiants et caractérisants

Ce sont les démonstratifs, qui informent sur le nombre, mais aussi sur des propriétés non-essentielles de l'objet, liées à sa position dans le temps et dans l'espace (« Ce jour-là il faisait beau » ; « Je veux cette robe-ci »). Ce sont aussi les possessifs, qui renseignent sur l'appartenance de l'objet (« Tes livres », « Son stylo »). Ce sont enfin quelques indéfinis, qui fournissent une information sur la quantité (imprécise) et en même temps qualifient cette quantité : *certain, divers, différents*. « J'ai acheté différentes choses » : cela signifie que ces choses sont en nombre supérieur à deux et ne sont pas toutes semblables.

Nous retiendrons ici, sous forme de tableau, un classement le plus traditionnel, en fonction de la nature des éléments.

Tableau des formes représentées dans le texte :

Article défini	Article indéfini	Dét. possessif	Dét. démonstratif	Dét. interrogatif	Dét. relatif	Dét. indéfini	Dét. numéral
la seconde ; la table ; la vie ; toutes les obligations ; tous les problèmes ; (formant un groupe déterminant avec « toutes/tous ») la vie	Un bureau ; une solution ; une vie	leur courrier	ces murs ; ces choses	Ø	Ø	chaque côté	deux fauteuils

La question de l'étudiant :

« Il y a deux *leur* dans le texte, quels sont les critères pour les différencier ? »

(1) Ils décachetteraient *leur* courrier.

(2) Il *leur* semblait... que

En (1) *leur* précède un nom. Il peut être mis au pluriel et remplacé par un article défini : « Ils décachetteraient *leurs* lettres/*le* courrier » → c'est un déterminant possessif de la troisième personne, correspondant à un possesseur pluriel.

En (2) *leur* précède un verbe. Il est invariable. On peut le remplacer par un nom : « Il semblait *aux amoureux*... que » → c'est un pronom personnel de la troisième personne du pluriel en fonction d'objet indirect (voir **Question 8**).

4 On trouvera par exemple dans la *GMF*, les tableaux des différents déterminants, à connaître par cœur.

Question 3

Quelles sont les valeurs de l'article ?

Définition

L'article est le déterminant minimal du nom. Sa place est immédiatement à la gauche de celui-ci.

Attention :

On ne confondra donc pas *le* article, toujours situé près d'un nom, avec *le* pronom : « *Le* chat est là. Je *le* vois » : le premier *le* est un article, le second est un pronom personnel, on peut lui substituer un groupe nominal « Je vois *ce chat* ».

L'article est appelé **substantivateur**, car il permet de transformer en nom n'importe quelle autre partie du discours, et même des phrases entières : « Elle a *un* je-ne-sais-quoi d'attendrissant ».

L'article permet d'**actualiser** le nom, et en même temps il donne

des informations sur la quantité d'objets auquel le nom est appliqué : *un/des ; le/les*. Il régle l'extensité du nom.

L'article indéfini se contente de ce rôle de régulateur, tandis que le défini a en plus une valeur de **détermination** : il permet d'identifier le référent du nom.

Il indique aussi sous quel **aspect** l'objet qu'il actualise est envisagé par celui qui parle.

Qu'est-ce que l'*aspect* d'un nom ?

On peut envisager un objet comme une unité pouvant être comptée (on parlera alors d'**aspect comptable** ou **nombrable**), ou comme une masse continue, qui ne peut être comptée (on parlera d'**aspect non comptable** ou **continu ou massif**) : « Il a mangé *une* brioche à lui tout seul » ; « Je lui ai proposé *de la* brioche ».

Les noms envisagés comme comptables peuvent être précédés de *le/les* ou *un/des*.

Les noms envisagés comme continus peuvent être précédés de l'article défini singulier *le*, ou d'un article indéfini spécifique, l'**article partitif** *du/de la*. Il existe aussi une forme plurielle du partitif (*des*), lorsque le nom massif est dépourvu de singulier : *des épinards* (**un épinard*, **cet épinard*).

Certains noms renvoient à des objets comptables par essence, qui ne peuvent être fractionnés sans perdre leur identité, et d'autres à des objets non comptables par essence, qui, étant une matière dense, peuvent être fractionnés sans perdre leur identité. Selon l'exemple devenu fameux chez les grammairiens, un fragment de cheval n'est plus un cheval alors qu'une goutte de vin reste du vin !

Les noms non comptables sont **les noms de matière** et **les noms abstraits**.

Cependant, certaines substances peuvent se laisser percevoir selon les deux aspects, en particulier celles qui appartiennent au champ de l'alimentaire : *un poulet fermier/du poulet*. On pourra même dire *du cheval*, dans une perspective hippophagique : « Elle leur sert *du cheval* trois fois par semaine ». À l'inverse on peut envisager des noms continus sous l'aspect comptable : « On lui sert *un* vin de Bordeaux délicieux ».

Les noms abstraits comme *courage*, *beauté*, *etc.* sont eux aussi déterminés soit par le défini singulier soit par le partitif, car ils renvoient à des notions que l'on ne peut compter. On peut cependant les envisager sous l'aspect comptable, ce qui a pour effet de les concrétiser : « Elle a *des bontés* pour lui » (= des témoignages concrets de bonté).

En résumé :

L'article défini peut être utilisé quel que soit l'aspect : « Les enfants rapportent le pain ».

L'article indéfini ne peut être utilisé que pour l'aspect comptable : « Passe-moi une tomate et *un sel ».

L'article partitif n'est utilisé que pour l'aspect non comptable : « Passe-moi du sel et *de la cuiller ».

Exercice

Relevez, classez et analysez les différents types d'articles dans les extraits ci-dessous

(1) Un homme qui dort tient en cercle autour de lui le fil des heures, l'ordre des années et des mondes. (M. Proust)

(2) Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié. (F. de La Rochefoucauld)

(3) Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé est net, sincère et honnête. (*id.*)

(4) Les plus sages le sont dans les choses indifférentes mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires. (*id.*)

(5) Les Jason ne sont pas exactement des hautes collines. (J. Giono)

(6) Des pleurs humectèrent mes yeux, je me tournai vers la fenêtre [...]. (H. de Balzac)

(7) Dans la plaine rase, [...] un homme suivait seul la grande route de Marchiennes à Montsous [...]. L'homme était parti de Marchiennes vers deux heures. (E. Zola. Début du roman *Germinal*)

(8) La bande avait fait halte devant l'hôtel du directeur, le cri retentissait : – Du pain ! du pain ! du pain ! (*id.*)

(9) Il est de forts parfums pour qui toute matière/est poreuse [...]. (Ch. Baudelaire)

(10) À midi, [...] il n'y a plus de monde, plus de bruits, plus rien. (J. Giono)

Corrigé

Identification des formes

NON COMPTABLE		
du, des, de (forme réduite)		
DÉFINI		

Il faut ajouter à ce tableau les formes contractées de l'article défini :

de + le = du ; de + les = des ; à + le = au ; à + les = aux

Attention :

Trois formes peuvent engendrer des confusions :

1. **Du** : Il ne faut pas confondre *du*, article indéfini partitif déterminant un nom d'aspect massif (continu) et *du* article défini contracté avec la préposition *de* (*de + le*). Pour lever l'ambiguïté, on peut se livrer au test du passage à l'article *un* (ou au démonstratif *ce*), qui fait apparaître la préposition *de* si elle existe : « Il faut trouver *du* travail » → « Il faut trouver *un* travail ». *Du* est ici article partitif.

« Souviens-toi *du* festival d'Avignon » → « Souviens-toi *d'un* grand festival », « Souviens-toi *de ce* festival » → *Du = de + le*.

2. **Des** : Il ne faut pas confondre l'article défini lorsqu'il a la forme contractée *des* (préposition *de + les*) avec l'article indéfini pluriel. Pour éviter la confusion, dès que l'on hésite à identifier une forme, on peut pratiquer le test du singulier, qui fait réapparaître la forme définie :

En (5) « Les Jason ne sont pas exactement *des* hautes collines » → « Les Jason ne sont pas exactement *de la* haute colline ». Ici donc, *des = de + les*.

En revanche en (6) « Des pleurs humectèrent mes yeux » peut se remplacer par « *Une* larme humecta mes yeux ». Ici, *des* est un indéfini pluriel.

3. **De** : il ne faut pas confondre *de* préposition (« Le chapeau *de* Pierre » : il n'y a pas d'article devant *Pierre*) et *de* forme réduite de l'article indéfini. On trouve cette forme dans deux cas :

Lorsqu'un adjectif épithète précède le nom, *de* remplace *des*

« Aussitôt *d'artificiels* lilas naquirent » : *d'* est la forme que prend *de* devant une voyelle, et *de* est la réduction de l'indéfini pluriel *des*. Quel test opérer pour identifier l'article ? Il n'est que de postposer l'adjectif pour faire réapparaître *des* : « Aussitôt *des* lilas artificiels... ». En (9) nous trouvons : « Il est *de* forts parfums » = « Il est *des* parfums forts ».

Dans des phrases négatives, quand le sujet nié se trouve placé après le

verbe, ou lorsque c'est le COD qui est nié, *de* remplace l'indéfini singulier, pluriel et partitif

« Il veut *des* enfants » (*enfants* est COD) → « Il ne veut pas *d'enfants* »

En revanche : « J'ai vu *les* enfants » → « Je n'ai pas vu *les* enfants ».

En (10) on trouve : « Il n'y a plus *de* bruits » → « Il y a *des* bruits ».

« La Belle demanda *une* rose à son père » → « La Belle ne demanda pas *de* rose ».

« Il mange *du* chocolat » (partitif) → « Il ne mange pas *de* chocolat ». En (10) on a : « Il n'y a plus *de* monde » → « Il y a *du* monde ».

Pour identifier l'article indéfini, il suffit de transformer la phrase en phrase positive.

Explication :

L'adjectif antéposé sert à réduire l'extensité du nom. Le déterminant pluriel *des*, qui, lui, marque un mouvement d'extension, est donc gêné pour apparaître. Il prend alors la forme réduite *de*.

Pour ce qui est de la négation, lorsque l'on nie un nom précédé du déterminant indéfini, on nie en fait que ce nom ait un référent ; dans « Il ne possède pas *de voiture* », le référent de *voiture* est un ensemble vide. En revanche, quand un nom précédé de l'article défini se trouve nié, ce n'est pas son existence qui se trouve niée, mais sa relation au sujet du verbe dont il est COD : « Je n'ai pas vu les enfants » ne nie pas l'existence des enfants mais nie que le sujet les ait vus.

La négation empêche également le mouvement d'extension porté par l'indéfini, d'où la forme réduite *de*. Certains grammairiens nomment ce *de* « article de la négation » (G. Gougenheim).

Classement et analyse des formes du texte :

On proposera un classement qui va de l'actualisation simple opérée par l'article indéfini, à la détermination complète (identification du référent) opérée par l'article défini.

L'article indéfini

(1) *Un* homme qui dort tient en cercle autour de lui [...].

(3) Il n'y a que Dieu qui sache si *un* procédé est net, sincère et honnête.

(6) *Des* pleurs humectèrent mes yeux [...]

(7) Dans la plaine rase [...] *un* homme suivait seul la grande route de Marchiennes à Montsous [...]. L'homme était parti de Marchiennes vers deux heures.

(9) Il est *de* forts parfums pour qui toute matière/est poreuse [...].

(10) À midi, [...] il n'y a plus de monde, plus *de* bruits, plus rien.

Pour comprendre le fonctionnement de l'indéfini, il faut séparer le singulier et le pluriel.

L'indéfini singulier

Il possède une valeur **spécifique**, c'est-à-dire qu'il extrait, dans l'ensemble X des référents possibles d'un nom ($X > 1$), un élément particulier, qui n'est pas autrement identifié et qui n'a jamais été identifié auparavant dans le contexte. Au début du roman *Germinal*, Zola nous présente pour la première fois son héros, Lantier. Il est encore inconnu du lecteur : « Un homme suivait seul... ». À ce moment du récit, *homme* n'est pas davantage identifié. L'indéfini indique que l'homme en question n'est pas identifiable par le lecteur. Cependant, cet homme a un référent précis, même si on ne le connaît pas encore. L'article indéfini présuppose l'existence du référent.

Il possède une valeur **générique**. Il extrait, dans l'ensemble X des référents possibles, un élément quelconque (et non plus particulier, spécifique), qui a valeur de type, d'élément représentatif de la classe : « *Un* homme se doit de protéger ses enfants » = « Tout homme, un homme, n'importe lequel ». Dans l'exercice, l'exemple (1) illustre cette valeur.

Il possède une valeur intermédiaire, illustrée par l'exemple (3) : « ... qui sache si *un* procédé est honnête ». Ici, *procédé* n'a pas de référent précis.

Remarque :

Comment reconnaître les valeurs de l'indéfini singulier ?

- Lorsqu'il a une valeur générique, on peut reprendre le nom (s'il est sujet), par ça : « *Un* homme, ça se doit de protéger ses enfants » On pourrait dire aussi (bien que cela soit peu littéraire !) : « Un homme qui dort, ça tient... ».

- Lorsqu'il a une valeur spécifique, on peut utiliser *Il y a... qui* : « *Il y avait un* homme *qui* suivait la route... ». En revanche *« *Un* homme, ça suivait la route... »

L'indéfini pluriel

Des indique que le locuteur extrait d'un vaste ensemble X (non vide et supérieur ou égal à trois) un nombre plus petit d'éléments : « des pleurs » ; « de forts parfums » ; « plus de bruits » (Pour la forme de, voir ci-dessus « Identification des formes »).

L'article partitif

En (8) : « La bande avait fait halte devant l'hôtel du directeur, le cri retentissait : *Du pain ! du pain ! du pain !* » En (10) : « Il n'y a plus de monde ».

L'article partitif est un indéfini appliqué aux noms massifs. Il indique que l'on prélève sur la masse totale d'une matière (*le pain*), une quantité indéterminée et non-comptable (*du pain*).

Pour la forme *de* dans « il n'y a plus de monde », voir ci-dessus « identification des formes ».

L'article défini

(1) ... *le fil des* (= *de les*) heures, *l'ordre des* (= *de les*) années et *des* (= *de les*) mondes.

(2) Si on juge de *l'amour* [...] il ressemble plus à *la haine* qu'à *l'amitié*.

(4) *Les plus sages* le sont dans *les choses* indifférentes.

(5) *Les Jason* ne sont pas exactement *des* (= *de les*) hautes collines.

(6) Je me tournai vers *la fenêtre* [...].

(7) Dans *la plaine rase* [...] un homme suivait seul *la grande route* de Marchiennes à Montsous [...]. *L'homme* était parti de Marchiennes vers deux heures.

(8) *La bande* avait fait halte devant *l'hôtel du* (= *de le*) directeur, le cri retentissait : – *Du pain ! du pain ! du pain !*

L'article défini indique que le référent du nom est connu de l'auditeur. En (7), après avoir introduit son personnage par l'indéfini *un*, Zola le suppose identifiable par le lecteur et le désigne par *l'homme*.

L'article défini peut désigner un objet particulier

Deux cas de figure se présentent :

L'objet est identifié par l'auditeur grâce à la situation d'énonciation ou grâce à sa culture. On parle alors de fonctionnement **exophorique**.

(À un chauffeur de taxi) : « Conduisez-moi à la gare s'il vous plaît ». Dans la situation de ce dialogue, la personne qui parle ne précise pas de quelle gare il s'agit car elle la suppose connue du chauffeur de taxi qui travaille dans les environs.

Un auteur peut présenter ainsi un objet inconnu, au début d'un roman, pour faire croire au lecteur que cet objet est familier. Cela permet de constituer un récit vraisemblable.

L'objet est identifié par l'auditeur grâce au contexte. On parle de fonctionnement **endophorique**.

Si l'article reprend un élément déjà mentionné, le fonctionnement sera dit **anaphorique (voir Question 35)**. S'il annonce un élément identifié par la suite on parlera de **cataphore**. L'identification grâce au contexte est le cas le plus fréquent de notre exercice :

En (1) *fil* est identifié grâce à la précision *des heures* et *ordre* grâce à *des années* et *des mondes*, qui apportent une détermination permettant d'identifier de quel *fil*, de quel *ordre* il s'agit (l'article a une valeur cataphorique).

En (4) nous avons : « *Les choses indifférentes* ». Ici, c'est l'adjectif *indifférente* qui permet d'identifier de quel type de *choses* il est question (valeur cataphorique).

En (5) nous trouvons : « *Des hautes collines* ». Le contexte du roman de Giono fait défaut ici, mais c'est lui qui permet d'identifier ces collines comme étant celles de la Provence où se déroule l'intrigue.

En (6), la fenêtre a été identifiée par un segment de texte antérieur à notre extrait (anaphore).

En (7), « Dans *la plaine rase* ». Nous sommes au début du roman. On pourrait penser qu'il s'agit d'un début in *medias res* et que l'auteur présente le décor comme connu. En réalité, il s'agit d'une identification par cataphore : la plaine, c'est celle de Marchiennes à Montsous, comme il est précisé dans le reste de la phrase. L'homme est identifié par anaphore grâce à « un homme ».

En (8), « *La bande* » est celle qui a été décrite plus haut dans le roman (anaphore) ;

« *l'hôtel du directeur* » : cet hôtel est identifié par le complément « *du directeur* » (cataphore), ce dernier étant identifié grâce aux pages précédentes du roman (anaphore).

« *Le cri* ». Cette fois, l'identification de « *cri* » se fait à la fois grâce au contexte antérieur (anaphore) et grâce au contexte qui suit (« *du pain !* », qui précise de quel cri il s'agit → cataphore).

L'article défini peut désigner toute une classe

« *L'homme est un loup pour l'homme* ». C'est toute la classe *homme* qui est ici concernée. Dans ce dernier cas on dit qu'il a une **valeur générique**.

C'est la valeur que nous avons ici au pluriel dans l'exemple (1) : « *les heures, les années, les mondes* », et dans l'exemple (4) : « *les plus sages* ». Le pluriel renvoie à tous les éléments constituant la classe des *heures*, des *plus sages*, etc.

Parfois, la classe de l'objet ne comprend qu'un élément ($X = 1$) : Le soleil, la Terre.

Dans l'exemple (2) (« *l'amour* », « *la haine* », « *l'amitié* »), les définis renvoient à l'ensemble d'une classe non comptable (« Il y a *de la haine* en lui », où le partitif opère un prélèvement sur la masse totale de *haine*). Dans l'exemple (5), *Jason* renvoie à un nom de famille. L'article indique ici que l'auteur a voulu désigner la classe entière des individus portant ce nom, et non pas un représentant de cette famille.

5 *In medias res* signifie « Au milieu de l'histoire ». Il s'agit d'un procédé qui consiste à faire croire au lecteur que l'intrigue a déjà commencé au moment où il ouvre le livre. L'auteur donne ainsi l'illusion que l'histoire est vraie.

Question 4

Quels sont les autres déterminants ?

Exercice

Relevez et analysez les déterminants du texte (sauf les

(1) Chaque jour j'apprenais quelque chose sur la planète, sur le départ, sur le voyage. (A. de Saint-Exupéry)

(2) Vos ordres sont charmants ; votre façon de les donner est plus aimable encore. [...] Ce n'est pas la première fois, comme vous savez, que je regrette de ne plus être votre esclave [...]. (P. Choderlos de Laclos)

(3) Ce bras qui tant de fois a sauvé cet empire [...] (P. Corneille)

(4) Je viens de lire ces mots dans une déclamation en quatorze volumes, intitulée *Histoire du Bas Empire* : « Les chrétiens avaient une morale ; mais les païens n'en avaient point. » Ah ! Monsieur Le Beau, auteur de ces quatorze volumes, où avez-vous pris cette sottise ? (Voltaire)

(5) Je n'avais pas quinze ans, je possédais déjà les talents auxquels la plus grande partie de nos Politiques doivent leur réputation [...]. (P. Choderlos de Laclos)

(6) Je joins à cette lettre celle que vous m'avez écrite [...]. (*id.*)

(7) J'aperçus le ciel, quelques étoiles et un peu de verdure. [...] Je naissais dans cet instant à la vie, et il me semblait que je remplissais de ma légère existence tous les objets que j'apercevais. Tout entier au moment présent [...] je n'avais nulle notion distincte de mon individu. (J.-J. Rousseau)

(8) Je suis embarquée dans la vie sans mon consentement [...] ; je m'abîme dans ces pensées [...]. (M^{me} de Sévigné)

(9) J'étais allé me promener autour d'une grande pièce d'eau sur laquelle il y a des cygnes. Ces oiseaux sont si jaloux de leur domaine, qu'aussitôt qu'on en approche ils viennent à vous. (D. Diderot)

(10) C'est un cyprès sur un tombeau,

Où les quatre vents s'agenouillent [...]. (G. Apollinaire)

Corrigé

Comme pour l'article, nous choisirons un plan qui va d'une simple actualisation du nom à une détermination complète de celui-ci.

Nous traiterons donc dans un premier temps les déterminants indéfinis (**les cardinaux**, qui spécifient une quantité précise, et **les indéfinis** proprement dits, indiquant une quantité imprécise), pour,

dans un second temps, nous attacher aux déterminants définis (**démonstratifs et possessifs**)

Les déterminants indéfinis

Les numéraux cardinaux

Identification des déterminants numéraux

Tous les numéraux cardinaux (*un, deux, trois*, jusqu'à l'infini) sont des déterminants de la quantité dénombrée. Ils permettent d'indiquer le nombre exact d'objets concernés : (4) *quatorze* volumes ; (5) *quinze* ans ; (10) Les *quatre* vents.

Comme tous les déterminants, ils précèdent le nom.

Ils n'ont pas de valeur déterminative (ils ne permettent pas de « dire lequel »).

Ils peuvent se combiner avec un défini. Ils forment alors un groupe déterminant défini (voir **Question 2**). Dans ce cas, c'est le défini qui actualise le nom (on analysera donc le groupe avec les définis) dans le discours, le numéral cardinal ne faisant alors que spécifier le nombre : « Les *quatre* vents ». *Les* actualise le nom *vents* et *quatre*, que l'on pourrait supprimer ici, fournit une précision sur leur nombre. Le numéral se rapproche ici de la valeur de l'adjectif qualificatif (cf. « Les *grands* vents s'agenouillent »), sans cependant en devenir un. Notons toutefois que le numéral cardinal, comme l'adjectif qualificatif, peut être attribut : « les hommes étaient *quatre* ».

Comment reconnaître *un* article indéfini et *un* numéral ?

Il faut se fier au contexte, et s'aider par le test de *seul* et de *quelconque*. Si l'on peut ajouter *seul* après *un* c'est qu'il est numéral ; et si l'on peut rajouter *quelconque*, c'est qu'il est article indéfini.

Exemple :

– « Bonjour madame, je voudrais *une* baguette » (= *quelconque*, n'importe laquelle).

– « Bonjour madame, je voudrais *une* (= une seule) baguette aujourd'hui, et non pas *deux*, car je suis seul à la maison » (*quelconque* est ici impossible).

Pourquoi les numéraux ordinaux (*premier, deuxième, troisième, etc.*) ne sont-ils pas des déterminants, et où les classer ?

Les numéraux ordinaux sont des adjectifs qualificatifs. Ils en ont la valeur et le fonctionnement. Ils indiquent le rang qu'occupe l'objet considéré dans une série. Ils indiquent donc une **propriété** du nom. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils caractérisent et peuvent être épithètes ou attributs : en (2) on a : « ce n'est pas la *première* fois » ; mais on peut dire aussi « Sophie est *première* de sa classe. »

Cas où les numéraux cardinaux ne sont pas du tout des déterminants

C'est lorsqu'ils sont utilisés à la place des numéraux ordinaux : « Henri *Deux* » indique que ce monarque est le deuxième de ce nom (cf. d'ailleurs « François *premier* »). C'est pourquoi, dans ce cas, *deux* peut suivre le nom. Cela serait impossible s'il était déterminant : *« Je n'avais pas ans *quinze* ».

Il en va de même pour les cardinaux présents dans la numérotation. Ils indiquent en fait une place dans une série : « Chapitre *quinze* » signifie : « *Quinzième* chapitre du livre ». Il en va de même pour la datation : « Lundi *cinq* juillet 1900 à *dix* heures » (c'est-à-dire : « *cinquième* jour de juillet de la *mille neuf centième* année après le Christ, à la *dixième* heure du jour après minuit »). L'anglais dit plus explicitement : « Henry *the second* » (= « le deuxième »), « Monday, *the fifth of july* » (= « lundi, le *cinquième* jour de juillet »).

Dans ce cas, au cours d'une étude sur les déterminants, on signalera l'occurrence et on l'analysera comme un substitut de l'adjectif ordinal.

Les indéfinis

Ce sont des déterminants, qui peuvent se combiner entre eux (« *Aucun autre* enfant ne fut blessé ») ou avec un déterminant défini. Dans ce dernier cas, il forme un groupe déterminant défini (voir **Question 2**), comme en (7) : « *Tous les* objets que j'apercevais ». **On le classera donc avec les définis, plus précisément en étudiant l'article.**

C'est une classe hétérogène, aussi bien par la forme (on y trouve des éléments simples comme *tout, chaque* et des éléments complexes comme *la plupart de, un peu de, beaucoup de*) que par le sens.

On les classe traditionnellement en fonction de leur sens. On distingue ceux qui quantifient et ceux qui caractérisent.

Les quantifiants

Ils indiquent, mais de façon non chiffrée, le nombre d'objets du monde auxquels s'applique ce nom. Ils se trouvent placés avant le nom.

Prenons le mot *cheval*. Soit X, l'ensemble de tous les référents possibles de ce nom *cheval*. Par rapport à cet ensemble, l'indéfini peut indiquer que l'on prélève une quantité nulle (« *Aucun* cheval »), une quantité plurielle indéterminée (« *Quelques* chevaux » ; « *Plusieurs* chevaux » ; « *Beaucoup de* chevaux »), ou que l'on réfère à l'ensemble tout entier (« *chaque* cheval/tout cheval devra être vacciné »).

Les trois catégories sont représentées dans notre corpus :

Quantité nulle (*aucun, nul*) : (7) « Je n'avais *nulle* notion ». *Nul* s'accorde en genre avec le nom qu'il détermine. On le rencontre, comme les autres indéfinis marquant la quantité nulle, dans des phrases négatives. Ici, il est précédé de l'élément négatif *ne*.

Quantité plurielle (*quelques, plusieurs, certains, certains, divers peu de, beaucoup de, la plupart de*. Ces trois derniers exemples sont des indéfinis complexes) ; (3) « Ce bras qui *tant de fois* a sauvé » : le déterminant complexe associé ici au nom *fois* forme en fait une locution à valeur adverbiale « ce bras qui *si souvent* a sauvé » ; (5) « *la plus grande partie de* nos politiques doivent leur réputation » : il s'agit ici encore d'un déterminant complexe, équivalant à *la plupart de*. L'accord du verbe *devoir*, qui se fait au pluriel avec *Politiques* et non avec le singulier *partie* atteste que ce nom a perdu son autonomie et n'est pas un sujet mais un simple rouage du déterminant complexe. (7) « *quelques* étoiles » ; (7) « *un peu de* verdure ». Dans ce dernier exemple, *un peu de* détermine un nom envisagé sous l'aspect non comptable. Le déterminant indique que l'on prélève une petite parcelle de la masse totale de l'ensemble *herbe*.

La totalité. Il y a deux façons d'envisager la totalité :

- La totalité globale : « *Tout* homme majeur peut voter ».
- La totalité distributive : (1) « *Chaque* jour ».

Seuls les noms d'aspect comptable sont concernés. Tous les

éléments de l'ensemble des objets *jours* sont pris en compte, mais envisagés un par un.

Attention :

Il ne faut pas confondre *tout* déterminant indéfini, variable en genre et en nombre, souvent suivi de l'article défini ou d'un autre déterminant spécifique, avec *tout* adverbe invariable (sauf lorsqu'il précède un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : « Elles sont *toutes* belles »), que l'on peut paraphraser par un adverbe (« Elles sont *très* belles »). En (7), dans « *Tout* entier », *tout*, adverbe déterminant l'adjectif *entier*, forme avec lui un groupe adjectival à valeur d'adverbe d'intensité : « *Entièrement* au moment présent ».

Les caractérisants

Absents du corpus.

Ils indiquent que l'on se réfère à un élément d'un ensemble, élément non identifié quant à son identité ou à sa qualité. Il s'agit de *quelque* au singulier (« Il parlait à *quelque* femme de sa connaissance »), *n'importe quel* ; *tel* (« Il fait *telle* et *telle* chose » : on ne veut pas préciser leur identité.) ; *certain* (« Un *certain* homme marchait sur la route ») ; *même*, *autre*.

Même indique une communauté ou de référents ou de propriétés : « Ma sœur et moi partageons la *même* chambre » : « Ma chambre » et « La chambre de ma sœur » n'ont qu'un seul et même référent, ils renvoient à un seul et unique objet du monde. Dans « Ils ont acheté la *même* voiture que les Durand », *voiture* a deux référents, mais *même* indique que leurs propriétés sont semblables.

Même est un indéfini au sens où il n'identifie pas directement un référent. Il l'identifie en le rapportant à un autre élément du même ensemble.

N.B. Lorsqu'il est après le nom, *même* marque l'identité de l'élément évoqué : « Ce sont ses paroles *mêmes* ».

Attention : *tel* et *certain*, adjectifs ou déterminants ?

Il ne faut pas confondre *tel* et *certain* déterminants indéfinis, et *tel* et

certain adjectifs qualificatifs. *Tel* adjectif a pour sens *semblable* (« Je n'ai jamais vu une *telle* horreur »). *Certain* adjectif, placé après le nom, signifie « indéniable » (« Elle a un charme *certain* »).

Les déterminants définis

Les démonstratifs

Aux trois formes simples : *ce/cet* (*Cet* s'emploie devant un nom masculin commençant par une voyelle ou un *h* muet) ; *cette* et *ces*, il faut ajouter les formes composées, formées avec les éléments adverbiaux *ci* et *là*.

Ci et *là* permettent d'exprimer des nuances spatiales ou temporelles : *ci* renvoie à la notion de proximité et *là* à celle d'éloignement. Ces éléments s'opposent surtout à l'écrit. Dans la langue orale contemporaine, on utilise très peu *ci* et l'on oppose la forme simple à la forme en *là* : « *ce* matin » renvoie à un moment proche dans le temps et « *ce* matin-*là* » à un moment éloigné.

Lorsque l'on emploie un démonstratif, cela présuppose toujours l'existence de l'objet déterminé. Lorsque je dis : « *ce* livre m'a plu », l'existence du livre est considérée comme acquise.

À retenir :

Ce déterminant actualise le nom (il lui permet d'entrer dans le discours) et le détermine en fournissant des informations sur la *quantité* et l'*identité* de l'objet déterminé. Il identifie en référant à une réalité présente dans la situation. Il ne connaît pas d'emploi générique : « L'homme est un être noble » ne signifie pas la même chose que « cet homme est un être noble » (= « cet homme particulier »)

Le démonstratif réfère à un objet qui est présent dans la situation d'énonciation (mode de référence exophorique)

Exemple : La scène se passe dans une salle de classe. Le professeur dit à l'élève : « Apportez-moi *cette* cocotte en papier. » *Cette* renvoie à un objet présent dans le lieu au moment de l'énonciation. Le professeur l'a sous les yeux. On dit que le démonstratif a ici une **valeur déictique**⁶. Cette valeur déictique n'est pas seulement spatiale mais aussi temporelle : « Pierre arrive *ce* soir ».

Dans ce cas de figure, le démonstratif n'est pas suffisant pour identifier l'objet. Ce sont d'autres indices qui vont permettre de comprendre de quoi il s'agit (un geste, par exemple, en direction de l'objet considéré).

Dans l'exercice, ont cette valeur : en (3) « *Ce bras* » (on peut supposer que Rodrigue, sur scène, montre son bras en même temps qu'il réclame) ; « *cet empire* », qui renvoie à l'époque même où se déroule l'action du *Cid*.

Le démonstratif réfère à un objet qui est présent dans l'univers constitué par l'enchaînement des phrases (mode de référence endophorique)

(4) Ah ! Monsieur Le Beau, auteur de ces quatorze volumes.

Le démonstratif *ces* renvoie à un objet déjà nommé dans le contexte (Il a une valeur anaphorique). Il faut parfois aller chercher assez loin dans l'enchaînement des phrases le nom auquel renvoie le démonstratif. Ici, le mode de référence de *ces* est anaphorique. On parle **d'anaphore fidèle**, ou **duplicative**, car elle se fait au moyen de la reprise du même GN *quatorze volumes* : « en quatorze volumes » → « ces quatorze volumes » (voir **Question 35** sur l'anaphore).

En (9), le démonstratif de *ces* détermine un synonyme de *cygnes* : *oiseaux*. L'anaphore ne se fait pas par une reprise lexicale mais par le biais d'un synonyme immédiatement antérieur dans le contexte : « ... Il y a *des cygnes*. *Ces oiseaux*... ». On parle alors **d'anaphore infidèle**.

(8) Je suis embarquée dans la vie sans mon consentement [...] ; je m'abîme dans *ces* pensées [...].

Cet exemple possède un démonstratif qui reprend de façon anaphorique le contenu des phrases précédentes, résumé par « *ces pensées* ». On parle alors **d'anaphore résomptive** (= « qui résume »). Même analyse en (7) pour « je naissais en *cet* instant » et en (4) pour « *cette* sottise », qui résume le contenu de la citation du nommé Le Beau.

Il arrive aussi que le démonstratif, au lieu de reprendre un élément déjà évoqué, annonce un élément qui sera identifié plus tard.

C'est le cas en (4) pour l'occurrence « je viens de lire *ces* mots » où le GN démonstratif annonce la citation qui suit. Le mode de référence est ici **cataphorique**.

Le démonstratif renvoie à un objet présent à la fois dans la situation d'énonciation et dans le contexte

En (6) « *Cette* lettre » est un GN ambigu. Le démonstratif réfère à **la fois** à une réalité présente dans la situation d'énonciation (*l'objet matériel* qu'est la lettre en train d'être écrite) et à des éléments du contexte (les mots, le contenu, de la lettre).

Emplois stylistiques du démonstratif

Comme le possessif, le démonstratif peut être utilisé dans une intention expressive. Il n'est alors pas rendu obligatoire par la grammaire, mais résulte d'un choix du locuteur. Ainsi, on peut le rencontrer avec un nom déjà déterminé pour exprimer qu'une personne est très connue pour telle ou telle qualité : « *Ce* cher Georges » ; « *Ce* bon Serge ». Cette valeur est issue de la valeur figurée qui est liée à l'idée d'éloignement : ce qui est loin nous paraît inaccessible, donc objet de désir ou de rejet. D'où la nuance d'admiration ou de mépris, selon les contextes, portée par le démonstratif : « Mon père, *ce* héros... ». Cette valeur emphatique n'est peut-être pas à exclure de l'interprétation de « *ce* bras » (3) : Rodrigue valorise, par une mise à distance, ce bras dont il rappelle les hauts faits.

Les possessifs

Le déterminant possessif est variable en genre, en nombre et en personne. Il permet d'identifier le référent du nom grâce à une relation d'appartenance avec un « possesseur ». Il est l'équivalent de « le... de moi », « le... de toi », « le... de X », etc. « *Le* mari *de* Sophie l'a quittée » → « *Son* mari l'a quittée ». Il marque l'appartenance au sens large.

À retenir :

Le déterminant possessif actualise le nom et indique le nombre (un ou plusieurs) de l'objet qu'il détermine. Il fournit aussi, et c'est sa particularité, une information sur celui qui « possède » l'objet déterminé. Il désigne à qui (ou à quoi) « appartient » l'objet déterminé. Le possessif actualise et détermine en même temps.

La relation entre le « possesseur » et le « possédé » peut être une relation de parenté, d'appartenance, une caractéristique physique ou

morale [(5) *leur* réputation ; (7) « *ma* légère existence » ; « *mon* individu »], une véritable relation de possession [(2) « *votre* esclave » ; *votre* façon ; (9) « *leur* domaine »], une relation sociale ou de parenté [en (5) *nos* Politiques], une action subie ou causée [« *sa* démission » = « il a démissonné » ; « *son* renvoi » = « il a été renvoyé » et, dans notre texte, (2) « *vos* ordres » = « vous donnez des ordres » ; en (8) « sans *mon* consentement » = « sans que j'y consente »].

Remarques :

- Lorsque la relation entre l'objet déterminé et la personne va de soi (relation de possession inaliénable), l'article défini remplace le possessif, qui serait senti comme redondant. C'est le cas en particulier avec les parties du corps, où l'article est obligatoire : « Il agite *les* mains ». En revanche, dès que la partie du corps est caractérisée, le possessif est à nouveau obligatoire : « Il agite *ses* grandes mains », car si avoir des mains est une évidence, ça ne l'est pas d'avoir de grandes mains !

- Parfois on utilise un possessif avec un nom suffisamment déterminé par ailleurs : « Regardez-en vous-même *ma* Sophie » (D. Diderot). *Sophie* étant un nom propre, il n'a pas besoin d'être déterminé. L'auteur emploie ici le possessif avec une valeur affective, pour souligner son attachement sentimental à cette personne. Ce type d'emploi, qui résulte d'un choix stylistique de la part du locuteur (c'est-à-dire qu'il n'est pas imposé par la grammaire), se rencontre lorsque le locuteur veut insister sur le rapport d'affection qui le lie à autrui, ou sur le rapport de déférence (« *Mon* général »), ou de condescendance (« *mon* brave ! »), ou de mépris (« Elle fait *son* intéressante » : faire l'intéressante est une habitude qui semble lui appartenir en propre. Dans « Va la rejoindre *ta* Sophie », le locuteur souligne le lien d'affection qui unit *tu* et *Sophie* et précise avec ce *ta* qu'il ne partage pas cette affection).

Dans l'exemple (5), « *nos* Politiques » établit peut-être une relation affective ironique entre les administrés et les dirigeants.

Un tableau permettra de visualiser les emplois du texte :

Possesseur	Possédé		Pluriel
	Singulier		
	masculin ou féminin + voyelle	masculin + consonne	féminin + consonne
1 ^{re} pers (je)	<i>mon</i> individu (7)	<i>mon</i> consentement (8)	<i>Ma</i> légère existence (7)
2 ^e pers (tu)	Ø	Ø	Ø
3 ^e pers (il)	Ø	Ø	Ø
1 ^{re} pers pluriel (nous)		Ø	<i>nos</i> politiques (5)
2 ^e pers pluriel (vous)		<i>votre</i> façon <i>votre</i> esclave (2)	(2) <i>vos</i> ordres (2)
3 ^e pers pluriel (ils)		<i>leur</i> réputation (5) <i>leur</i> domaine (9)	Ø

Remarque : Dans le texte, le *vous* est un *vous* de politesse, renvoyant à un singulier. Les mots *ordres*, *façon*, *etc.*, ont donc un « possesseur » singulier.

6 *Déictique* signifie « qui montre », du Grec *Deixis*, « action de montrer ». Certains grammairiens parlent aussi de « symbole indexical ».

Question 5

Comment expliquer l'absence de déterminants ?

Exercice

Étudiez l'absence de déterminant dans les extraits ci-dessous

(1) Ø Polyeucte, qui va au temple, dans un jour de Ø solennité, renverser et casser les statues [...] est un fanatique [...]. Les assassins du duc Ø François de Guise, de Ø Guillaume, Ø prince d'Ø Orange, [...] étaient des évergumènes malades de la même rage que Ø Diaz. (Voltaire)

(2) Ô Ø ministres intègres !

Ø Conseillers vertueux, voilà votre façon de servir, Ø serviteurs qui pilliez la maison ! (V. Hugo)

(3) Ø Philosophe, Ø *amateur de la sagesse*, c'est-à-dire *de la vérité*. Tous les philosophes ont eu ce double caractère ; il n'en est aucun dans l'antiquité qui n'ait donné des exemples de Ø vertu aux

hommes, et des leçons de Ø vérités morales. (Voltaire)

(4) Voilà le galetas rempli/D'une nouvelle hôtesse, à qui toute la ville/Ø Femmes, Ø filles, Ø valets, Ø gros messieurs, tout enfin/ Allait comme autrefois demander son destin. (J. de La Fontaine)

(5) Cet oiseau qui fait son nid en Ø demi-cercle [...], fait-il tout de la même façon ? Ce chien de Ø chasse que tu as discipliné pendant trois mois n'en sait-il pas plus au bout de ce temps ? (Voltaire)

(6) Je puisais ensuite de l'eau du fleuve dans un vase de Ø cuir [...]. Quoique j'en busse en Ø grande quantité, elle ne me fit aucun mal. (Chateaubriand)

(7) (Devant la grille d'une maison à l'abandon) : « Ø Propriété à vendre ».

(8) Je me représentais un château du temps de Ø Henri IV, avec ses toits pointus couverts d'Ø ardoises et sa face rougeâtre aux encoignures dentelées de Ø pierres jaunies [...]. (G. de Nerval)

Corrigé

Parfois, les noms dans le discours ne sont pas accompagnés de déterminants et la phrase reste pourtant grammaticalement correcte.

L'absence de déterminant peut avoir deux causes, qui sont en fait opposées.

Souvenons-nous que la présence d'un déterminant signifie que le nom est actualisé. Donc, théoriquement, l'absence de déterminant signifie que le nom n'est pas actualisé. Ce n'est pas toujours le cas, et nous allons examiner pourquoi.

À retenir :

L'absence de déterminant signifie que :

- le nom n'est pas actualisé parce qu'il n'est pas employé pour référer à un élément du réel, ou parce qu'il est employé dans un sens très général, sans viser un référent précis.

C'est le cas dans les **emplois autonymiques** ; dans les **locutions figées** et les **noms composés** ; quand le nom est un **complément exprimant une caractéristique**, et, en général, dans beaucoup de compléments prépositionnels ; quand il est en **apposition caractérisante** ou quand il est **attribut**.

• le nom est suffisamment actualisé par lui-même sans avoir besoin de la présence d'un actualisateur.

C'est le cas des **noms propres** ; des **noms en apostrophe** et des **étiquetages**.

• Cas particulier : le nom est actualisé. Il est en général accompagné d'un déterminant, mais là il ne l'est pas. Cependant, le déterminant (il s'agit de l'article dans ce cas) est restituable.

Ce sont les cas de l'absence d'article par **haplogogie** et des **énumérations**.

Le nom n'est pas actualisé ou est employé dans un sens très général

Si l'on reprend les deux composantes X et P d'un nom, on voit que ce dernier peut être employé pour sa composante P (emploi en compréhension), ou pour sa composante X (emploi en extensité ou emploi référentiel). Lorsqu'un nom n'est pas défini en extensité, il s'éloigne de son emploi référentiel. Il reste virtuel et seule la composante P est sollicitée.

Le nom n'est pas actualisé de par son statut énonciatif : les noms en emploi autonymique :

En (3), *philosophe* et *amateur* sont des noms employés en mention ou **emploi autonymique**. Cela signifie que le locuteur s'intéresse au seul signifiant : le nom est cité, mentionné, en tant que réalité linguistique. Il n'a pas de référent. On pourrait paraphraser par « le nom *philosophe* signifie... ».

Le nom n'est pas actualisé de par sa nature : il n'est pas autonome et fait partie d'un nom composé ou d'une locution

En (5), *de chasse* ne réfère à aucune chasse particulière. Le nom entre en composition avec le mot *chien* pour désigner une variété de chien. Le référent du groupe *chien de chasse* est unique, c'est le chien dont il est question dans le texte, alors que dans une expression comme « le chien de la chasse qui a eu lieu hier a été blessé », *chien* et *chasse* ont deux référents distincts.

Proche de cet emploi dans les noms composés, on trouve l'emploi de noms dépourvus d'actualisation dans des locutions comme « de

temps en temps », où l'ensemble équivaut à un adverbe comme *parfois* et où *temps* n'est pas référentiel.

En demi-cercle (5) et *en grande quantité* (6) relèvent de cette analyse. Ils sont proches de locutions adverbiales : *En demi-cercle* = *semi-circulairement*. On peut comparer avec : « Ce demi-cercle que tu as tracé est parfait », où le nom a un référent précis ; *En grande quantité* = *beaucoup*.

Lorsque le nom fait partie d'une locution verbale héritée du passé comme *Tourner casaque*, *Faire peur*, *Faire face*, *Rendre grâces*, etc., le substantif n'a pas non plus d'autonomie ni de référent précis. L'introduction de l'article changerait le sens et rendrait son autonomie au nom, qui se trouverait actualisé : *Tourner casaque* = *Fuir* ou *Retourner sa veste*. Mais si l'on dit : « Le jockey *tourna sa casaque* » cela signifierait : « Il tourna son vêtement » (*casaque* reprend son sens propre).

Ces tours sont plus ou moins figés. Ainsi, *Faire peur* n'est pas tout à fait figé et *peur* conserve une certaine autonomie. On peut lui adjoindre un adjectif, ce qui fait apparaître le déterminant : « Il m'a fait *une* peur extrême ».

*Le nom n'est pas actualisé de par son rôle syntaxique :
il est complément déterminatif, en apposition ou attribut*

Le nom est complément déterminatif

Lorsqu'un nom est un complément déterminatif d'un autre nom et permet de lui attribuer une propriété au moyen d'une préposition, le déterminant est souvent absent devant le second nom.

Ces noms sont introduits par *en*, *à*, *de*, *pour*, etc. et en général ne sont pas suivis d'un déterminant car ils ne sont pas référentiels : ils indiquent, par leur composante P, une propriété du premier nom. Dans *une cuiller à soupe*, *une odeur de poisson*, *un coiffeur pour dames*, *un gobelet en étain*, *un vase de cuir* (6), les mots *poisson*, *dames*, *étain*, *cuir* n'ont pas de référent précis dans le contexte. Ils sont virtuels (*poisson*) ou pris dans leur plus grande généralité (*dames* ; *cuir*). « Une odeur de Ø poisson », c'est une odeur qui ressemble à celle du poisson ; « Une tasse à Ø café », c'est une tasse prévue pour mettre du café. C'est dans cette perspective que l'on peut analyser les

occurrences de (1) : « jour de Ø solennité » et (3) : « exemples de Ø vertu » et « leçons de Ø vérités morales ».

Le nom est apposé ou attribut

Lorsqu'un nom est attribut ou mis en apposition, l'absence d'article indique que le nom opère une caractérisation. Le nom attribut ou apposé renvoie au référent d'un autre nom. Il est là en tant que support de certaines propriétés permettant de classer l'autre nom.

(1) « Pierre, Ø avocat à Bordeaux... » ;

(2) « Pierre, *un* avocat réputé... ».

Dans le premier cas, l'absence d'article indique que *avocat* n'a pas de référent dans ce contexte ($X = \emptyset$). Simplement, sa définition lexicale (P) s'applique à *Pierre* (nom qui renvoie à un référent identifié) pour le caractériser, à la façon d'un adjectif qualificatif (cf. « Pierre est jeune, dynamique et avocat à Bordeaux ».)

Dans le deuxième cas, *avocat* est actualisé. Il constitue une classe, dans laquelle vient se ranger Pierre.

On trouve l'absence de déterminant quand le nom désigne une profession, un statut social, une nationalité, etc.

Dans notre corpus, nous rencontrons « Ø prince d'Orange » en (1), et « Ø serviteurs qui pillent » en (2). Ce sont deux appositions nominales caractérisantes. On pourrait hésiter, dans ce contexte, sur le statut de « serviteurs qui pillent » et y voir une apostrophe (voir **Question 9**), auquel cas, l'absence d'article s'expliquerait comme en II, 2 ci-dessous.

Le nom est suffisamment actualisé sans déterminant

Il est suffisamment actualisé de par sa nature : le nom propre

Un nom propre (voir **Question 1**) désigne directement son référent, dans un contexte donné. Le déterminant est donc senti comme superflu. Il peut être présent, mais dans des conditions particulières, pour les divas par exemple : « *La* Callas » (calque de l'italien), ou dans une intention péjorative : « Patricia mon petit, [...] *ton* Antoine commence à me les briser menu ! » (M. Audiard).

Nous trouvons en (1) : *Polyeucte ; François de Guise ; Guillaume ; Orange* (nom de ville) ; *Diaz* ; en (8) *Henri IV*.

*Il est suffisamment actualisé par la situation d'énonciation :
l'apostrophe ; les étiquetages*

Dans l'apostrophe, la personne apostrophée se trouve présente (réellement ou fictivement) dans la situation d'énonciation. Donc, dans le contexte, la personne ou l'entité ainsi apostrophée est unique et identifiée directement, elle n'a pas besoin de l'être par une détermination supplémentaire. C'est pourquoi l'apostrophe se passe en général de déterminant, comme en (2) : « Ô ministres intègres », « Ô conseillers vertueux ».

L'identification du référent dans les étiquetages (étiquettes, panneaux du type « Attention travaux », enseignes comme « Boulangerie », les titres d'ouvrages) relève également de cas où le référent est identifié grâce à la situation d'énonciation. Preuve en est, notre occurrence (7), qui doit être ici précédée d'une parenthèse explicative, en l'absence de tout contexte énonciatif.

Cas particulier : le déterminant fait défaut devant un nom actualisé qui en général en requiert un. Il est restituable

Le déterminant disparaît soit pour des raisons d'harmonie sonore, soit par choix stylistique (économie de paroles dans une visée esthétique ou autre). Ils sont restituables aisément, car présents en profondeur dans l'énoncé.

L'article indéfini des et les partitifs du et de la disparaissent après la préposition de : c'est le phénomène de l'haplologie

Pour des raisons d'harmonie sonore (**euphonie**), les articles *des*, *du*, *de la* sont omis dans des tours où la préposition *de* apparaît : « La robe était décorée de roses » = *« La robe était décorée de *des* roses ». « De *des* roses » étant jugé cacophonique, *des* est supprimé. L'article n'est pas absent et le nom n'est pas virtuel. L'article est sous-jacent à l'énoncé. Il réapparaît si l'on remplace *de* par autre préposition : « La robe était décorée par *des* roses », ou si on le met au singulier : « la robe était décorée d'*une* rose ». Le nom n'est pas virtuel, il peut être repris par le pronom relatif *qui* ou *que*, lequel ne

peut jamais reprendre un nom virtuel : l'ajout d'un pronom relatif constitue donc un bon test pour voir si l'on a affaire à un cas d'haplologie « La robe était décorée de roses qui me plaisaient beaucoup » ; mais *« Elle portait un pantalon de soie qui était très brillante ».

En (8), nous avons donc deux cas d'haplologie : « couverts d'Ø (= de des) ardoises » et « dentelées de Ø (= de des) pierres jaunies » (« couverts *d'une ardoise grise* »/« dentelées de pierres jaunies *qui menaçaient de tomber* »), alors qu'en (6) « vase de Ø cuir » relève d'une autre analyse.

En (3) « exemples de Ø vertu » et « leçons de Ø vérités morales » pourraient laisser croire que l'on a affaire à des cas d'haplologie. Cependant, le test du pronom relatif montre que ces noms n'ont pas de référent précis mais sont pris dans leur plus grande généralité : on ne peut donc les faire suivre de « qui » ou « que » : *« Une leçon de vérités morales qui sont dignes de Platon ».

Vous voulez une tasse à café ou une tasse de café ?

On se gardera de confondre « une tasse de café » et « une tasse à café ».

Si le déterminant semble absent dans les deux cas, on a vu que dans le premier il fallait l'expliquer par un désir d'harmonie sonore : *« une tasse de du café ». Le mot *café* a bien un référent = « Je prendrai une tasse avec du café dedans ». Dans le deuxième cas, le référent reste virtuel : « Chez nous, les tasses à café servent à prendre le thé ».

Dans les énumérations par juxtaposition ou coordination, le déterminant peut être effacé, bien que le nom soit actualisé et référentiel. Il est d'ailleurs aisément restituable

Il l'appelle son frère et l'aime dans son âme / Cent fois plus qu'il ne fait Ø (sa) mère, Ø (son) fils, Ø (sa) fille et Ø (sa) femme. (Molière)

C'est le cas aussi en (4), où l'on pourrait restituer : « Les femmes, les filles, les valets... ».

L'omission est encore possible lorsque le nom est complément circonstanciel en construction directe ou en construction absolue (voir Question 9)

« Il se promenait Ø nez au vent, Ø bras ballants, Ø musette en

bandoulière ». Ici encore, le déterminant n'est effacé qu'en surface. Il est sous-jacent et on pourrait le rétablir (« le nez au vent, sa musette en bandoulière »).

Il faut imputer sa suppression à un souci d'économie et de vivacité.

Dans des tours proverbiaux, hérités du passé, on trouve aussi cette économie de l'article, aisément restituable (pas d'occurrence dans nos exemples)

(Une) pierre qui roule n'amasse pas (de) mousse.

Qu'est-ce que l'article zéro ?

Certains grammairiens utilisent cette notion, pour désigner les cas où un déterminant est restituable car présent dans la structure profonde de l'énoncé. L'article est simplement « non réalisé » en « surface ». D'autres grammairiens en font le synonyme d'« absence de déterminant ».

Question 6

L'adjectif épithète

La notion de GN étendu

On vient de voir que le GN minimal était constitué du groupe [déterminant + nom]. Mais très souvent, **le GN est étendu**, au moyen d'éléments facultatifs. Ces éléments sont de diverses natures :

- adjectif qualificatif en fonction épithète ;
- groupe prépositionnel ;
- subordonnée relative ;
- subordonnée complétive.

Lorsque ces éléments viennent s'agréger au GN, ils n'en modifient pas le statut (le noyau reste le nom). La preuve, lorsque l'on veut

remplacer le GN par un pronom, ces éléments disparaissent. Comparez :

(1) « *La belle robe de Sophie* est tachée » = « *Elle* est tachée », où *elle* remplace *la belle robe de Sophie*, preuve que *belle* (tout comme *de Sophie*) est bien inclus dans le GN ;

(2) « *La robe* est *belle* » = « *Elle* est *belle* », où l'adjectif subsiste alors que le GN *la robe* est remplacé par le pronom. Cela signifie que dans ce cas l'adjectif n'est pas inclus dans le GN.

La relative est aussi un élément du GN étendu :

« Ils ont vendu *la voiture [qu'ils avaient achetée l'an dernier = Relative]* » = « Ils l'ont vendue. »

Ces éléments **d'expansion** du GN, on les appelle des **modificateurs**, soit du nom tout seul, soit du GN tout entier.

Pour la commodité de l'exposé les quatre types d'expansion du GN seront étudiés dans des questions séparées. Nous aborderons ici l'adjectif qualificatif et le groupe prépositionnel dans la question suivante. Les propositions seront traitées dans le chapitre 3 (la phrase).

L'adjectif qualificatif peut avoir soit un rôle déterminatif, soit un rôle explicatif.

Les notions de complément déterminatif et de complément explicatif

Ces modificateurs modifient le GN selon deux modes : le mode déterminatif et le mode explicatif.

Cette distinction est fondamentale.

Comparez :

(1) Georges aime les jolies filles.

(2) Les filles, jolies, insouciantes, se rendaient à la soirée.

(3) Les enfants qui dormaient ont été réveillés par les autres.

(4) Les enfants, qui dormaient, n'ont pas entendu les voleurs.

Le mode déterminatif

On parle de complément déterminatif lorsque les compléments

restreignent l'extension référentielle (ou extensité) du nom. C'est pourquoi on parle aussi de **compléments restrictifs**. Ces compléments permettent d'indiquer de quel élément, prélevé dans un ensemble plus vaste, il est question dans le discours. Les exemples (1) et (3) présentent des compléments (adjectif pour l'un, proposition relative pour l'autre) déterminatifs.

En (1), l'adjectif *jolies* nous indique quelles sont les filles, dans l'ensemble X de toutes les filles possibles, que Georges aime : il n'aime pas toutes les filles, seulement celles qui sont jolies.

En (3), la relative [*qui dormaient*] nous indique quels sont les enfants, parmi l'ensemble X de tous les enfants présents dans ce contexte, qui ont été réveillés.

Le mode explicatif

En (2) et (4), les modificateurs ne restreignent pas l'extensité de l'antécédent.

En (2), les adjectifs ne viennent pas délimiter un sous-groupe dans la catégorie des filles : ce sont toutes les filles présentes dans ce contexte qui sont concernées.

En (4), tous les enfants dormaient et la relative ne vient que donner l'explication de la situation. C'est pourquoi ce type de compléments est appelé **explicatif**.

Les compléments explicatifs ne sont pas nécessaires à l'identification du référent. En (2) et (4), les référents des noms *filles* et *enfants* sont identifiés, même si l'on supprimait les adjectifs et la relative. Aussi, est-il toujours possible de supprimer un complément à valeur explicative, qui n'apporte qu'une information accessoire sur le nom, alors que si l'on supprime un complément déterminatif, le référent devient autre. « Georges aime les filles » signifie qu'il aime *toutes* les filles et non pas seulement certaines d'entre elles, identifiées comme *jolies*. En revanche dans « Les filles se rendaient au bal », le référent de *Les filles* est le même que celui de *Les filles, jolies, insouciantes*.

En général, on reconnaît le complément explicatif au fait qu'il est séparé du nom par une pause. Il se trouve en position détachée, le plus souvent par deux virgules, comme c'est le cas en (2) et (4). Mais parfois un complément non détaché peut être explicatif : « Tintin et son fidèle Milou » : pour identifier le référent de *Milou*, l'adjectif n'est pas nécessaire. Il a donc ici une valeur explicative.

Exercice 1

Relevez les adjectifs qualificatifs du texte. À quoi les reconnaît-on ?

Sur des sacs et des toiles de tentes largement étendues et sur l'herbe même, il y en avait pour des kilos et des kilos de tripes étalées, de gras en flocons jaunes et pâles, des moutons éventrés avec leurs organes en pagaie, suintant en ruisselets ingénieux dans la verdure d'alentour [...]. On s'engueulait ferme entre escouades à propos de graisses [...] au milieu des mouches [...], importantes et musicales comme des petits oiseaux.

Et puis du sang encore et partout, à travers l'herbe, en flaques molles et confluentes qui cherchaient la bonne pente. On tuait le dernier cochon quelques pas plus loin. Déjà quatre hommes et un boucher se disputaient certaines tripes à venir [...].

J'ai eu le temps encore de jeter deux ou trois regards sur ce différend alimentaire, tout en m'appuyant contre un arbre et j'ai dû céder à une immense envie de vomir [...]. (L.-F. Céline)

Corrigé

Critères d'identification de l'adjectif qualificatif

On peut le définir selon trois critères :

Du point de vue du sens, *l'adjectif qualificatif est un élément de caractérisation. Il permet de caractériser un autre élément. Il permet d'attribuer des propriétés à un support.*

Du point de vue de la syntaxe, *l'adjectif qualificatif, à la différence du nom, est un élément sans autonomie (voir Question 1).*

Revenons à la définition de base du substantif : $S = \{X + P\}$. Le nom possède une dimension X, c'est-à-dire qu'il a la possibilité de désigner des objets du monde. Il peut avoir des référents. En même temps, il possède un signifié stable, c'est-à-dire un ensemble de traits constants qui constituent sa définition en compréhension (P). L'adjectif, lui, ne possède pas la dimension X : il est incapable de référer aux objets du monde. Il ne possède que la dimension P. Nous avons pris l'exemple, dans la question 1, de l'adjectif *fragile*. On peut dire « Un vase est sur la table », « Un vase fragile est sur la table », mais pas *« Un fragile est sur la table ». On dit que l'adjectif n'a pas **d'autonomie référentielle**. Il dépend d'un nom, soit directement (« La *belle* fille »), soit par l'intermédiaire d'un verbe

(« La fille était *belle* »). Son signifié (*Belle* = « qui plaît à l'œil ») vient s'ajouter à celui du nom (*Fille* = « Enfant ou personne jeune du sexe féminin »), pour constituer une nouvelle unité de sens.

Du point de vue de la forme, *l'adjectif varie en genre et en nombre, en fonction du nom qu'il qualifie. Cela manifeste son absence d'autonomie et sa dépendance par rapport au nom.*

Remarque :

De nombreux adjectifs ne marquent cependant pas l'opposition en genre. À l'écrit, environ la moitié des adjectifs ont la même forme au féminin et au masculin. C'est le cas, par exemple, d'*immense*, dans notre texte. On dit qu'ils sont **épïcènes**.

Signalons enfin que l'adjectif qualificatif admet des degrés d'intensité et de comparaison : *si, trop, trop peu, assez, très, plus, moins...*

Comment reconnaître l'adjectif qualificatif des autres parties du discours ?

Des confusions sont possibles avec quatre autres catégories : le nom, les déterminants, les participes et les adjectifs dits **relationnels**.

L'adjectif et le nom

Pour leurs différences, voir ci-dessus et **Question 1**. L'adjectif est cependant suffisamment proche du nom pour pouvoir changer de catégorie, s'il est précédé d'un article. On dit qu'il a changé de catégorie par **conversion** (on dit aussi : **dérivation impropre**). Exemple : « Les *bons* et les *méchants* » (= « Les hommes bons et les hommes méchants »). La plupart du temps, les adjectifs substantivés servent à désigner des individus, ayant en commun un ensemble de traits incluant la caractéristique portée par l'adjectif, sans qu'ils se réduisent cependant aux seuls traits sémantiques portés par cet adjectif.

Dans une étude sur l'adjectif qualificatif, il conviendra de mentionner **l'adjectif substantivé**, en précisant qu'il n'est plus adjectif mais substantif. Nous trouvons une occurrence dans le

texte : « des kilos de tripes, de **gras** en flocons... » : le *gras* désigne la partie grasse de la viande. L'adjectif est pleinement substantivé, comme l'atteste sa juxtaposition avec le substantif *tripes* (on ne peut juxtaposer que des éléments de même nature).

Notons que tous les adjectifs n'admettent pas la substantivation :
*« un fragile ».

L'adjectif et les déterminants

On a longtemps appelé ces derniers « adjectifs ». Comme l'adjectif qualificatif, les déterminants dépendent d'un nom et sont variables en genre et en nombre. Mais l'adjectif qualificatif est un élément facultatif du GN. Il ne permet pas au nom d'accéder au statut de GN, alors que le déterminant, lui, permet la constitution du GN. *« *Grande voiture* (ce n'est pas un GN) est garée sur la place », n'est pas un énoncé recevable, alors que « *Une voiture* (GN) est garée sur la place » est tout à fait correct. En outre l'adjectif qualificatif dénote des propriétés intrinsèques⁷ du nom, ce que ne fait pas un déterminant. Dans « *Ma voiture* », le déterminant ne fait qu'indiquer une relation d'appartenance. Il ne donne aucun renseignement sur les propriétés que possède cette voiture. En revanche dans « *Une voiture rouge* », l'adjectif fournit une information sur une caractéristique de la voiture.

L'adjectif et les participes

Les participes sont au nombre de deux : le participe présent (*dormant ; voulant, aimant, etc.*) et le participe passé (*ayant dormi ; ayant voulu ; ayant aimé ; étant né ;* et, à la voix passive : [*ayant été aimé*]). Le participe est une forme proche de l'adjectif. Ainsi, il arrive que le participe passé ne présente plus une action, mais l'état qui résulte de cette action, donc une propriété : « Il s'était *endormi* au soleil ». Ici *endormi* fait partie de l'action verbale au plus-que-parfait. Mais dans « L'enfant blond *endormi* fut porté dans son lit », *endormi* représente moins une action que le résultat de cette action et il en vient à indiquer des propriétés qui définissent cet enfant en propre, au même titre que l'adjectif *blond*.

Faut-il inclure les participes dans une étude sur l'adjectif ?

Il faudra donc mentionner, dans une étude sur l'adjectif, tous les

participes présents et passés employés avec une fonction adjectivale, en précisant qu'ils restent verbes.

On les distinguera bien des **adjectifs verbaux**, anciens participes devenus pleinement adjectifs par conversion (voir ci-dessous) et donc intégrés pleinement à l'étude.

Parfois, la frontière n'est pas nette entre participe et adjectif. En effet, tout en ayant un rôle d'adjectif, ces participes conservent des prérogatives de verbes. En particulier, ils continuent à avoir des compléments : « leurs organes en pagaïe, suintant en ruisselets ingénieux dans la verdure d'alentour ». *Suintant en ruisselets ingénieux* qualifie *leurs organes* comme si c'était un adjectif (cf. « leurs organes en pagaïe, »). Cependant ce participe présent admet un complément de verbe (« en ruisselets ») et demeure invariable en genre et en nombre (« *organes* » est au pluriel). On peut toujours le paraphraser par une relative « qui suintaient en ruisselets ». Ici la fonction adjectivale du participe présent n'est pas celle d'épithète mais celle d'apposition (voir **Question 9**).

Quant au participe passé on peut aussi, la plupart du temps, le paraphraser par une relative : « L'enfant *qui s'était endormi* fut porté dans son lit ». Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Seul un participe passé de sens passif ou se construisant avec *être* peut avoir une fonction adjectivale : « La fille *chérie* du poète » (= « qui était chérie par », forme passive) ; « L'enfant endormi » (= « qui s'était endormi », verbe actif, mais construit avec *être*).

À retenir :

- Lorsque le participe est employé comme adjectif, il prend la fonction de l'adjectif, tout en demeurant verbe. Il a, en quelque sorte, un double statut.

- Mais attention, il faut distinguer ces emplois de ceux où les participes (présents et passés) sont passés complètement dans la classe des adjectifs.

Les participes présents ayant changé de classe se reconnaissent à l'accord et à l'impossibilité d'admettre des compléments. Un participe présent qui s'accorde au nom et ne peut plus avoir de compléments est devenu un adjectif qualificatif à part entière, par conversion (dérivation impropre). Il n'a plus les propriétés d'un verbe. Il peut admettre des degrés, comme les adjectifs qualificatifs : « *flaques molles* et *confluentes* qui cherchaient la bonne pente ». On analysera *confluentes* comme un adjectif qualificatif, alors que dans l'exemple suivant : « Le pont enjambait deux rivières

confluant au niveau de la ville », *confluant*, invariable, sera interprété comme un participe présent en fonction adjectivale. On parle, dans le cas de *flaques confluentes*, d'**adjectif verbal**, c'est-à-dire « adjectif ayant une origine verbale ». Dans certains cas, comme ici, l'adjectif verbal connaît des modifications orthographiques qui permettent de le différencier du participe : il s'agit ici d'une terminaison en *-ent* au lieu de *-ant*. Pour *frissonnant*, en revanche, il n'y a aucune distinction orthographique entre le participe présent (« les filles *frissonnant*, on ferma la fenêtre ») et l'adjectif verbal (« Le vent soufflait sur les eaux *frissonnantes* »). Seul l'accord signale le changement de catégorie grammaticale.

Certains participes passés peuvent eux aussi couper les liens avec le verbe et devenir de véritables adjectifs qualificatifs, n'admettant plus de compléments verbaux, acceptant des adverbes de degré : « Une fenêtre *trop ouverte* provoque des courants d'air ». Leur valeur temporelle s'estompe. Parfois même ce participe décatégorisé (ayant changé de catégorie grammaticale) acquiert un sens distinct de celui du verbe.

Comparez : « elle prit une pose *étudiée* » (adjectif, ayant le sens de « affectée ») et « la situation *étudiée* (=« examinée ») leur parut préoccupante ». On peut dire « elle prit une pose *très étudiée* » mais pas *« la situation *très étudiée* ».

• Plutôt que d'envisager une rupture d'un type à l'autre (participe en emploi adjectival d'un côté, adjectif d'origine verbal de l'autre), certains grammairiens parlent d'un **continuum** d'emploi, ce qui permet de rendre compte d'emplois intermédiaires, *continuum* signifiant passage d'un emploi à l'autre par degrés.

« Sur des sacs et des toiles de tentes largement *étendues* et sur l'herbe même, il y en avait pour des kilos et des kilos de tripes *étalées*, [...], des moutons *éventrés*... »

Pour ces trois occurrences, le degré d'adjectivation est avancé : ils n'ont pas de compléments verbaux. On ne pourrait rétablir pour aucun d'eux un complément d'agent : *« sur des toiles de tentes largement étendues par les soldats, il y en avait pour » ; *« des kilos de tripes étalées par le boucher » ; leur sens est celui d'un état, d'une caractéristique, et non d'un procès. Cependant seul *étendu* fait l'objet d'une entrée à part dans le dictionnaire, attestant que dans la langue les deux autres ne sont pas pleinement considérés comme des adjectifs. Dans la perspective d'un continuum, on dira que leur degré d'adjectivation est moins avancé que celui d'*étendu*.

Adjectif qualificatif et adjectif relationnel

Une dernière distinction s'impose entre deux catégories voisines, mais cependant distinctes.

Un petit exercice permettra de mieux comprendre.

Exercice 2

**Mettez au degré comparatif (plus que...),
ou au degré d'intensité (très ou trop)
les adjectifs des exemples suivants.**

Que constate-t-on ?

- (1) Jacques est un *bon* ami. Il est représentant en viande *bovine*.
- (2) La voiture *présidentielle* s'est arrêtée devant le perron. L'homme qui en est sorti était *jeune*.
- (3) À Fontainebleau, le domaine *royal* est *vaste*.
- (4) Sophie porte toujours des toilettes *royales*.

Corrigé

- (1) Jacques est un *très bon* ami. Il est représentant en viande **très bovine*.
- (2) La voiture **très présidentielle* s'est arrêtée devant le perron. L'homme qui en est sorti était *trop jeune* pour un président.
- (3) À Fontainebleau, le domaine **très royal* est *très vaste*.
- (4) Sophie porte toujours des toilettes *plus royales* les unes que les autres.

Dans ces exemples, certains adjectifs ne se comportent pas comme les autres. On les appelle des **adjectifs relationnels** et non pas qualificatifs. Car ils mettent **en relation** un nom avec un autre nom. « La voiture *présidentielle* » = « La voiture *du président* ». Ces adjectifs qualifient certes un nom, mais de façon indirecte en le mettant en rapport avec un autre nom. Ils ne qualifient pas directement comme *rouge, charmant, paresseux, etc.*

En général, on peut rétablir le nom dont l'adjectif dérive : « Représentant en viande *de bœuf* » ; « La voiture *du président* » ; « Le domaine *du roi* ».

À retenir :

Les adjectifs relationnels équivalent à un GN complément du nom, et, à ce titre, ils ne peuvent admettre des degrés et sont toujours placés après le nom (comme les compléments du nom). Ils ne peuvent être coordonnés à un adjectif qualificatif, ce qui montre bien qu'ils sont de nature différente :
*« Une viande bovine et délicieuse ».

Cependant, de nombreux relationnels viennent à être employés, de façon métaphorique, comme de vrais qualificatifs. On reconnaît

cet emploi au fait qu'ils peuvent alors recevoir des degrés : « Je trouve que ce garçon a un regard *très bovin* » (= « semblable à celui des bœufs », « inintelligent »), et, dans l'exemple (4) : « Sophie a des toilettes *plus royales* les unes que les autres » (= « d'un luxe comparable à celui des rois »).

Relevé des occurrences du texte

Adjectifs qualificatifs proprement dits

- flocons *jaunes* et *pâles* ;
- leurs organes *en pagaïe* : du point de vue morphologique, il s'agit d'un groupe prépositionnel invariable, indiquant un état. *En pagaïe* peut aussi avoir une valeur adverbiale (il y en a *en pagaïe* = beaucoup) et *pagaïe* est à l'origine un substantif ;
- en ruisselets *ingénieux* ;
- Au milieu des mouches, *importantes* et *musicales* (ici les deux adjectifs sont apposés) ;
- comme des *petits* oiseaux ;
- en flaques *molles* et *confluentes* : *confluente* est un ancien participe présent devenu adjectif (voir plus haut) ;
- la *bonne* pente ;
- le *dernier* cochon ;
- une *immense* envie de vomir.

Participes en fonction adjectivale

- des toiles de tentes largement *étendues* ;
- tripes *étalées* ;
- des moutons *éventrés* ;
- leurs organes *en pagaïe*, *suintant* en ruisselets.

Adjectifs relationnels

Ce différend *alimentaire* : « qui concerne les aliments ». L'impossibilité pour cet adjectif de devenir attribut : *« ce différend

était *alimentaire* », ou d'admettre des degrés atteste qu'il s'agit bien d'un adjectif relationnel. Ce dernier admet un sens qualificatif, qui n'est pas celui actualisé ici : « le travail que je fais en ce moment est purement *alimentaire* » (= il me permet de survivre).

Cas de conversion

- On mentionnera, pour les exclure, les deux occurrences suivantes :
- de *gras* en flocons jaunes : l'adjectif ici est l'objet d'une conversion en substantif (voir ci-dessus) ;
- on s'engueulait *ferme* entre escouade. Il s'agit d'un autre cas de conversion.

L'adjectif ne qualifie pas un nom mais un verbe. Il est invariable et est joué ici le rôle d'un adverbe. On s'engueulait *ferme* = on s'engueulait *fermement*.

Exercice 3

Relevez les adjectifs épithètes.

Comment reconnaître cette fonction ?

(1) Imaginez la maison de Doria massacrée [...] représentez-vous tous vos ennemis abattus (Cardinal de Retz).

(2) Elle s'obstinait à épousseter le matin ses bibelots avec une paire de vieux gants blancs (G. Flaubert).

(3) Quelque chose d'étrange se prépare.

(4) Elle le contemplait, tout émerveillée (G. Flaubert).

(5) Par le chemin des aventures/ils vont haillonneux et hagards (P. Verlaine).

(6) Dans ce palais [...] il est un homme/qui vit, seul et superbe, enfermé gravement/dans une majesté redoutable et profonde (V. Hugo).

(7) On arrive à la mort aussi bien en manquant de tout qu'en jouissant de ce qui peut rendre la vie agréable (Voltaire).

Corrigé

Relevé des adjectifs qualificatifs

et des participes qui peuvent être en fonction adjectivale

- (1) *massacrée ; abattue ;*
- (2) *vieux ; blancs ;*
- (3) *étrange ;*
- (4) *émerveillée ;*
- (5) *haillonneux ; hagards ;*
- (6) *seul ; superbe ; enfermé ; redoutable ; profonde ;*
- (7) *agréable.*

Identification de la fonction épithète

L'adjectif qualificatif a trois fonctions :

Deux fonctions lorsqu'il dépend du GN

Épithète liée

Il est alors **au sein du GN**. Il précède ou suit immédiatement le nom qu'il qualifie, sans pause aucune. Il peut avoir une valeur déterminative ou explicative. Se trouvant au sein du GN, il disparaît lorsque ce GN est remplacé par un pronom : « *Son vieux copain* est mort » → « *Il* est mort ». L'adjectif peut aussi être complément d'un pronom indéfini, comme *rien, quelque chose, quelqu'un*. Il n'est alors pas construit directement, mais au moyen de la préposition *de*.

Apposition

Il est alors **en dehors du GN**, mais toujours rattaché à lui. Il lui est **apposé** (c'est-à-dire « posé à côté »). Dans ce cas, il ne modifie pas le seul nom, mais le GN tout entier. Il est en général isolé par des virgules et sa place peut être mobile. Il a une valeur explicative. Il ne disparaît pas lors de la pronominalisation du GN (voir **Question 9**).

Une fonction lorsqu'il dépend non pas du GN mais du Groupe verbal (GV)

L'adjectif est dit **attribut**. Il est intégré au GV, c'est pourquoi nous l'étudions **Question 13**, dans la section consacrée au verbe. Il peut alors être attribut du sujet d'un verbe comme *être*, ou attribut d'un

Analyse des adjectifs et participes en emploi adjectival de l'exercice

(1) Imaginez la maison de Doria *massacrée* [...] représentez-vous tous vos ennemis *abattus*.

Les participes passés *massacrés* et *abattus* sont immédiatement après les noms qu'ils qualifient, aucun verbe ni pause ne les en séparent. S'agirait-il d'épithètes liées ? Remplaçons les groupes *la maison de Doria* *massacrée* et *tous vos ennemis* *abattus* par des pronoms : *« Imaginez-la » et *« représentez-vous-les » ne seraient pas conformes aux sens originels de ces énoncés. Il faut donc transformer comme ceci : « Imaginez-la *massacrée*. » « Représentez-vous-les *abattus* ». Contrairement aux apparences, *massacrée* et *abattus* ne sont pas inclus dans le GN, puisqu'ils ne disparaissent pas quand le GN est remplacé par un pronom. En réalité, *massacrée* est une qualité que le locuteur attribue à « la maison de Doria » par l'intermédiaire du verbe *imaginer*. Le participe répond à la question : « Comment imaginez-vous la maison de Doria ? »

Massacrée et *abattus* **ne sont pas épithètes** de *la maison de Doria* et de *tous vos ennemis*, **ce ne sont pas des modificateurs du GN**.

(2) Elle s'obstinait à épousseter le matin ses bibelots une paire de *vieux gants blancs*.

1 Remplaçons le groupe une paire de vieux gants blancs par un pronom : « Elle s'obstinait à épousseter ses bibelots avec ça ».

Vieux et *blancs* **sont épithètes liées** de *gants*.

(3) Quelque chose d'*étrange* se prépare.

1 Le test du passage au pronom (« *quelque chose d'étrange* se prépare » → « *ça* se prépare ») nous montre que *étrange* est inclus dans le GN et détermine *quelque chose*.

C'est **une épithète** construite avec *de*.

(4) Elle le contemplait, *tout émerveillée*.

Il s'agit d'une apposition : l'adjectif n'est pas **dans** mais **à côté** du

GN auquel il se rapporte. L'adjectif est séparé du pronom qu'il qualifie et sa place est mobile. On pourrait avoir : « *Tout émerveillée*, elle le contemplait ». Il s'agit d'une apposition, qui modifie le pronom *elle*. Il faut remarquer cependant que cet adjectif modifie aussi le verbe *contemplait*, un peu à la manière d'un adverbe ou d'un complément de manière. Il répond à la question : « De quelle manière le contemplait-elle ? – avec émerveillement ».

Lorsqu'un adjectif en fonction d'apposition peut être remplacé par un adverbe ou un complément de manière, on dira qu'il dépend à la fois du GN ou du pronom (*elle*) et du GV (*le contemplait*).

(5) Par le chemin des aventures/ils vont *haillonneux* et *hagards*.

Ces deux adjectifs sont séparés du pronom qu'ils qualifient (*ils*) par un verbe, *aller*.

Ce ne sont donc pas des épithètes. Nous verrons à la question 13 qu'il s'agit d'attributs du sujet avec un verbe dit « occasionnellement attributif » : « Ils étaient *haillonneux* et *hagards* quand ils allaient par le chemin des aventures ».

(6) Dans ce palais [...] il est un homme/qui vit, *seul* et *superbe*, *enfermé* gravement/dans une majesté *redoutable* et *profonde*.

Seul et *superbe* : ces deux adjectifs sont séparés du nom par une virgule et sont coordonnés entre eux. Ils équivalent à une proposition réduite : « il vit enfermé et il est seul et superbe ». Ce sont des appositions et l'on voit à nouveau qu'elles modifient aussi le verbe : « il vit solitairement et superbement ».

Un homme vit *enfermé* dans une majesté redoutable : le participe est ici séparé du nom qu'il qualifie par le verbe *vivre*. Il est donc attribut du sujet, par l'intermédiaire d'un verbe occasionnellement attributif. C'est *enfermé* qui porte l'information essentielle. En effet « c'est un homme qui vit » a un sens tout différent de « c'est un homme qui vit *enfermé* ».

Redoutable et *profonde* sont placés sans pause après *majesté*. Le test de la pronominalisation est malaisé, à cause de la fonction de *majesté*, néanmoins les adjectifs disparaissent si on l'effectue : « Un homme vit enfermé *dans une majesté redoutable et profonde* » → « Un homme y vit enfermé ». Ce sont bien des épithètes liées, à valeur déterminative.

(7) Ce qui peut rendre la vie *agréable*. L'adjectif est placé à côté du nom qu'il qualifie. Appliquons le test de la pronominalisation : « ce qui peut *la* rendre agréable » : *agréable* n'est pas dans le GN. Il **est attribut du complément d'objet**. C'est une qualité attribuée à l'objet par l'intermédiaire d'un verbe.

Exercice 4

**Reprenez le texte de l'exercice 1. Commentez
et justifiez la place des adjectifs épithètes
du texte**

Corrigé

Nous sommes ici aux frontières de la grammaire et de l'étude de style. En effet, si un certain nombre de positions sont fixes et imposées par la grammaire, d'autres résultent du libre choix de celui qui parle et qui recherche la création d'effets de style.

Adjectifs à place fixe

Sont toujours après le nom qu'ils qualifient (on dit qu'ils sont postposés)

- les adjectifs issus de participes ;
- les adjectifs relationnels ;
- les adjectifs suivis d'un complément : « Une fille *belle* comme le jour » ;
- les adjectifs ayant des degrés : « Ils ont choisi un homme *plus vieux* ». Mais : « Ils ont choisi un *vieil* homme » ;
- les adjectifs plus longs que le nom, de façon générale ;
- les adjectifs coordonnés, de façon générale ;
- les adjectifs qui décrivent une propriété objective, comme la couleur ou la forme : *« Un *horizontal* trait » ; *« Une *bleue* voiture » ;
- les adjectifs précédés d'un adverbe autre que *tout*, *si*, *très*, *trop*, *si* : « Une *belle* fille » → « Une fille *étonnamment belle* ».

En général, la postposition correspond à une valeur restrictive

(déterminative) : l'adjectif postposé permet d'identifier un référent, il délimite un sous-ensemble dans un ensemble de référence.

*Sont toujours avant le nom qu'ils qualifient
(on dit qu'ils sont antéposés)*

Ils ont alors valeur explicative et non-déterminative :

- les adjectifs courts (une ou deux syllabes) et très fréquents, comme *beau, bon, grand, jolie, petit, long, vieux* ;
- les adjectifs ordinaux (*premier, deuxième..., dernier*).

En général, l'antéposition a une valeur descriptive, qui s'applique directement à la composante P du nom. L'adjectif vient ajouter un trait sémantique à ceux qui constituent la définition du nom.

Les adjectifs à place variable

On peut distinguer deux cas : soit le changement de place produit un changement de sens ; soit il n'en produit pas.

À retenir :

Les adjectifs à valeur objective sont en général plutôt postposés et ceux à valeur subjective (exprimant un jugement du sujet parlant quant à la beauté, à la morale, au plaisir, etc.) plutôt antéposés : « Une *belle* voiture », mais « une voiture *rouge* ». Les adjectifs à valeur objective sont dits **classifiants** (on dit encore **descriptifs**), car ils permettent de classer les objets du monde dans des catégories : *rouge* permet de classer la voiture dans la catégorie des objets rouges. Mais il n'existe pas de catégorie de choses belles, car la beauté est une notion qui varie selon les personnes et les cultures.

Le changement de place produit un changement de sens

Un adjectif à valeur objective peut prendre une valeur subjective lorsqu'il est antéposé

« Une table *noire* », mais « De *noirs* projets » ; « Un vase *précieux* » (= « qui a de la valeur marchande »), mais « Il soigne ses *précieuses* plantes vertes » (= « qui ont pour lui une valeur sentimentale »).

« Vos yeux, pauvre cher *bleu* miroir, ont pris un ton de fiel »

(Verlaine) : *bleu* fonctionne ici comme un sème libéré par le nom miroir. Il ne permet pas de classer ce *miroir* dans une catégorie du réel, comme dans un *miroir bleu*.

Certains relationnels, lorsqu'ils ont un sens qualificatif peuvent s'antéposer

Cette antéposition est alors le signe que ces relationnels sont pris dans un sens qualificatif : « Il nous a offert un très *royal* dîner » (= « aussi somptueux que celui d'un roi »).

Certains adjectifs, antéposés, prennent une valeur proche de l'adverbe

- « Pierre est un *grand* fumeur » ;
- « Pierre est un fumeur *grand* ».

Dans le premier cas, l'adjectif s'applique aux propriétés (P) qui sont dénotées par le mot *fumeur* et non pas au référent. « Grand fumeur » signifie « Grand par le fait de fumer », c'est-à-dire « qui fume beaucoup ».

En revanche, dans « Un fumeur grand », l'adjectif s'applique au référent de *fumeur*, c'est-à-dire à l'homme, indépendamment des qualités représentées par le mot *fumeur*. Les adjectifs concernés sont : *grand*, *petit*, *gros*, *bon*, *brave*, *vrai*, *etc.* « Un *bon* élève » est quelqu'un qui travaille bien, qui est bon *en tant* qu'élève. « Un élève *bon* » est un garçon gentil, généreux, indépendamment de son statut d'élève.

Certains adjectifs, antéposés, tendent à perdre leur valeur qualificative pour se rapprocher des déterminants

- « Pierre est devenu un homme *différent* ». *Différent* a une valeur qualificative = « qui a changé, qui n'est plus comme avant ».
- « *Différents* hommes se sont présentés ». *Différent* a une valeur de déterminant indéfini, proche de *plusieurs* ou *quelques*. Les adjectifs concernés par ce changement sont : *ancien*, *nouveau*, *futur*, *rare*, *différent*, *divers*, *tel*, *nul*, *certain*, *même*, *autre*, *quelconque*. Ces six derniers adjectifs sont classés, selon leur emploi, parmi les déterminants indéfinis ou parmi les adjectifs qualificatifs.

Le changement de place ne produit pas de changement de sens

Un auteur peut choisir de postposer ou d'antéposer un adjectif

pour des raisons de rythme ou de sonorité.

Il peut choisir d'antéposer un adjectif déjà subjectif pour accroître sa charge affective, ou de le postposer pour le rendre plus classifiant. : « Une *étrange* femme », « Une femme *étrange* ».

Cas d'épithètes multiples

Quand un nom a plusieurs épithètes :

- l'adjectif antéposé qualifie **le groupe formé par le nom et l'adjectif post- posé** déterminatif : « Une *superbe* [voiture rouge] » : c'est la *voiture rouge* qui est superbe ;
- si plusieurs épithètes sont antéposées, la plus éloignée du nom qualifie le groupe formé par les autres : dans l'exemple « Vos yeux, pauvre cher bleu miroir, ont pris un ton de fiel » (Verlaine) : *cher* qualifie « bleu miroir » et *pauvre* qualifie le groupe « cher bleu miroir ».

Classons dans un tableau, suivant le plan ci-dessus, les adjectifs épithètes liés du texte

	Place fixe	Place libre avec changement de sens	Place libre sans changement de sens
Occurrences	<i>Étendues ; étalées ; jaunes et pâles ; éventrés ; en pagaie ; petits ; molles ; confluentes ; dernier ; alimentaire</i>	<i>Bonne</i>	<i>Ingénieux ; immense</i>

Adjectifs à place fixe

Sont toujours après le nom qu'ils qualifient

- les adjectifs issus de participes : *étendues ; étalées ; éventrés ; confluentes ;*
- les adjectifs issus de groupes prépositionnels : *en pagaie ;*
- les adjectifs relationnels : *alimentaire ;*
- les numéraux ordinaux, qui indiquent l'ordre d'apparition dans une série : *dernier*.

Les adjectifs qui décrivent une propriété objective, comme la couleur ou la forme ou la consistance : *jaunes ; pâles ; molles*. *Jaunes* et *pâles* sont en outre coordonnés, ce qui favorise leur postposition. Ces trois derniers adjectifs peuvent parfois être antéposés, ce qui

entraîne un marquage stylistique et un effet de subjectivité.

Sont toujours avant le nom qu'ils qualifient

- les adjectifs courts (une ou deux syllabes),
- les adjectifs très fréquents comme *petit*.

Remarque :

Comme nous l'avons vu dans la **Question 3**, lorsque l'adjectif précède le nom, l'article indéfini prend la forme réduite *de*, comme si la présence de l'adjectif antéposé empêchait le mouvement d'extension opérée par l'article indéfini. Cependant, dans une langue plus relâchée, cet emploi n'est pas toujours respecté. Dans la langue « orale-populaire » forgée par Céline, son narrateur emploie la forme pleine de l'article : « *des* petits oiseaux ».

Adjectifs à place variable

Le changement de place produit un changement de sens

« Qui cherchaient la *bonne* pente » : l'antéposition fait ici prendre à l'adjectif le sens de « correct ».

Le changement de place ne produit pas de changement de sens

La postposition *d'ingénieux*, peut être motivée par la longueur de l'adjectif (le français privilégie l'ordre mot plus court/mot plus long), mais aussi par le souci de lui conférer une valeur plus objective : *ingénieux* signifie ici « qui fait montre d'habileté », tandis que l'antéposition aurait insisté davantage sur le sentiment d'admiration du locuteur.

Immense est plus fréquemment postposé. Son antéposition lui confère une valeur plus subjective : le locuteur insiste sur son ressenti plus qu'il ne cherche à mesurer objectivement cette envie de vomir.

Pour approfondir :

NOAILLY Michelle, 1999, *L'adjectif en français*, Ophrys.

Question 7

Le groupe prépositionnel

Qu'est-ce qu'une préposition ?

La préposition est un mot invariable qui permet de subordonner un élément qui a le statut d'un nom à un autre élément de la phrase, qui peut être un GN, un verbe, une phrase entière. C'est un élément de mise en relation. L'élément qui suit la préposition est appelé **régime de la préposition**. C'est la préposition qui lui confère son statut nominal. Ainsi, si c'est un verbe à l'infinitif, tout en restant verbe, il acquiert une fonction de nom : on peut assez facilement lui substituer un GN ou un pronom : « Il travaille pour *manger* » → « Il travaille pour *sa subsistance* ». La préposition et son régime forment **un groupe prépositionnel (GP)**.

La préposition sélectionne son régime

On ne peut pas associer librement une préposition avec n'importe quel type de régime. Certaines prépositions sont très sélectives et d'autres non : ainsi *de* accepte toute sorte de régimes (infinitifs, GN, noms propres, noms sans déterminants, pronoms : « la tâche *de diriger* un pays » ; « le métier *de fleuriste* » ; « le métier *de Pierre* »), tandis que *chez* n'accepte pas les infinitifs ni les noms communs sans déterminants (*« chez fleuriste »).

En par exemple, se combine avec certains noms et pas avec d'autres (« *en* eau », « *en* nage » mais pas *« *en* transpiration ») et n'accepte pas, dans certains emplois, de noms précédés d'un déterminant : « partir *en* voiture » mais *« *en* la voiture ».

Exercice 1

Identifiez et classez dans un tableau, selon leur origine, les prépositions du texte

Quand vous entrez dans une maison de jeu, la loi commence par vous dépouiller de votre chapeau. Est-ce une parabole évangélique

et providentielle ? N'est-ce pas plutôt une manière de conclure un contrat infernal avec vous, en exigeant je ne sais quel gage ? Serait-ce pour vous obliger à garder un maintien respectueux devant ceux qui vont gagner votre argent ? Est-ce la police tapie dans tous les égouts sociaux qui tient à savoir le nom de votre chapelier ou le vôtre, si vous l'avez inscrit sur la coiffe ? Est-ce enfin pour prendre la mesure de votre crâne et dresser une statistique instructive sur la capacité cérébrale des joueurs ? [...] L'étonnement manifesté par le jeune homme en recevant une fiche numérotée en échange de son chapeau, dont heureusement les bords étaient déjà pelés, indiquait assez une âme encore innocente [...]. (H. de Balzac)

Corrigé

Comment reconnaître une préposition ?

C'est une catégorie vaste et hétérogène, dont il convient de connaître les formes les plus usitées⁸ :

- *à ; de ; par ; pour ; sans ; sur ; etc.*, héritées des prépositions latines ;
- *devant ; derrière ; avec ; etc.*, empruntées à la catégorie des adverbes ;
- *durant ; pendant ; suivant ; étant donné*, empruntées à celle des participes présents ;
- *excepté ; hormis ; vu ; attendu*, empruntées à celle du participe passé ;
- *sauf ; plein*, issus de celle des adjectifs ;
- *côté ; question ; façon ; genre*, en français familier, sont issus de substantifs : « il s'y connaît côté cuisine » ;
- on trouve également, parmi les prépositions, des formes issues de la composition de plusieurs mots, que l'on appelle des **locutions prépositionnelles** : *à côté de ; à cause de ; à l'aide de*. Ces locutions comportent souvent un nom (*côté, cause, aide*), qui a perdu son autonomie et ne peut plus être analysé en dehors de la locution prépositionnelle. Ainsi nous trouvons dans notre texte *en échange de*. Le nom *échange* a perdu son autonomie, comme le montre l'impossibilité de le modifier par un déterminant ou un adjectif.

Comparons :

« Il fit *un échange* avec son camarade » → « Il fit *l'échange le plus avantageux* avec son camarade » et : « en recevant une fiche numérotée *en échange de* son chapeau » → *« en recevant une fiche numérotée *en échange avantageux de* son chapeau ».

Par ces caractéristiques, la préposition est donc proche de trois autres catégories : l'adverbe, la conjonction de coordination et la conjonction de subordination, mots invariables et ayant aussi pour rôle de mettre des termes en relation. On confond souvent ces diverses catégories. Pour les reconnaître, des critères peuvent être invoqués :

La préposition est différente de l'adverbe

Ce dernier, en effet, assume une fonction par rapport à un autre élément. Sa fonction est de déterminer un mot ou un groupe de mots. La préposition, elle, n'a pas de fonction. **Elle est un simple lien, une ligature, entre deux termes qui, eux, ont une fonction.**

Comparons dans le texte : « Vous entrez *dans* une maison » et « son chapeau, dont *heureusement* les bords étaient déjà pelés ».

Dans et *heureusement* sont tous deux invariables. Cependant, *heureusement* a une fonction : il vient qualifier la proposition « dont les bords étaient pelés », il exprime l'opinion du locuteur sur cette proposition. *Dans*, lui, n'a aucune fonction. Il ne qualifie pas *maison*, n'est pas COD de *entrer*. Son rôle se limite à mettre en relation le verbe *entrer* et le nom *maison*, qui précise le lieu où s'effectue l'action d'entrer. *Dans* est donc bien une préposition, introduisant un complément du verbe que l'on appelle **locatif** (= de lieu), mais qui n'est pas un complément circonstanciel (voir **Question 11**). *Maison* dépend de *entrer*. En tant que caractérisant, l'adverbe peut être supprimé : « son chapeau dont les bords étaient déjà pelés ». En revanche, la préposition est nécessaire à la structure de l'énoncé : *« Quand vous entrez Ø une maison jeu ».

La préposition est différente de la conjonction de coordination

Celle-ci met également en relation deux unités, mais ce sont des unités de même fonction.

Comparons : « *dans* une maison de jeu » et « une parabole

évangélique *et* providentielle. » *Et* unit deux adjectifs qualificatifs, épithètes d'un même terme (*parabole*). Il relie deux éléments de même fonction.

En revanche *dans* introduit un élément dépendant du verbe *entrer*, qui n'est donc pas sur le même plan fonctionnel que ce verbe. *Maison* est un complément de *entrer*. Les deux mots reliés n'ont pas la même fonction. Le rapport entre les deux est asymétrique. De même, *de* introduit *jeu*, qui dépend de *maison*. Il en est le complément.

La préposition est différente de la conjonction de subordination

Certes, toutes deux sont invariables et servent à relier deux éléments non-symétriques dont l'un dépend de l'autre. Mais les conjonctions de subordination relient des propositions, les prépositions, elles, ne relient que des éléments nominaux ou ayant une valeur nominale.

Comment reconnaître l'élément dépendant et l'élément recteur ?

En général, l'élément dépendant suit l'élément recteur. Mais ce n'est pas toujours le cas, ainsi dans l'exemple suivant, où l'auteur, pour des raisons stylistiques, a choisi d'antéposer le complément du nom : « Tu sais *de nos sultans* les rigueurs ordinaires » (J. Racine) (= « Tu sais les rigueurs ordinaires *de nos sultans* »). Le critère le plus probant est celui de l'effacement : si l'on efface l'élément qui commande l'autre, l'énoncé n'est plus recevable, il ne forme plus une phrase grammaticalement correcte : *« Quand vous Ø dans une maison de jeu ». En revanche, si l'on efface l'élément dépendant, la phrase certes change de sens, mais elle reste grammaticalement correcte : « Quand vous entrez ».

Tableau des prépositions présentes
dans le texte

Origine	Occurrences du texte
Prépositions héritées de prépositions latines : 17 occurrences	<i>de</i> jeu ; <i>par</i> vous dépouiller <i>de</i> votre chapeau ; <i>de</i> conclure un contrat interne <i>avec</i> vous <i>en</i> exigeant ; <i>pour</i> vous obliger à garder un maintien ; qui tient à savoir le nom <i>de</i> votre chapelier ; <i>sur</i> la coiffe ; <i>pour</i> prendre la mesure <i>de</i> votre crâne ; <i>sur</i> la capacité cérébrale <i>des</i> (= <i>de</i> + art. déf. <i>les</i>) joueurs ; <i>par</i> le jeune homme <i>en</i> recevant.
Prépositions étant d'anciens adverbes : 3 occurrences	<i>dans</i> une maison ; <i>devant</i> ceux qui ; <i>dans</i> tous les égouts.
Locutions prépositionnelles : 1 occurrence	<i>en échange</i> <i>de</i> son chapeau.

Les prépositions ont-elles un sens ?

Une même préposition peut commander des fonctions différentes. Dans « Un reportage *sur* la Somalie » : *Sur la Somalie* équivaut à *au sujet de la Somalie* et le groupe est complément du nom *reportage*, qu'il détermine. En revanche dans « Prends mon stylo *sur* la table », le groupe prépositionnel est complément de lieu du verbe *prendre*.

De plus, au sein d'une même fonction, les relations entre le terme recteur et le terme dépendant peuvent varier : Il est parti à *pied* (= complément circonstanciel, indiquant une relation instrumentale), à *l'aube* (= complément circonstanciel de temps), à *contrecoeur* (= complément de manière).

Il est donc important d'essayer de cerner le sens des prépositions. Les trois prépositions les plus fréquentes en français, *à*, *de* et *en* possèdent des sens très divers selon les contextes. On dit qu'elles sont **polysémiques** (= « qui a plusieurs sens »).

Du point de vue sémantique, certains grammairiens proposent un classement des prépositions sur un axe continu (on parle alors de **continuum**) allant d'un sens plein (*chez*, *selon*, *sans*), à un « vide » sémantique (on parle alors de prépositions « incolores » : *en* ; *à* ; *de*), en passant par des prépositions « semi-vides » (*dans*, *pour*, *sur*...). En effet, si on peut aisément déceler dans « *chez* Pierre », la notion d'habitat, on peut s'interroger sur la valeur de *de* dans « se souvenir *de* ses vacances », *de* n'étant même pas nécessaire avec un autre verbe de sens similaire comme « se rappeler ».

En réalité, on peut trouver dans *de* et *à* des traces de sens. Ainsi ces deux prépositions ne sauraient permuter, et si l'on propose une cuillère *de* soupe, ce n'est pas la même chose qu'une cuiller *à* soupe. À porterait donc le sens, ténu, de « mouvement vers l'extérieur ». C'est la préposition que l'on emploie pour construire des verbes où l'on dirige une action vers autrui : *parler à* ; *donner à* ; *dérober à* ;

mentir à. De, en revanche, porterait celui d'« éloignement, distance à partir d'un point d'origine » (*venir de ; se moquer de...* et dans notre texte : « *dépouiller de votre chapeau* »).

La ténuité sémantique de *de* lui permet cependant d'être une « préposition caméléon » (Ludo Melis), qui intervient quand une préposition pleine ne s'impose pas.

Exercice 2

Reprenez le texte précédent, indiquez les fonctions des divers groupes prépositionnels

Corrigé

On a vu que la préposition seule n'avait pas de fonction. Mais le groupe prépositionnel, lui, a une fonction. Il peut être :

Complément du nom

Les compléments du nom constituent une expansion facultative du nom. Ils sont alors inclus dans le GN et disparaissent lorsque celui-ci est remplacé par un pronom : « La police [...] tient à savoir *le nom de votre chapelier* » = « La police tient à *le* savoir ».

Leur structure est la suivante : **GN étendu = GN + GP (et GP = Prép. + GN₁₀)**.

Ces groupes prépositionnels compléments du nom ont un rôle déterminatif. Ils restreignent l'extensité du nom et permettent d'isoler un sous-groupe dans un ensemble plus vaste. *De votre chapelier* nous permet de comprendre de quel *nom* il est question dans le texte, quel *nom* est prélevé dans l'ensemble de tous les *noms* possibles.

Les compléments du nom peuvent indiquer différentes caractéristiques du nom : la qualité, la possession, la matière, etc. Par exemple :

(1) « maison *de jeu* » : le GP *de jeu* spécifie de quel type de maison il s'agit. Il restreint l'extensité de *maison*. Il indique une relation de destination ou de but. Cependant ici, une discussion s'impose. En effet, on a plus un groupe figé, un nom composé, qu'un véritable complément du nom, comme l'atteste l'absence d'article (voir **Question 5**) et la possibilité de remplacer *maison de jeu* par un seul nom : *casino, tripot* ;

(2) « manière *de conclure* » = « Un procédé pour conclure » : le complément du nom a ici une valeur de but ;

(3) « le nom *de votre chapelier* » : ce GP indique une relation d'appartenance ;

(4) « une statistique instructive *sur la capacité cérébrale des joueurs* » : le complément du nom indique ici le thème (*sur* = au sujet de) « la capacité cérébrale *des joueurs* ».

Ce dernier exemple montre qu'un GP peut enchâsser un autre GP. Ce phénomène s'appelle la **récurtivité**. Devant un nom abstrait de propriété, qui est en fait la traduction nominale d'un adjectif (*la capacité*, c'est *le fait d'être capable*), le GP complément de ce nom représente le sujet dont l'adjectif, devenu nom, serait l'attribut (« *les joueurs* sont capables cérébralement de »).

Il ne faut pas confondre cette relation avec celle évoquant un rapport entre un verbe et un complément, et qui est rendue par la même construction : « La crainte *du ridicule* le retient » → « *Il craint* le ridicule ». Ces constructions sont parfois ambiguës : « La crainte *de son père* » peut signifier : « *Son père* a des craintes » (même cas que « la capacité cérébrale des joueurs ») aussi bien que « *Il craint* son père ».

Complément de l'adjectif (pas d'occurrences dans le texte)

« Désireux *de se rendre utile* » ; « Un homme très content *de lui* ».

Complément de l'adverbe (pas d'occurrences dans le texte)

« Contrairement à *Pierre*, je n'aime pas le chocolat ».

Attribut (pas d'occurrences dans le texte)

« Il passe *pour avare* ».

Complément indirect de verbe

« dépouiller *de votre chapeau* » ; « conclure un contrat infernal *avec vous* » ; « vous obliger à garder un maintien respectueux » ; « prendre la mesure *de votre crâne* » : on peut hésiter ici sur la fonction de *de votre crâne*, qui peut être : soit complément du nom

mesure, soit complément d'une locution verbale. Il semble qu'ici le nom *mesure* soit plutôt un élément non-autonome d'une locution verbale, que l'on peut paraphraser par *mesurer*. *Mesure* n'est pas ici le COD de *prendre* (on ne peut répondre à la question « Que prend-il ? *La mesure* ») ; enfin : « tient à *savoir* ».

Complément locatif du verbe (voir Question 11)

« Quand vous entrez *dans une maison de jeu* » ; « la police tapie *dans tous les égouts sociaux* ».

Complément d'agent

« L'étonnement manifesté *par* le jeune homme ».

Complément circonstanciel

« la loi commence *par vous dépouiller* » (relation de manière) ; « conclure un contrat infernal avec vous *en exigeant* » : la préposition *en* sert en français moderne à former le gérondif à partir du participe présent, et ce gérondif a une fonction de complément circonstanciel (ici de manière) ; « Serait-ce *pour vous obliger à garder un maintien respectueux* » (relation de but) ; « garder un maintien respectueux *devant ceux qui vont gagner votre argent* » (lieu) ; « si vous l'avez inscrit *sur la coiffe* » (lieu). On pourrait hésiter avec un complément locatif, essentiel, du verbe (voir Question 11) ; « Est-ce enfin *pour prendre la mesure* » (but) ; « l'étonnement manifesté par le jeune homme *en recevant* » (gérondif à valeur de complément circonstanciel de temps). « En recevant une fiche numérotée *en échange de son chapeau* » (manière).

Pour approfondir :

MELIS Ludo, 2003, *La préposition en français*, Ophrys.

8 On trouvera, par exemple, dans la *Grammaire du français classique et moderne* de R. L. WAGNER et J. PINCHON, 1986, Hachette, un chapitre très fourni consacré aux prépositions et à leurs emplois (p. 441-497).

9 *Recteur* = « qui commande, qui régit ». Cf. Le *recteur* de l'Académie.

10 Ou élément ayant une fonction de GN, comme un infinitif par exemple : « manière de *conclure* ».

Question 8

Qu'est-ce qui peut remplacer un groupe nominal ? Les pronoms

Il existe **sept catégories de pronoms** : personnels, possessifs, démonstratifs, interrogatifs, relatifs, indéfinis, numéraux.

Une dénomination trompeuse

Pro-nom signifie « qui est mis pour un nom, qui remplace un nom ». Cette appellation est en partie trompeuse, car si les pronoms peuvent remplacer un nom, comme dans l'exemple suivant : « *Sophie* arrive. Oui, *elle* arrive, je *la* vois », ils peuvent aussi remplacer tout un GN (« *Cette jolie fille* arrive. Oui, *elle* arrive »), un groupe prépositionnel (« J'ai parlé à *Pierre*. Je *lui* ai parlé » ; Où vas-tu ? Je vais à *la piscine* ») et même une proposition tout entière, comme dans la phrase : « *Ils sont partis hier*, je *le* sais », où l'on pourrait rétablir : « Ils sont partis hier, je sais [*qu'ils sont partis hier*] ».

D'autre part, on classe traditionnellement parmi les pronoms, *je* et *tu*. Mais dans l'exemple ci-dessus : « *Sophie, elle* arrive. *Je* la vois », *Je*, à la différence de *Elle*, n'est mis à la place d'aucun autre nom présent dans le texte.

Les pronoms possèdent donc différents types de fonctionnement.

Définitions

- le pronom appartient à une classe fermée de mots grammaticaux ;

- il occupe la position syntaxique d'un nom. Le pronom remplace tous les éléments qui peuvent avoir la fonction d'un GN : sujet, COD, COI, attribut, complément du nom, complément circonstanciel, etc. ;
- du point de vue sémantique, on le définira comme un **symbole incomplet**, dont le sens doit être trouvé ailleurs qu'en lui-même. Il peut contenir certaines informations comme masculin/féminin (*il/elle*) ; singulier/pluriel (*ce/ces*), ou animé/inanimé (*Qui vois-tu ?/Que vois-tu ?*), mais l'identification de son référent se fait grâce au contexte ou grâce à la situation d'énonciation.

Pronoms déictiques, pronoms à référence endophorique, pronoms à référence absolue

Il est essentiel, dans une étude des pronoms de distinguer ces différents types d'emplois :

Pronom à référence déictique

Si le référent du pronom n'est pas présent dans le texte lui-même mais dans la situation d'énonciation, on dit que le pronom est un pronom déictique.

C'est le cas des pronoms personnels de la première et de la deuxième personne (*je* et *tu*), qui sont des **déictiques** car ils « montrent », ils désignent, un être ou une chose. C'est le cas aussi de certains démonstratifs : « Regarde *celui-là* ! ».

Pronom à référence endophorique (on dit aussi : pronom représentant)

Si le référent du pronom n'est pas à rechercher dans la situation d'énonciation mais dans un élément du contexte linguistique, on dira que le pronom ne fait que représenter un élément, qui lui, possède un référent dans le monde. Dans ce cas, le pronom ne désigne pas directement un objet du monde. On dit qu'il est **représentant. Quand le pronom reprend un élément déjà**

évoqué, il est **anaphorique**, et lorsqu'il annonce un élément à venir, il est **cataphorique**, comme dans l'exemple suivant : « *Elle* est retrouvée/Quoi ? *l'Éternité* » (A. Rimbaud). Ce mode de référence par anaphore ou cataphore est dit aussi **endophorique**.

L'élément que le pronom anaphorique reprend s'appelle **antécédent**.

Certains pronoms ont le même référent que leur antécédent, d'autres non :

(1) *La fille de Pierre* est arrivée. *Elle* est arrivée.

(2) *La fille de Pierre* est arrivée, *celle* de Jean n'est pas encore là, *la mienne* ne devrait pas tarder.

Dans le premier exemple, *Elle* = *La fille de Pierre* (et non pas *Une fille* ou *La fille de Jean*). En revanche, dans le second, les pronoms démonstratif (*celle*) et possessif (*la mienne*) ne reprennent pas le référent de l'antécédent. *Celle* ne reprend pas *la fille de Pierre*, mais seulement *la fille* ; *La mienne* = *la fille de moi*. On dit que ces pronoms ne reprennent que partiellement la détermination de l'antécédent et lui attribuent de nouveaux éléments de détermination : *la mienne* reprend la définition de *fille* (la dimension P seulement) mais ne reprend pas le complément *de Pierre*. Le pronom lui substitue le complément déterminatif *de moi*. Du coup, *la mienne* a un autre référent que *la fille de Pierre*. Ce pronom renvoie à un autre élément de l'univers, qui est *ma fille à moi*.

Pronom à référence absolue (ou par défaut)

Lorsque ni la situation d'énonciation ni le contexte ne permettent d'identifier un référent, on parle de référence **absolue** ou **par défaut**. C'est le cas surtout avec les pronoms indéfinis et les interrogatifs. Dans ce cas, on interprète le pronom en le limitant à ses traits généraux (humain/non-humain – singulier/pluriel). On lui donne alors une interprétation très générale (interprétation **générique**) : « *Personne* n'est immortel » (= « aucun humain ») ; « *On* entre dans le XXI^e siècle » (= « tous les humains ») ; « *Qui* va là ? » (= « Quel humain ? »). On parle aussi de pronoms **nominaux** car, à l'instar du nom, ils réfèrent directement à un objet du monde.

Exercice 1

Classez dans un tableau les différents pronoms du texte ci-dessous et indiquez leurs fonctions, ainsi que leur emploi (nominal, représentant

Glycère n'aime pas les femmes ; [...] elle est solitaire et farouche dans sa maison [...]. Une seule, *Corinne*, y est attendue, y est reçue, et à toutes les heures ; on l'embrasse à plusieurs reprises ; [...] on a soi-même plus de deux oreilles pour l'écouter ; on se plaint à elle de tout autre que d'elle ; on lui dit toutes choses, et on ne lui apprend rien : elle a la confiance de tous les deux. L'on voit *Glycère* en partie carrée au bal, au théâtre, dans les jardins publics, sur le chemin de *Venouze*, où l'on mange les premiers fruits [...]. On remarque [...] sur elle une riche attache, qu'elle dérobe avec soin aux yeux de son mari. [...] Elle n'a pas d'autre lit que celui de ce cher époux. [...] Le matin, elle se partage entre sa toilette et quelques billets qu'il faut écrire. Un affranchi vient lui parler en secret ; c'est *Parménon* [...] Qui à la vérité fait mieux connaître des intentions, et rapporte mieux une réponse que *Parménon* ? [...] Qui fait mieux sortir par où l'on est rentré ? (La Bruyère)

Corrigé¹¹

Tableau des formes représentées

40 occurrences, plus une problématique : « toutes choses ».

Catégorie						
	Personnel	Démonstratif	Interrogatif	Relatif	Numéral	Indéfini
Nominal	<i>On l'embrasse; on a soi-même; on se plaint; on lui dit; on ne lui apprend rien; l'on voit; où l'on mange; on remarque; par où l'on est entré.</i>		<i>Qui à la vérité? Qui fait mieux sortir?</i>			<i>Tout autre que d'elle; on lui dit toutes choses (?); on ne lui apprend rien.</i>
Représentant	<i>Elle est solitaire; y est attendue; y est reçue; on l'embrasse; on a soi-même; pour l'écouter; on se plaint; on se plaint à elle; de tout autre que d'elle; on lui dit; on ne lui apprend rien; elle a la confiance; sur elle; qu'elle dérobe; elle n'a pas d'autre lit; elle se partage; elle se partage; qu'il faut écrire; vient lui parler</i>	<i>Celui de ce cher époux; c'est Parménon</i>		<i>Où l'on mange les premiers fruits; qu'elle dérobe; qu'il faut écrire; par où l'on est entré</i>	<i>Une seule y est attendue; elle a la confiance de tous les deux</i> (forme un groupe numéral défini)	

Les pronoms personnels

Les pronoms personnels possèdent une déclinaison. Leur forme change selon leur fonction. *Je* et *il* correspondent à la fonction sujet, tandis que *le* est objet direct et *lui* objet indirect. *Se* est la forme réfléchie de *il*.

Les formes sujet permettent d'identifier les différentes personnes des verbes.

Il faut également distinguer les formes qui précèdent ou suivent immédiatement le verbe, sans pouvoir en être séparées, si ce n'est pas d'autres formes semblables, et les formes qui peuvent en être séparées.

On appelle les premières, des formes **conjointes** ou liées au verbe (on dit aussi **clitiques**, quand elles précèdent le verbe), et les secondes formes **disjointes**. Les formes conjointes, quand elles sont antéposées au verbe, sont atones et les formes disjointes sont toujours toniques. On trouve ces dernières après une préposition (« on se plaint à *elle* » ; « de tout autre que d' *elle* » ; « sur *elle* »), en position détachée (« *Moi*, j'aime le chocolat »), comme sujet dans une coordination (« Pierre et *toi* »)...

Pronoms à référence déictique

Je, tu, nous, vous, pronoms déictiques dont le référent est à déduire de la situation d'énonciation sont absents du texte.

Pronom à référence par défaut

Le texte présente en revanche un autre pronom, à référence absolue, mais au statut problématique : *on*.

On, pronom personnel ou pronom indéfini ?

On appartient aux pronoms dont le référent n'est pas endophorique mais identifié grâce à la situation d'énonciation ou par défaut (référence absolue).

Certains de ses traits permettent de le classer parmi les pronoms personnels, tandis que par d'autres il appartient à la classe des pronoms indéfinis.

Étymologiquement et morphologiquement, il n'a rien à voir avec la série des pronoms personnels. Il provient d'un substantif : il est issu du cas sujet de *Homme* en ancien français (orthographié *hom* ou *om*) Cela explique qu'il ne puisse référer qu'à un animé humain, alors que les autres pronoms personnels de la 3^e personne ne connaissent pas cette spécialisation.

Son origine explique encore une particularité syntaxique. *On* est le seul pronom personnel à pouvoir être précédé de l'article défini : « *L'on* voit Glycère » ; « *l'on* mange les premiers fruits. »

Syntaxiquement, à cause toujours de son origine (*homme* en fonction sujet), il ne peut être qu'en fonction sujet. Là encore, ce n'est pas l'usage pour les pronoms personnels. Il ne connaît donc pas de flexion comme *il, le, lui...*

Du point de vue sémantique, il a un sens **indéfini** : l'éventail de ses référents possibles couvre tout le champ de l'humain, du singulier (« *on* l'embrasse » ; « *on* a soi-même » ; « *on* se plaint » ; « *on* lui dit » ; « *on* ne lui apprend rien » ; « par où *l'on* est entré ») au pluriel de la totalité (= tout le monde) : « *On* est entrés dans le XXI^e siècle », en passant par une pluralité intermédiaire (« *on* voit » ; « *on* mange » ; « *on* remarque »). Il peut référer au masculin (« par où *l'on* est entré » le contexte nous suggère qu'il s'agit d'un homme, l'amant de Glycère) comme au féminin (« *on* l'embrasse » ne peut référer qu'à Glycère), et, selon les contextes, il peut aller du complètement indéfini (« *on* voit », « *on* mange » : pour ces

occurrences on parlera plus volontiers de mode de référence par défaut), au presque défini (« *on* l’embrasse » n’explicite pas le référent mais le lecteur déduit qu’il ne peut s’agir que de Glycère).

Valeurs d’emploi

Son indétermination lui permet donc de remplacer toutes les personnes, **avec des nuances stylistiques** fortes et variées, ayant toutes en commun **une idée de distance**, affectueuse ou méprisante, dans l’intention de désindividualiser la personne dont on parle :

- *on* remplace *je* : « Garçon ! » « *On* vient, *on* vient », répond le garçon de café pour dire « j’arrive » ; « *on* fait aller », répond-on quand on veut diluer son individualité dans la masse ;
- *on* remplace *tu* : « Alors mon bébé, on a un gros chagrin ? ». *On* instaure ici une distance affectueuse.
- *on* remplace *il* ou *elle* : « *on* l’embrasse », « *on* se plaint à elle ». L’auteur ne nomme pas Glycère et ce faisant instaure une distance méprisante avec ce personnage marqué par la dissimulation et le mensonge.

Lorsqu’un locuteur emploie *on*, ce peut être par véritable ignorance (« *On* sonne à la porte »), ou pour taire volontairement une identité (« *On* l’embrasse »).

Cependant, comme les pronoms personnels sujets, *on* ne peut être séparé du verbe sauf par le *ne* de la négation ou d’autres pronoms clitiques ; il subit l’inversion comme *il* : « dit-*on* ». Enfin, il désigne toujours des personnes.

On le qualifiera donc de **pronom personnel de sens indéfini** et il pourra être abordé aussi bien dans une question sur les pronoms personnels que dans une question sur les indéfinis, à condition de problématiser son statut.

Pronoms à référence endophorique

Il, elle

Les pronoms de troisième personne sont endophoriques. Dans le texte, nous trouvons *elle/l’/lui*, qui a pour référent, par anaphore, tantôt Glycère, tantôt son amie Corinne.

Un cas fait exception : le *il* de « *il* lui faut écrire ». Cette forme

n'est ni nominale ni représentante. Elle sera étudiée en détail dans la **Question 10**. C'est un pronom impersonnel, pur sujet grammatical, sémantiquement vide.

Se, soi

Se/soi est la forme réfléchie du pronom de la troisième personne. « On a *soi-même* » ; « on *se* plaint » ; « elle *se* partage ».

En réalité, dans les formes verbales dites pronominales (voir **Question 15**), ce pronom n'a pas toujours un référent identifiable (« on *se* plaint » ne signifie pas « on plaint *soi-même* » comme dans « on *la* plaint », où *la* = *elle*, mais a le sens global de « on proteste »).

Soi est la forme disjointe, tonique de *se*. Il ne s'emploie que quand le sujet auquel il réfère a un sens très général ou indéfini (« on a *soi-même* plus de deux oreilles », mais « elle a *elle-même* plus de deux oreilles »). Le renforcement de l'identité par « même » est ici obligatoire pour souligner le sens de « elle aussi ».

Le pronom adverbial Y

Le pronom adverbial *Y* (il doit ce nom au fait que c'est à l'origine un adverbe de lieu) est l'amalgame de la préposition *à* (ou *dans*) + un pronom complément de la troisième personne. « Elle *y* est attendue ; elle *y* est reçue » : *y* est anaphorique de « sa maison ». *Y* représente en général des inanimés.

Les pronoms démonstratifs

On distingue deux catégories de démonstratifs. Ceux dont la forme est simple : *celui/ceux* ; *celle(s)* et le neutre *ce* ; et ceux dont la forme est composée : *celui-ci*, *celui-là/ceux-ci*, *ceux-là* ; *celle(s)-ci*, *celles(s)-là* et les neutres *ceci*, *cela* (*ça*).

Seules les formes simples sont représentées dans le texte. Leur fonctionnement est très différent de celui des formes composées. Les formes simples n'ont pas le même référent que leur antécédent. Elles reprennent l'élément P de la définition de leur antécédent, mais elles ont besoin d'un complément de détermination qui leur confère un nouveau référent (cf. « *La fille de Pierre* est arrivée, *celle* de Jean n'est pas encore là »). Ce complément déterminatif peut être un complément introduit par une préposition (« *celle de Jean* »), ou une proposition subordonnée relative.

Dans le texte : « Elle n'a pas d'autre *lit* que celui *de ce cher époux* »

relève de cette analyse. *Celui* représente donc anaphoriquement *lit*, mais de façon partielle.

Quant au neutre *ce*, il est ici le sujet clitique du verbe *être* et reprend anaphoriquement ce qui précède, *un affranchi*, pour lui attribuer une identité.

Les pronoms interrogatifs

On classe les pronoms interrogatifs, selon leur morphologie, en deux catégories : les formes non composées (*qui, que, quoi, qui est-ce qui* – forme non composée mais **renforcée**) et les formes composées (*lequel, laquelle, etc.*).

Nous proposons ci-dessous un tableau des formes simples selon trois paramètres :

- la nature du référent (animé ou inanimé) ;
- la fonction du pronom dans la phrase ;
- la forme simple (S) ou renforcée (R) du pronom.

Ces pronoms ne connaissent pas de distinction de nombre ni de genre puisque le référent est inconnu. En effet, leur rôle est d'interroger sur l'identité du référent.

Le mode d'identification du référent se fait par défaut. Le locuteur passe en revue, virtuellement, un nombre indéfini de référents qui pourraient répondre à la question qu'il pose. Cependant, ces pronoms marquent la distinction animé/inanimé, comme si le locuteur avait néanmoins une notion très générale quant à l'identité de l'élément sur lequel il s'informe. Le pronom interrogatif se situe normalement en tête de la phrase. Il est par essence nominal, puisqu'il ne représente aucun nom, mais demande une information permettant d'identifier un référent inconnu se trouvant dans l'univers : « *Qui* à la vérité fait mieux connaître des intentions ? » ; « *Qui* fait mieux sortir ? »

	Réfèrent		
Fonction	Animé	Non-animé	Forme
Sujet	<i>qui</i>	—	S
	<i>qui est-ce qui</i>	<i>qu'est-ce qui</i>	R
COD	<i>qui</i>	<i>que/quoi</i>	S
	<i>qui est-ce que</i>	<i>qu'est-ce que</i>	R
Attribut	<i>qui/que</i>	<i>que</i>	S
	<i>qui est-ce que</i>	<i>qu'est-ce que</i>	R
complément	Prép. + <i>qui</i>	Prép. + <i>quoi</i>	S
prépositionnel	Prép. + <i>qui est-ce que</i>	Prép. + <i>quoi est-ce que</i>	R

On constate que sont exclus du tableau d'autres mots interrogatifs ayant la fonction de compléments circonstanciels. Ce sont : *Où, quand, comment, pourquoi*, que l'on classe parmi les adverbes car ils sont invariables. En réalité, ils fonctionnent comme les pronoms listés ci-dessus. Ils interrogent sur l'identité d'un référent absent du contexte : « *Où est mon livre ? Sur la table.* »

Dans notre texte, l'interrogatif *qui* est à la forme simple ; il porte l'information [animé] et occupe la fonction de sujet de *faire connaître* et *faire sortir*.

Les pronoms relatifs

Ils seront analysés en détail, sur d'autres exemples, dans l'exercice suivant.

Les pronoms numéraux

« *Une seule y est attendue* » ; « elle a la confiance de *tous les deux* ».

Les déterminants numéraux, associés ou non à un déterminant défini (*ces deux-là, tous les deux* ; j'avais douze verres. *Cinq* sont déjà cassés), servent de pronoms anaphoriques.

Sans déterminant

Le pronom numéral a une valeur partitive. Il identifie un sous-ensemble dans un ensemble plus vaste (*cinq* parmi mes douze verres), ou bien il ne reprend que le contenu lexical de l'antécédent (*une* a pour antécédent le nom *femmes*), mais n'a pas pour référent, justement, les femmes que Glycère n'aime pas, mais une autre femme : seul le contenu lexical de *femmes* est repris par « *une*

seule ».

Avec un déterminant défini

Le numéral réfère anaphoriquement à un groupe nominal antécédent (« Pierre et Jean sont cousins. *Tous les deux* sont mes amis »). Sauf qu'ici, le groupe numéral défini n'a pas d'antécédent explicite dans le contexte. C'est du contre emploi de ce groupe comme nominal que naît l'insinuation : Glycère aurait un amant. Cela n'est jamais dit, juste suggéré par des procédés comme celui-ci. Du coup, cet amant reste innommé.

Les pronoms indéfinis

Ils sont représentés dans le texte par *Tout autre* ; *rien* et peut-être *toutes choses*.

Ils constituent une catégorie hétérogène, tant sur le plan de la forme que de la fonction. Certains, comme *rien* ou *personne* n'admettent que des emplois nominaux (référence absolue ou par défaut). « *Personne* n'est parfait », d'autres admettent les deux types d'emploi. Exemple : « *Quelques-uns* en ont réchappé » (nominal) ; « J'ai pêché *de beaux poissons*. Je t'en donnerai *quelques-uns* » (mode de référence endophorique).

L'hétérogénéité de la catégorie a conduit à proposer un classement selon le sens de ces pronoms. On oppose donc ceux qui fournissent une information sur la **quantité** – et que l'on appelle donc quantifiants ou quantificateurs – et ceux qui informent sur l'**identité**.

Les indéfinis quantifiants

Parmi les quantifiants, il faut distinguer :

Les pronoms qui indiquent une quantité nulle

Personne, rien, aucun, nul...

« On ne lui apprend *rien* » : *rien* est toujours un pronom nominal, il désigne directement son référent, qui est un ensemble vide de choses ($X = 0$). Sa référence est toujours absolue. Il a ici pour fonction d'être COD de *apprendre*.

Notons que *rien*, comme *personne*, n'est pas à l'origine un élément

négatif. Il est issu du latin *rem* (« chose »), et il peut parfois signifier (en l'absence de la négation *ne*) *quelque chose*. Exemple : « Existe-t-il *rien* de plus agréable ? » (= « *quelque chose* de plus agréable »).

Les pronoms qui indiquent une quantité égale à un

Un, quelque chose, quelqu'un, mais aussi, *qui* (à ne pas confondre avec le relatif ou l'interrogatif), signifiant *l'un*, dans une énumération : « Ils arrivaient, *qui* de Marseille, *qui* de Paris, *qui* de Lyon ».

Les pronoms qui indiquent la pluralité

Peu, certains, plusieurs, quelques-uns, beaucoup, la plupart...

Les pronoms qui indiquent la totalité

Tout, tous, chacun. *Chacun* marque la totalité distributive : « *Chacun* aura sa part de gâteau » (= « *Tous* auront leur part. »).

Dans notre texte figure un cas problématique :

« On lui dit *toutes choses* » : on pourrait interpréter ce groupe comme un déterminant + un substantif. Mais *tout* déterminant, lorsqu'il n'est pas accompagné d'un autre déterminant défini, est toujours au singulier. Il faudrait donc interpréter *toutes choses* comme l'équivalent de « toute chose » ou de « toutes les choses ». La généralité du référent de *choses* peut faire interpréter le groupe « toute(s) chose(s) » comme figé et synonyme de *tout*, fonctionnant en parallèle avec *tous* (= « tous les hommes »), sur le mode de *les autres* (référent animé)/*autre chose* (référent inanimé).

Les indéfinis non quantifiants

Parmi les non-quantifiants, on distingue :

Les pronoms qui indiquent une identité indéterminée

Quiconque, qui (quoi) que ce soit, n'importe qui (quoi), je ne sais qui (quoi)...

Ceux qui indiquent l'identité, la différence, l'alternative

Tel, autre, même, l'un... l'autre.

Tout autre que d'elle : *autre*, précédé ici du déterminant indéfini *tout* forme une locution pronominale. Son mode de référence est

absolu. Ce pronom est réservé à l'humain (pour les inanimés on trouve : *autre chose*). Le référent est générique : = « toutes les autres personnes qu'elle ».

Attention :

Ne pas confondre *tout autre* dans l'emploi du texte qui associe le pronom *autre* au déterminant *tout* (= tous les autres) et « la réalité est *tout autre* » où *tout* est un adverbe = « la réalité est *complètement* différente ».

Remarque :

Tel pronom indéfini, ne doit pas être confondu avec *Tel* adjectif qualificatif :

« *Tel* est pris qui croyait prendre » (pronom).

« *Tel* père *tel* fils » (tel ici signifie « semblable »).

Exercice 2

Identifiez les pronoms relatifs du texte et indiquez leurs fonctions

(1) Avant d'essayer de dégager quelques-uns des linéaments qui s'avèrent permanents à travers cette dégradation de l'absolu, cette progressive dégénérescence en quoi pourrait selon moi se traduire, pour une très large part, le passage de la jeunesse à l'âge mûr, je voudrais fixer ici, en quelques lignes, ce que je suis à même de rassembler en fait de vestiges de la métaphysique de mon enfance. (M. Leiris)

(2) Je considère donc comme douteux que l'événement que je viens de relater ait eu pour moi une valeur spécialement ambiguë ; mais je me rappelle les sanglots et les cris que je poussais à l'idée d'avoir crevé l'œil de cette fille.

Une autre sensation désagréable d'« œil crevé » est celle que j'éprouvai, vers dix ou douze ans, au cours d'un jeu auquel me firent jouer ma sœur et son mari. (M. Leiris)

(3) Je répondis à monseigneur que je lui rendrais bon compte de cette affaire, et je me disposai à partir avec un seul laquais, à qui je fis quitter la livrée du ministre pour faire les choses plus mystérieusement ; ce qui fut fort du goût de son Excellence. Je pris

donc le chemin de Tolède, où, étant arrivé, j'allais descendre à une hôtellerie près du château. (Lesage)

Corrigé

La difficulté, concernant les pronoms relatifs, est que leur fonctionnement diffère de celui des autres pronoms énumérés ci-dessus.

En effet, les relatifs sont des **pronoms**, mais aussi des **mots subordonnants**, qui introduisent des propositions subordonnées relatives (voir **Question 24**). Leur fonctionnement est donc double : ils introduisent une proposition subordonnée, et ils jouent le rôle de pronom, représentant ou nominal (référence absolue). À ce titre, ils vont exercer une fonction **dans la proposition où ils se trouvent**.

C'est en recherchant la fonction et, éventuellement, pour les pronoms relatifs représentants, le GN dont il reprend le contenu sémantique, que l'on pourra identifier le pronom relatif et éviter de le confondre avec d'autres outils subordonnants comme la conjonction *que*, par exemple. Lorsque le pronom relatif est représentant, on dit que le GN représenté est son **antécédent** (du Latin *antecedens* = « qui se trouve avant », car le pronom relatif représentant est anaphorique. Il vient toujours après l'élément représenté, et le plus souvent **immédiatement** après).

Classement

Les pronoms relatifs sont : *Qui, que, quoi, dont, où* et la série composée des formes de *lequel*.

Morphologie

Qui, que, quoi, dont et *où*, formes simples, ne marquent pas, dans leur morphologie, les oppositions en genre et en nombre, mais celles-ci sont sous-jacentes et peuvent apparaître, comme le montre le fait que le pronom peut transmettre à ses attributs le genre et le nombre de son antécédent :

« *Les filles* (antécédent de *qui*) *qui* (sujet du verbe *être*) sont *avenantes* (l'accord se fait au féminin avec le sujet *qui*, capable de transmettre le genre à l'adjectif) auront vite un petit ami ».

L'opposition animé/inanimé n'existe que pour les formes précédées d'une préposition, à *qui/à quoi*... : « avec *un seul laquais*

(antécédent animé) à *qui* je fis quitter la livrée » ; « *cette progressive dégénérescence* (antécédent inanimé) en *quoi* pourrait selon moi se traduire ». Mais en général, pour l'inanimé, on préférera utiliser, dans cet emploi, la forme composée : « *cette dégénérescence en laquelle* pourrait selon moi se traduire... »

Ainsi, on utilisera *qui* sujet aussi bien pour représenter l'animé que pour l'inanimé : « *quelques-uns des linéaments* (antécédent inanimé) *qui* s'avèrent... » ; « les filles (antécédent animé) *qui* sont avenantes... »

Lequel, laquelle, etc. sont des formes composées qui varient, elles, en fonction du genre et du nombre de l'antécédent : « *un jeu* (antécédent masculin singulier) *auquel* me firent jouer ma sœur et son mari ».

Relatifs à référence endophorique
et relatifs à référence nominale absolue
(= par défaut)

Seuls les relatifs simples *qui, quoi* et *où* admettent des emplois nominaux, c'est-à-dire sans antécédent dans le contexte : « *Qui* va à la chasse perd sa place » : « *Où* tu iras j'irai ». Dans ces emplois, ils sont alors proches des pronoms indéfinis (voir ci-dessus).

Il convient d'ailleurs d'ajouter à la liste *quiconque*, relatif toujours nominal, de sens indéfini, ayant pour fonction d'être sujet animé d'une relative sans antécédent.

Quiconque peut être classé **à la fois** dans la catégorie des indéfinis et dans celle des relatifs (comme *qui* et *quoi* nominaux).

En revanche, tous les relatifs, à l'exception de *quiconque*, peuvent fonctionner comme représentants anaphoriques d'un GN qui les précède, la plupart du temps immédiatement, et dont ils reprennent le contenu sémantique. Le GN et le relatif doivent avoir le même référent. Aussi l'antécédent ne peut-il être virtuel, c'est-à-dire sans référent [ce qui permet d'identifier les cas d'emploi virtuel d'un nom et ceux où un nom, sans déterminant en apparence (*haplologie*), est néanmoins actualisé (voir **Question 5** sur l'absence de déterminant)].

- *« Une odeur de *poisson* (antécédent) *que* nous avons mangé la veille envahissait la pièce ».
- « L'odeur *du poisson* (antécédent) *que* nous avons mangé la veille envahissait la pièce ».

Dans le premier exemple, l'antécédent (*poisson*) n'a pas de déterminant pour l'actualiser. Il est virtuel. Il ne peut donc être repris par *que*.

Fonctions

Un tableau¹³ permettra de synthétiser les remarques précédentes et de visualiser la relation qui unit les différentes formes du pronom relatif aux fonctions qu'il peut occuper dans la proposition relative. En effet, le changement de forme correspond à des fonctions différentes.

	Antécédent		
Fonction	Animé	Non-animé	Animé ou non-animé
Sujet	<i>qui</i>		<i>lequel, laquelle, etc.</i>
Objet direct/ Attribut	<i>que</i>		
Complément prépositionnel	Prép. + <i>qui</i> <i>dont</i>	Prép. + <i>quoi</i> <i>dont</i> <i>où</i>	Prép. + <i>Lequel</i>
	Simple		Composée
	Forme		

Qui

Qui correspond aux fonctions sujet (qu'il représente un animé ou un inanimé) et complément prépositionnel lorsque l'antécédent est un animé : (3) « *un seul laquais à qui je fis quitter la livrée* ».

Que

Que est COD ou attribut, et représente aussi bien un animé qu'un inanimé « *l'événement* (antécédent inanimé) *que* je viens de relater » ; « *les personnes* (antécédent animé) *que* j'aime ».

Dont

Dont représente des animés ou des inanimés. Il remplace un relatif précédé de *de* : « *L'homme dont je te parle* » = « *L'homme de qui je te parle* ». Lorsque *dont* est complément du nom, ce nom ne doit pas

être lui-même précédé d'une préposition. On peut dire : « *Le fauteuil dont* je cire le dossier ». *Dont* a pour antécédent *le fauteuil* et pour fonction d'être complément du nom *dossier* = « Je cire le dossier *du fauteuil* ». Mais on ne peut dire : *« *Le fauteuil dont* au dossier j'ai fait une tache ».

Quoi

Quoi est utilisé en emploi prépositionnel, avec un antécédent inanimé et le plus souvent indéfini (*ce, rien, quelque chose...*) : « Il n'y a *rien* (antécédent) sur *quoi* poser nos verres ». Dans tous les autres cas, on préférera utiliser le groupe *préposition* + *lequel* : « Il n'y a pas de table sur *laquelle* poser nos verres ».

Où

Où équivaut à un relatif précédé d'une préposition de temps ou de lieu comme *à* ou *dans* : « L'époque *où* (= *à laquelle*) j'ai vécu ». *Où* ne peut représenter qu'un inanimé et a une fonction de complément circonstanciel, de temps ou de lieu ou de complément essentiel à valeur locative (voir **Question 11**).

Lequel

Lequel et les autres formes composées peuvent être sujets d'une relative, à la place de *qui*, pour éviter une ambiguïté concernant l'antécédent : « Le frère de Sophie, qui a quitté la France » (Est-ce Sophie ou son frère qui a quitté la France ?). L'ambiguïté est levée si je dis : « Le frère de Sophie, *laquelle* a quitté la France... ».

Le relatif composé s'emploie surtout, cependant, dans un emploi prépositionnel, le plus souvent avec un antécédent inanimé et non pronominal : (2) « *un jeu auquel* me firent jouer ma sœur et son mari... », en particulier comme complément d'un nom précédé d'une préposition, lorsque l'on ne peut employer *dont* : « Le fauteuil au dossier *duquel* j'ai fait une tache ».

Analyse des formes du texte

On relève 10 occurrences de pronoms relatifs.

Qui

- (1) « quelques-uns des linéaments *qui* s'avèrent permanents à travers cette dégradation de l'absolu, cette progressive dégénérescence en quoi pourrait selon moi se traduire, pour une très large part, le passage de la jeunesse à l'âge mûr » :

Dans cette occurrence, *qui* est représentant. Son antécédent est un inanimé masculin pluriel, il s'agit du GN *quelques-uns des linéaments*. *Qui* transmet d'ailleurs au verbe *s'avérer* le pluriel de son antécédent. Il introduit la relative qui débute par « qui s'avèrent » et il répond à la question « Qu'est-ce qui ? ». Il est donc sujet du verbe *s'avérer*.

- (3) « je me disposai à partir avec un seul laquais, à *qui* je fis quitter la livrée du ministre pour faire les choses plus mystérieusement » :

Qui est représentant. Son antécédent est un animé (obligatoirement dans cette construction prépositionnelle). Il s'agit du GN *un seul laquais*. *Qui* introduit la relative qui débute par « à qui je fis quitter la livrée ». Il est complément d'objet indirect de la structure causative *faire quitter*.

Que

(2) « Je considère donc comme douteux que l'événement *que* je viens de relater ait eu pour moi une valeur spécialement ambiguë ».

(2) « les sanglots et les cris *que* je poussais à l'idée d'avoir crevé l'œil de cette fille ».

Comment reconnaître *que* pronom relatif ?

Lequel des trois *que* ci-dessus n'est pas un pronom relatif ?

Le premier.

Pourtant, il introduit une proposition subordonnée : « *que* l'événement [que je viens de relater] ait eu pour moi une valeur spécialement ambiguë », dépendant d'une principale : « Je considère comme douteux ». On remarque que cette subordonnée enchâsse la relative « que je viens de relater ».

Mais ce premier *que* **n'a pas d'antécédent**. Or, on l'a vu, *que* relatif fait partie des relatifs qui sont toujours représentants. En outre, ce *que* n'a **aucune fonction** dans la proposition « que l'événement [...] ait eu pour moi une valeur spécialement ambiguë ». Il ne répond ni à la question « Qui est-ce que ? », ni à la question « qu'est-ce que ? », ni à la question « Quoi ? », etc.

Les deux autres *que*, eux, sont des pronoms relatifs. Ils ont pour antécédents respectifs les GN *l'événement* et *les sanglots et les cris*. Ils répondent, au sein de la proposition relative qu'ils introduisent, à la question « Quoi ? » ou « qu'est-ce que ? ». Ils sont COD de *relater* pour le premier et *pousser* pour le second.

Quoi

(1) « cette progressive dégénérescence en *quoi* pourrait selon moi se traduire le passage de la jeunesse à l'âge mûr ». *Quoi* est représentant. Son antécédent est *cette dégénérescence*. Dans ce cas, on aurait attendu *par laquelle*, moins recherché. Il introduit la relative qui débute par « en quoi pourrait selon moi se traduire... », et il est complément circonstanciel de manière de *se traduire* (il répond à la question « de quelle manière, comment se traduit le passage ? »).

Où

(3) « Je pris donc le chemin de Tolède, *où*, étant arrivé, j'allais descendre à une hôtellerie près du château. » :

Où est aussi représentant. Il représente un GN à valeur **locative** (c'est-à-dire à valeur de lieu). Son antécédent est *Tolède*, bien qu'en toute logique, il aurait dû avoir pour antécédent la tête du GN, à savoir *le chemin* ; mais le contexte lève toute ambiguïté : « étant arrivé j'allai descendre à une hôtellerie » : il s'agit bien de Tolède. *Où* répond à la question « dans quel endroit ? », cependant, pour un verbe comme *arriver*, on évitera de parler de complément circonstanciel, car le complément de lieu, pour un tel verbe donne une information essentielle (voir **Questions 7 et 11**).

Auquel

(2) « au cours d'un jeu *auquel* me firent jouer ma sœur et son mari ».

Les formes composées se contractent avec les prépositions *à* et *de*. Ici *auquel* = *à lequel*. Ce pronom est représentant. Son antécédent est le GN *un jeu*. Il introduit la relative qui commence par « auquel me firent jouer » et est complément d'objet second de *jouer*.

Les relatifs précédés d'un démonstratif

Comment analyser les relatifs précédés d'un démonstratif comme *ce qui*, *ce que*, *ce dont*, *ceux qui*, *celles qui*... Ici nous trouvons :

(1) « je voudrais fixer ici, en quelques lignes, *ce que* je suis à même de rassembler en fait de vestiges de la métaphysique de mon enfance ».

(2) « Une autre sensation désagréable d'« œil crevé » est celle *que* j'éprouvai, vers dix ou douze ans, au cours d'un jeu auquel me firent jouer ma sœur et son mari ».

(3) « *ce qui* fut fort du goût de son Excellence ».

Longtemps les grammairiens n'ont pas distingué entre les différents types de démonstratifs précédents le relatif et n'ont pas tenu compte de la nature particulière de cet « antécédent ».

Ainsi, le cas (1) était analysé comme suit : *que* introduit une relative qui commence à « que je suis à même de rassembler ». Il a pour antécédent *ce*. Il est donc représentant, et il est COD de *rassembler*.

Certes, mais que représente ce démonstratif *ce* ? Il n'a pas lui-même d'antécédent anaphorique et sa référence se fait par défaut. Il représente un contenu générique : « toute chose ». La faiblesse sémantique de *ce ce* a conduit les grammairiens à interpréter *ce que*, *ce qui*, *ce dont*, mais aussi, pour un référent générique animé, *ceux qui*, *celles qui* (« *Ceux qui* m'aiment prendront le train », titre de film), comme une locution pronominale, où aucun des deux éléments n'est autonome. On parle encore de « pronom **décumulatif** », chacun des deux éléments apportant une information différente : le démonstratif donne des informations sur la catégorie |animé| ou |inanimé|, sur le genre et le nombre, et le relatif porte la fonction syntaxique du groupe. Du coup, la relative ne débute pas avec *que* mais avec le démonstratif.

Le cas (1) s'analyse comme suit : *ce que* : pronom décumulatif, sans antécédent (référence par défaut), on sait seulement que le référent est inanimé et très général (« les choses que... »). *Ce que* est COD de *rassembler*.

Mais tous les relatifs précédés d'un démonstratif ne relèvent pas de la même logique.

En (2) et (3), le démonstratif possède à chaque fois un référent précis, identifiable dans le contexte linguistique (mode de référence endophorique)

En (2), *celle* réfère précisément à « Une autre sensation désagréable d'œil crevé ». On ne l'inclura donc pas comme un élément inanalysable du pronom mais comme un véritable antécédent. L'analyse sera la suivante : *que* : relatif représentant, ayant pour antécédent *celle*. *Que* est COD de *éprouver*.

En (3), *qui* est représentant, il a pour antécédent *ce*, neutre qui a lui-même pour référent l'ensemble du contenu de la proposition qui précède « à qui je fis quitter la livrée du ministre pour faire les choses plus mystérieusement ». *Qui* est sujet de *plaire*.

Le démonstratif a un référent endophorique	Le démonstratif n'a pas de référent dans le contexte
Il est un véritable antécédent. Il a lui-même un antécédent que l'on peut trouver dans le contexte énonciatif. La relative commence avec le pronom simple. Exemple : « Une autre sensation désagréable d'œil crevé » est celle [<i>que</i> j'éprouvai, vers dix ou douze ans, au cours d'un jeu]. <i>Celle</i> réfère à « Une autre sensation désagréable d'œil crevé ».	Il n'est pas un véritable antécédent. Il n'a pas de contenu référentiel précis. Il forme un pronom décumulatif avec le relatif. On ne les sépare pas dans l'analyse. La relative commence avec le démonstratif. Exemple : « Je voudrais fixer ici, en quelques lignes, [<i>ce que</i> je suis à même de rassembler en fait de vestiges de la métaphysique de mon enfance] ».

Remarque : certaines grammaires continuent de proposer l'analyse traditionnelle et de ne pas séparer les deux cas du tableau. Pour elles, tout démonstratif est un antécédent comme un autre. Cette perspective est strictement syntaxique et ne tient pas compte de la sémantique.

Attention ! *Qui, que, quoi, où, lequel* : des formes polyvalentes

Les mots qui servent de pronoms relatifs peuvent aussi être utilisés comme pronoms interrogatifs (« *Qui* est là ? », « *Que* fais-tu ? », « *À quoi* penses-tu ? », « *Où* vas-tu ? », « *Lequel* est-ce ? ») et servir de constituants à des indéfinis (*qui que ce soit, n'importe qui...*).

L'erreur fréquente !

La fonction du pronom relatif est à rechercher dans la proposition relative et non dans la principale.

(Voir aussi **Question 24** sur les subordonnées relatives).

11 La question des pronoms est extrêmement vaste. Le corrigé se bornera à traiter les occurrences du texte. Il va de soi que les tableaux des différentes catégories de pronoms sont à connaître. On pourra se reporter, par exemple à ceux que propose la *GMF*.

12 Tableau emprunté à la *GMF*, *op. cit.*, p. 207.

13 Tableau emprunté à la *GMF*, *op. cit.*, p. 209.

Question 9

Aux frontières du Groupe nominal : appositions et constructions absolues

Comment les différencier d'autres constructions comme l'apostrophe et le complément circonstanciel ?

Pour clore cette première partie consacrée au GN, il serait bon d'évoquer des éléments qui, tout en dépendant du GN ne sont pas intégrés à lui et dont l'analyse, pour cette raison même, pose souvent problème.

Nous allons donc traiter ici deux de ces constructions et voir en quoi elles se différencient par certains critères d'autres éléments formellement détachés comme l'apostrophe, la participiale ou le complément circonstanciel.

Exercice

**Classez les constructions détachées
dans les exemples suivants. Précisez la nature
de ces éléments (GN ou adjectifs qualificatifs) et indiquez si
le changement de place entraîne des modifications de sens
ou de fonction**

(1a) Les enfants, fatigués, sont allés se coucher/**(1b)** Fatigués, les enfants sont allés se coucher/(1c) Les enfants sont allés se coucher, fatigués.

(2a) Ma cousine, très jolie, a beaucoup de soupirants/**(2b)** Très

jolie, ma cousine a beaucoup de soupirants.

(3a) Petite, Claire n'aimait pas jouer à la poupée/**(3b)** Claire n'aimait pas, petite, jouer à la poupée.

(4a) Marie, enfant gâtée des Durand, n'aime que les jouets coûteux/**(4b)** Enfant gâtée des Durand, Marie n'aime que les jouets coûteux.

(5) Marie, l'enfant gâtée des Durand, n'aime que les jouets coûteux.

(6a) Les enfants, soyez sages !/**(6b)** Soyez sages, les enfants.

(6bis) Les enfants, vous êtes agités !

(7a) Citoyens, j'en appelle au maintien de la paix civile !/
(7b) J'en appelle au maintien de la paix civile, citoyens !

(8a) Pierre Dupont, neurologue (réputé), aimerait changer de spécialité/**(8b)** Neurologue (réputé), Pierre Dupont aimerait changer de spécialité.

(9a) Pierre Dupont, le médecin de notre quartier, a très bonne réputation/**(9b)** Le médecin de notre quartier, Pierre Dupont, a très bonne réputation.

(10a) Pierre Dupont, un neurologue (réputé), s'est installé dans notre quartier/**(10b)** Un neurologue réputé, Pierre Dupont, s'est installé dans notre quartier.

(11a) Mains dans les poches, tête nue, d'humeur joyeuse, il profitait des premiers jours du printemps/**(11b)** Il profitait, mains dans les poches, tête nue, d'humeur joyeuse, des premiers jours du printemps/**(11c)** Il profitait des premiers jours du printemps, mains dans les poches, tête nue, d'humeur joyeuse.

(12a) Le manteau sur l'épaule, il avançait à grands pas/**(12b)** Il avançait à grands pas, le manteau sur l'épaule.

(13a) Ses vêtements pliés et rangés, elle quitta la chambre/
(13b) Elle quitta la chambre, ses vêtements rangés et pliés.

(14) Le soir tombant, ils rentrèrent.

(15a) Ce soir-là, ils rentrèrent tard/**(15b)** Ils rentrèrent tard, ce soir-là.

Certains constituants de la phrase ne s'intègrent pas au GN, comme le montre le test de la pronominalisation en (8a) : « *Pierre Dupont, neurologue réputé*, aimerait changer de spécialité », et en

(1) : « *fatigués*, les enfants sont allés se couchés ».

Le GN *neurologue réputé* en (8a), qui désigne pourtant la même personne que *Pierre Dupont*, ne disparaît pas si l'on pronominalise le nom propre (« neurologue réputé, il aimerait changer de spécialité »), ce qui montre qu'il ne forme pas un GN avec *Pierre Dupont* ; il en va de même pour l'adjectif *fatigués* en (1a) et (1b) : « Fatigués, ils sont allés se coucher »/« Ils sont allés se coucher, fatigués », alors qu'en (9) et (10) si l'on pronominalise le GN sujet (en (9a) *Pierre Dupont* ; en (9b) *le médecin de notre quartier* ; en (10a) *Pierre Dupont* ; en (10b) *un neurologue réputé*), le groupe détaché (en (9a) *le médecin de notre quartier* ; en (9b) *Pierre Dupont* ; en (10a) *un neurologue réputé* ; en (10b) *Pierre Dupont*) disparaît aussi : (9) il a très bonne réputation ; (10) il s'est installé dans notre quartier.

Dans les occurrences (6) et (7), les noms ou GN détachés ne semblent intégrés à rien du tout. Ils ne sont pas pronominalisables, et si en (6) on peut rapprocher *les enfants* du sujet non exprimé du verbe à l'impératif, en (7) le nom *citoyen* n'est coréférent à aucun autre mot de la phrase et ne semble y remplir aucune fonction.

Corrigé

Points communs et différences
dans ces constructions

D'un point de vue distributionnel (c'est-à-dire en ce qui concerne leur place dans la phrase)

Tous ces éléments se caractérisent par leur **détachement** par rapport aux constituants de la phrase. Ils en sont formellement séparés par une virgule. Ils sont **mobiles** par rapport à ces constituants. Ils peuvent se trouver en tête : (1b) ; (2b) ; (3a) ; (4b) ; (6a) ; (6bis) ; (7a) ; (8b) ; (11a) ; (12a) ; (13a) ; (14) ; (15a) ; au milieu : (1a) ; (2a) ; (3b) ; (4a) ; (8a) ; (11b) ; ou à la fin de la proposition : (1c) ; (6b) ; (7b) ; (11c) ; (12b) ; (13b) ; (15b). Tous ces éléments se caractérisent par leur détachement formel. Ils sont **suppressibles**.

Notons cependant qu'en (5), (9) et (10), si l'élément détaché passe en tête, il change de fonction et devient sujet de la proposition : « *Marie* (sujet), l'enfant gâtée des Durand, n'aime que les jouets coûteux » → « *L'enfant gâtée des Durand* (sujet), Marie, n'aime que les jouets coûteux ».

Il conviendra de s'interroger sur cette particularité, liée à la présence de l'article défini devant le nom commun.

Du point de vue syntaxique

À la différence de la **juxtaposition** (voir **Question 22**), ces groupes n'exercent pas la même fonction que le terme ou le groupe à côté duquel ils se trouvent : « *Pierre, Jean, Ludivine* sont dans un bateau ». *Pierre* est sujet de *être dans un bateau*, tout comme *Jean* et *Ludivine*, comme l'atteste le pluriel. Et si Jean et Ludivine tombent à l'eau, Pierre est toujours (en fonction sujet) dans le bateau ! Ces trois noms sont juxtaposés. Mais si j'efface *les enfants* en (1) ou *Pierre Dupont* en (8), *« fatigués sont allés se couchés » et *« neurologue réputé aimerait changer de situation » ne sont pas des énoncés recevables.

D'un point de vue référentiel

Certains de ces éléments entretiennent une relation de coréférence, directe ou indirecte, avec un GN de la phrase (autrement dit, ils désignent un même objet du monde qu'un autre élément de la phrase).

Il s'agit des adjectifs *fatigués* (1) ; *jolie* (2) ; *petite* (3) ; des GN (*l'enfant gâté* (4) et (5) ; (*un*) *neurologue réputé* (8) et (10) ; *le médecin de notre quartier* (9a) ; *Pierre Dupont* (9b) ; *main dans les poches* ; *tête nue* ; *humeur badine* (11) ; *le manteau sur l'épaule* (12). La coréférence est indirecte pour les adjectifs. Ainsi, *fatigués* est un adjectif qui se rapporte à *enfants*, et l'on doit donc comprendre que ce sont les enfants qui étaient fatigués. **Tout seul cet adjectif ne réfère à rien, mais il réfère à un élément du monde via un GN du contexte linguistique (ou cotexte), le plus souvent en fonction sujet, ici : *les enfants*.**

De même en (11) et (12) *main dans les poches* ; *tête nue* ; *d'humeur joyeuse* ; *le manteau sur l'épaule* peuvent être indirectement reliés à un être du monde via un GN ou un pronom (ici *il*) du texte auquel ils se rattachent. Ce type de construction qualifie la personne grâce à une évocation de parties de sa personne (qualification **métonymique**), lesquelles sont obligatoirement qualifiées (ses mains sont *dans ses poches* ; sa tête est *nue* ; son humeur est *joyeuse* ; son manteau est *sur l'épaule*). On parle ici de **construction absolue**.

En (9) et (10) en revanche la coréférence entre l'élément détaché et un autre élément de la phrase, bien intégré lui, et ayant ici la

fonction sujet, est directe : *Pierre Dupont* et *le médecin de notre quartier* désignent une seule et même personne.

Nous verrons que certains grammairiens distinguent entre ces deux types de coréférence : directe dans le cas d'un GN détaché précédé d'un déterminant (*le médecin de notre quartier*) et indirecte dans le cas d'un adjectif détaché (*fatigué*), d'un GN non déterminé (*neurologue réputé*) ou d'un GN représentant une partie d'un individu (*le manteau sur l'épaule*).

Ce critère permet de différencier ces constructions détachées spécifiques d'autres éléments détachés et supprimables comme **les compléments circonstanciels**, et **la proposition participiale** (à fonction circonstancielle), ce qui nous permet d'éliminer de notre corpus les exemples (14) « le soir tombant » et (15) « ce soir-là ». Les compléments circonstanciels et la participiale ne renvoient à aucun objet du monde commun avec un groupe nominal ou le pronom sujet de la phrase.

Qu'en est-il de l'exemple (13) ? « *Ses vêtements pliés*, elle sortit de la chambre » : proposition participiale ou construction absolue, référant indirectement de façon métonymique (à travers une partie d'elle-même qu'est le *vêtement*) au sujet *elle* ?

Dans la mesure où il n'y a pas ici une relation de **simultanéité** mais d'**antériorité**, **on parlera plutôt de proposition participiale**. En effet, *ses vêtements pliés* ne réfère pas indirectement à la personne désignée par *elle*, comme dans « *les vêtements (pliés) sur les bras*, elle sortit de la chambre », qui apporterait une caractérisation sur *elle* à ce moment donné. *Ses vêtements pliés* indique plutôt une circonstance (après avoir plié ses vêtements, elle sortit). Le fait de devoir préciser que ce sont « ses » vêtements, au moyen du possessif, indique que la possession ne va pas de soi, et donc que la coréférence sous-jacente n'est pas présente. Si l'on prononce à haute voix ces deux phrases, l'intonation sera d'ailleurs différente.

Pour distinguer entre construction détachée et proposition participiale dans un cas comme celui-ci, on peut intégrer les éléments détachés : « il avançait à grands pas avec ses vêtements sur l'épaule » ; « Il profitait des premiers jours du printemps avec les mains dans les poches, avec la tête nue, avec une humeur joyeuse » → constructions absolues, indirectement coréférentes au sujet. Mais : *« elle quitta la chambre avec ses vêtements pliés et rangés »,

la phrase est correcte mais le sens est différent de (13). Il ne s'agit donc pas d'une construction absolue mais d'une proposition participiale.

D'un point de vue énonciatif

Les groupes détachés des exemples (1) à (5) et (8) à (12) constituent des **prédications secondes**. Les autres non.

Qu'est-ce qu'une prédication seconde (ou secondaire) ?

On rappellera qu'une **prédication** est ce qui permet de construire une proposition, dans la mesure où elle est la mise en relation de deux éléments, un sujet et un **prédicat**. Le prédicat est généralement un groupe verbal et il correspond le plus souvent à l'information nouvelle (**propos**) que l'on veut donner sur le sujet ou **thème** de l'énoncé. (« Cet homme *est mon ami* » : « *est mon ami* » est le prédicat). On reconnaît le prédicat au fait qu'étant une information nouvelle on peut le nier « Cet homme *n'est pas mon ami* », alors que le thème, qui est censé être l'élément déjà connu et donc admis par les interlocuteurs (présupposé), ne peut être nié.

Parfois, d'autres éléments de la phrase ajoutent à l'information principale véhiculée par le GV une information seconde. Ces éléments n'ont pas forcément de verbe, mais on peut facilement les remplacer par une proposition. **La prédication seconde doit concerner le même sujet que la prédication première.**

Soit l'exemple (1) : « Les enfants, *fatigués*, sont allés se coucher ».

Deux informations sont données ici sur les enfants (sujet ou thème) :

- ils sont allés se coucher (première prédication) ;
- ils étaient fatigués (prédication seconde). On voit que l'adjectif peut être remplacé par un groupe verbal et qu'il constitue une proposition réduite. Il apporte une information seconde par rapport à l'autre (« ils sont allés se coucher »). Ici, cette proposition réduite a presque une valeur de circonstancielle de cause : « parce qu'ils étaient fatigués ».

On peut faire la même analyse en (11). Deux informations sont données sur « il » :

- il profitait des premiers jours du printemps (prédication première) ;
- il avait les mains dans les poches, la tête nue, l'humeur joyeuse (prédication seconde).

En revanche, (6 bis) résiste à la transformation en proposition :

- vous êtes agités ;
- *vous êtes des enfants.

- Claire n'aimait pas jouer à la poupée (prédication première) ;
- quand Claire était petite (prédication seconde).

- elle quitta la chambre ;
- *elle avait ses vêtements pliés et rangés.

À retenir :

On exclut donc de cette appellation les **compléments circonstanciels** et les **apostrophes**.

Tableau des constructions détachées du texte

Appositions adjectivales	Appositions nominales		Constructions absolues
(1) ; (2) ; (3)	Noms non-déterminés	Noms déterminés	(11) ; (12)
	(4) ; (8)	(5) ; (9) ; (10)	

Que sont les cas (6), (6bis), (7) et (13), (14), (15) ?

Bien que formellement détachés, ces groupes ne sont pas des constructions détachées (apposition ou construction absolue).

Les cas (6), (6bis) et (7) sont des apostrophes

Certes, il y a détachement. Il peut y avoir coréférence avec le sujet (6bis) ou avec le sujet implicite d'un ordre (6). Mais il peut ne pas y avoir de coréférence du tout (7).

En outre :

- il n'y a jamais de prédication seconde ;
- l'apostrophe est toujours liée à l'énonciation : elle interpelle un destinataire dans la situation de discours. Son référent est l'interlocuteur de l'énonciateur. Le nom mis en apostrophe est directement référentiel ;
- elle est autonome et n'a pas de véritable fonction syntaxique.

Attention :

Parfois, l'apostrophe peut être confondue avec l'apposition :

« *Amis*, vous serez toujours unis ». Le critère de la prédication seconde peut être discriminant¹⁴. S'il y a prédication seconde, l'énoncé signifie : « vous êtes des amis, et vous resterez donc toujours unis » → *amis* est alors à entendre comme une apposition.

Mais si on comprend : « vous, mes amis, vous serez toujours unis », alors *amis* est une apostrophe. Le contexte doit permettre de lever l'ambiguïté.

Dans le cas de l'apostrophe, *amis* est référentiel et réfère au destinataire du message. Dans le cas de l'apposition, il n'est pas référentiel directement, mais via le pronom sujet *vous*, auquel il est coréférent.

Les cas (13) et (14) sont des propositions participiales

Il y a détachement. Mais :

- il n'y a pas de coréférence avec un autre terme de la phrase ;
- ce ne sont pas des prédications secondes ;
- elles équivalent à des propositions circonstancielles de temps (souvent mêlé de cause) et leur support agentif [*vêtements* en (13) et *le soir* en (14)] n'a pas d'autre rôle dans la phrase.

L'élément détaché en (15) est un complément circonstanciel de temps

Il y a détachement. Mais :

- il n'y a pas de coréférence avec un autre terme de la phrase ;
- il n'y a pas de prédication seconde.

Une question qui ne fait pas l'unanimité :

Tous les grammairiens ne sont pas d'accord sur cette classification :

1. Ainsi, Bernard Combettes, définit essentiellement les constructions détachées comme étant **indirectement** référentielles : elles réfèrent à un objet du monde par l'intermédiaire d'un autre terme de la phrase, le plus souvent le sujet. Il fait donc la distinction entre deux types d'appositions nominales : celui représenté par les cas (4) et (8) et celui représenté par les cas (5), (9) et (10), où la construction détachée est autonome et **devient sujet si l'on efface le GN sujet**. Dans ces exemples, l'élément détaché peut référer directement à un élément du réel.

Or, selon B. Combettes, c'est la structure sans déterminant, proche de l'adjectif qualificatif, qui doit être seule analysée comme construction détachée.

2. La grammaire de Delphine Denis et Anne Sancier, au contraire, ne retient pas le critère du détachement pour définir l'apposition, mais celui de la prédication seconde et de la coréférence entre deux noms (que ceux-ci soient déterminés ou non). Elles classent ainsi dans la même catégorie les cas (4) ; (5) ; (8) ; (9) et (10), spécifiant seulement que le nom apposé avec déterminant apporte une identification alors que celui sans déterminant « inscrit l'être dans une classe ».

Elles ne parlent pas de construction détachée et réservent le nom d'apposition aux GN ou équivalents, détachés ou pas.

L'adjectif détaché est dit en fonction d'**épithète détachée** et non d'apposition.

3. Dans une **stricte perspective syntaxique**, Joëlle Gardes-Tamine, propose, elle, de ne pas retenir les critères de coréférence et de prédication seconde et de considérer l'apposition, comme les compléments circonstanciels et l'apostrophe, comme des cas d'insertion¹⁵.

Ainsi, pour elle, la distinction entre apostrophe et apposition dans l'exemple « *Amis*, vous serez toujours unis », n'a pas lieu d'être. « Une fois de plus, c'est le lexique qui est en cause, tandis que la configuration syntaxique, elle, reste la même, celle de l'insertion »¹⁶.

Que choisir ?

La théorie qui vous convient, en en gardant bien la cohérence, les critères et la terminologie (il est donc nécessaire de se reporter aux grammaires concernées) et en mentionnant que d'autres théories existent.

Il nous semble que l'analyse simplifiée inspirée de B. Combettes est satisfaisante. On pourra inclure, comme nous l'avons fait, les noms déterminés au rang des appositions, en soulignant néanmoins, comme le fait Combettes, leur statut particulier. On pourra appeler les noms apposés sans déterminant des **appositions caractérisantes** (proches des adjectifs : « Pierre Dupont, neurologue reconnu, aimerait changer de spécialité ») et les noms apposés avec déterminant des **appositions identifiantes** (« Pierre Dupont, le médecin de notre quartier... »)

Pour approfondir :

COMBETTES Bernard, 1998, *Les constructions détachées en français*, Ophrys.

14 Discriminant = qui permet de faire une distinction.

15 Voir, *Pour une grammaire de l'écrit*, Belin, coll. « Sup », 2004, chapitre 3.

16 *Ibid.*, p. 167.

17 Voir néanmoins *Question 9*.

chapitre 2

Le verbe

Verbum en Latin signifie Mot. Cela rend bien compte de la primauté de cette partie du discours au sein de la phrase.

Le verbe est indispensable à la phrase. Il en est le **pivot**. Il organise autour de lui les autres parties du discours. Il les met en relation. On dit aussi qu'il est le *noyau* de la phrase.

Du point de vue sémantique, alors que le nom évoque des *substances* du monde (ou des objets de pensée), le verbe évoque des *processus*. Comparez : « Le *sourire* d'un enfant est une chose charmante » et « Il faut *sourire* à la vie ».

Comme le verbe évoque un processus, il est affecté par le temps. Il permet d'inscrire une action dans le temps. On dit qu'il **actualise** l'action dans le temps.

Pour mieux rendre compte de cette dimension de **processus**, on pourra parler, à la suite de nombreux grammairiens, de **procès** pour évoquer toutes les actions, tous les sentiments, tous les changements d'état représentés par le verbe.

Le verbe varie dans sa morphologie en fonction du temps, du mode, de la personne, du nombre et de la voix. Ces variations correspondent à un *sens*. Elles indiquent des fonctions.

Question 10

Le verbe et la catégorie de la personne : le verbe et son sujet

Le verbe n'est pas toujours au centre d'une proposition. Il peut lui-même être complément d'un autre verbe (« J'aime *lire* » : *lire* est COD de *aimer*). Mais c'est lorsqu'il a un sujet propre qu'il manifeste sa valeur de pivot. On dit qu'il est alors *base de proposition*.

Définition

Lorsque le verbe a un sujet, celui-ci lui transmet les marques de la personne et du nombre : « Je mange » → « Nous mangeons » → « Vous mangez ».

Attention :

Lorsque le sujet ne transmet pas ces marques au verbe, on ne pourra pas parler de **sujet**, mais de simple **agent** (on dit encore **support** ou **support agentif** ou, chez certains grammairiens, **contrôleur**) :

- (1) « *Nous* irons en Bretagne cet été ».
- (2) « Ne voyant pas leur mère arriver, *les filles* sont rentrées à pied ».

Dans le premier exemple, *Nous* est bien sujet de *irons*. Il lui transmet la marque de la personne et le pluriel. Mais dans le second, *les filles*, qui sont l'agent de l'action de *voir* (ce sont bien *elles* qui ne voient pas leur mère arriver), ne lui transmettent ni la marque de la personne ni celle du nombre. On dit que ce GN n'est que le **support** ou le **contrôleur** de *voir*. *Voir* est ici au participe présent, mode impersonnel.

Seuls les modes personnels (indicatif, subjonctif, impératif) ont un sujet.

Dans l'exercice ci-dessous, en (6) *le procureur* est bien celui qui *arrive* ; mais le verbe *arriver* est à l'infinitif, invariable ; on dira donc que *le procureur* n'est pas son **sujet** (grammatical) mais son **agent** (d'un point de vue sémantique). En (8), *celui-ci* [...] vint en triomphe me *signifier* de sortir. *Signifier* n'a pas de sujet, mais un agent : *celui-ci* ; même chose pour *sortir* : *je* est son agent mais pas son sujet.

Le mot **agent** renvoie à une notion sémantique et non syntaxique. Il désigne celui qui fait l'action, qui agit, même s'il n'est pas sujet grammatical :

- (1) « *Pierre* pense » ; *Pierre* est sujet **et** agent ;

(2) « *L'agneau* est mangé par le loup » ; *l'agneau* est sujet mais pas agent.
Celui qui est agent, c'est le complément, *loup*.

Le mot **sujet** renvoie à une notion **syntactique**. Il désigne une certaine relation syntaxique entre un constituant et le pivot verbal.

- On appelle proposition de base un groupe constitué de [sujet + verbe].

Des éléments se rapportant à l'un ou l'autre constituant viennent généralement étoffer la proposition.

- La fonction sujet est occupée par un GN ou par des éléments qui sont l'équivalent d'un GN.

Il peut s'agir d'un pronom (« *Tout vit* »), d'un verbe (« *Dormir* est agréable »), d'une proposition (« [*Qu'il démissionne*] serait logique en l'occurrence »). Il peut aussi être inclus dans le mode du verbe : « *Sortez* ».

- Dans la phrase assertive le sujet est en général avant le verbe.

C'est l'ordre canonique de la **séquence progressive** : « *Pierre dort* ». Ce dont on parle (*Pierre*) précède ce qui en est dit, conçu comme l'information nouvelle (*dort*) (voir **chapitre 4**). Dès que cet ordre n'est pas représenté, il convient de s'interroger.

- On ne peut supprimer le sujet d'une phrase sans la rendre grammaticalement irrecevable.

« *Le gros chat gris s'étalait sur la couette* » → *« s'étalait sur la couette ».

- Pour identifier le sujet

Il faut se demander *Qui est-ce qui ?*, si l'on pense que le sujet est un humain, ou *qu'est-ce qui ?*, si l'on pense que le sujet est un inanimé (y compris une proposition : « *Qu'est-ce qui serait logique en l'occurrence ?* » « *Qu'il démissionne* »).

- Le sujet transmet au verbe la personne et le nombre.

« *Elles éclatent* de rire » ; « *nous éclatons* de rire ».

Exercice

Identifiez et analysez la fonction sujet dans les extraits suivants

(1) Il pleuvait fort, sur la grand-route elle cheminait sans parapluie (G. Brassens)

(2) Il était presque nuit quand je repris connaissance. Je me trouvais entre les bras de trois ou quatre jeunes gens qui me racontèrent ce qui venait de m'arriver (J.-J. Rousseau)

(3) C'est l'heure où tous les chevaux tapent du pied dans toutes les écuries. Ici, c'est mère qui allume la lanterne (J. Giono)

(4) Ceux-là sortirent et dirent qu'ils n'en savaient rien.

– Eh bien, venez, dit le curé. Vous voyez bien que je suis en surplus et en souliers à boucles. J'ai là des femmes qu'il faut raccompagner chez elles. (*id.*)

(5) Il y a deux Histoires : l'Histoire officielle, menteuse, puis l'Histoire secrète (H. de Balzac).

(6) Passent huit jours ; je vois arriver le procureur. C'était huit heures du matin [...]. D'où était-il parti [...] ? Avait-il couché à Clelles [...] ? (J. Giono)

(7) Entre violemment le messager (didascalie) (P. Claudel)

(8) À peine était-on hors de table, que celui-ci [...] vint en triomphe me signifier de sortir à l'instant de chez lui [...]. (J.-J. Rousseau)

(9) À droite, filaient doucement des taillis [...] ; par instants, sur la voie réservée aux cavaliers, passaient des messieurs à la taille mince. (É. Zola)

(10) Il m'est pénible de faire cette confession. (J. Vallès)

Corrigé

Comme le montrent les exemples ci-dessus, la fonction sujet peut-être occupée par divers éléments : GN (ou nom propre) : *tous les*

chevaux ; le curé ; huit jours ; le messager ; des taillis ; des messieurs ;
pronom : *il, elle, je, vous, ils, on, c', qui, ce qui, ceux-là, celui-ci.*
Parfois le sujet est formellement manquant (« venez » en (4)).

De nombreuses questions surgissent à l'analyse des textes ci-dessus. Comment définir le sujet en (1) « Il pleuvait fort », (2) « Il était presque nuit », (3) « C'est l'heure où les chevaux vont boire » ? On ne peut répondre à la question *« Qu'est-ce qui était presque nuit ? », *« Qu'est-ce qui était l'heure ? » Même chose pour (10) « Il m'est pénible ».

Il conviendra d'établir une distinction entre le sujet conçu comme une fonction grammaticale et le sujet sémantico-logique.

D'autre part, comment analyser (4) « venez » où le poste du sujet n'est pas rempli ?

Le sujet est exprimé et antéposé

Avec des verbes personnels

Pronoms

(1) *Elle* ; (2) *je* ; *qui* ; *qui* ; (3) *c'* ; *c'* ; *qui* ; (4) *ceux-là* ; *ils* ; *vous* ; *je* ; *j'* ; (6) *je* ; *c'* ; (8) *celui-ci*.

Pour plus de détails sur le fonctionnement des pronoms, voir **Question 8**.

• Je, j' :

Sa forme indique sa fonction. C'est un pronom à référence déictique. Il faut chercher son référent dans la situation de communication (fictive ou pas). En (2) il s'agit de l'auteur Jean-Jacques Rousseau, qui livre un morceau de sa vie ; en (4), dans le cadre d'un discours rapporté, il s'agit du curé. En (6), l'absence de contexte ne permet pas de trouver le référent (il s'agit d'un des narrateurs, une femme en l'occurrence, d'*Un roi sans divertissement*). En (2) *je* est sujet de *se trouver* ; en (4) *je* est sujet de *être* et de *avoir* ; en (6) est sujet de *voir*.

• Vous :

(4) Pronom pluriel à référence déictique : le référent est identifié dans le cadre de la situation d'énonciation (fictive). Il s'agit des hommes qui viennent de surgir devant le curé et qui ont été désignés plus haut par *ceux-là*. *Vous* est sujet de *voir*.

• Elle, il, ils :

Avec ses variantes de genre et de nombre, ce pronom de la troisième personne est un pronom représentant, à référence endophorique.

En (1), *elle* désigne une inconnue pour le lecteur comme pour le poète-chanteur, qui ignore le nom de cette femme de passage. Le pronom n'en reste pas moins à référence endophorique, simplement le texte ne précise pas ce référent puisque toute la chanson est basée sur le thème de la rencontre fugace avec une inconnue. *Elle* est sujet de *cheminer*.

En (4), *ils* est coréférent à *ceux-là*, dont le référent sera à identifier à son tour grâce à des éléments textuels (ne figurant pas dans notre découpage). *Ils* est sujet de *savoir*.

• Qui, ce qui :

Pronom relatif. Sa forme indique sa fonction de sujet.

En (2) « trois ou quatre jeunes gens *qui* me racontèrent » : on identifie de façon anaphorique le référent de *qui*. Il s'agit de l'antécédent *trois ou quatre jeunes gens*. *Qui* est sujet de *raconter*.

En (3) le référent de *qui* est aussi son antécédent : *mère*. *Qui* est sujet de *allumer*.

Ce *qui* (2) venait de m'arriver : nous analyserons dans ce cas séparément *ce* et *qui*, conformément à ce que nous avons expliqué à la **Question 8** et à la **Question 24**. *Ce* peut en effet ici constituer un référent identifiable pour *qui*. *Ce* lui-même réfère de façon anaphorique à l'accident que Rousseau vient de raconter dans les lignes qui précèdent cette phrase. Le sujet de *racontèrent* est donc *qui* tout seul. *Ce* est COD de *raconter*.

• Ce, c' :

(3) « C'est l'heure » : C'est sujet de *être* et *l'heure* est attribut. Nous avons ici un tour présentatif. *Ce* introduit un élément, il l'annonce de façon cataphorique pour en permettre l'identification. Le tour est plus ou moins figé : ainsi l'accord au pluriel n'est pas obligatoire.

C'est mère *qui* allume : C'est sujet. C'est un pronom démonstratif

neutre conjoint. Il annonce *mère* de façon cataphorique.

Mère est attribut du sujet. Nous avons ici un tour présentatif, différent de la tournure *C'est... qui*, laquelle sert à mettre en relief le sujet, à **l'extraire**, pour créer une emphase (pour le mécanisme de l'extraction, voir **Question 34**).

On voit très bien, avec ces deux derniers exemples, que l'analyse grammaticale est insuffisante pour rendre compte de ces tours. Il faut la compléter par une étude en termes communicationnels et aborder l'organisation thématique de l'énoncé.

• **Ceux-là, celui-ci :**

Les démonstratifs peuvent avoir une référence déictique, endophorique ou absolue. Ici, que ce soit en (4) ou en (8), le référent est à trouver dans le contexte de gauche (référence anaphorique), même si le découpage choisi ne permet pas de le lire. Si l'on se reporte aux textes complets, on verra que ces démonstratifs désignent des personnes spécifiques, mentionnées plus haut. *Ceux-là* (4) est sujet de *sortirent* et *dirent* ; *celui-ci* (8) est sujet de *vint*.

GN

En (3), *tous les chevaux* est sujet de *taper du pied*. Il est aussi l'agent de cette action.

Avec des verbes et des locutions impersonnels

(1) *Il* pleuvait fort ; (2) *il* était presque nuit ; (4) des femmes qu'*il* faut raccompagner ; (5) *il* y a deux histoires ; (6) *C'était* huit heures.

En (2). *Il était nuit* est l'équivalent dans la langue du XVIII^e siècle de *il faisait nuit*. C'est une locution verbale impersonnelle. Le verbe et le nom ne sont pas dissociables. Ils forment une **lexie**, c'est-à-dire une unité de sens. *Faire nuit* renvoie, comme *il pleut*, *il fait beau*, à un phénomène météorologique.

Où est le sujet en (1) et (2) ?

Grammaticalement, c'est *il*. C'est un *il* différent de celui que l'on a rencontré ci-dessus, car ici il ne **représente** rien. Il n'a pas de référent, ni dans le contexte, ni dans la situation d'énonciation. On ne devrait pas parler à son propos de « pro-nom », car il ne

remplace pas un GN : on ne peut dire *« le moment était presque nuit ». Son caractère invariable est une preuve supplémentaire : *« Elles faisaient nuit ». Il n'est pas l'agent, ni le siège de l'action.

C'est un pur outil grammatical, car en français un verbe à un mode personnel (indicatif, subjonctif) a besoin d'un support grammatical. Il n'y a pas d'actant, pas de sujet logique. Les phénomènes météorologiques sont en effet conçus comme **sans cause**.

En (6), nous rencontrons *C'* dans cet emploi impersonnel. Ici, il faut l'imputer à la parlure du personnage. En effet, *il était huit heures* est un tour bien plus fréquent que *c'était huit heures*.

(4) « des femmes qu'il faut raccompagner » : *Il* est aussi le sujet formel d'un verbe impersonnel, exprimant la nécessité. Il est suivi d'un complément (ici un infinitif, *raccompagner*) sur lequel porte l'obligation. Ce complément, on l'appelle **régime** ou **séquence** de l'impersonnel (*séquence* vient du Latin *sequens* qui signifie *qui suit*).

(5) « *Il y a deux Histoires* » : *Il* fait partie d'une locution verbale impersonnelle, *il y a*, qui a deux valeurs : une valeur de présentatif (« *Il y a un homme dans la cour* ») et une valeur d'existence. Il pose l'existence d'un référent. Il équivaut alors à *il existe*. C'est sa valeur ici (« *Il existe deux histoires* »). *Il* est un pur sujet grammatical, sans référent.

Avec des verbes en construction impersonnelle

(10) *Il m'est pénible de faire cette confession.*

Ici, le verbe ou plutôt la locution verbale n'est pas, comme précédemment, toujours impersonnelle. Il s'agit d'un choix du locuteur, qui aurait pu dire : « Faire cette confession m'est pénible », tournure personnelle qui fait apparaître le sujet (l'infinitif *Faire*). Dans cette construction impersonnelle, l'élément qui suit le verbe est obligatoire : *« *Il m'est pénible* ».

Comment analyser ce tour ?

Il faut encore dissocier la fonction syntaxique du sujet, qui est assumée par *il* (*il* est sujet grammatical, il commande la personne et le nombre : « *Des rumeurs de guerre courent* », mais « *Il court des rumeurs de guerre* ») et la fonction logico-sémantique.

Il est donc le sujet grammatical, tandis que la séquence *de faire cette confession*, qui est régime du verbe en construction impersonnelle est le sujet sémantique. Ce type de tour est possible

avec des verbes intransitifs, car la place du complément d'objet est vide et peut donc être occupée.

Le sujet est exprimé et il est postposé

Pronoms : (6) *Il ; il ; (8) On.*

GN : (4) *le curé ; (6) huit jours ; (7) le messager ; (9) des taillis ; des messieurs à la taille mince.*

Dans une incise

(4) *dit le curé.*

L'incise est une proposition qui se place entre des propos rapportés, ou après ceux-ci. Il y a deux énonciations : les propos rapportés au discours direct dont les énonciateurs sont les personnages (ici le curé) et le récit qui les encadre, dont l'énonciateur est le narrateur du roman. C'est une proposition courte, dont le verbe signifie *dire* ou *penser*. L'inversion est **obligatoire**. Elle indique qu'il y a un changement d'énonciateur et que l'incise dépend de l'élément qui la précède et ne peut avoir d'autonomie (*« dit le curé » ne peut pas exister seul. En revanche : « Le curé dit » pourrait constituer une phrase autonome).

Dans l'interrogation

(6) *D'où était-il parti [...] ? Avait-il couché à Clelles ?*

L'inversion simple du pronom est obligatoire dans l'interrogation, dans un style tenu.

Elle marque la remise en cause du mouvement assertif marqué par l'ordre progressif *sujet + verbe*. L'inversion du sujet indique qu'il y a mise en débat de la proposition assertive correspondante (« *il a couché à Clelles* ») ou impossibilité d'asserter quelque chose à propos du sujet (impossibilité d'asserter « il est parti de tel lieu »).

Inversion facultative dans une phrase assertive

(6) *passent huit jours ; (7) entre violemment le messager ; (8) À peine était-on hors de table ; (9) À droite, filaient doucement des taillis [...] ; par instants, sur la voie réservée aux cavaliers, passaient des messieurs à la taille mince.*

On s'aperçoit que l'inversion du sujet, dans les exemples ci-dessus, n'est pas obligatoire, même si elle est d'usage.

Plusieurs facteurs peuvent la favoriser, et ces facteurs se combinent parfois entre eux.

Facteur sémantique

Avec certains verbes, qui indiquent l'existence ou le mode d'existence (*rester, se trouver, être placé*), ou un mouvement de surgissement (*entrer, venir, surgir, arriver, passer*), l'existence est présentée avant l'identité. Du point de vue communicationnel, le sujet occupe le poste du propos (information nouvelle).

C'est ce qui explique les occurrences (6) et (7).

Facteur communicationnel

Un adverbe de temps (*maintenant, parfois*), de lieu (*ici, là-bas*), un complément circonstanciel, un COI ou un attribut détachés en tête de phrase permettent l'inversion du sujet si celui-ci est un GN sans complément. Le complément détaché prend le rôle du thème et le sujet celui du propos.

Le facteur sémantique doit se combiner à ce facteur communicationnel : l'inversion ne fonctionne que lorsque le verbe exprime l'existence, le mode d'existence ou l'apparition du sujet : « Bientôt apparurent les *premiers signes de la maladie* » mais *« Bientôt rirent les *enfants* ».

C'est ainsi que l'on peut expliquer les inversions en (9), sachant qu'elles auraient aussi été possibles (puisque comportant un verbe indiquant un mouvement) en l'absence des compléments circonstanciels (*à droite ; par instants, sur la voie réservée aux cavaliers*).

Facteur énonciatif

Certains adverbes en tête de phrase remettent en cause le mouvement assertif de cette phrase. Ce sont des adverbes comme *aussi, ainsi, du moins, encore...* qui sont des connecteurs argumentatifs et font dépendre de ce qui précède la validité de la phrase qu'ils introduisent. Ce sont aussi des adverbes comme *peut-être, sans doute*, qui nuancent la force de l'assertion et du coup rendent possible un ordre qui est celui du mouvement interrogatif, de la mise en débat.

En même temps, le poste sujet, celui du thème (de ce qui est posé

comme connu) est déjà occupé par l'adverbe (on dit encore que la place du thème est **saturée**), ce qui motive aussi la postposition : le sujet est attendu comme l'information nouvelle et occupe donc la place, après le verbe, du propos.

On voit que facteurs énonciatif et communicationnel se combinent.

Facteur volumétrique

Quand le sujet a des expansions et est beaucoup plus long que le verbe, il a tendance à être postposé. C'est souvent le cas dans des relatives dont le sujet est long : « la promenade que faisaient *Pierre et les enfants* durait deux heures » ; « La ville où se trouvaient *les usines désaffectées* était en périphérie ».

Le facteur communicationnel joue aussi : il se trouve que dans ces exemples, le pronom relatif « occupe » déjà la place naturelle du sujet/thème. En effet, même si le sujet n'est pas long, on a tendance à faire l'inversion : « La promenade que faisait *Pierre* durait deux heures ».

Le facteur sémantique vient s'ajouter lorsque la relative est en *où* et nécessite donc un verbe de mode d'existence comme *habiter* ou *vivre*.

Inversion signalant une subordination implicite (voir Question 29)

En (8), *on* est un pronom personnel indéfini à référence absolue ou déictique. Il ne peut être que sujet (voir **Question 8**). Dans le récit autobiographique de Rousseau il a une valeur de collectif restreint, incluant le locuteur. Il réfère à l'assemblée présente en cette occasion, mais sans individualiser les êtres. Il réfère cependant à du connu et on dira ici que le référent est identifié de façon déictique plutôt qu'absolue.

« À peine était-on hors de table, que celui-ci [...] vint en triomphe me signifier de sortir à l'instant de chez lui ».

Ici, la seconde proposition semble être une subordonnée introduite par *que*. Mais en réalité cette proposition porte l'information principale tandis que celle commençant par *à peine* exprime une circonstance temporelle. Le *que* est d'ailleurs ici suppressible.

L'inversion, qui empêche cette proposition d'être autonome

(*« À peine était-on hors de table »), signale la subordination sous-jacente que l'on peut aisément rétablir en paraphrasant par la locution conjonctive *dès que* : « Dès que l'on fut sorti de table, il vint en triomphe me signifier de sortir à l'instant de chez lui ».

On parle ici de subordination implicite (*que* n'est pas un vrai subordonnant).

Le sujet n'est pas exprimé

(4) *Venez*.

Le sujet existe, mais il est inclus dans la forme verbale. La situation d'énonciation permet de l'identifier. En effet, l'impératif suppose une **interlocution**, c'est-à-dire un locuteur qui adresse directement un ordre à l'interlocuteur. *Vous* est donc présent, ce que prouve la conjugaison du verbe à la deuxième personne du pluriel. L'impératif est donc bien un mode personnel.

Attention :

« Allons, allez », ne doivent pas être analysés comme un verbe dans des phrases comme « *Allez*, console-toi ! ». Ce sont des formes figées qui ont valeur d'interjections.

À retenir :

Le sujet sémantique et le sujet comme fonction grammaticale ne coïncident pas toujours.

Dans « Il faut » et « il pleuvait », il n'y a pas de sujet sémantique, bien qu'il y ait une fonction sujet occupée par *il*. En revanche dans « venez », il y a un sujet sémantique, à déduire du contexte, bien qu'il ne soit pas exprimé par une forme autonome.

Fonction sujet et rôles sémantiques

« Pierre reçoit une claque » : le sujet ne fait pas forcément l'action !

D'un point de vue syntaxique, on définira donc le sujet comme **ce qui transmet la catégorie de la personne au verbe**.

Les principaux rôles sémantiques que peut assumer le sujet (en fonction du sémantisme du verbe et de la construction syntaxique) sont les suivants (liste ouverte) :

- le sujet est **l'agent** du procès (il « fait l'action ») : « *Pierre* a lancé la balle » ;
- le sujet est **le siège** du procès (en lui se manifeste un état physique ou psychique) : « *Maxime* a mal aux dents » ; « *Guillaume* est amoureux de Sarah » ;
- le sujet est **le bénéficiaire** du procès (que le « don » soit agréable ou désagréable) : « *Pierre* a reçu une promotion » ; « *Pierre* a reçu une claque » ;
- le sujet est **le patient** (c'est sur lui que s'exerce directement l'action). Le sujet n'est patient que dans **les constructions passives**. Quand le verbe est actif, c'est le COD qui a le rôle sémantique du patient (voir **Question 14**) : « *Marie* a été renversée par une moto » ; « *Le gigot* a été dévoré en un clin d'œil » ;
- le sujet est **l'instrument** du procès : « *Les ciseaux* coupent bien » ;
- le sujet est **la cause** du procès : « *La directrice* terrorise son personnel » ; « *Le vin* réjouit le cœur de l'homme » (Juliette) ;
- parfois le sujet n'est pas associé à un rôle sémantique : « Il pleut ».

Question 11

Comment reconnaître les compléments du verbe ?

Le groupe verbal (GV) possède à sa tête un verbe. Parfois le GV se réduit à ce seul verbe. Parfois, s'y ajoutent des compléments.

Comment reconnaître le complément par rapport au sujet ?

La différence entre le sujet et les compléments se manifeste dans le test de la substitution. On peut substituer un seul élément (verbal) au groupe [verbe + compléments], mais pas au groupe [sujet + verbe] :

« Pierre aime le chocolat » → « Pierre mange ».

Mais : « Pierre aime le chocolat » → *« Il le chocolat », *« mange le chocolat ».

C'est que le groupe [sujet + verbe] ne constitue pas un groupe verbal. Chacun des deux éléments est un constituant nécessaire de la phrase.

Exercice 1

a) Supprimez les mots en italique.

Que constatez-vous ?

B) Analysez la fonction de ces mots

- (1) Anne-Sophie court *tous les matins*.
- (2) Les Dupont ont promis *qu'ils viendraient à Pâques*.
- (3) Les soldats se rendirent à *Dunkerque*.
- (4) À *Dunkerque*, il pleut *souvent*.
- (5) *Chaque été*, ils vont à *Vallauris*.
- (6) En effet, ils ont acheté *une belle villa*.
- (7) Le pédiatre mesure *l'enfant*. Celui-ci mesure *un mètre trente*.

Corrigé a) : Suppression des mots soulignés

- (1) Anne-Sophie court (?)
- (2) *Les Dupont ont promis.
- (3) *Les soldats se rendirent.
- (4a) Il pleut souvent (?)/(4b) À Dunkerque, il pleut.
- (5a) *Chaque été, ils vont/(5b) Ils vont à Vallauris.
- (6) *En effet, ils ont acheté.
- (7a) *Le pédiatre mesure./(7b) *Celui-ci mesure.

On constate quatre phénomènes :

- En l'absence de certains GN (5a) ; (6) ; (7a) et (7b) ou équivalents de GN (en 2) il s'agit d'une proposition conjonctive), certaines phrases ne sont plus grammaticalement correctes.

- D'autres restent, comme le cas (3), grammaticalement correctes, mais le sens du verbe est très différent.

- D'autres phrases restent grammaticalement correctes, le sens du verbe est inchangé, mais une précision importante fait défaut pour bien saisir le message (1) ; (4a). L'interlocuteur ne peut pas saisir complètement le message du locuteur sans les précisions de temps ou de lieu. Ces précisions constituent le propos, l'information essentielle de la phrase, comme le montre la possibilité de mise en relief de ces précisions au moyen du tour « c'est... que » : « c'est *tous les matins* qu'Anne-Sophie court » ; « c'est à *Dunkerque* qu'il pleut souvent ».

- D'autres restent grammaticalement correctes, le sens du verbe est inchangé, seules des précisions de lieu ou de temps font défaut (4b) ; (5b).

À retenir :

Certains compléments sont essentiels à la phrase. Ils sont « inscrits dans le **programme même du verbe**¹ ». En effet, on promet toujours *quelque chose*, on va toujours *quelque part*, on mesure toujours *quelque chose*, on achète *quelque chose*. Dans l'exemple (3), le verbe *se rendre* peut se passer de son complément, mais c'est au prix d'un changement de signification : « Les soldats se rendirent » signifie « Les soldats se remirent entre les mains de l'ennemi ». Dans le sens de *aller*, *se rendre* est donc obligatoirement suivi d'un complément dont le sens est **locatif** (= « qui concerne un lieu »).

Ces compléments essentiels, on les appelle **compléments d'objet (CO)**, et les verbes dont ils dépendent sont des verbes **transitifs**. La construction des verbes tient compte à la fois de critères sémantiques (le sens du verbe *aller* implique un complément locatif) et de critères syntaxiques.

Certains compléments ne sont pas essentiels. Ils peuvent être supprimés sans modification pour le GV. Ces compléments ne sont en effet pas exigés par le programme (on dit encore : **par la construction**) du verbe. Intégrés ou non intégrés au GV, ils sont facultatifs, on les appelle **compléments circonstanciels (CC)**. Ils seront étudiés en détail dans la **Question 12**.

Corrigé b)

Pour distinguer entre les compléments essentiels et les compléments circonstanciels, plusieurs critères peuvent être mobilisés. Nous réservons les cas problématiques (1) et (4a) pour la **Question 12**.

Critère sémantique

Pendant longtemps, ce fut le critère essentiel des grammaires : un complément indiquant le lieu, le moment ou le but était qualifié systématiquement de « complément circonstanciel », sans tenir compte de différences entre des cas comme « Pierre habite à *Paris* », ou « Pierre aspire à *un emploi mieux rémunéré* », où les compléments sont essentiels (*« Pierre habite », *« Pierre aspire ») et « *À Paris*, il pleut souvent », ou « Pierre a quitté son poste *pour un emploi mieux rémunéré* » (« il pleut souvent », « Pierre a quitté son poste » sont parfaitement recevables).

C'est pourquoi le test des questions peut vite trouver ses limites.

S'il est vrai que le complément d'objet construit directement répond à la question *Qui ?* ou *Quoi ?* (ou *Que ?*, ou *Qu'est-ce que ?*) et que le complément d'objet construit à l'aide d'une préposition répond à la question *De qui ? De quoi ?* ou *À qui ? À quoi ?* en revanche, il n'y a pas que les compléments circonstanciels qui répondent aux questions *Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? À quelle condition ?*

En outre, le recours au seul critère sémantique conduit à multiplier de façon byzantine les types de compléments circonstanciels : manière, opposition, concession, cause, conséquence, accompagnement... et pourquoi pas, comme le fait remarquer avec humour un grammairien, complément circonstanciel de chemin de fer, dans « Pierre circule en train » par exemple² ! Il faut donc trouver un autre critère que celui qui est purement sémantique et prendre en compte la construction même du verbe.

Critère distributionnel (selon l'ordre des mots dans la phrase)

Le complément d'objet se trouve toujours dans le GV et il est toujours postposé au verbe.

Le complément circonstanciel, lui, se trouve soit dans le GV, soit en dehors du GV (voir **Question 12** pour l'étude détaillée).

Lorsqu'il est en dehors du GV, le complément circonstanciel peut être déplacé. Le complément d'objet, lui, n'est pas déplaçable.

« Pierre (1) *anime une émission* (2) *à la radio* (3) *tous les matins* ».

On ne peut déplacer le groupe « une émission » : *« *Une émission Pierre anime à la radio tous les matins* ». *Une émission* est obligatoirement après l'élément qui commande le GV, ce qui prouve qu'il est bien inclus dans ce GV. En revanche, *à la radio* et *tous les matins* peuvent être déplacés librement, ce qui prouve leur autonomie par rapport au GV : « *Tous les matins, à la radio, Pierre anime une émission* ». *Tous les matins* et *à la radio* sont des compléments circonstanciels.

Cependant, certains compléments circonstanciels, nous le verrons dans la **Question 12**, peuvent se trouver inclus dans le GV : « Pierre marche *en boitant* ». *En boitant* ne peut être déplacé (*« *En boitant, Pierre marche* »), ni supprimé : « Pierre marche » signifiant tout autre chose.

Il faut donc trouver d'autres critères permettant d'identifier le complément d'objet d'une part et le complément circonstanciel de l'autre.

Critère de la pronominalisation

On peut pronominaliser les compléments d'objet :

- soit par *le, la, les, en*, pour des objets construits directement : (2) « Les Dupont ont promis *qu'ils viendraient* » → « Les Dupont l'ont promis ». (6) « Ils ont acheté *une belle villa* » → ils *en* ont acheté *une* ;

- soit par *de lui, lui, etc., en* ou *y* pour des objets construits indirectement au moyen d'une préposition : « Il se souvient *de cette soirée* » → « Il *s'en* souvient ».

Le complément circonstanciel, lui, se pronominalise difficilement, sauf parfois par *y*. Mais jamais par *le, la, lui*.

(1) « Anne-Sophie court *tous les matins* » → *« Anne-Sophie *les* court ». En revanche, on peut dire :

« À *Dunkerque*, il pleut souvent » → « Oui, il *y* pleut souvent » (*souvent*, lui, ne se pronominalise pas).

On voit donc que le critère de la pronominalisation n'est pas fiable à cent pour cent.

Critère de la passivation

Lorsque le complément est construit directement, s'il est complément d'objet, il admet la transformation à la voix passive (sauf avec le verbe *avoir*). Ce qui n'est jamais le cas pour le complément circonstanciel.

(6) « Ils ont acheté *une belle villa* » → « Une belle villa a été achetée par eux » (Le complément devient sujet). En revanche : *« Tous les matins sont courus par Anne-Sophie ».

Critère de la préposition

Lorsque le complément est construit indirectement, on constate :

- que le complément d'objet possède une préposition **imposée** par le verbe. Le locuteur n'est pas libre de changer cette préposition : « Je compte *sur* lui » → *« Je compte *à/en* lui ». « Je compte *pour* lui » est recevable, mais avec un tout autre sens. Cette contrainte montre bien que le complément d'objet dépend de la construction du verbe ;

- que le complément circonstanciel possède une préposition dont le choix n'est pas imposé par le verbe. Je peux dire, selon ce que j'ai envie d'exprimer : « *À* Dunkerque, il pleut souvent » mais aussi « *Près* de Dunkerque », « *Dans* Dunkerque », « *Aux* abords de Dunkerque », etc.

La théorie des valences et la théorie des actants

Cette théorie, proposée par le grammairien Lucien Tesnière, peut compléter avec profit l'analyse des compléments de verbe et permettre de mieux comprendre le lien fort de dépendance entre le verbe et ses compléments d'objet. Elle a aussi le mérite de prendre en compte tout l'entourage du verbe, y compris le sujet.

Le mot *valence* est emprunté à la chimie, c'est une métaphore qui désigne les constituants qui participent syntaxiquement au procès représenté par le verbe. On imagine que, tel un atome, le verbe a un certain nombre de « crochets », imposés par sa nature. Selon le nombre prédéfini de ces crochets, le verbe aura un, ou deux, ou trois constituants autour de lui. Ces constituants, quels que soit leur nature et leur sens, on les appelle des *actants*.

Dans l'entourage du verbe *prêter*, on trouve trois actants potentiels, qui peuvent « s'accrocher » au verbe :

« J'ai prêté *mon portable* à *Yasmina* » : *je* est le premier actant ou prime actant (fonction syntaxique : sujet) ; *mon portable* est le second actant (fonction syntaxique : COD) ; à *Yasmina* est le troisième (ou tiers) actant (fonction syntaxique : complément d'objet second). On dit que le verbe *prêter* est *trivalent*. On numérote les actants selon leur ordre dans la phrase.

Cette théorie permet de rendre compte de cas où un complément essentiel fait défaut et permet d'éviter les ambiguïtés autour de la définition logico-syntaxique du sujet, envisagé ici comme **prime actant**.

Un verbe sans valence, qui n'a aucun actant est dit **avalent** (= sans crochet pour accrocher un constituant). C'est le cas des verbes impersonnels comme les verbes météorologiques (*il pleut*) : *il* est une pure béquille et non un constituant (*il* n'a aucun référent).

Les verbes intransitifs sont dits **monovalents** (ils n'acceptent que le sujet : « *Pierre court* »).

Les verbes transitifs sont **bi- ou trivalents** selon le nombre de compléments d'objet qu'ils acceptent.

La valence est toujours là mais un locuteur peut choisir d'utiliser le verbe sans remplir toutes les valences : « Les enfants mangent (*des bonbons*) ». On dit qu'ici seule la valence du premier actant est réalisée.

Chaque actant possède un **rôle sémantique** : le prime actant est le plus souvent l'agent du procès (mais pas toujours, voir l'exemple « Pierre reçoit une claque » où le prime actant est le patient qui subit l'action) ; le second actant est l'objet du transfert entre les deux autres actants (*mon portable* dans l'exemple ci-dessus) ; le tiers actant est par exemple (mais pas toujours non plus), le bénéficiaire du transfert (à *Yasmina* dans l'exemple ci-dessus).

Enfin, les actants correspondent à **des fonctions syntaxiques**, qui peuvent varier selon la nature du verbe. En général, le prime actant est le sujet. Dans notre exemple, le second actant est le COD et le tiers actant correspond au complément d'objet second.

On voit donc que **plan actanciel**, **plan sémantique** et **plan syntaxique** sont trois plans différents, qui ne se superposent pas complètement.

Attention :

Un actant n'est pas forcément un animé. Ce n'est pas non plus « celui qui agit », contrairement à ce que pourrait laisser entendre son étymologie. Le mot est pris dans un sens syntaxique et non sémantique. Dans « *Pierre* reçoit *une claque* de son frère », *Pierre* (sujet grammatical mais non « agissant ») est le premier ou prime actant ; *une claque* est le second actant (non-animé) et *de son frère* est le troisième actant. Sur le plan sémantique, *Pierre* est le patient, *une claque* est l'instrument et *de son frère* est l'agent. Sur le plan syntaxique *Pierre* est sujet, *une claque* est COD, *de son frère* est complément d'objet second.

Remarque :

Si l'on choisit de conduire une analyse des compléments en termes de valence (**ce n'est jamais une obligation**) et d'actants (on parle d'analyse valencielle et actancielle), il faudra respecter la cohérence des termes et ne pas mélanger « prime actant » et « complément d'objet direct ». On dira « sujet » et « COD » ou « prime actant » et « second actant ».

Classement des compléments du texte

Nous pouvons donc classer les compléments en trois catégories :

Les compléments d'objet

(2) [*qu'ils viendraient à Pâques*] ; (6) *une belle villa* ; (7a) *l'enfant*.

Les compléments circonstanciels

(1) *tous les matins* ; (4) *À Dunkerque* ; *souvent* ; (5) *chaque été*.

Les occurrences problématiques

(3) *À Dunkerque* ; (5) *À Vallauris* ; (7b) *un mètre trente*.

Ces compléments répondent à la fois aux critères des compléments d'objet et à ceux des compléments circonstanciels.

Ainsi, dans l'exemple (3), *à Dunkerque* répond à la question *Où ?*, comme un complément circonstanciel. Le choix de la préposition n'est pas imposé par le verbe : on aurait pu dire : « ... se rendirent

aux environs de Dunkerque ». Cependant, il apparaît comme indispensable au verbe *se rendre* (dans le sens de *aller*). Un complément de lieu est en effet forcément inscrit dans le programme de ce verbe.

Les mêmes remarques pourraient être faites en (5) pour à *Vallauris*.

Le complément *un mètre trente* est, lui aussi, ambigu :

1 Il ne répond pas à la question *Quoi ?* ou *qui ?* (comme dans la phrase : « Le pédiatre mesure l'enfant »), mais à la question *Combien ?*

2 En outre, on ne peut transformer la phrase à la voix passive : *« Un mètre trente est mesuré par cet enfant ».

On pourrait donc penser qu'il s'agit d'un complément circonstanciel.

Cependant :

1 on peut pronominaliser ce complément par *le* : « *Son mètre trente*, cet enfant *le* mesure » ;

2 il est indispensable au verbe, il est inscrit dans son programme : *« Cet enfant mesure ».

Est-il donc un complément d'objet ? Que conclure ?

Deux types de verbes sont problématiques :

- Pour certains verbes comme *se rendre*, *aller*, *venir*, *etc.*, le complément est nécessairement inscrit dans le programme du verbe. Il est dans le GV et n'est pas déplaçable. Il est donc proche d'un complément d'objet. Cependant, il répond à la question *Où ?* et la préposition qui l'accompagne n'est pas imposée par le verbe.

On pourrait dire, de façon assez peu satisfaisante, qu'il s'agit de compléments d'objet à sens circonstanciel. Il est préférable de parler de verbes ayant une « **semi-transitivité circonstancielle** » ou de verbes admettant un complément locatif (voir **Question 7**).

- Les verbes indiquant une caractéristique *de poids*, *de durée*, *de prix*, *de distance*, *etc.*, admettent des compléments directs qui ressemblent à des compléments d'objets : « Le chat pèse six kilos », « Il coûte cinquante euros » ; « Ses cheveux sentaient le musc ».

Ces compléments sont en effet essentiels aux verbes. Ils sont inscrits dans leur programme et peuvent répondre à la question *Que ?* : « Que sentaient ses cheveux ? » Mais ils n'admettent pas la transformation passive et l'on voit bien qu'il y a une différence de sens entre (1) et (2) d'une part, et (3)

et (4) d'autre part :

- (1) « Elle pèse le chat » ;
- (2) « Il sentait les cheveux de son amie » ;
- (3) « Le chat pèse six kilos » ;
- (4) « Ses cheveux sentaient le musc ».

En (1) et (2), le sujet effectue une action sur l'objet, alors qu'en (3) et (4) le verbe ne fait qu'attribuer une caractéristique à l'objet (on pourrait d'ailleurs remplacer les GN par des adjectifs : « Ce chat pèse *lourd* », « Ses cheveux sentaient *bon* »).

Les grammairiens disent que ces verbes ont une transitivité particulière et qu'il ne faut pas les mettre sur le même plan que les autres verbes admettant des compléments d'objet. Ces compléments sont syntaxiquement des COD mais pas sémantiquement.

Que faire dans un exercice ?

Il ne faut pas parler de complément circonstanciel. Ce sont des compléments essentiels. On qualifiera les compléments d'*aller*, *se rendre*, *etc.*, de compléments locatifs. Ce ne sont pas non plus exactement des compléments indirects, dans la mesure où le choix de la préposition n'est pas complètement contraint.

Pour les compléments de *peser*, *mesurer*, *etc.*, on ne peut parler de COD car le test de la passivation ne fonctionne pas, par exemple, mais ce ne sont pas non plus des compléments circonstanciels (ils ne sont pas déplaçables ni supprimables). On dira qu'il s'agit de COD qui, sémantiquement, ne sont pas l'objet affecté par l'action du sujet.

Dans tous les cas, il conviendra de classer ces cas dans une rubrique à part et de les présenter comme problématiques.

Exercice 2

a) Classez les verbes du texte d'après

les compléments d'objet qu'ils acceptent

b) Indiquez la nature de ces compléments d'objet

- (1) Pierre dort le matin et travaille la nuit. Il aime la nuit.
- (2) Orfèvre, Jérôme travaille l'or, l'argent et le cuivre.
- (3) Jacques a parlé de son projet à ses collaborateurs.
- (4) Pierre a parlé à Christelle. Il lui a avoué qu'il la trompait.
- (5) Henri a beaucoup parlé de son enfance.
- (6) Le suspect a parlé. Il a avoué le vol aux policiers.
- (7) Il profite bien de ses petits-enfants pendant les vacances.
- (8) Je regrette de vous quitter si tôt. Je regrette ce départ

précipité.

Corrigé

a) : Classez les verbes en fonction des compléments d'objet :

Identification des compléments d'objet :

(1) *Quand* Pierre dort-il ? *Le matin* → Complément circonstanciel.

Quand Pierre travaille-t-il ? *La nuit* → Complément circonstanciel.

Qu'aime Pierre ? *La nuit* → Complément d'objet.

(2) *Que* travaille Jean ? *L'or, l'argent et le cuivre* → Compléments d'objet.

(3) *À qui* Jacques a-t-il parlé ? *À ses collaborateurs. De quoi* a-t-il parlé à ses collaborateurs ? *De son projet* → Compléments d'objet.

(4) *À qui* Pierre a-t-il parlé ? *À Christelle. Que* lui a-t-il avoué ? *Qu'il la trompait. Qui* trompait-il ? *La* → Compléments d'objet.

(5) *De quoi* Henri a-t-il beaucoup parlé ? *De son enfance* → Complément d'objet.

(6) *Qu'a* avoué le suspect aux policiers ? *Le vol. À qui* a-t-il avoué le vol ? *Aux policiers* → Compléments d'objet.

(7) *De qui* profite-t-il ? *De ses petits-enfants* → Complément d'objet.

(8) *Qu'est-ce que* je regrette ? *De vous quitter si tôt/ce départ précipité* → Compléments d'objet.

Verbes avec CO et verbes sans CO :
la notion de transitivité :

Lorsque le verbe inscrit dans son programme un complément d'objet, on dit qu'il est **transitif**.

Lorsque le verbe n'admet pas de complément d'objet, on dit qu'il est **intransitif**. On ne peut jamais dire : *« Que dort-il ? » ou* « À quoi dort-il ? » *Dormir* est un verbe intransitif.

Un verbe est transitif ou intransitif une fois pour toutes. L'exemple (3) nous montre que le verbe *parler* est transitif, même si dans l'exemple (6) ce même verbe apparaît sans compléments. **On dit qu'il est en construction absolue.**

Cependant, un même verbe peut avoir des constructions différentes. **Dans ce cas, il a des sens différents** : « Le chat pèse 6 kg »/« elle pèse le chat » ; « Les soldats se rendent à Dunkerque »/« les soldats se rendent à l'ennemi » (deux constructions en apparence identiques mais de sens différent) ; « Elle compte énormément sur lui » (= elle se repose sur lui)/« Elle compte énormément pour lui » (= elle est chère à son cœur).

Les constructions absolues peuvent induire des sens différents : « son mari boit » (= est alcoolique) « son mari boit *un soda* ».

Lorsque le complément d'objet est relié directement au verbe, on l'appelle **complément d'objet direct (COD)**.

Lorsque le complément d'objet est relié au verbe par l'intermédiaire d'une préposition (le plus souvent *à* ou *de*), on l'appelle **complément d'objet indirect (COI)**.

COD et COI

Il est parfois difficile de reconnaître les COI des COD, lorsque le complément a la forme d'un pronom personnel conjoint. Pour cela, il faut bien identifier ces formes.

Pronominalisation des COD

Elle se fait par les pronoms conjoints *le, la, les*

« Jean travaille *l'or, l'argent et le cuivre* » → « Il *les* travaille ».

Elle se fait par *en* si le GN remplacé est déterminé par *des, du, de la*

« As-tu *de la moutarde* ? » → « Oui, j'*en* ai ».

Pronominalisation des COI

COI introduits par *à*

Avec certains verbes (*succéder, convenir, etc.*) les compléments introduits par *à* se pronominalisent par la forme conjointe *lui*, que le complément soit animé ou non. Ils peuvent aussi se pronominaliser au moyen des formes disjointes (*à lui, à elle, etc.*

Certains verbes dont le complément est toujours inanimé, comme *participer à, souscrire à, aspirer à, assister à, remédier à, consentir à*, sont suivis du pronom *y* : « *Cette soirée*, j'*y* participe ».

Les autres verbes construisent leurs compléments animés par les formes disjointes (*à lui*, (*à elle*, (*à eux*, et leurs compléments inanimés par *y* « Pierre pense *à Sophie* » → « Il pense *à elle* ». Mais : « Pierre pense sans cesse *à son voyage* » → « Il *y* pense sans cesse ».

Attention :

On voit que lorsque le COI a la forme d'un pronom personnel, il arrive que la préposition soit masquée : « Pierre a parlé *à Sophie* » → « Il *lui* a parlé ». Mais si la préposition est absente en surface, elle reste bien présente, de façon sous-jacente, et on peut la faire réapparaître : « C'est *à elle* qu'il a parlée, et à personne d'autre ».

Il ne faut donc pas dire que *lui* est un COD.

COI introduits par *de* :

Ils prennent les formes disjointes *de lui*, *d' elle*, *d' eux* s'ils sont animés. « Il profite de ses petits-enfants » → « Il profite *d'eux* ».

Ils prennent la forme *en*, s'ils sont inanimés. « Il profite toujours *des bonnes occasions* » → « Il *en* profite ».

Mais de plus en plus, *en* a tendance à s'employer pour remplacer des animés (« Il profite *de ses petits-enfants* » → « Il *en* profite »), d'autant plus qu'il est obligatoire lorsque ces animés sont indéfinis.

Attention :

Il arrive que la préposition *de* ne soit pas un indice de complémentation indirecte. C'est le cas lorsque le complément est un verbe à l'infinitif. L'infinitif est parfois précédé par un *de* qui lui est propre. Pour voir s'il s'agit d'un complément direct ou non, on peut remplacer l'infinitif par un GN (8) : « Je regrette *de vous quitter si tôt* » → « Je regrette *ce départ précipité* ».

***De* ici n'est pas à analyser comme une préposition. Il est seulement l'indice que l'infinitif est en emploi nominal.**

COI introduits par d'autres prépositions

Ils se pronominalisent par la forme disjointe s'ils sont animés : « Je compte *sur Pierre et Sophie* » → « Je compte *sur eux* ».

Ils se pronominalisent par *y* s'ils sont inanimés : « Je compte *sur leur venue* » → « J'*y* compte », ou bien s'effacent en surface, si bien que seule demeure la préposition, telle quelle ou sous une forme

modifiée : « Je compte *sur leur venue* » → « Je compte *dessus* ».

Les verbes ayant deux compléments d'objet :
la notion de complément d'objet second (COS)

Certains verbes inscrivent dans leur programme non pas **un seul** complément nécessaire, mais **deux**. Ce sont les verbes exprimant **le dire et le don**, et leurs contraires. En effet on donne (ou on prend) toujours *quelque chose à quelqu'un*.

Le deuxième complément est toujours construit indirectement. On le distingue du COI par le fait qu'il implique toujours un premier complément, qui est en général un COD, il y a cependant quelques exceptions, comme *parler* (3) : « Jacques a parlé *de son projet/à ses collaborateurs* » (3). Lorsque le complément d'objet second est une personne, on l'appelle traditionnellement **complément d'attribution**⁴.

Le CO n'est pas réalisé mais il est sous-jacent
(le verbe est en emploi absolu)

(3) Jacques a parlé de son projet à ses collaborateurs.

(4) Pierre a parlé à Christelle. Il lui a avoué qu'il la trompait.

(6) Le suspect a parlé.

On a défini plus haut le complément d'objet comme un élément nécessairement appelé par le verbe. Pourtant, on voit avec l'exemple (6) qu'un verbe transitif peut apparaître dépourvu de compléments.

C'est que par choix stylistique, on peut employer de façon **absolue** un verbe transitif, créant ainsi des effets de sens divers. En réalité, ce complément d'objet est toujours présent, de manière implicite, dans le discours, et on peut toujours le rétablir. Dans la théorie des valences examinée ci-dessous on dira que la valence du verbe *parler* n'est pas ici saturée. Le verbe est employé en sous-valence (tous ses « crochets » ne sont pas occupés par des compléments).

Il faut donc se garder d'analyser comme un verbe intransitif un verbe transitif dont le (ou les) complément (s) d'objet n'est (ne sont) pas réalisé(s) dans une situation donnée. Il s'agit d'un verbe transitif en emploi absolu.

Pour ne pas confondre, on peut faire le test du rétablissement d'un (ou

de deux) compléments d'objet : « Le suspect a parlé *du vol aux policiers* »
→ *parler* est un verbe transitif, admettant un complément indirect (*du vol*)
et un complément d'attribution (*aux policiers*).

« Pierre dort » → pas de complément d'objet possible. *Dormir* est un
verbe intransitif.

Parfois l'emploi absolu d'un verbe transitif ne produit aucun effet de sens particulier, et il ne résulte que d'un souci d'économie. : « Tu comprends *ce que je veux dire* ? – Je comprends » (sous-entendu : *ce que tu veux dire*)

Parfois en revanche l'emploi absolu aboutit à des effets de sens particuliers :

« Je ne veux pas le déranger pendant qu'il *mange* » : Ici, l'absence de complément signifie que le contenu de ce qu'il mange importe peu, c'est l'action même de manger qui compte. Le verbe équivaut au GN *son dîner* (ou *son déjeuner*).

« Il a beaucoup changé. Il *boit* » : dans ce contexte, le verbe en emploi absolu est un euphémisme pour dire « Il est alcoolique ». Le complément sous-entendu est un complément précis (= « Il boit régulièrement *trop d'alcool* »).

Dans l'exemple (6), *parler* en emploi absolu acquiert, dans ce contexte, le sens de *avouer*.

Passage d'une construction à l'autre

Parfois un même verbe semble être tantôt transitif, tantôt intransitif. Mais dans ce cas, le CO n'est pas restituable. Le verbe change alors de sens et de catégorie. Ainsi, en (1) et (2), nous trouvons le verbe *travailler*. Il s'agit en réalité de deux sens très différents. L'un des deux, (1), est un verbe intransitif signifiant « exercer une activité ». Il n'exige pas de complément d'objet ; l'autre inscrit un COD dans son programme et il signifie alors « façonner » (2).

Tableau de classement des verbes de l'exercice

Verbe intransitif	Verbe transitif direct	Verbe transitif indirect	Verbe ayant transitivité	Verbe ayant une double transitivité
			COD + COS	COI + COS
<i>Dormir</i> (1); <i>travailler</i> (1). Le sens est ici celui d' <i>exercer une activité</i> .	<i>travailler</i> (2). Le verbe a ici le sens de <i>façonner</i> ; <i>aimer</i> (1); <i>tromper</i> (4); <i>regretter</i> (8)	<i>Profiter de</i> (7)	<i>Avouer</i> (4); (6)	<i>Parler</i> (3); (4); (5); (6)

Corrigé

b) : Analyse des Compléments d'objet

Formes des compléments d'objet

Ils peuvent être :

- un GN ou un nom propre : (1) « Il aime *la nuit* » ; (2) Jérôme travaille *l'or, l'argent et le cuivre* ; (3) Jacques a parlé *de son projet à ses collaborateurs* ; (4) Pierre a parlé *à Christelle* ; (5) Henri a beaucoup parlé *de son enfance* ; (6) Il a avoué *le vol aux policiers* ; (7) « Il profite *de ses petits-enfants* » ; (8) Je regrette *ce départ précipité* ;
- un pronom : (4) « Il *lui* a avoué qu'il *la* trompait » ;
- un infinitif en emploi de nom : (8) « Je regrette *de vous quitter* » ;
- une proposition : (4) « Il lui a avoué [*qu'il la trompait*] ».

Sens de la relation de complément d'objet

Le complément d'objet est le troisième terme d'une relation qui met en jeu le sujet, le verbe et les compléments d'objet.

Par le verbe, le sujet entre en relation avec l'objet.

En ce qui concerne le COD, on remarque qu'il est l'aboutissement du processus verbal. Le sujet, par l'intermédiaire du verbe, effectue une action (au sens large) sur l'objet : « Sophie aime Paul ».

En ce qui concerne les verbes à double objet, ils indiquent en général une opération de transfert entre un sujet et un objet (concret ou abstrait) : « Je dis un mot à Pierre » signifie qu'un objet (*Un mot*) transite du sujet (*Je*) à un autre objet (*Pierre*).

Attention :

Il ne faut pas confondre *complément d'objet* et *régime d'un verbe impersonnel* ou d'un verbe en construction impersonnelle (voir Question 10) :

1. Les verbes impersonnels :

Les éléments qui suivent les verbes impersonnels (nom, infinitive, proposition) ne sont ni sujets, ni compléments :

– ils ne sont pas les agents du procès ;

– ils ne sont pas le troisième terme d'une relation qui unirait le sujet, le verbe et les compléments, et pour cause, puisque le sujet grammatical n'est pas un véritable agent : « Il faut deux citrons » n'est pas une action de *Il* qui affecterait *deux citrons*.

L'élément qui suit un verbe impersonnel et sur lequel porte l'action représentée par ce verbe, s'appelle **régime du verbe impersonnel**.

2. Les verbes en construction impersonnelle :

Ils admettent aussi un régime, mais dans ce cas le régime est en fait le sujet logique du verbe (ce qui n'est pas le cas du verbe impersonnel) :

« Il court une *rumeur* ». *Rumeur* ne saurait être COD d'un verbe qui est et reste intransitif. *Rumeur* est en fait l'agent du verbe (« des rumeurs courent »).

Que dire dans une analyse ?

Il suffit de dire, dans l'un ou l'autre cas, que le mot qui suit le verbe en est le régime ou la séquence. Pour les constructions impersonnelles, on peut préciser que ce régime est le sujet logique du verbe.

Exercice 3 :

Analysez les compléments soulignés dans les exemples suivants. Que constate-t-on ?

- (1) Il vit *sa vie* comme un Vendredi, Robinson est parti. (P. Laval)
- (2) Le curry de poulet cuisait à feu doux.
- (3) Judith cuisait *un curry de poulet*.
- (4) Elle *lui* prépara *ses bagages* pour la classe de découverte.
- (5) Le fidèle émoucheur *vous* empoigne *un pavé*. (J. de La Fontaine)
- (6) Elle coupa *ses longs cheveux*.
- (7) Ces ciseaux ne coupent plus !

Corrigé

On remarque dans les exemples ci-dessus plusieurs cas ne correspondant pas à ce qui a été vu plus haut.

Le verbe *vivre* (1) est théoriquement un verbe intransitif. Il accepte pourtant un complément direct, *sa vie*.

Le verbe *cuire* a le même sens dans l'exemple (2) et dans l'exemple (3). Nous ne sommes donc plus dans le même cas de figure que dans l'exercice précédent avec les deux sens du mot *travailler*. Pourtant, ce verbe *cuire* est intransitif en (2) et transitif en (3). Même remarque pour *couper* en (6) et (7).

En (5), le verbe *empoigner* est théoriquement un verbe transitif n'admettant qu'un COD (On empoigne *quelque chose*, plus rarement *quelqu'un*). Comment interpréter le pronom *vous*, à côté du COD *un pavé*, dans cette phrase orale familière ?

Enfin, comment interpréter le complément d'objet second (*lui*) qui apparaît en (4) après le verbe *préparer*, qui n'admet théoriquement qu'un COD ?

Verbe intransitif suivi d'un complément d'objet : la notion de complément d'objet interne

Ce type de complément, qui résulte du choix du locuteur a une construction directe, mais ne doit pas être classé parmi les COD.

Dans, « Il vit sa vie », on voit bien qu'il ne s'agit pas d'une relation à trois éléments, où le sujet affecterait l'objet au moyen du processus représenté par le verbe (« Il vit sa vie » « Il voit sa fiancée »).

On appelle ce type de complément, **complément d'objet interne**, parce que son sens reprend celui du verbe en le précisant.

Ce type de complément caractérise le verbe. Son sens est donc souvent proche de celui d'un adverbe. « Vivre sa vie » signifie « vivre comme bon lui semble, vivre à sa guise ». La valeur de ce type de complément est plutôt circonstancielle. C'est ce que confirme la comparaison avec le personnage de Vendredi, sauvage et libre, dans l'exemple (1) : « Il vit sa vie *en toute liberté*, comme le vendredi de *Robinson Crusoë*. »

Ces tournures sont plus ou moins figées.

À retenir :

Le complément d'objet interne ne remet pas en cause le caractère intransitif du verbe.

Les notions de « datif d'intérêt »
(ou « datif étendu ») et de « datif éthique⁵ »

Certains verbes n'admettant qu'un seul objet ont pourtant un complément d'objet second. C'est le cas de *préparer* dans l'exemple (4) et de *empoigner* dans l'exemple (5).

Le datif d'intérêt ou datif étendu

Il s'agit d'un complément d'attribution qui n'est pas prévu dans le programme du verbe, mais qui renvoie à une personne indirectement intéressée par le processus mis en œuvre par le sujet : (4) « Je vais préparer ses bagages *pour lui* » → « je vais *lui* préparer ses bagages ».

Le datif éthique

À la différence du précédent complément d'attribution, celui-ci résulte d'un choix *stylistique* du locuteur (langage familier ou souci de vivacité de l'expression). Ce type de complément ne concerne que les pronoms de la deuxième personne.

Il s'agit de faire participer à l'action la personne à qui l'on s'adresse.

En (5) « Le fidèle émoucheur *vous* empoigne un pavé »
= « empoigne un pavé, *vous auriez dû voir ça* ».

Tous ces compléments d'attribution ont ici une valeur circonstancielle.

Verbes symétriques et verbes changeant
de sens si le sujet est inanimé

Dans la première catégorie

Nous rencontrons le verbe *cuire* (2) et (3). Il s'agit de verbes transitifs qui peuvent accepter pour sujet leur COD. Ils deviennent alors intransitifs : « Judith cuisait *un curry de poulet* » → « Le curry de poulet cuisait à feu doux ».

Dans la deuxième catégorie

Nous trouvons des verbes admettant un emploi transitif lorsque le sujet est un animé : « Elle coupa *ses longs cheveux* » (6) et un emploi intransitif lorsque le sujet est un inanimé : « Ces ciseaux ne coupent plus ! » (7).

Dans ce cas, le verbe cesse de désigner une action pour désigner une propriété. « Ces ciseaux ne coupent plus » = « ne sont plus coupants ».

1 DENIS D. et SANCIER-CHÂTEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche, « Les Usuels de Poche », p. 104.

2 WILMET Marc, 2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, p. 532.

3 BONNARD H., *Code du français courant*, op. cit., p. 266.

4 Mais attention : un complément d'attribution peut aussi être circonstanciel, lorsqu'il n'est pas imposé par le programme du verbe (voir exercice 3) : « Je *lui* ai cuisiné un bon ragoût ». Le verbe *cuisiner* ne requiert qu'un COD. Ici, le complément d'attribution (*Lui* = *pour lui*) est circonstanciel.

5 Le mot *datif* provient du Latin, où il désignait le cas correspondant au complément d'attribution. Nous conservons ce terme, qui est celui que l'on rencontre dans les grammaires traditionnelles.

Question 12

Comment identifier les compléments circonstanciels ?

Critères d'identification du complément circonstanciel

On a vu à la question 11 que le complément circonstanciel avait des caractéristiques qui le distinguaient des compléments du verbe.

Il n'appartient pas à la construction du verbe, il n'est pas requis par son programme. En termes d'analyse valencielle, il n'appartient pas aux actants du verbe. Cela induit deux caractéristiques, que

nous pouvons résumer en un tableau :

Compléments essentiels du verbe	Compléments circonstanciels
1. Ils sont théoriquement obligatoires pour la bonne compréhension de l'énoncé. 2. En tant qu'éléments requis par le programme sémantique du verbe, ils suivent ce dernier et leur place est fixe.	1. Ils peuvent être supprimés sans modification pour le GV. 2. Leur place est théoriquement mobile.

Cependant, ces critères trouvent assez vite leurs limites, et la frontière entre CC et complément d'objet n'est pas toujours nette :

Certains compléments d'objet sont mobiles ou supprimibles : « *À son fils cadet*, il préfère de loin sa fille aînée » (préférer X à Y est un verbe qui inscrit dans son programme deux compléments d'objet ; on voit cependant que le COS est ici déplaçable) ; « Pierre mange $\emptyset$ ».

Certains compléments circonstanciels sont difficilement supprimibles et certains ne sont pas mobiles du tout : « Je n'ai jamais travaillé *dans l'industrie d'armement !* » n'a pas le même sens que « je n'ai jamais travaillé » ; « Arrête de parler *en mangeant !* » → *« *En mangeant*, arrête de parler ! »

En outre, le critère sémantique qui permet de définir combien de compléments d'objet admet tel ou tel verbe est parfois subjectif : un verbe comme *se tapir* (voir **Question 7**) implique-t-il un complément locatif ? (« la police tapie *dans tous les égouts sociaux* ») ; le verbe *inscrire* (dans le même exercice) implique-t-il lui aussi un complément essentiel locatif (*inscrire* n'est pas *écrire*, il signifie « écrire sur ou dans ») ?

Exercice 1 :
quelles distinctions peut-on faire entre
les compléments circonstanciels en italique ?

(1) Je songeais à tout cela *en suivant le bord de l'eau*. (G. de Maupassant)

(2) J'avais [le sommeil] [...] *parfois* très profond [...]. (M. Proust)

(3) Pierre aimerait travailler *dans le sud*.

(4) *Souvent*, Pierre se plaint des mauvaises conditions de travail

(5) Guillaume est né à *Villeneuve-Saint-Georges*.

(6) Il a travaillé (a) *cinq ans* (b) *au service des urgences*.

(7) Il a travaillé (a) *cinq ans*, (b) *au service des urgences*.

(8) *Franchement*, il est bon à mettre au cabinet ! (Alceste à propos du sonnet d'Oronte dans *Le Misanthrope*). (Molière)

(9) Il parlait *avec une lenteur affectée*.

On voit que les éléments pouvant être compléments circonstanciels sont de natures variées :

- gérondifs : *en suivant le bord de l'eau* (1) ;
- groupes prépositionnels (dans ce cas la préposition n'est pas imposée par le verbe) : dans le sud (3) ; à *Villeneuve-Saint-Georges* (5) ; *au service des urgences* (6b ; 7b), *avec une lenteur affectée* (9) ;
- adverbes : *parfois* (2) ; *souvent* (4) ; *franchement* (8) ;
- certains groupes nominaux seuls, en particulier ceux indiquant des périodes temporelles (le matin, le soir, la nuit...) : *cinq ans* (6a ; 6b) ;
- il faut ajouter à cette liste les propositions circonstancielles (voir **Question 25**).

Dans le corpus ci-dessus, on s'aperçoit vite, une fois éliminés les compléments d'objet, appelés par le programme sémantico-syntaxique du verbe⁶, que les compléments circonstanciels se divisent en trois catégories : ceux que l'on peut déplacer et/ou supprimer sans modifier la **recevabilité** (le fait pour l'énoncé de pouvoir être grammaticalement correct) ou le sens global de l'énoncé ; ceux qui ne peuvent être déplacés mais qui peuvent être supprimés ; ceux qui ne peuvent être déplacés ni supprimés sans que cela modifie notablement le sens.

Corrigé

Compléments circonstanciels mobiles
et suppressibles

Ces compléments sont des compléments indépendants par rapport au verbe. Ils ne modifient pas le verbe tout seul, mais l'ensemble du groupe [sujet + verbe]. C'est pourquoi on les appelle parfois **compléments de phrase**.

N'étant pas dans le GV, leur place est libre et ils sont souvent détachés par des virgules.

Ils posent le « cadre » dans lequel va se dérouler l'action.

C'est ce que nous avons en (1) « *En suivant le bord de l'eau*, je songeais à tout cela », et en (2), où *parfois* peut-être détaché en tête de phrase ou même supprimé : « J'avais le sommeil très profond. ». Même analyse en (4), où *souvent* peut être déplacé ou supprimé : « Pierre se plaint *souvent* des mauvaises conditions de travail ». En (6), si l'on supprime le circonstant (a), cela n'induit pas de grands changements. *Cinq ans* est aussi déplaçable, moyennant l'ajout de « pendant » : « *Pendant cinq ans* il a travaillé au service des urgences »/« Il a travaillé au service des urgences *pendant cinq ans* ». La suppression de (b) est en revanche problématique. Même chose pour *cinq ans* figurant en (7). Il est suppressible et déplaçable : « Il a travaillé Ø, au service des urgences »/« *Pendant cinq ans* Pierre a travaillé, au service des urgences ».

En (8), *franchement* est à la limite déplaçable en fin de phrase : « Il est bon à mettre au cabinet, *franchement* ! », mais pas au milieu de l'énoncé : *« Il est bon à mettre franchement au cabinet » signifierait tout autre chose. Cette particularité doit nous conduire à réexaminer ce cas et à l'exclure de cette partie.

Compléments circonstanciels suppressibles mais non mobiles

Les compléments circonstanciels intégrés au GV, appelés « compléments adverbiaux »

Il s'agit de compléments circonstanciels qui sont intégrés au groupe verbal et qui modifient le verbe. Ce sont souvent des adverbes ou des GN auxquels on peut aisément substituer un adverbe (du type : « elle a accepté *avec enthousiasme* » = « elle a accepté *joyeusement* »), d'où leur nom. Comme ce type de complément est dans la dépendance du GV, on comprend que sa mobilité soit réduite. Il ne peut être qu'après le verbe ou ses compléments d'objet. C'est le cas de (9) : *avec une lenteur affectée* peut-être remplacé par l'adverbe *lentement*. On pourrait le placer après un COI (« il parlait à ses étudiants *avec une lenteur affectée* »), le supprimer, mais pas le déplacer en tête de phrase : *« *Avec une lenteur affectée*, il parlait » (sauf cas de recherche stylistique).

Il s'agit donc d'un complément adverbial, **complément circonstanciel de manière** du verbe *parler*.

Les compléments circonstanciels non intégrés au GV

et commentant ce qui est dit (l'énoncé) ou la manière de le dire (l'énonciation)

Ce sont des adverbes en position détachée, mais que l'on peut difficilement déplacer, comme *franchement* en (8). Pourquoi ?

Comparons : (a) « Il m'a parlé *franchement* » et (b) « *Franchement*, ce sonnet est nul ! » : en (a) l'adverbe est intégré au GV et apporte une précision sur la manière dont il m'a parlé. En (b), l'adverbe est un commentaire sur ma propre énonciation. Il faut comprendre : « pour vous le dire franchement ». On dit que c'est un **adverbe de commentaire énonciatif** ou un **modalisateur de l'énonciation**. C'est le cas de notre (8). Alceste veut dire : « Pour vous parler franchement, je trouve votre sonnet bon à mettre au cabinet ».

On est à la limite du complément circonstanciel et une telle occurrence doit donc faire l'objet d'un traitement à part.

Certains adverbes sont aussi des **commentaires de l'énoncé** (ou **modalisateurs de l'énoncé**). Ils expriment un jugement (certitude, doute, jugement de valeur, opinion) sur ce qui est dit (et non plus sur le fait même de dire) : « *Malheureusement* il n'est pas parmi nous. Il est *sans doute* malade ».

Il s'agit donc d'un type particulier de circonstant, portant un jugement sur l'énoncé dans sa globalité. On préférera parler de modalisateur de l'énoncé que de complément circonstanciel.

Compléments circonstanciels non mobiles et non supprimibles

Dans les exemples (3), (5), (6b), (7b) les compléments sont nettement circonstanciels (*travailler* est intransitif dans le sens d'« exercer une profession » ; *naître* est aussi intransitif), cependant, le test de l'effacement ou du déplacement montre que ces compléments apportent une information si essentielle que sans eux le sens de l'énoncé est différent :

En (3) « Pierre aimerait travailler » signifie qu'il n'a pas de travail et aimerait en trouver un. « Pierre aimerait travailler *dans le sud* » laisse entendre qu'il a déjà un travail, mais pas dans le sud.

En (5) « Guillaume est né » signifie « Guillaume vient de naître ».

En (6), si l'on supprime (b) la phrase signifie « il a travaillé cinq ans et pas plus dans sa vie ».

En (7), (b) est supprimible « Il a travaillé *cinq ans* », mais pas

déplaçable : « *Au service des urgences*, il a travaillé cinq ans » signifierait, comme en (6), qu'il a travaillé pendant cinq dans ce service et que le reste du temps il a travaillé ailleurs. On ne peut non plus supprimer la virgule, sans quoi on se retrouverait encore dans le cas (6). Or cette phrase signifie : « il a travaillé cinq ans dans sa vie, et c'était au service des urgences ».

Nous ne sommes pourtant pas dans le cas II.

En (6) *cinq ans* sert de cadre à l'ensemble de la phrase « il a travaillé au service des urgences ». *Au service des urgences* est un GN qui ne sert pas de cadre à « il a travaillé cinq ans ». Au contraire, *au service des urgences* apporte une information essentielle. On répond à la question « Où est-ce qu'il a travaillé pendant cinq ans ? »

En (7) (*Pendant*) *cinq ans* sert de cadre seulement à « Il a travaillé », mais pas à « Il a travaillé au service des urgences ». *Au service des urgences* apporte, lui, une information essentielle. La virgule souligne ce caractère essentiel : « Il a travaillé cinq ans au service des urgences » (sans virgule)/« Il a travaillé au service des urgences » (sans virgule), signifierait qu'il a **aussi pu** travailler ailleurs. « Il a travaillé cinq ans, au service des urgences »/« Il a travaillé, au service des urgences », signifie « il **n'a** travaillé **qu'**au service des urgences ».

Ces nuances de sens font comprendre qu'un outil supplémentaire est nécessaire pour analyser plus finement les compléments circonstanciels. Cet outil est d'ordre énonciatif et communicationnel.

Compléments circonstanciels scéniques et compléments circonstanciels rhématiques

En effet, en fonction de leur place, et expliquant les cas relevés en III ci-dessus, les CC peuvent avoir des valeurs communicationnelles différentes.

Un CC peut en effet appartenir au thème (voir **Question 33**) ou constituer le propos de l'énoncé.

Le **thème** est ce qui est posé comme déjà connu et ne pouvant être mis en débat, tandis que le **propos** est ce qui est présenté comme l'information nouvelle et essentielle, donc, au sujet du thème : « Son père (thème) arrive demain (propos) ».

Lorsque le CC est détaché (et en tête de phrase le plus souvent), il

fait partie du thème (ce que l'on pose comme sujet de la discussion). Lorsqu'il est intégré, il constitue l'information nouvelle et à ce titre peut répondre à une question implicite, être nié ou encadré par *C'est... que*.

Comparons :

- à *Paris*, la pollution est infernale ;
- la pollution est infernale à *Paris* (Où la pollution est-elle infernale ? *C'est à Paris que* la pollution est infernale/Non, ce *n'est pas* à Paris que la pollution est infernale).

Fonction scénique/fonction rhématique :

Détaché (et en tête de phrase la plupart du temps), le CC a une **fonction scénique** : il pose le cadre (souvent spatio-temporel) de l'énoncé.

Intégré, non-déplaçable, non-suppressible, pouvant répondre au test de l'encadrement par *c'est... que*, à celui de la négation, et à celui de l'interrogation, le CC a alors une fonction communicationnelle **rhématique** (le *rhème* est un autre nom pour *propos*). Il constitue alors l'information essentielle de l'énoncé, dont le sens change si on le supprime ou le déplace.

Attention :

Cette analyse en termes communicationnels n'est pas toujours pertinente.

Hors situation d'énonciation (sans intonation en particulier) il est parfois difficile d'affirmer si un constituant est un thème ou un propos. Cette analyse ne trouve son plein rendement que pour rendre compte des cas où la phrase change de sens quand un circonstant non détaché et intégré au GV est supprimé ou déplacé.

Dans notre corpus :

- sont scéniques les CC : (1) ; (2) ; (4) ; (6a) ; (7a). On voit qu'ils ne sont pas forcément détachés en tête, mais si on les place dans cette position le sens de la phrase reste inchangé ;
- sont rhématiques les CC : (3) (les trois tests fonctionnent : « *C'est dans le sud que* Pierre aimerait travailler »/« *Ce n'est pas dans le sud que* Pierre aimerait travailler »/« *Où est-ce que* Pierre aimerait travailler ? ») ; (5) ; (6b) ; (7b).

Sens de la relation circonstancielle

Le mot *circonstanciel* signifie « qui se trouve autour, à l'extérieur

de ». Mais on a vu aussi que certains compléments circonstanciels figurent dans le GV.

Les compléments circonstanciels peuvent indiquer un très grand nombre de relations. Voici les plus fréquentes (la liste est loin d'être close) : le lieu, le temps (*en suivant le bord de l'eau ; cinq ans*), la cause, le but, l'hypothèse, la manière, le moyen (« coupe-le avec des ciseaux »), l'origine (« Cette montre me vient *de mon grand-père* »), l'attribution⁷ (« Il a acheté une villa *pour sa femme* »), etc.

Exercice 2

Relevez et analysez les compléments circonstanciels, en discutant les cas litigieux

(1) Au milieu des flacons [...],

Dans une chambre tiède [...],

Un cadavre sans tête épanche [...]

Un sang rouge et vivant [...].

La tête [...],

Sur la table de nuit, comme une renoncule,

Repose ; [...]

Sur le lit, le tronc nu sans scrupule étale

Dans le plus complet abandon

La secrète splendeur et la beauté fatale

Dont la nature lui fit don ; [...]

Loin du monde railleur [...],

Dors en paix, dors en paix, étrange créature [...],

Ton époux court le monde, et ta forme immortelle

Veille près de lui quand il dort [...]. (Baudelaire. Extrait de *Une martyre*)

(2) J'ai longtemps habité sous de vastes portiques

Que les soleils marins teignaient de mille feux [...].

Les houles, en roulant les images des cieux,

Mêlaient d'une façon solennelle et mystique

Les tout-puissants accords de leur riche musique

Aux couleurs du couchant reflété par mes yeux. (Baudelaire.
Extrait de *La vie antérieure*)

Corrigé

Nous adopterons le plan proposé ci-dessus, en évoquant, pour le rejeter, le cas des compléments locatifs, et en recourant, le cas échéant, à la dimension communicationnel des CC, pour expliquer des cas non-mobilité ou de non suppressibilité.

Compléments circonstanciels mobiles
et suppressibles

Au milieu des flacons [...],

Dans une chambre tiède [...] :

Ces compléments circonstanciels de lieu et de temps sont des GP mobiles et suppressibles. Ils constituent le cadre de l'action (fonction scénique).

Sur la table de nuit, comme une renoncule : deux GP. Le premier est CC de lieu, le second de comparaison.

Une discussion peut intervenir : *Reposer* au sens d'*être posé sur* implique un complément essentiel locatif. L'antéposition et le détachement du complément ne sont peut-être ici que des choix stylistiques (comme lorsque l'on dit : « *À Sophie* je vais parler »). *Sur la table de nuit* est donc peut-être un complément locatif. Mais si le sens est *dormir, prendre un repos éternel*, alors nous avons bel et bien à faire à un CC.

Sur le lit : GP, CC de lieu.

Dans le plus complet abandon : GP, CC de manière.

Loin du monde railleur [...] : GP, CC de lieu.

Quand il dort : proposition subordonnée circonstancielle de temps.

En roulant les images des cieux : gérondif qui mêle (c'est souvent le cas) des nuances sémantiques de temps et de cause.

Compléments circonstanciels suppressibles mais non mobiles

L'occurrence *de mille feux* mérite discussion.

Le verbe *teindre* en effet implique une complémentation, mais la préposition est en général *en* (*teindre en bleu*). Le complément n'est pas déplaçable mais il est supprimable. Nous le considérerons néanmoins comme un complément essentiel (d'objet indirect).

Les compléments circonstanciels intégrés au GV, appelés « compléments adverbiaux »

Sans scrupule : CP CC de manière. On peut s'étonner qu'il soit classé ici alors qu'il est antéposé au verbe *étaler*. Cette antéposition n'est pas naturelle à la langue et doit être interprétée plutôt comme un effet poétique et peut-être comme la recherche d'une ambiguïté : *sans scrupule* ainsi placé pourrait caractériser *le tronc nu* à la manière d'un adjectif (= *impudique*). S'il caractérise le verbe *étaler*, c'est à la manière d'un adverbe (« Le tronc nu étale impudiquement... »).

En paix : GP CC de manière. Il équivaut à l'adverbe *paisiblement*. Il n'est pas déplaçable.

D'une façon solennelle et mystique : GP CC de manière. Il est difficilement antéposable au verbe car il est dans le GV. Il est l'équivalent d'un adverbe : « mêlaient solennellement ».

*Les compléments circonstanciels non intégrés au GV
et commentant ce qui est dit (l'énoncé) ou la manière
de le dire (l'énonciation)*

Pas d'occurrences.

Compléments circonstanciels non mobiles et non suppressibles

Il convient de mentionner, pour les écarter du champ des circonstanciels, l'occurrence *sous de vastes portiques*, qui, bien que la préposition soit relativement libre ($\emptyset$, *sur*, *sous*, *dans*, *près de...*), est non mobile et non supprimable parce que complément locatif du verbe *habiter* ; et l'occurrence *Aux couleurs du couchant reflété par mes yeux*, qui est un complément d'objet second appelé par le verbe *mêler* (mêler X à/avec Y).

Le monde : le verbe *courir* est intransitif. Mais il a ici un sens particulier, qui est celui de *parcourir*. Le complément, dans cette optique pourrait être un complément locatif et la construction transitive de *courir* entraînerait une signification spécifique (de même que dans la construction transitive directe : *courir le cachet*, *courir les filles*, le verbe a le sens de *poursuivre*, *rechercher*).

Près de lui : GP CC de lieu. Le complément n'est pas déplaçable *« près de lui veille » et quand on le supprime, le sens est modifié. La phrase signifie : « Elle veille quand lui dort », alors qu'il faut comprendre « C'est auprès de lui qu'elle veille lorsqu'il dort ». La non-mobilité et l'impossibilité de suppression naissent du fait que la valeur du complément est ici rhématique.

6 à tout cela ; le bord de l'eau (1) ; le sommeil (2) ; travailler, COD de aimer en (3) ; des mauvaises conditions de travail (4), COI de se plaindre. On se plaint toujours de quelque chose à quelqu'un. Comme d'autres verbes de parole, se plaindre se construit avec deux compléments indirects ; au cabinet (8) est un complément locatif de mettre.

7 On voit que le complément d'attribution est aussi bien complément d'objet second que complément circonstanciel. Voir Question 11.

Question 13

Comment distinguer la fonction complément d'objet et la fonction attribut ?

Souvent on confond **attribut** et **COD**, car tous deux se construisent directement : « Sophie est *un médecin très compétent* » (attribut du sujet) ; « Ils l'ont nommée *directeur général* » (attribut du COD) ; « Pierre a *une voiture de sport* » (COD).

Sur le plan communicationnel, tous deux constituent aussi, en général, le **propos** (l'information nouvelle et essentielle de la phrase). Ainsi, on ne peut les supprimer sans que l'énoncé ait un sens différent ou ne devienne irrecevable.

Certains attributs (moins nombreux) se construisent indirectement, ce qui peut conduire à les confondre avec des COI :

« La chenille s'est changée *en papillon* » (= elle est devenue un papillon : attribut du sujet) ; « Le patron l'a changé *de poste* » (COI) ; « On l'a traitée *de folle* » (= elle est folle selon eux : attribut du COD).

Qu'est-ce qui différencie attributs et compléments essentiels des verbes ?

Nous analyserons successivement les attributs du sujet (exercice 1) et les attributs de l'objet (exercice 2), d'identification plus délicate.

Exercice 1

Donnez la fonction des éléments en italique

(1) Divine est *blessée*. À la campagne, les paysans *lui* ont appris à *respecter les arbres fruitiers* [...]. (J. Genet)

(2) Qu'elle touche *un mâle*, tous ses gestes de défense se modulent *en caresses*. (*id.*)

(3) *Forte de vigueur physique*, Divine *le* serait assez, si elle ne craignait *les mouvements de la riposte* parce qu'ils sont *virils*. (*id.*)

(4) *L'argot*, pas plus que les autres Folles ses copines, Divine ne *le* parlait. Cela *l'eût* bouleversée [...]. L'argot servait *aux hommes* [...]. Il devenait *un attribut sexuel secondaire*. Il était *pareil* aux couleurs du plumage des oiseaux mâles [...]. Il était *une crête et des éperons*. (*id.*)

Corrigé

Nous avons vu qu'un GV pouvait être constitué d'un verbe tout seul, ou d'un verbe suivi de compléments. Il peut aussi être constitué par le groupe :

Verbe + attribut du sujet ;

ou par le groupe :

Verbe + COD + attribut du COD.

Comment reconnaître l'attribut du sujet ?

- Les attributs du sujet ont pour rôle d'identifier ou de caractériser le sujet.

- On les rencontre après deux et seulement deux séries de verbes, dont le nombre est limité.

Les verbes dits essentiellement attributifs

Ils constituent une classe fermée comprenant le verbe *être* et les verbes d'état *sembler*, *paraître*, *rester*, *former*, *constituer*, *représenter* mais aussi des verbes marquant un changement dans un état : « Il est tombé amoureux » ; « il a été nommé général ». *Ssembler* et *paraître* sont des variantes de *être*. Ils signifient « être en apparence ». Ils apportent une nuance au verbe *être*. On dit qu'ils le **modalisent**. De même *tomber* modalise *être* en signifiant « il est devenu à l'issue d'un processus de transformation » ; être nommé signifie « être à l'issue d'une élection ». Le verbe *faire* est également attributif au sens de *paraître* (« elle fait très jeune »).

On rencontre un certain nombre de verbes attributifs qui se construisent indirectement, comme : *avoir l'air de* ; *faire figure de* ; *passer pour* ; *être considéré comme* ; *se transformer en* (= devenir) : *se changer en*...

Ces verbes ne peuvent être mis au passif.

Le sens du verbe attributif n'est complet que si l'attribut est là. S'il fait défaut, ou bien la phrase est incorrecte, en (4) *« il devenait », ou bien elle prend un autre sens (« Dieu est bon » = « Dieu a de la Bonté »/« Dieu est » = « Dieu existe »).

Certes, dans « les paysans lui ont appris à respecter *les arbres fruitiers* » (1) ; « Qu'elle touche *un mâle* » (2) et « si elle ne craignait *les mouvements de la riposte* » (3), si l'on supprime les mots en italique, les phrases cessent aussi d'être correctes. Mais à la différence du verbe *être*, les verbes *respecter*, *toucher* et *craindre*, bien que nécessitant un complément, ont déjà un sens constitué, un sémantisme plein. Ils portent déjà une information.

L'attribut du sujet d'un verbe essentiellement attributif se pronominalise comme le COD en *le* ou *en* :

(3) « Ils sont *virils* » → « ils *le* sont ».

(3) *Forte de vigueur physique*, Divine *le* serait assez.

À retenir :

Dans la relation attributive, c'est l'attribut du sujet qui porte l'information essentielle du GV.

Le verbe attributif est donc en lui-même vide de sens, c'est pourquoi on dit parfois que c'est une simple **copule**, un simple lien, qui unit le sujet et son attribut. On a vu cependant qu'il peut porter des valeurs modalisatrices (*paraître ; devenir ; être nommé ; se transformer en*).

Les verbes dits occasionnellement attributifs

Ce sont des verbes, transitifs ou intransitifs qui peuvent, occasionnellement, entrer dans des constructions attributives.

Exemple : « Elle rentrait toujours très *fatiguée* de ces longues promenades ».

Fatiguée ne peut être un COD : il ne désigne pas un objet sur lequel « agit » le sujet, mais une propriété du sujet.

L'attribut du sujet d'un verbe occasionnellement attributif ne peut être remplacé par le pronom *le* : *« Elle *le* rentrait de ces longues promenades ».

Il y a, dans ce type de construction, deux énoncés successifs : (1) « Elle était toujours très *fatiguée* », énoncé où apparaît nettement la relation attributive, et (2) « quand elle rentrait à la maison. ». *Fatiguée* est la réduction d'une proposition.

Les verbes occasionnellement attributifs sont surtout des verbes de mouvement comme *sortir, rentrer, revenir, se promener...*

Si l'on supprime l'attribut, la phrase ne devient pas incorrecte, mais le sens change : « Elle rentrait de ces longues promenades ».

Du point de vue communicationnel, on peut expliquer cela par le fait que l'information principale de la phrase est portée par *fatiguée*. *Fatiguée* est le propos de l'énoncé.

- On peut remplacer un nom attribut du sujet par un adjectif (alors que l'adjectif ne peut jamais être COD) :

(4) « Il était *une crête et des éperons* » = « il était *viril* ». En revanche en (1) *« les paysans lui ont appris à respecter *fleuris* ».

Analyse des formes du texte

sont compléments d'objet direct

- les GN : *les arbres fruitiers* (1) ; *un mâle* (2) ; *les mouvements de la riposte* (3) *L'argot*, détaché en tête de phrase (4) ;
- le pronom anaphorique *le* (4) qui reprend *l'argot*. Il y a dans cette phrase un dédoublement du poste fonctionnel COD. Le pronom anaphorique *l'* (4), qui reprend *Divine*.
- l'infinitif prépositionnel à *respecter* (voir **Question 18**). Si on remplace le verbe par un nom, nous retrouvons une construction directe : « lui ont appris *le respect de...* »

sont COI

- le pronom *lui* (1) ;
- le GN *aux hommes* (4).

sont attributs du sujet

- les GN *en caresses* (2). Ici, le verbe *se moduler en* signifie *devenir, s'atténuer en*, et équivaut à une modalisation de *être* ; (3) ; *un attribut sexuel secondaire* ; *une crête et des éperons* (4) ;
- le pronom *le* (3) ;
- les adjectifs *Forte de vigueur physique* ; *virils* (3) ; *pareils* (4).

L'attribut est en général postposé, puisque dans la dépendance du verbe ; l'adjectif *forte* est ici antéposé pour des raisons stylistiques et se trouve donc repris par le pronom *le*. Il y a dédoublement du poste syntaxique attribut.

Un cas ambigu

Divine est ***blessée*** (1).

S'agit-il du verbe *blessar* conjugué au présent de la voix passive : « Divine est blessée par cet acte » ? Ou s'agit-il du participe passé adjectivé du verbe *blessar*, traduisant une caractéristique de Divine (= Divine est *triste*) ?

Ce cas ambigu se produit souvent. Seul le contexte permet de trancher. Ici, il faut plutôt prendre le verbe au sens passif.

Attention :

Il ne faut pas confondre **attribut** et **verbe conjugué au passé composé**.

Dans « elle est *sortie* à cinq heures », il ne s'agit pas d'attribuer une qualité au sujet *elle* par l'intermédiaire d'un verbe copule (on ne peut remplacer *sortie* par *le* : *« À quelle heure *l'est-elle* ? »).

Sortir est ici un noyau verbal (et non un participe adjectivé), conjugué au passé composé au moyen de l'auxiliaire *être*.

Forme et sens de l'attribut du sujet

L'attribut peut être un adjectif

Attention :

Un adjectif attribut du sujet est dans le GV et non plus dans le GN comme l'adjectif épithète.

Il indique alors une propriété inhérente du sujet : ils sont *virils* (3) ; il était *pareil* (4).

L'attribut peut être un nom sans déterminant

« Pierre est *médecin* ».

L'attribut sans déterminant fonctionne comme un adjectif. Il indique une propriété du sujet (ici son statut socioprofessionnel). Le nom *médecin* n'a pas de référent. Il n'est là que pour attribuer les éléments de sa définition (P) au sujet.

L'attribut peut être un nom précédé d'un déterminant indéfini

Il a alors une valeur de classification. Il indique dans quelle classe, dans quelle catégorie, on doit ranger le sujet : « Il devenait *un attribut sexuel secondaire* [...]. Il était *une crête et des éperons*. » (4)

La relation d'attribution permet de « classer » l'argot dans la catégorie des *attributs sexuels secondaires* et métaphoriquement des *crêtes et des éperons*.

L'attribut peut être un nom précédé d'un déterminant défini

L'attribut indique un rapport d'identification. Les deux noms ont alors le même référent et la relation peut être prise dans les deux sens :

« Pierre est *le médecin de ma famille* » = « Le médecin de ma famille est *Pierre* ».

Exercice 2
Analysez les attributs dans les extraits
ci-dessous (Mettre cet exercice en rapport
avec l'exercice 2 de la Question 6)

(1a) J'ai trouvé un livre ancien chez un bouquiniste/**(1b)** J'ai trouvé ce livre coûteux.

(2) Je le voyais déjà médecin.

(3) J'imaginai Carla plus grande.

(4) Il m'a rendu un rapport énorme.

(5) Il m'a rendu son rapport énorme.

(6) Il m'a rendu un rapport truffé de fautes.

(7) Il m'a rendu son rapport truffé de fautes.

(8) Ils citent saint Paul, qui n'appelle jamais Jésus-Christ Dieu, et qui l'appelle homme très souvent. [...] Selon eux, on ne regarda Jésus que comme un homme inspiré de Dieu ; [...] Enfin, on le fit Dieu. (Voltaire)

(9) Voici ma vie renouvelée. (G. Apollinaire)

Corrigé

Il n'y a pas, dans ces phrases, d'attribut du sujet, mais seulement des attributs de l'objet.

L'attribut de l'objet est difficile à identifier. Quand il est adjectif, ne faut pas le confondre avec l'adjectif épithète, bien qu'il se trouve souvent à côté du nom auquel il se rapporte.

Comment reconnaître l'attribut de l'objet ?

On peut invoquer plusieurs critères :

Il ne disparaît pas si on pronominalise le GN

Car il n'est pas dans le GN mais dans le GV : (1b) « J'ai trouvé **ce livre coûteux** » → « Je l'ai trouvé *coûteux* ». En revanche en (1a) : « J'ai trouvé *un livre ancien* » → « J'en ai trouvé *un* ».

On s'aperçoit que le verbe *trouver* a deux sens différents : en (1a) il signifie *découvrir* et en (1b), où il est attributif, il veut dire *estimer, juger*. Même chose en (2) : « Je le voyais médecin » signifie « Je l'imaginais médecin ». Ce qui nous conduit à un deuxième critère :

Comme l'attribut de l'objet porte l'information essentielle, il n'est pas suppressible sans rendre l'énoncé irrecevable ou de sens différent

(2) « Je le voyais » : (3)*« J'imagine Carla ».

On ne peut pas l'antéposer au nom, en revanche on peut, sous certaines conditions, l'antéposer au GN tout entier (puisqu'il n'est pas dedans, il est mobile par rapport à lui.)

Le test fonctionne plus ou moins bien selon les verbes ; « il m'a rendu *truffé de fautes* son rapport » (6) ; « J'ai trouvé *très cher* ce livre » (1b).

S'il s'agit d'un adjectif, le critère de l'antéposition au sein du GN, entre le déterminant et le nom, permet de distinguer s'il s'agit d'une épithète (dans le GN) ou d'un attribut de l'objet (dans le GV) : en (1a) on peut dire « j'ai trouvé un *vieux* livre chez un bouquiniste » → l'adjectif est donc épithète^s.

En général, pour les adjectifs qualificatifs, lorsque le nom est précédé d'un déterminant défini, l'adjectif est attribut de l'objet

Lorsque le nom est précédé d'un déterminant indéfini, il est en général accompagné d'une épithète. Il s'agit d'un indice plutôt que d'un critère absolu.

Ainsi en (1a) « J'ai trouvé un livre *ancien* chez un bouquiniste » : l'article indéfini, joint à la possibilité d'une antéposition de

l'adjectif, nous fait interpréter ce dernier comme une épithète.

En (1b) en revanche, l'impossibilité d'antéposer l'adjectif, jointe à la détermination définie *ce* nous indique qu'il s'agit d'un attribut du COD.

En (6), la nature du caractérisant (participe passé en emploi adjectival) ne permet pas de l'antéposer, mais on peut le supprimer sans que le sens soit changé de façon sensible : « il m'a rendu un rapport ». Le participe n'est donc pas l'information essentielle. En outre, le test de la pronominalisation fait disparaître le participe : « Il m'*en* a rendu un ». → la fonction du participe est épithète. On voit que le déterminant du nom est indéfini.

En (7), le déterminant est défini. Le test de la pronominalisation montre que le participe ne disparaît pas : « Il me *l'*a rendu *truffé de fautes* ». En outre si on le supprime, l'information essentielle disparaît → le participe est attribut de l'objet.

En revanche en (4) et (5), la nature du déterminant ne nous aide pas à interpréter la fonction de l'adjectif *énorme*. Dans les deux occurrences l'adjectif pourrait être supprimé ou mis devant le nom. Dans les deux cas il pourrait, ou non disparaître dans la pronominalisation. Dans des cas comme ceux-là, seul le contexte pourrait permettre de trancher.

Il faut noter qu'avec des verbes comme *rendre*, l'attribut de l'objet a souvent une valeur résultative : il sera donc plus volontiers un participe passé. D'où la difficulté à interpréter spontanément les cas (4) et (5) comme des attributs de l'objet.

L'attribut de l'objet (en construction directe ou indirecte) est introduit par

- des verbes de jugement, (*juger, trouver, considérer comme...*) : (8) « Selon eux, on ne regarda *Jésus* (COD) que *comme un homme inspiré de Dieu* (attribut du COD) » ;
- des verbes indiquant un changement d'état : *rendre* (au sens de « provoquer un changement d'état »), *faire*, etc. : « La mort de sa femme *l'*(COD) a rendu *fou* (attribut du COD) » ;
- des verbes conférant un titre (*nommer, élire, appeler, baptiser, faire* au sens de *élire*, etc.) : (8) « saint Paul, qui n'appelle jamais *Jésus-Christ* (COD) *Dieu* (attribut du COD) » → « qui ne *l'appelle* jamais *Dieu* », « et qui *l'* (COD) appelle *homme* (attribut du COD) très souvent » ; « Enfin, on *le* (COD) fit *Dieu* (attribut du COD) » ;

- des verbes marquant la transformation : *changer en ; transformer en* (« Jésus changea l'eau (COD) en vin (attribut du COD) ») ;
- des verbes occasionnellement attributifs comme *rendre* (au sens de « redonner » et non de « provoquer un changement d'état »), *restituer*, etc., dans ce cas, l'attribut de l'objet est souvent un participe passé en emploi adjectival ;
- le verbe *avoir* suivi d'un COD désignant une partie du sujet **déterminée par un défini** : « Elle a les cheveux *roux* et les yeux *en amande*, la robe *déchirée* » → « elle *les* a roux, elle *les* a en amande, elle *l'a* déchirée ». Mais : « elle a des cheveux *longs* » → « elle a de *longs* cheveux » : l'adjectif, antéposé, est épithète ;
- *voici, voilà* sont suivis d'une séquence qui peut elle-même être caractérisée par un élément fonctionnant comme un attribut de l'objet : en (9), c'est le cas de « Voici ma vie *renouvelée* » = « La voici *renouvelée* ». Cependant, l'absence de contexte rend l'interprétation malaisée. Comme *renouvelée* est un participe, qu'il indique un processus, on aura tendance à l'interpréter comme un attribut. Si l'on avait eu à la place « Voici une vie *nouvelle* », on aurait pu y voir une épithète : « *la* voici ». La présence du déterminant défini (*ma* vie) joue aussi en faveur de cette interprétation.

Forme et sens de l'attribut de l'objet

L'attribut de l'objet peut être un nom (*médecin, Dieu, homme*), un groupe prépositionnel (« On ne regarda Jésus que *comme un homme* »), une proposition relative (« Voici Paul *qui arrive* » → « Le voici *qui arrive* »), mais c'est le plus souvent l'adjectif qualificatif ou le participe en emploi adjectival (*coûteux, grande, truffée, renouvelée*) qui tient ce rôle.

Attention :

L'adjectif qualificatif attribut de l'objet, comme l'adjectif attribut du sujet, se trouve dans le GV et non dans le GN.

Le sujet attribue une qualité à l'objet par l'intermédiaire d'un

verbe de jugement (*trouver, juger, etc.*) ou d'un verbe indiquant que le sujet a transformé le COD : « La mort de sa femme l'a rendu fou » ; « On a nommé Paul *président de l'association* ».

8 Nous avons transformé *ancien* en *vieux* pour conserver le même sens car cet adjectif prend un autre sens quand on l'antépose.

Question 14

Que recouvre la notion de voix ?

Définitions

Pour comprendre la notion de « voix », la théorie des valences, vue à la **Question 11**, sera très utile.

La notion de voix fait en effet appel aux trois niveaux d'analyse de l'entourage du verbe : niveau syntaxique (le sujet est défini comme ce qui transmet la catégorie de la personne au verbe), niveau actanciel (prime actant, second actant, tiers actant), et niveau sémantique (le sujet, selon la construction ou le sens du verbe, peut être agent, patient, cause, siège du procès, etc. Pour l'étude de ce niveau sémantique, voir **Question 10**).

On appelle *voix* tout ce qui précise la distribution des rôles des **actants** du verbe.

Les différentes voix correspondent aux différentes participations possibles du sujet au procès :

- si le sujet est l'agent du procès, **la voix est active** ;
- si le sujet est le patient du procès, **la voix est passive** ;

– si le sujet est en partie actif et en partie passif, on parle de voix moyenne ou **voix pronominale** ; c'est la voix intermédiaire entre l'actif et le passif. (voir **Question 15**).

Attention changements terminologiques !

Aujourd'hui les grammairiens préfèrent parler de **tournures active et passive** et de **forme** ou **construction pronominale**.

On utilise aussi comme synonyme de *voix* le terme de **diathèse** (diathèse active, diathèse passive) et l'adjectif **diathétique** (« qui concerne les actants d'un procès »).

Permutation des rôles sémantiques du sujet et de l'objet

Dans une phrase comme (1) « Le loup mange l'agneau », le sujet exerce une action qui est tendue vers le COD. Celui-ci en est le « bénéficiaire » (ou la victime en l'occurrence !).

Si l'on dit (2) « L'agneau est mangé par le loup », l'objet devient sujet et le sujet devient complément. Cependant, le sujet grammatical (*l'agneau*) n'exerce pas une action sur le complément, au contraire, on pourrait dire que c'est lui qui la « subit ». Quant au complément (*par le loup*), c'est lui qui est bel et bien l'agent de l'action. On l'appelle d'ailleurs **complément d'agent**.

On dit qu'en (1) la phrase est à la **voix active** (car le sujet est agent de l'action, il est actif).

En (2), la phrase est à la **voix passive** : le sujet grammatical n'est plus agent de l'action, on pourrait dire qu'il en est le *patient* (au sens médical du terme, « celui qui subit, qui supporte »). C'est pourquoi on appelle cette tournure la voix passive (du verbe latin *pator*, qui a aussi donné *patient*, et qui signifie « supporte, subir »).

On voit que cette transformation a produit une **permutation des rôles sémantiques du sujet et du COD**. Dans cet exemple, la voix active faisait coïncider sujet syntaxique, prime actant et agent logique. La voix passive fait permuer le prime actant et le second actant. Le sujet syntaxique ne coïncide plus avec le rôle d'agent mais avec celui de patient.

Sur le plan communicationnel, le patient, devenu sujet grammatical, est promu thème de l'énoncé. L'accent est donc mis sur lui.

Ajout d'un actant

On peut également **ajouter** des participants ou actants au procès au moyen de périphrases dites pour cela **actancielles**. Elles

permettent par exemple de ne pas faire coïncider sujet grammatical et sujet sémantique.

Dans « Elle *laisse travailler* ses enfants sans intervenir », le sujet grammatical de *faire travailler* est *elle*. Mais l'agent de *travailler*, ceux qui travaillent vraiment, ce sont les *enfants*, qui ne sont pas sujet du verbe conjugué (voir **Question 16**).

Suppression d'un actant

Enfin, on peut **supprimer** des actants, par différents procédés :

- recours à la voix passive sans complément d'agent : « Tout a été étudié pour vous faire passer les vacances les plus relaxantes » (par les organisateurs, mais ce n'est pas le message que veut faire passer cet énoncé, qui met l'accent sur l'action elle-même) ;
- recours à la forme pronominale de sens passif : « Les bikinis se vendent moins bien que les parkas en cette saison » (= « Les bikinis sont vendus moins bien... » : peut importe l'agent de cette action, qui est très général et non connu et n'est pas l'information que le locuteur veut véhiculer) ;
- recours à la construction pronominale impersonnelle : « Il se dit des horreurs sur toi » : le sujet grammatical n'a pas de référent et le sujet sémantique occupe la place structurelle d'un COD. Sur le plan communicationnel, le sujet postposé joue le rôle d'un propos, alors que dans l'ordre inverse, il aurait été le thème.

Exercice 1

Transformez, si possible, les phrases suivantes, selon le modèle : « La mère lave l'enfant » → « l'enfant est lavé par la mère ».

- (1) Un chien a mordu Pierre.
- (2) Pierre souffre beaucoup.
- (3) On a appelé les maîtres du chien.
- (4) Pierre a reçu une injection contre la rage.
- (5) Pierre a pas mal d'ennuis en ce moment.

Corrigé

- (1) Pierre *a été mordu* par un chien.
- (2) Transformation impossible.
- (3) Les maîtres du chien *ont été appelés*.
- (4) *Une injection contre la rage a été reçue par Pierre.
→ transformation impossible.
- (5) *Pas mal d'ennuis sont eus par Pierre en ce moment.
→ transformation impossible.

Commentaires

On remarque tout d'abord que même lorsque la tournure passive est permise par la grammaire, elle semble peu naturelle, surtout lorsque le complément d'agent est présent comme en (1).

La phrase semble plus acceptable lorsque le complément d'agent est sous-entendu comme en (3). → **La voix passive est d'un emploi assez rare en français.**

On l'emploie davantage lorsque le complément d'agent n'est pas exprimé, en particulier lorsque l'on ignore qui est cet agent : dans l'exemple (3), il s'agit d'acteurs anonymes de la scène, représentés par *On*. Le recours à la voix passive sans agent permet de ne pas avoir à mentionner un agent dont on ignore l'identité.

À quoi sert la voix passive ?

La voix passive permet donc le plus souvent d'escamoter l'un des participants au procès.

• On constate également que ce n'est pas parce que le sujet subit l'action que le verbe est passif.

Dans les exemples (2) et (4), Pierre *n'agit pas* à proprement parler. Ces verbes ne sont pourtant pas à la voix passive. En outre, le verbe *recevoir* est transitif. Cependant, on ne peut le mettre au passif.

À retenir :

La voix passive est propre aux verbes **transitifs directs** et se définit comme étant une inversion de la relation sujet/COD, qui transforme le

Remarques :

1. Deux verbes transitifs indirects admettent la transformation passive, *obéir à* et *pardonner à* : « Le chien obéit à son maître » → « Le maître est obéi de son chien ».

« On a pardonné à Pierre » → « Pierre a été pardonné ».

2. Certains verbes transitifs n'acceptent pas la tournure passive, c'est le cas de *avoir*, voir exemple (5).

Formation de la voix passive

La voix passive est formée du verbe *être* alors auxiliaire de voix, suivi du participe passé du verbe concerné.

Dans l'exemple (1), le verbe *mordre* est au passé composé (*a mordu*).

La transformation passive consiste à mettre le verbe *être* au passé composé (*a été*) suivi du participe passé de *mordre* : « Pierre a été mordu ».

Attention, erreurs fréquentes !

Faute de bien connaître les tableaux de conjugaisons, de nombreux étudiants confondent le passif avec les temps composés des verbes actifs, en particulier avec ceux des verbes intransitifs qui font leurs formes composées au moyen du verbe *être* :

« Ils *sortent* » (présent) → « Ils *sont sortis* il y a une heure » (passé composé). Or, ces verbes intransitifs ne peuvent **jamais** être au passif⁹. En cas de doute, on peut essayer de rajouter un complément d'agent :

« Pierre *est aimé* » → « Pierre *est aimé* par Sophie » → Verbe au passif (temps présent).

« Pierre *est sorti* » → *« Pierre *est sorti* par Sophie » (sauf si Pierre est un chien !) → *Sortir* est un verbe actif au passé composé.

Le meilleur garde-fou contre ces confusions reste encore une bonne maîtrise des tableaux de conjugaisons, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de véritable analyse grammaticale sans une identification des formes. Or, celle-ci ne peut s'acquérir que par l'apprentissage (au besoin *par cœur*). La seule pratique d'une langue est en effet insuffisante pour garantir la connaissance analytique des éléments qui la composent¹⁰.

Limites entre voix passive et tournure attributive

Considérons les deux exemples suivants :

(1) Le collier *est* soigneusement *emballé* dans du papier de soie.

(2) Le collier *est* soigneusement *emballé* par la bijoutière qui le remet ensuite au client.

La forme verbale est identique dans les deux cas.

Cependant, dans le premier cas, le participe indique une **propriété** de l'objet en question. On peut le coordonner avec un adjectif : « Il est *précieux* et *emballé* ». Nous reconnaissons là la forme du participe passé employé comme adjectif attribut du sujet. *Être* glisse du statut d'auxiliaire du passif à celui de copule attributive (voir **Questions 13 et 17**).

En (2), en revanche, *emballé* indique un processus, qui s'inscrit dans la durée et dans la lignée d'autres actions (« elle le remet ensuite... »). Il s'agit d'un passif.

Ici, seul le contexte permet de distinguer la tournure attributive de la tournure passive. Les précisions qui entourent le verbe en (2), en particulier la mention d'un autre verbe au présent actif (*elle le remet*), celle d'un agent (*par la bijoutière*), et celle d'une successivité (*ensuite*) permettent de l'identifier comme un passif.

En l'absence de ces précisions, on interprétera le verbe comme un participe attribut du sujet.

Autres façons de créer la voix passive

Différentes tournures sont l'équivalent de la voix passive :

La forme pronominale de sens passif

« Un appartement *se vend* mieux qu'une maison » = « Un appartement *est vendu* plus facilement qu'une maison ».

On remarque que ce tour ne fait pas apparaître de complément

d'agent. Comme nous l'avons signalé, ce tour sert à escamoter l'agent du procès. Il ne conviendra donc que lorsque l'agent est indéterminé (« *On vend mieux un appartement qu'une maison* », voir **Question 15**).

la Forme pronominale impersonnelle

« Il *se fabrique* de nos jours quantité de gadgets inutiles » = « Quantité de gadgets inutiles *sont fabriqués* aujourd'hui ».

Ce tour convient également lorsque l'agent est indéterminé.

La périphrase « se faire + infinitif »

« Elle *s'est fait chahuter* par les étudiants » = « Elle *a été chahutée* ». Dans cette périphrase passive causative (voir **Questions 15 et 16**) le sujet est présenté comme le patient, l'agent est représenté par le complément d'agent introduit au moyen de *par*. La différence entre « elle a été chahutée » et « elle s'est fait chahutée » tient à la nuance causative contenue dans le pronominal *se faire* : le choix de ce verbe laisse entendre que le sujet grammatical a une part de responsabilité (volontaire ou involontaire) dans le procès¹¹.

N.B. Nous verrons dans la question suivante sur les verbes pronominaux que le pronom *se* est en fait le pronom du verbe à l'infinitif, qui passe devant le groupe « faire + infinitif » dans ces constructions (« Elle se coiffe » → « Elle se fait coiffer » = « elle est coiffée »).

Les périphrases peuvent prendre diverses valeurs, que nous examinerons **Question 16**. Retenons ici qu'il existe, entre autres, des **périphrases de voix** (on dit aussi **actancielles** ou **diathétiques**).

Elles servent à modifier la distribution des rôles de ceux qui participent à l'action.

Elles permettent de modifier le nombre et/ou le rôle des actants autour du verbe ; d'en rajouter ou d'en enlever, de ne pas faire coïncider fonction syntaxique et rôle sémantique. Ici, à la différence de : « Les étudiants l'ont chahutée », où le sujet est l'agent et l'objet le patient, et de : « Elle a été chahutée par les étudiants », où le sujet est le patient et le complément l'agent ; « elle s'est fait chahuter » fait du sujet un patient **et** une cause involontaire du procès. C'est donc un rôle **sémantique** qui est rajouté.

4. *Se voir* + *Infinitif*

« Il *s'est vu poussé dehors* par les nouveaux venus » = « Il *a été poussé dehors* par... ». « Il *s'est vu* » signifie « Il a assisté passivement à ».

9 Sauf dans des sens spécialisés. Ainsi, on trouvera dans le jargon sportif : « Hier soir, Bordeaux *a été sorti par Marseille par deux buts à zéro* », et aussi « Marcel *peux-tu sortir le chien ? – mais il a déjà été sorti trois fois aujourd'hui !* »

10 Pour les tableaux de conjugaisons, voir par exemple l'indispensable Bescherelle, *La conjugaison pour tous*, Hatier.

11 Cela en dit long sur les représentations mentales. Si dans « Elle *s'est fait lifter* » le sujet est bien la cause *volontaire*, d'un procès dont l'agent n'est pas explicité ici, peut-on dire que dans « Elle *s'est fait violer* », le sujet est « responsable » de ce qui lui arrive ? Pourtant, c'est « Elle *s'est fait violer* » qui sera plus fréquemment employé que « Elle *a été violée* », ce qui présuppose une cause, tout comme « Il *s'est fait assassiner* » présuppose un mobile que la construction passive « Il *a été assassiné* » ne met pas en avant.

Question 15

comment analyser les verbes à la forme pronominale ?

Question de terminologie voix pronominale, verbes pronominaux, construction pronominale ou forme pronominale ?

La catégorie des verbes pronominaux était considérée par la grammaire traditionnelle comme une « voix ». En réalité, cette catégorie, qui comprend tous les verbes précédés du pronom réfléchi *se*, regroupe des sens très différents. Si en effet dans « Marie *se lave* » on peut parler de **voix moyenne** entre la voix active et la voix passive, puisque le sujet est à la fois actif (Marie lave) et passif (Marie est lavée), il est difficile de maintenir cette analyse pour un verbe comme *s'évanouir* où le sujet est le siège du procès et où « *se* » est inanalysable (*« elle évanouit elle-même ») ou comme *se tromper*, qui n'est pas « être trompé par soi-même » mais « faire une erreur ». On analysera donc la forme pronominale comme étant caractérisée par le redoublement du sujet sous la forme d'un pronom réfléchi.

On parle donc aujourd'hui de forme verbale pronominale¹² et l'on

distingue au sein de ce groupe deux sous-catégories :

Les verbes pronominaux, qui regroupent
les verbes essentiellement pronominaux
et les verbes pronominaux autonomes

Dans cette catégorie on trouve des verbes qui ne sont que pronominaux, d'où leur nom de **verbes essentiellement pronominaux** (*s'évanouir*) et des verbes dont le sens est très différent selon qu'ils sont pronominaux ou non (*apercevoir* = *entrevoir* vs *s'apercevoir* = *réaliser*). Ayant acquis une autonomie de sens en se pronominalisant, on les appelle **verbes pronominaux autonomes**.

Dans ce cas, le pronom est difficilement analysable (il n'est pas COD, ni COI) et n'est pas référentiel.

Les constructions pronominales

Il s'agit de verbes qui admettent deux constructions : *elle lave/elle se lave*. Dans cette catégorie on distingue **les constructions réfléchies** (réflexifs comme « *elle se lave* », ou réciproque comme *ils s'embrassent*) et les **constructions passives** (« Les oranges *se vendent* bien en cette saison ») ainsi que les **constructions dites neutres ou autocausatives** (*se promener, se lever, se coucher*).

Caractéristiques communes

- tous ses verbes sont accompagnés d'un pronom personnel conjoint réfléchi, qui a le même référent que le sujet, quelle que soit par ailleurs sa fonction ;
- ils se construisent avec l'auxiliaire *être* aux temps composés ;
- du point de vue de la valence et des rôles communicationnels, les rôles du sujet et du complément (direct ou indirect) sont tenus par le même référent ; ou bien l'un des référents est absorbé par l'autre (dans le cas des pronominaux de sens passif). Le prime et le second actant (ou le tiers) sont une même entité. **La forme pronominale correspond donc à une réduction de la valence verbale.**

Pourquoi l'auxiliaire *être* ?

Sa présence est liée, comme dans la voix passive, à la disparition du complément d'objet, qui devient sujet dans la voix passive et qui coïncide avec le référent du sujet à la forme pronominale.

Exercice

Classez les verbes pronominaux du texte

Au moment où une monarchie va (1) s'écrouler, plusieurs phénomènes peuvent être observés. Et d'abord la noblesse tend à (2) se dissoudre. En se dissolvant, elle (3) se divise, et voici de quelle façon :

Le royaume chancelle, la dynastie (4) s'éteint, [...] l'unité politique (5) s'émiette [...] ; le haut de la société (6) s'abâtardit et dégénère ; un mortel affaiblissement (7) se fait sentir [...]. Tout va être englouti, le temps presse, il faut (8) se hâter, il faut (9) s'enrichir, (10) s'agrandir, et profiter des circonstances [...]. Chacun (11) se fait, sans pitié [...], une petite fortune [...]. On est courtisan, on est ministre, on (12) se dépêche d'être heureux et puissant. On a de l'esprit, on (13) se déprave et l'on réussit [...] Quand le jour de la disgrâce arrive, quelque chose de monstrueux (14) se développe dans le courtisan tombé, et l'homme (15) se change en démon.

Corrigé

Classement

Les constructions pronominales		Les verbes pronominaux
Les constructions réfléchies	Verbes réflexifs (9) <i>s'enrichit</i> (11) <i>se fait</i>	Les verbes essentiellement pronominaux (1) <i>s'écrouler</i>
	Verbes réciproques Ø	
Les constructions passives (7) <i>se fait sentir</i>		Les verbes pronominaux autonomes (4) <i>s'éteint</i> (12) <i>se dépêche</i>
Les constructions neutres ou autocausatives (2) <i>se dissout</i> (3) <i>se divise</i> (5) <i>s'émiette</i> (6) <i>s'abâtardit</i> (8) <i>se hâte</i> (10) <i>s'agrandir</i> (13) <i>se déprave</i> (14) <i>se développe</i> (15) <i>se change</i>		

Commentaires

Nous proposerons un plan qui part des cas où le pronom réfléchi est analysable, pour aller vers les cas où il est inanalysable.

Les constructions pronominales

Les constructions réfléchies

- ce sont toujours des verbes transitifs ;
- le pronom réfléchi est analysable comme COD ou COS d'attribution (datif lexical) : « Elle *se* lave » = « Elle lave *elle-même* » ; « Elle *se* lave les mains » = « Elle lave les mains à *elle-même* ». « Elle s'est gardé la meilleure part » = « Elle a gardé la meilleure part *pour elle-même* » ;
- il existe une forme non-pronominale correspondante : « Elle lave » → « Elle se lave » ;
- le pronom réfléchi est coréférentiel au sujet. Les rôles sémantiques de l'agent et du patient sont joués par le même référent (d'où le nom de **voix moyenne** donnée à la forme pronominale). Mais deux cas se présentent, qui font distinguer emploi réflexif et emploi réciproque.

Les verbes réflexifs

- le verbe unit le sujet à lui-même ou chacun des éléments d'un ensemble à lui-même (pour le pluriel) : « Elles se lavent » = « Chacune lave son propre corps » ;
- on peut ajouter *moi-même, toi-même, lui-même...* derrière le verbe.

Accord

1. Aux temps composés, si le pronom réfléchi est COD, le participe s'accorde avec son référent : « Les filles, vous *vous* êtes lavées ? »

2. Si le pronom réfléchi n'est pas COD, l'accord du participe passé se fait avec le COD de la proposition dans les conditions habituelles de l'accord :

- « Elles *se* sont lavé *les mains* (COD) » : le COD est après le verbe : le participe est invariable.

- « Les mains, je me *les* (COD) suis lavées » : le COD est *les*, ayant pour

Les verbes réflexifs du texte sont *s'enrichir* en (9), où *se* est COD (= *enrichir soi-même*) et *se fait, en* (11), (au sens de *se fabriquer*), où *se* est complément d'objet second : « On *se* (COS d'attribution) fait à soi-même *une petite fortune* (COD) ».

Les verbes réciproques

- le sujet est toujours pluriel ou singulier collectif (« Ils se sont disputés » ; « Le parlement se réunit demain ») ;
- le sujet et l'objet sont dans une relation croisée, marquée par la réciprocité : « Pierre et Marine se sont disputés » = « Pierre a disputé Marine et Marine a disputé Pierre » ;
- le pronom réfléchi peut donc être COD (« Ils se disputent » = « A dispute B et B dispute A ») ; COI (« Ils se parlent » = « A Parle à B et B parle à A ») ou COS (« Ils se disent des injures » = « A dit *des injures* (COD) à B (COS) et B dit des injures (COD) à A (COS) ») ;
- parfois il n'y a pas une réciprocité stricto sensu mais une succession temporelle (*se suivre, se succéder, se transmettre*) ;
- on peut ajouter non pas *eux-mêmes* mais *les uns les autres* après le verbe : « Ils se sont parlé les uns aux autres ».

Accord :

Aux temps composés :

- si le pronom réfléchi est COD, l'accord se fait avec lui : « Ils *se* sont battus » ;

- si Le pronom réfléchi n'est pas COD, et en l'absence d'un autre COD, l'accord ne se fait pas : « Elles *se* sont succédé » ; « Ils *se* sont parlé ». On dira : « Elle s'est permis » et non *« Elle s'est permise » ;

- si le verbe possède un autre COD, l'accord se fera avec lui dans les conditions habituelles : « Kevin et Yacine *se* (COS) sont dit *leurs quatre vérités* (COD) » ; mais : « Les vérités *que* Kevin et Yacine *se* sont dites étaient vraiment désagréables ». Le COD de *se dire* est *que*, ayant pour antécédent le féminin pluriel *vérités*. Ce COD étant placé avant le verbe, l'accord se fait

au féminin pluriel.

Ambiguïtés :

Quand le sujet est pluriel, seul le contexte peut parfois permettre de distinguer s'il faut interpréter le verbe comme réflexif ou réciproque :

« Ils se sont dit que tout allait bien » (= « Ils ont dit l'un à l'autre que... »
ou : « Chacun s'est dit à lui-même que... »).

Les constructions passives

- la transformation passive ne concerne que des verbes transitifs ;
- on ne peut rajouter *lui-même* ou *elle-même* après le verbe (« Elle se lave elle-même » mais *« Les oranges se vendent elles-mêmes ») ;
- le sujet n'est pas l'agent du procès mais le patient, exactement comme le sujet grammatical des phrases passives (« Les oranges sont beaucoup vendues en cette saison »). Il occupe le rôle d'un objet dans la phrase active correspondante (« Les commerçants vendent bien les oranges en cette saison »). Il n'occupe plus le rôle d'origine de l'action mais d'aboutissement ;
- la pronominalisation de sens passif a pour effet de réduire la valence puisque le poste agent disparaît. Cet agent est non exprimé mais restituable (« Les grosses voitures se vendent mal » = « sont difficilement vendues *par les concessionnaires* »). On peut paraphraser le tour par un tour actif à sujet indéterminé « On vend bien les oranges en cette saison ». Certains grammairiens appellent cet agent sous-entendu « agent fantôme ». Ce tour est commode pour exprimer des vérités générales et des maximes (« Ces choses-là *se font* mais ne *se disent* pas »), ou pour évoquer une action dont on ne veut ou ne peut mentionner l'agent (« La porte s'ouvrit »).

Attention :

Avec *faire*, *laisser*, *voir*, *sentir*... suivis d'un infinitif, le pronom *se* de l'infinitif vient devant le premier verbe : elle *se coiffe* → elle *se fait coiffer*.

(7) *se fait sentir* : Dans notre texte la forme pronominale passive *se sentir* est associée au semi-auxiliaire *faire*.

On considère ce tour comme une périphrase causative-passive (voir **Questions 14 et 16**).

Faire ajoute une nuance causative à un procès qui est constitué par le verbe *sentir* pronominalisé, à valeur passive (*se sentir*, avec un sens passif : *être senti*).

Attention :

Pour que la construction causative passive soit possible, **il faut que le sujet de *faire* et l'objet du verbe à l'infinitif soient coréférentiels** : « Elle se fait coiffer » = « Elle fait coiffer elle-même » = « Elle est coiffée » ; « Il s'est fait agresser » = « Il a fait agresser sa personne » = « Il a été agressé ». Mais *« Le marchand se fait vendre bien ses oranges » n'est pas possible car l'objet *ses oranges* n'est pas coréférentiel au sujet le *marchand*.

Accord :

Comme à la voix passive, l'accord du participe aux temps composés se fait avec le sujet : « *Elles se sont bien vendues* ».

Attention :

Se faire aux temps composés est toujours invariable :

« Elle s'est fait coiffer » et non *« Elle s'est faite coiffer ».

Les constructions neutres ou autocausatives

- le verbe existe à la forme non-pronominale (*lever/se lever*) ; le sémantisme du verbe n'est pas fondamentalement différent du verbe non-pronominal (à la différence des verbes pronominaux autonomes, voir ci-dessous) ;
- ce sont des verbes transitifs, mais le pronom ne joue pas le

rôle usuel d'un COD. Le sujet ayant le rôle sémantique du siège ou se déroule le procès, le pronom réfléchi est un objet qui par sa coréférence avec le sujet indique la limite finale de l'action, laquelle reste limitée au seul sujet (« Charlotte couche sa poupée » vs « Charlotte se couche ») ; « Il s'agit de processus entièrement internes contrôlés (« Charlotte se couche ») ou non (« Le soleil se couche » ; « Le vent se lève ») par un sujet agentif, qui dénotent des mouvements concrets, ou des changements d'état¹³ », l'apparition/disparition du sujet sur une scène (« Une silhouette se dessinait à l'horizon ») ; c'est pourquoi on les appelle **autocausatifs** ;

- quelques exemples : s'accomplir ; s'agrandir (10) ; s'asseoir ; se baisser ; se coucher ; se découper ; se développer (14) ; s'endormir ; se hâter (8) ; se lever ; se préciser ; se profiler ; se produire ; se promener ; se réveiller ; se taire... On inclura les exemples (2) ; (3) ; (5) ; (6) ; (13) et (15) dans cette catégorie.

Accord :

Aux temps composés, l'accord de ces verbes se fait avec le sujet.

Les verbes pronominaux

1 Ils n'ont pas d'équivalent non-pronominaux, soit qu'il n'existe pas (**évanouir*), soit qu'il existe, mais avec un sens radicalement différent (*apercevoir*/s'*apercevoir*).

2 Le pronom *se* n'est pas analysable comme COI ou COD.

Les verbes essentiellement pronominaux

- ils n'ont pas de correspondant non-pronominal et forment un groupe figé ;
- le pronom réfléchi ne peut être analysé comme objet (« La tour s'écroule » ne signifie pas *« Elle écroule elle-même ») ;
- le pronom réfléchi indique que le procès reste dans la sphère du sujet. Cela explique que ces verbes soient essentiellement des verbes d'attitude ou de mouvement,

physique ou psychique, qui modifient la façon d'être du sujet ;

- quelques exemples : *s'absenter, s'arroger, se blottir, se démener, s'écrier, s'écrouler* (1), *s'empresser, s'enquérir, s'évanouir, se méfier, se méprendre, se souvenir, se suicider...*

Accord

L'accord du participe passé aux temps composés se fait avec le sujet :
« Elle s'est gentiment enquis de ma santé ».

Les verbes pronominaux dits « autonomes »

- on les appelle ainsi parce que leur signifié lexical s'est autonomisé de celui du verbe non-pronominal correspondant ;
- leur construction peut être différente de celle du verbe non-pronominal : « Il trompe ses amis » mais « Il se trompe de livre » ;
- le procès est conçu comme se répercutant en retour sur le sujet. Il reste dans la sphère du sujet. Le procès est intériorisé (ainsi *s'apercevoir* est une prise de conscience qui modifie l'état du sujet) ; c'est pourquoi un grand nombre de ces pronominaux autonomes sont des verbes dénotant des états psychiques ;
- quelques exemples : *s'en aller, s'apercevoir ; s'approprier ; s'y connaître ; se dépêcher* (12) ; *se défier ; se plaindre ; se précipiter ; s'y prendre ; se rappeler...* dans l'occurrence (4), *s'éteindre* signifie mourir (*éteindre = faire cesser d'éclairer ou de brûler*).

Accord :

Aux temps composés, l'accord du participe passé se fait avec le sujet :
« Ils se sont dépêchés ».

Remarque :

Beaucoup de verbes admettent plusieurs de ces constructions pronominales.

Prenons le verbe transitif direct *voir* :

- construction non-pronominale : elle *voit* les enfants dans le jardin ;
- construction pronominale réfléchie : elle *se vit* dans le miroir ;
- construction réciproque : Elle et Marie *se sont vues* quatre ou cinq fois (sens de « se rencontrer ») ;
- construction passive : les minijupes *se voient* plus en été (= sont plus vues) ;
- construction pronominale autonome : elle *se voit* déjà PDG dans cinq ans (= elle s'imagine)/« je m'*voyais* déjà en haut de l'affiche » (C. Aznavour).

Pour approfondir :

MELIS Ludo, 1990, *La Voie pronominale*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

¹² Attention : si l'on rencontre dans un exercice l'expression « forme pronominale », cela veut dire « forme verbale pronominale » : il ne faut pas analyser les pronoms.

¹³ *GMF*, p. 260.

Question 16

Qu'est-ce qu'une périphrase verbale ?

Comment analyser les tours du type :
« Il laisse Sophie travailler » ; « Il fait laver sa voiture » ?

Exercice 1

Analysez d'un point de vue sémantique
les formes verbales en italique.
Que constatez-vous ?

(1) J'ai trouvé, me disait récemment un Anglais, pourquoi les Parisiens ne voyageaient pas : ils *avaient* Montmartre. (L.-P. Fargue)

(2) Il *avait* appris la nouvelle de son avènement avec une aisance admirable. (M. Yourcenar)

(3) Je pense donc je *suis*. (R. Descartes)

(4) J'*ai été* élevé par mon grand-père, Jean de Craon. (M. Tournier)

(5) Avec ces mêmes perles dont les détenus d'à côté *font* des couronnes mortuaires, j'ai fabriqué [...] des cadres en forme d'étoile. (J. Genet)

(6) Arnoux lui avait *fait* signer un billet souscrit à l'ordre de M. Dambreuse. (G. Flaubert)

Corrigé

On constate que les verbes soulignés ont tantôt un sens plein, et tantôt semblent vidés de leur sens :

(1) Ils *avaient* Montmartre = Ils *possédaient* Montmartre.

(2) Il *avait* appris la nouvelle de son avènement. *Avoir* est ici vide de sens.

(3) Je pense donc je *suis* = Je pense donc j'*existe*.

(4) J'*ai été* élevé par mon Grand-père. *Être* (au passé composé : *ai été*) est ici vide de sens.

(5) Les détenus d'à côté *font* des couronnes mortuaires = *fabriquent* des couronnes.

(6) Arnoux lui avait *fait* signer un billet. *Faire* a perdu son sens plein.

Si les verbes ci-dessus (*avoir, être, faire*) n'ont pas leur sens plein dans les exemples (2), (4) et (6), c'est qu'ils sont employés comme **auxiliaires**.

Définition

Le mot **auxiliaire** vient du Latin *auxiliaris*, qui signifie « celui qui est là pour aider ».

L'auxiliaire est un verbe dépourvu de son sens plein et utilisé sans

autonomie. Il n'est là que pour « aider » à la conjugaison d'un autre verbe, qui, lui, possède un sens plein. Il devient un simple outil grammatical. Dans « j'ai dormi », *avoir* sert à indiquer que le verbe *dormir* est conjugué au passé composé de l'indicatif.

Critères d'identification

*Le verbe auxiliaire a perdu son sens plein. On dit qu'il a subi une altération de son signifié (voir aussi **Question 17**)*

Il n'a donc pas d'autonomie et constitue une unité de sens avec le verbe qui suit, qui, lui, est porteur du sens de l'ensemble

Dans ce cas, ce second verbe est la plupart du temps au participe ou à l'infinitif.

Ces deux verbes sont étroitement soudés l'un à l'autre. On dit qu'il y a **coalescence** (du latin *coalescere* = « s'unir »). Si l'on supprime le second verbe après l'auxiliaire, celui-ci reprend son sens plein : « J'ai dormi » → « J'ai ».

Le second verbe ne peut être déplacé : *« Dormi, j'ai ».

Lorsque le second verbe a un complément sous forme de pronom conjoint, celui-ci se place **devant** le groupe auxiliaire + verbe, ce qui montre bien qu'ils forment une unité : (6) « Arnoux avait fait signer un billet à sa femme » → « Arnoux *lui* avait fait signer... » (et non pas *« Arnoux avait fait *lui* signer... »).

Le verbe qui accompagne l'auxiliaire et qui est soit au participe passé, soit à l'infinitif, porte le contenu sémantique du groupe

Il est un noyau verbal et à ce titre ne saurait être pronominalisé : « J'ai dormi » → *« je l'ai » ; « Je fais travailler Pierre » → *« Je le fais Pierre ». Comparez avec : « Pierre veut dormir » → « Il le veut ».

Les périphrases

Périphrase signifie qu'au lieu d'un seul mot on a recours à plusieurs termes qui aboutissent au même sens.

Il y a des périphrases de **temps** (comme celle qui sert à exprimer

le passé composé par exemple : « J'ai dormi » possède deux verbes alors que le présent « Je dors » s'exprime au moyen d'une seule forme), des périphrases de **voix** (celle qui sert à former le passif par exemple. Il faut deux verbes pour dire « Je suis aimé » et un seul pour dire « J'aime », voir **Question 14**).

Mais en général, l'usage du terme **périphrase** est réservé à d'autres tournures que celles unissant *être* ou *avoir* + participe passé et qui servent à former ou les temps composés de la conjugaison, ou le passif.

On parle en effet de **périphrase** pour désigner des groupes formés d'un semi-auxiliaire suivi d'un infinitif.

Les auxiliaires

On réserve en général le nom d'**auxiliaire** aux verbes *être* et *avoir* lorsqu'ils servent à former les temps composés de la conjugaison et, pour le verbe *être*, la voix passive.

On ne nomme pas généralement ces formations **périphrases** car on estime qu'elles entrent à part entière dans le tableau des conjugaisons.

Les semi-auxiliaires

Les autres verbes fonctionnant comme auxiliaires (*laisser, faire, etc.*) sont appelés **semi-auxiliaires** et c'est aux groupes qu'ils forment avec un verbe à l'infinitif (le plus souvent) que l'on réserve le nom de **périphrase**.

tableau récapitulatif

Les semi-auxiliaires	Les auxiliaires
– conservent en langue un sens fort à côté de leur sens affaibli comme auxiliaires; – ne figurent pas dans les tableaux de conjugaisons. On trouvera dans ces tableaux : « J'ai dormi » (PC) mais pas « Je vais dormir » (futur proche ou de certitude); – forment des périphrases aux valeurs variées; – quelques semi-auxiliaires fréquents : <i>Aller, avoir à</i> (au sens de <i>devoir</i>) <i>devoir, faire, laisser, pouvoir, faillir, venir de...</i> Il y en a beaucoup d'autres.	– sont majoritairement employés dans leur sens affaibli comme auxiliaires de la conjugaison; – figurent dans les tableaux de conjugaison, aux entrées « temps composés »; – forment deux types de périphrases : temporelles (ils forment les temps composés des autres verbes) et actanciellles (<i>Être</i> forme le passif des verbes transitifs directs); – cela ne concerne que <i>être</i> et <i>avoir</i>.

Exercice 2
Classez les périphrases soulignées d'après
leur sens

(1) Est-ce que le tabac ne *commence* pas à *avoir* le goût du rhum ?
(G. Simenon)

(2) Si tu continues, je *vais me fâcher*.

(3) Oui, j'aime Hémon [...]. Un Hémon exigeant et fidèle, comme moi. Mais si votre vie, votre bonheur *doivent passer* sur lui avec leur usure, si Hémon *ne doit plus pâlir* quand je pâlis [...] je n'aime plus Hémon. (J. Anouilh)

(4) Elle était maigre /a. Elle *devait l'avoir* toujours été. [...] /b. Une audace pénétrée d'elle-même, seule, la *faisait tenir debout*. [...] /c. Elle était teinte en roux, brûlée de rousseur, Ève marine que la lumière *devait enlaidir*. (M. Duras)

(5) [...] Dieu alluma tant de soleils et *fit tourner* tant de mondes [...]. (Voltaire)

(6) À ce moment, les filles de l'hôtesse *se mirent à fondre en larmes*. (Stendhal)

(7) Le professeur *fait lire* des livres beaucoup trop compliqués.

(8) Arnoux lui *avait fait signer* un billet souscrit à l'ordre de M. Dambreuse. (G. Flaubert)

(9) L'on *fit publier*, par tout le royaume, qu'en la ville de Paris, le pas était ouvert par Sa Majesté Très Chrétienne. (Madame de Lafayette)

(10) Il *laisse* les enfants *manger* des gâteaux tous les jours.

(11) Il a *laissé manger* tous les gâteaux.

(12) [C'est] un homme important, qui *s'est fait abattre* à coups de pistolet [...]. (G. Simenon)

(13) Il *allait* avec ses collègues *réclamer* la création d'un forum de l'art. (G. Flaubert)

Corrigé

Les périphrases verbales sont formées d'un semi-auxiliaire et d'un verbe à un mode non-personnel, le plus souvent l'infinitif. Les deux éléments se caractérisent par leur coalescence. Ensemble, ils forment un entier de signification.

Nous allons voir que les semi-auxiliaires n'ont pas tous perdu leur contenu sémantique à un degré équivalent.

Quelles sont les principales valeurs des périphrases ?

Les périphrases sont un moyen (à côté des temps et des modes de la conjugaison) pour apporter à l'action représentée par le verbe des **précisions** :

- de temps ;
- de mode ;
- d'aspect ;

- de voix (le nombre et le rôle des actants peuvent être modifiés).

L'exercice présente certaines des formes les plus fréquentes, mais le relevé que nous donnons ci-dessous n'est pas exhaustif.

Les périphrases de temps

Les indications de temps sont bien sûr données par les différents temps de la conjugaison dont certains (les temps composés) sont, on l'a vu, formés à partir d'une périphrase : « Il dort » (présent) ; « Il dormira » (futur) ; « Il a dormi » (passé composé), etc.

Mais à côté de ces temps, des périphrases peuvent aussi permettre de situer l'action dans une époque de la chronologie. On trouve ainsi :

Aller + infinitif

Périphrase qui indique que l'action aura lieu dans un futur proche et/ou inévitable. Comparons « Je le connais, il *s'endormira* sans problème » (futur simple, qui exprime un futur plus ou moins éloigné) et « Je vais le mettre au lit car je vois qu'il *va s'endormir* » (futur très proche du moment présent).

Cependant, cette valeur de futur proche n'est pas la seule portée par la périphrase « aller + infinitif ». Dans « Il *va prendre* sa retraite dans trois ans », le futur n'est pas si proche que cela. Simplement, comme le locuteur est certain de ce qu'il avance, il utilise la périphrase plutôt que le futur simple. On parlera plutôt ici d'une forme de futur de certitude.

L'exemple (2) « Je *vais me fâcher* » mêle les deux valeurs de proximité et de certitude.

Un cas, source d'ambiguïté :

L'exemple (13) demande qu'on s'y arrête : un artiste peintre manifeste et se rend auprès du Ministère pour demander la création d'un « forum de l'art ». La phrase sélectionnée est du discours indirect libre (« L'homme raconta qu'il allait réclamer... »), ce qui donnerait au discours direct « Je vais réclamer... ». On a tout lieu de penser qu'il s'agit là d'une périphrase temporelle. Cependant le contexte de déplacement fait qu'on peut hésiter avec une interprétation de *aller* au sens plein « Nous nous *déplaçons* pour demander... ». Ce genre d'ambiguïté est fréquent et il ne faut pas manquer de le relever.

Devoir + infinitif

Dans des phrases du type : « Ils se quittèrent. Ils ne *devaient* plus se revoir » (= « Ils n'allaient plus se revoir »), la périphrase remplace le futur lorsque la structure de la phrase ne permet pas de l'employer. Il peut ainsi concurrencer un conditionnel en emploi de futur du passé (« Ils ne se reverraient plus »).

C'est ce que nous avons dans l'exemple (3). L'action est envisagée comme potentielle : « si à *l'avenir* Hémon ne pâlit plus... ».

L'erreur à ne pas commettre :

Devoir, lorsqu'il a son sens d'obligation ne connaît pas de changement sémantique. Il a un sens plein et le verbe à l'infinitif qui l'accompagne n'est pas un noyau verbal mais possède une fonction nominale. On peut alors le pronominaliser : « Je ne peux rester, je dois vraiment *partir* » = « Je *le* dois vraiment ».

En (3), la pronominalisation de *pâlis* est impossible : *« Si Hémon ne *le* doit plus quand je pâlis ».

Dans l'exemple « je dois vraiment partir », l'information est portée par les **deux** verbes *devoir* et *partir*, alors que dans la périphrase, l'information essentielle est portée par le second verbe.

Venir de + Infinitif

Cette périphrase indique l'expression du passé proche : « Non merci, je *viens de dîner* ».

Les périphrases modales

Elles indiquent le point de vue de celui qui parle sur ce qu'il dit. Le locuteur peut en effet prendre ses distances par rapport à son discours, il peut le présenter comme incertain, probable, vrai, faux, etc.

Devoir + infinitif

La valeur de cette périphrase est différente de celle étudiée ci-dessus. C'est le contexte qui nous indique comment l'interpréter.

(4a) « elle *devait l'avoir* toujours été » : la narratrice ne sait pas si la femme a toujours été maigre. En utilisant la périphrase, elle

marque ainsi que ce qu'elle avance est une supposition.

Un cas ambigu :

En (4c), on peut hésiter sur l'interprétation de *devoir*. Il faut exclure l'hypothèse d'un sens plein : *« l'enlaidir, la lumière *le* devait, c'était son devoir ». Cet énoncé n'aurait pas grand sens. En revanche, la scène se passant lors d'un bal, à la lumière artificielle, on peut penser que la narratrice suppose qu'à la lumière naturelle elle est sans doute moins belle.

Mais on peut imaginer aussi que la narratrice spéculer sur l'avenir et anticiper sur ce que sera cette femme, prédisant que la lumière, un jour, l'enlaidira. *Devoir* pourrait donc être ici un semi-auxiliaire de temps (= « Ève marine que la lumière *enlaidirait* un jour »).

Dans une telle situation interprétative, il sera toujours valorisé d'avoir soulevé le problème en signalant les deux interprétations possibles, plutôt que de n'en retenir qu'une seule, comme si l'autre n'existait pas.

Pouvoir + infinitif

La périphrase indique que le locuteur n'est pas certain de la vérité de ce qu'il avance, mais que celle-ci est probable : « Elle *pouvait* avoir quinze ou seize ans » (= « Elle avait *sans doute...* »).

Quand *Pouvoir* a son sens plein de « capacité », il ne forme pas de périphrase mais régit un infinitif COD : « Son père peut *manger une tablette de chocolat par soir* » → « Oui, son père *le* peut ».

Les périphrases d'aspect

Elles permettent d'envisager l'action à un moment donné de son déroulement : début, milieu, fin. Elles donnent une vision « en coupe » de l'action (pour une définition plus approfondie, voir **Question 20**).

L'action est envisagée avant son terme initial

Faillir (au passé simple ou au passé composé) + infinitif

Cette périphrase indique qu'une action était presque faite, mais que, finalement, elle ne s'est pas réalisée : « J'ai failli attendre ». Lorsqu'il est employé en dehors d'une périphrase, *faillir* signifie

« manquer à, échouer » : « J'ai failli à ma mission ».

Aller (à l'imparfait) + infinitif

Cette périphrase indique également qu'une action était sur le point de se faire, mais que son accomplissement a été empêché par une autre action : « J'allais justement t'envoyer un mail, quand j'ai reçu le tien » (du coup, je ne te l'ai pas envoyé à ce moment-là) ; « Ah te voilà. Il était temps, j'allais partir » (sous-entendu : sans toi. Mais ton arrivée empêche que cela se produise).

L'action est envisagée sous l'angle de son commencement

Commencer à + infinitif précise que l'action en est à ses débuts : (1)

Se mettre à + infinitif envisage une action à son terme initial : (6)

Ces deux périphrases sont dites **inchoatives** (= qui marquent le commencement).

L'action est envisagée sous l'angle de son déroulement

Être en train de + infinitif insiste sur le déroulement de l'action.

L'action est envisagée sous l'angle de son terme final (elle peut être saisie au moment de son terme final, ou après ce terme)

Finir de + infinitif

Cette structure marque :

- que l'action est en train de se terminer, si le verbe est au présent ;
- qu'elle est achevée, si le temps est le passé : « J'ai fini de ranger ma chambre ».

Venir de (au présent ou à l'imparfait) + infinitif

Cette autre construction nous indique une action saisie alors que son terme final a eu lieu il y a peu : « Non merci, je n'ai pas faim, je viens de dîner ».

N.B. On constate que pour les verbes *commencer* et *finir*,

l'altération du sens n'est pas aussi grande que pour d'autres semi-auxiliaires.

Les périphrases de voix ou périphrases actancielles

Elles marquent les différentes façons dont les partenaires de l'action participent à celle-ci.

Elles permettent ainsi de dissocier le sujet et l'objet grammaticaux du sujet et de l'objet logiques. Elles peuvent avoir plusieurs sens :

Sens causatif avec Faire + infinitif

Ces périphrases permettent d'ajouter un actant au procès. Cet actant est vu comme la cause et non l'agent direct du procès. Le sujet grammatical de la périphrase est donc la *cause* de l'action et non pas *l'agent*.

(5) « Dieu *fit tourner* tant de mondes ». C'est le contrôleur de l'infinitif qui est ici l'agent de l'action (ce sont bien les mondes qui tournent) et il apparaît en position de COD de la périphrase. En (4b), la forme même du pronom *la*, qui désigne l'agent de la locution verbale *tenir debout*, montre bien que cet agent occupe la place d'un COD de la périphrase.

(7) « Le professeur *fait lire* des livres beaucoup trop compliqués ».

Ici, le sujet de la périphrase n'est toujours pas l'agent de l'action, mais sa cause. On peut cependant remarquer que le COD de la périphrase est aussi COD de l'infinitif et ne joue pas le rôle sémantique d'agent de l'infinitif (ce ne sont pas les livres qui lisent !), mais celui de patient (« Les livres sont lus »). L'agent de l'action, s'il était exprimé, apparaîtrait sous forme de complément d'attribution de la périphrase : « Le professeur fait lire *aux élèves* des livres beaucoup trop compliqués », ou de complément d'agent comme dans : « Il a fait laver sa voiture *par ses enfants* ». Même analyse en (9), où l'agent n'apparaît pas et où l'objet de l'infinitif est représenté par une proposition complétive : [qu'en la ville de Paris, le pas était ouvert par sa Majesté Très Chrétienne].

L'exemple (8) : « Arnoux lui *avait fait signer* un billet souscrit à l'ordre de M. Dambreuse » répond à la même analyse que l'exemple (7), sauf qu'ici l'agent de l'infinitif *signer* apparaît sous la forme du pronom *lui*.

On voit qu'avec un même semi-auxiliaire, les possibilités de

manipulations des différents actants possibles sont très variées.

Sens passif-causatif

Se + faire + infinitif (13) a été analysé avec la voix passive, question 14 et question 15

En (12), l'agent est passé sous silence et le sujet grammatical est conçu comme le patient du procès. Sa responsabilité est engagée par l'emploi de « se faire abattre » plutôt que par celui de « être abattu ».

N.B. Rappelons que « se » est en fait un pronom réfléchi qui accompagne le verbe à l'infinitif.

Se voir + infinitif

Périphrase passive. « Il s'est vu poussé dehors par les nouveaux venus ».

Sens tolératif avec Laisser + infinitif

Dans ces périphrases, le sujet ne fait pas l'action. Il n'en est pas non plus la cause. Il se contente de *tolérer* qu'un autre la fasse (d'où le nom de **périphrase tolérative**).

(10) « Il *laisse* les enfants *manger* des gâteaux tous les jours ». On voit ici que la cohésion des deux éléments de la périphrase peut être rompue par l'agent du verbe à l'infinitif (ce sont les enfants qui mangent), qui a la fonction de COD de l'ensemble de la périphrase. Le COD de la périphrase (*les enfants*) est l'agent de l'action à l'infinitif, tandis que *des gâteaux* n'est le COD que de l'infinitif et occupe le rôle sémantique de patient (ils se font manger).

En (11) (« Il *a laissé manger* tous les gâteaux »), *gâteau* est COD de l'ensemble de la périphrase, mais il joue le rôle de sujet passif du verbe *manger*, dont le complément d'agent est ici inexprimé (= « Il a laissé les gâteaux *être mangés* par les enfants »).

Sens de « non ingérence 14 »

Ce sont des périphrases formées de **Voir + infinitif**, qui indiquent que l'action se déroule sans l'accord ni même la volonté du sujet : « Les meubles *voient* leur vernis *s'écailler* ».

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, nous nous sommes

contentée de citer les périphrases les plus courantes. Les critères d'identification que nous avons donnés devraient permettre de reconnaître les autres quand elles se présentent.

14 *Non ingérence* signifie « non intervention ».

Question 17

être et avoir : comment classer leurs emplois ?

Nous venons d'évoquer des verbes que l'on appelle semi-auxiliaires.

Il peut être intéressant à présent d'étudier *être* et *avoir*, verbes auxiliaires, mais pas exclusivement, en classant de façon raisonnée leurs différents emplois.

Pour cela, il existe une grille d'analyse appelée **théorie de la subduction**.

Exercice classez les occurrences de *être* et *avoir*

- (1) Pierre était le médecin de ma famille depuis trente ans.
- (2) La kermesse aura lieu samedi de 10 heures à 22 heures.
- (3) Je pense donc je suis. (Descartes)
- (4) Il y a un gros chat dans le lit de Guillaume.
- (5) Ce prince était galant, bien fait et amoureux. (Madame de Lafayette)
- (6) Cadet Rousselle a trois maisons. (Chanson folklorique)
- (7) Il a bien travaillé.
- (8a) Je suis tombé par terre, (8b) c'est la faute à Voltaire. (V. Hugo)
- (9) Je suis entourée par mes amis.
- (10) C'est un homme de goût.

- (11) Il a les mains sales.
(12) Nous étions mardi.
(13) C'est un renard qui l'a mordu.
(14) On sonne. C'est Pierre.

Corrigé

La notion de subduction

Dans la grammaire issue des théories de Gustave Guillaume¹⁵, le terme de subduction désigne un phénomène d'affaiblissement sémantique qui affecte les mots. Il vient du latin *subducere* qui signifie *retirer, soustraire* (de la matière lexicale). Un mot dont le sens est évidé sera dit **subduit**.

Selon cette théorie, le sens des mots n'est pas conçu comme figé et unique (« Le verbe *aller* veut dire *se déplacer d'un point à un autre* ») ou au contraire comme pluriel (il y aurait en quelque sorte deux verbes *aller*, dont l'un signifie : « Se déplacer d'un point à un autre », et dont l'autre a une valeur de semi-auxiliaire). Le sens est conçu comme un *processus*. Ainsi, on passe du sens plein de *aller* au sens presque vide, purement grammatical, en passant par toute une série de nuances. Il n'y a pas rupture du sens 1 au sens 2 mais *continuum*. On considère qu'un lien, même ténu, subsiste entre le sens plein et le sens le plus évidé.

Cette théorie permet de rendre compte d'emplois parfois difficilement analysables autrement, comme les cas intermédiaires entre le sens 1 et le sens 2 de *aller*. Exemple : « Elle allait criant sur les toits qu'elle l'avait trompé ». *Aller* a un sens affaibli. Le sémantisme de la périphrase est porté par *crier*. « *Aller* + gérondif » (sans *en*, conformément à l'usage ancien) est une périphrase à valeur aspectuelle (voir **Question 16**), qui indique que l'action de crier est envisagée dans sa continuité ou sa répétition. Cependant, dans cet exemple, le verbe *aller* garde quelque chose de son sens plein : le complément *sur tous les toits*, pour métaphorique qu'il soit, implique un déplacement : celui qui proclame la tromperie *se déplace* auprès des autres pour faire connaître la nouvelle, même si la valeur de semi-auxiliaire est prévalente. Si l'on envisage un *continuum* des sens de *aller*, on peut très bien rendre compte de cet emploi en disant qu'il n'a pas atteint le dernier degré de sa subduction, et que sur une échelle continue du sens 1 au sens 2, il est environ à mi-chemin.

Lorsque le sens est complètement subduit, le verbe est un pur outil grammatical. Il n'a plus d'autonomie et ne peut constituer seul un noyau verbal. Comparons : (1) « Il a beaucoup d'argent » et (2) « Il a dilapidé son argent ». En (2), on ne peut supprimer le deuxième verbe (*« il a son argent »), sinon l'énoncé n'a plus le même sens. C'est parce que *avoir* est ici un auxiliaire purement grammatical.

Tableau de classement des emplois de *être* et de *avoir*, selon leur degré de subduction

Nous classerons les occurrences du texte en allant des sens les plus pleins aux sens les plus subduits.

Degré d'affaiblissement sémantique :	<i>Être</i>	<i>Avoir</i>
Quatrième degré (sens purement grammatical) : <i>être</i> auxiliaire de temps et d'aspect.	(8a) <i>Être</i> a une valeur grammaticale, purement temporelle et aspectuelle, il porte la valeur aspectuelle accomplie (voir ci-dessous). C'est un auxiliaire de temps. Il sert à former, au sein d'une périphrase formée par lui et un participe passé, les temps composés de la conjugaison pour certains verbes conclusifs et pour les verbes pronominaux. Il porte les marques grammaticales du temps, de la personne, du mode, du nombre, de l'aspect, de la voix tandis que le radical du participe passé porte le contenu sémantique de la périphrase.	

Pourquoi certains verbes se construisent-ils avec *être* aux temps composés ?

1. Les pronominaux :

« Le verbe *être* circonscrit le domaine d'application du verbe à la sphère du sujet¹⁶ ». Autrement dit, il indique, comme dans la relation attributive, que les deux actants incarnés par le sujet et le pronom *se* ont le même référent.

2. Les verbes conclusifs ou perfectifs (voir Question 20) :

Comment expliquer la présence de *être* pour certains verbes portant en eux leurs propres limites ? Une fois qu'on est *arrivé*, le procès d'*arriver* est fini (On ne peut pas *arriver* indéfiniment, alors qu'on peut *marcher* indéfiniment, tant qu'un autre procès ne vient pas interrompre celui de *marcher*, comme le procès de *s'arrêter* par exemple). Ces verbes, qu'on

appelle conclusifs ou perfectifs, sont incompatibles avec des adverbes ou des compléments de durée comme « longtemps, pendant trois heures » : *« Il arrive pendant trois heures ». Dans ce cas, l'emploi de *être* vient souligner le caractère accompli de l'action : *être arrivé* se rapproche d'un état, et on peut glisser facilement vers un sens où *être* serait une copule suivie d'un adverbe locatif ou d'un adjectif : « être arrivé » = « être là » ; « il est né » = « il est vivant ».

Cependant, si les verbes perfectifs sont transitifs, ils se construisent alors avec *avoir* : Il a ouvert la fenêtre ; elle a cassé un vase.

Certains verbes perfectifs intransitifs comme *démissionner* ; *divorcer* ; *déménager* ; *exploser*... se construisent aussi avec *avoir* (voir **Question 20**).

15 Le linguiste Gustave Guillaume (1883-1960) est l'auteur de *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Honoré Champion, 1984.

16 MELIS Ludo, 1990, *La voie pronominale*, Duculot, Louvain-la-Neuve, p. 82.

Question 18

Le verbe et la catégorie du mode

Les **modes** du verbe (indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe, gérondif) sont des cadres de classement de la conjugaison, en fonction de la catégorie de la personne et de celle du temps. Le mode traduit la position de l'énonciateur par rapport au procès verbal.

Certains modes incluent la catégorie de la personne. Ce sont : l'indicatif, le subjonctif et l'impératif.

Comme c'est la personne (le sujet parlant) qui organise la représentation temps en trois époques (présent, passé, futur), seuls les modes personnels pourront être temporels.

Certains modes n'incluent pas la catégorie de la personne. Ce sont : l'infinitif, le participe, le gérondif. Ils ne permettent pas à un verbe de s'inscrire sur l'axe chronologique. Ils sont non temporels.

On voit que l'on n'a pas inclus le conditionnel, longtemps considéré comme un mode à part entière. Nous l'étudierons à la **Question 19**, avec les temps de l'indicatif, en justifiant alors un tel classement.

Mode et valeur modale :

Il ne faut pas confondre la catégorie du mode avec ce qu'on appelle « la valeur modale » des temps. Certains temps peuvent avoir une valeur modale, c'est-à-dire manifester l'attitude ou les sentiments de l'énonciateur par rapport à son énoncé (l'énoncé peut être envisagé comme réalisable ou non réalisable, par exemple). Ainsi lorsque l'on dit « Si tu venais avec nous demain, nous irions au bowling », le temps imparfait n'exprime pas une action passée, mais simplement une action envisagée comme potentielle, comme réalisable peut-être.

Cela ne remet pas en cause l'appartenance de l'imparfait au mode indicatif ; il s'agit juste d'un emploi modal.

Les modes personnels

L'indicatif

Lorsque le locuteur envisage le contenu de son énoncé comme actualisé, alors il va l'inscrire dans la temporalité. Il utilisera l'indicatif, qui permet de situer un procès dans une époque de la chronologie.

L'indicatif n'est pas le mode du réel mais de ce qui est conçu comme actualisé dans le temps. Il sera étudié en détail à la **Question 19**.

Le subjonctif

Quand il utilise le subjonctif, celui qui parle souhaite exprimer :

Sa subjectivité, l'impression subjective faite par un procès réel sur lui

« Je regrette qu'il soit venu » ; « Quoiqu'elle soit fort laide, elle a beaucoup de soupirants ».

Le fait réel est soumis à son jugement. L'interprétation l'emporte sur la perception proprement dite. Dans les deux exemples ci-dessus, les faits *qu'il soit venu* et *qu'elle soit laide* sont avérés. Ce qui compte, c'est le sentiment personnel du locuteur, et c'est la nature de ce sentiment qui entraîne le subjonctif.

Une potentialité, le fait que le contenu de l'énoncé appartient au monde des *possibles*, à ce qui n'est pas actualisé mais virtuel

« Je souhaite qu'il vienne » ; « Il se peut qu'il pleuve ».

Ainsi, toute idée, explicite ou implicite, qui relève de l'ordre du **souhait**, de la **prière**, mais aussi du **doute** et du **regret**, sera suivie du subjonctif.

Le subjonctif situe hors du domaine de l'actualisation les éléments verbaux qu'il prend en charge.

Il est caractérisé par la béquille (= outil de soutien, à ne pas confondre avec une conjonction de subordination) *que* : « Qu'il vienne ! ».

On oppose ainsi le domaine du **probable**, que recouvre l'indicatif, et celui des **possibles**, régi par le subjonctif. L'univers des possibles, c'est ce qui pourrait être (« Je veux que tu viennes » : ce souhait pourra ou non être suivi d'effet) et ce qui aurait pu être mais qui n'a pas été.

L'impératif

Si l'énonciateur s'adresse directement à quelqu'un et vise non pas à donner une information mais à imposer sa volonté pour provoquer un changement dans le monde, il aura recours au mode impératif : « Fermez cette porte ! ».

L'impératif se caractérise par l'absence de pronom sujet.

Il ne comprend pas toutes les personnes : seulement la deuxième du singulier, la première et la deuxième du pluriel.

Il n'a pas de valeur temporelle.

Les modes non personnels

À côté de ces trois modes qui incluent la catégorie de la personne, on relève trois modes non personnels : l'infinitif, le participe et le gérondif.

L'infinitif est la forme nominale du verbe (il peut assumer toutes les fonctions du nom) ; le participe est la forme adjectivale du verbe (on a vu qu'il pouvait tenir le rôle d'un adjectif qualificatif) ; et le gérondif est sa forme adverbiale (il peut caractériser un verbe ou d'autres constituants à la manière d'un adverbe complément circonstanciel).

Ces trois modes impersonnels permettent au verbe d'assumer parfois les fonctions du nom, de l'adjectif et de l'adverbe.

Cependant, dans ces fonctions nominale, adjectivale ou adverbiale, le verbe reste verbe, car :

- il conserve des valeurs aspectuelles (voir **Question 20**) ;
- il admet la voix passive (aimer/être aimé) ;
- il continue à avoir des compléments : « *Aimer* le travail est une vertu ». *Aimer* est sujet de *être*, il est donc en fonction nominale. Néanmoins il reste verbe comme le prouve la présence de son COD *travail* ;
- enfin, il continue à admettre la négation en *ne... pas*, qui est la négation spécifique des verbes : « *Ne pas aimer son travail rend malheureux* » : *aimer* est sujet de *rendre malheureux* et il est ici entouré de la négation verbale.

Ces modes sont dits non personnels car ils ne varient pas en personne et en nombre. Ils sont également non temporels (puisque c'est le sujet qui organise la représentation temporelle). Ils ne peuvent situer directement l'action dans une époque de la chronologie. Ils le peuvent seulement de façon relative, par rapport à un verbe à l'indicatif. Ils indiquent que l'action se passe en même temps ou avant celle du verbe à l'indicatif.

Comme on l'a vu à la **Question 10**, le sujet est ce qui transmet les marques du genre et de la personne au verbe. Comme un verbe à l'infinitif ou au participe ne peut varier en personne, on ne parlera pas à son propos de *sujet*, mais d'*agent* ou de *support agentif* ¹⁷ ou encore de contrôleur¹⁸. Il s'agit d'un rôle sémantique et non d'un sujet grammatical.

On dit que du point de vue de leur fonctionnement, les verbes qui sont à ces modes sont **mixtes**. Ils sont : verbe + nom (mode infinitif), verbe + adjectif (mode participe) ou verbe + adverbe (gérondif).

Exercice 1

Identifiez les subjonctifs dans les extraits suivants, puis justifiez-les

(1a) Qu'un méchant soit en société, qu'il y porte la conscience de

quelque infamie secrète ; ici il en trouve le châtiment [...]/**(1b)** Si ses pas le conduisent au Salon, qu'il craigne d'arrêter ses regards sur la toile sévère !/**(1c)** Montre-moi Commode abandonné aux bêtes. Que je le voie sur ta toile déchirée à coups de crocs ! (D. Diderot)

(2a) Si cette terre était ce qu'elle semble devoir être [...], il est clair qu'il eût été impossible à un homme d'en asservir un autre [...]/**(2b)** L'opprimé serait à cent lieues avant que l'oppresseur eût pris ses mesures. [...]/**(2c)** Il faut que les deux pauvres familles servent la famille opulente ou qu'elles l'égorgent. [...] (Voltaire)

(3) Sache que tout connaît sa loi, son but, sa route [...].

Crois-tu que le tombeau, d'herbe et de nuit vêtu,

Ne soit rien qu'un silence ? [...]

Crois-tu que la nature énorme balbutie ? (V. Hugo)

(4) Que mon exaltation eût été produite par cette fille, ou au contraire eût causé la plus grande partie du plaisir que j'avais eu à me trouver auprès d'elle, en tout cas elle était si mêlée à lui que mon désir de la revoir était avant tout le désir moral de ne pas laisser cet état d'excitation périr entièrement. (M. Proust)

(5) Vous n'êtes point inquiets de ce que deviendra leur faculté de sentir, quoique cette faculté soit l'ouvrage de l'Être des êtres. (Voltaire)

Corrigé

Identification des formes

Le subjonctif possède dans sa conjugaison quatre formes :

Le présent

(1a) *soit* ; *porte* ; (1b) *craigne* ; (1c) *voie* ; (2c) *servent* ; *égorgent* ; (3) *soit* ; *balbutie* ; (5) *soit*.

Attention :

1. Le subjonctif présent possède parfois des formes semblables à celles de l'indicatif. Il faudra donc, dans un exercice, chercher les raisons syntaxiques qui imposent le subjonctif, si l'on veut identifier ce dernier.

Ainsi, *servent* et *égorgent* dans l'exemple (5), est au subjonctif.

Pour identifier les formes, on peut remplacer le verbe par un autre verbe qui possède une forme spécifique au subjonctif, comme *savoir*, *pouvoir*, *faire* ou *dire* :

(1) « Il *trouve* ici son châtiment » → « il *subit* ici son châtiment » → indicatif.

(2a) « Il faut que les deux pauvres familles la *servent* ou qu'elles *l'égorgent* » → « Il faut que les deux pauvres familles *soient* asservies ou *soient* criminelles » → subjonctif.

(3) « Crois-tu que la nature *balbutie* ? » → « Crois-tu que la nature *fasse des sottises* ? ». Ici on pourrait très bien avoir « Crois-tu que la nature *fait* des sottises ? ». On pourrait donc avoir au choix le subjonctif ou l'indicatif. Mais comme dans la phrase précédente le poète a utilisé le subjonctif (« Crois-tu que la nature *soit*... »), on penchera ici pour une interprétation en termes de subjonctif, mais il s'agit d'un choix stylistique du poète et l'indicatif aurait été possible pour les deux occurrences, nous allons voir pourquoi.

2. L'impératif emprunte parfois ses formes au subjonctif présent. Il s'agit des verbes *être*, *avoir*, *vouloir* et *savoir*. C'est le cas dans l'exemple (3) avec *sache*, qui est un impératif. C'est pourquoi il ne figure pas dans le relevé, bien que formellement il soit un subjonctif.

Dans un exercice sur le subjonctif, il conviendrait de le mentionner en note, de façon séparée.

L'imparfait

Aimât ; fût, etc.

Pas d'occurrences dans le texte.

Le passé

Que j'aie aimé.

Pas d'occurrences dans notre exercice.

Le plus-que-parfait

(2a) *eût été* ; (2b) *eût pris* ; (4) *eût été produite* (plus-que-parfait passif du verbe *produire*) ; *eût causé*.

Les trois derniers temps évoqués sont rarement usités à l'oral (leur maniement est trop difficile !). Ils sont réservés à l'écrit, où ils traduisent une volonté de style tenu.

Justification de l'emploi du subjonctif

C'est la visée (**actualisante** ou **virtualisante**) que se propose le locuteur qui commande le choix de l'indicatif ou du subjonctif. Le subjonctif correspond à une visée virtualisante :

- cette visée peut rester du domaine de l'implicite : dans ce cas le subjonctif sera dans une proposition indépendante ou principale ;
- la visée virtualisante peut aussi être explicitée dans un verbe principal ou dans le mot subordonnant. Ce cas est le plus fréquent.

On trouve le plus souvent le subjonctif dans les propositions subordonnées.

Dans une proposition indépendante ou principale

Le subjonctif est commandé par une intention implicite du locuteur, intention de volonté ou de souhait, qui n'entraîne pas l'actualisation du procès mais sa virtualisation : (1b) ; (1c). Il faut comprendre : (*J'exige*) *qu'il craigne* / (*J'exige*) *de voir*.

On dit en général que, dans ce cas, le subjonctif remplace l'impératif aux personnes 1, 3 et 6, qui font défaut, comme le manifeste la proximité avec *montre* en (1c).

En fait, il ne s'agit pas d'un véritable impératif, puisque l'impératif suppose une situation de dialogue (on donne toujours un ordre à *quelqu'un*. L'impératif implique que l'on s'adresse à un *tu* ou à un *vous*). Les ordres donnés aux personnes 1, 3 et 6 sont en réalité des manifestations de souhait ou de prière.

« Sache » (3) est un véritable impératif (bien que de forme subjonctive), puisque le poète s'adresse à un interlocuteur (*tu*). Mais en (1b) et (1c), *qu'il craigne* et *que je le voie* sont plutôt la manifestation d'une volonté ou un souhait. Dans la mesure où le locuteur exprime un souhait, il se situe dans le domaine des possibles, d'où l'emploi du subjonctif.

En (1a) on pourrait penser qu'il s'agit comme en (1b) et en (1c) d'une visée d'ordre. On a deux propositions juxtaposées au subjonctif, qui sont elles-mêmes juxtaposées à une autre proposition, à l'indicatif (*il en trouve ici le châtiment*). Mais il ne

s'agit pas d'une vraie juxtaposition avec la proposition à l'indicatif car les propositions en *que* ne peuvent être placées après *il en trouve ici le châtiment* : *« Il en trouve ici le châtiment, qu'il soit en société ».

Les trois propositions forment en fait un système, et les deux au subjonctif sont dépendantes de la suivante. On peut rajouter avant *Il en trouve* : *et alors*. Cependant, on n'analysera pas *que* comme un mot subordonnant mais bien comme la béquille du subjonctif. Le lien logique unissant la principale *il en trouve ici le châtiment* et les deux propositions au subjonctif est un lien circonstanciel d'hypothèse. On peut paraphraser par : « Si un méchant est en société et y porte la conscience de quelque infamie, il y trouve ici son châtiment ». On parle de subordination implicite (voir **Question 29**).

Dans une proposition subordonnée : le subjonctif dépend d'un verbe principal ou d'un mot subordonnant

Dans les phrases complexes, l'intention du locuteur est exprimée par le verbe qui commande la subordonnée ou par le mot reliant les deux propositions.

Subjonctif dépendant du sémantisme du verbe principal

C'est le cas dans les subordonnées complétives introduites par la conjonction *que*

(ce *que* est différent de la béquille *que*, que l'on rencontre aussi quand le subjonctif est en indépendante).

- Lorsque le verbe principal est un verbe de croyance, qui indique une position de certitude de la part de celui qui parle, on trouve l'indicatif dans la subordonnée : « Je *sais* qu'il viendra » ; « Je *crois* qu'il viendra ».

Mais si ce verbe indiquant une certitude est lui-même mis en doute, par une interrogation ou une négation, on considère que la position du locuteur n'est plus une position de certitude, mais de doute. C'est pourquoi nous avons ici en (3) : « Crois-tu que le tombeau [...] ne *soit* rien qu'un silence ? Crois-tu que la nature *balbutie* ? » Le locuteur insiste sur le fait que *être un silence* et *balbutier* appartiennent au domaine des possibles.

L'indicatif aurait néanmoins pu être maintenu, ce qui aurait signifié que l'auteur voulait insister sur l'aspect **probable** de ce qu'il énonce : « Crois-tu que le tombeau *n'est* rien qu'un silence » laisse

entendre une réponse positive (« Oui, ce n'est rien qu'un silence »).

Balbutie suscite la même analyse. On pourrait peut-être penser qu'il s'agit d'un indicatif. Comme la forme est la même au subjonctif et à l'indicatif, on ne peut trancher, sauf à faire de *balbutier* une forme similaire à *soit un silence*, supputant que le poète a privilégié l'effet de parallélisme.

• Lorsque le verbe principal est un verbe de souhait, de volonté, de nécessité ou de sentiment, comme en (2c), le sémantisme de ce verbe (ici il *faut*, verbe de nécessité) rejette les verbes qui suivent dans le domaine de ce qui est simplement envisagé comme possible et non comme actualisé. La vérité de l'énoncé « les deux pauvres familles serviront ou égorgeront la famille riche » ne peut être assumée par le locuteur. Le contenu de ces propositions au subjonctif est évalué en termes de jugement de nécessité et non de vérité.

Subjonctif dépendant du mot subordonnant : dans les propositions circonstancielles

Le subjonctif dépend de la relation logique qui existe entre la principale et la subordonnée.

• Dans les propositions concessives (voir Question 25) :

1 La concession en *quoique* (5).

Ce qui est nié dans la concession, ce n'est pas le fait subordonné mais la relation causale entre le fait subordonné et le fait principal. Un lien causal attendu, correspondant à ce qu'on appelle « l'univers de croyance » du locuteur, n'est pas vérifié. En (5) il est bien affirmé que cette faculté est l'œuvre de l'Être des êtres. Ce qui est remis en cause, c'est le lien causal attendu : normalement, aux yeux d'un esprit cohérent, si cette faculté vient de Dieu, on doit, être inquiet sur son devenir. Or ce lien causal (« Puisque cette faculté vient de Dieu, on doit être inquiet pour son devenir ») n'est pas vérifié (on n'est pas inquiet, alors même qu'elle vient de Dieu). Le fait de ne pas être inquiets du devenir d'une faculté venant de Dieu est en contradiction avec l'univers de croyance de l'énonciateur.

Pour aller plus loin :

Ce qui se joue dans la concession c'est la réfutation d'une implication sous-jacente : on réfute implicitement une idée reçue (« Quand une faculté vient de Dieu, on doit s'inquiéter de son devenir » : telle est l'idée reçue. Or ici, ce n'est pas le cas : « La faculté vient de Dieu, et vous n'êtes pas inquiets »). C'est cette réfutation d'une idée reçue qui explique la concession et entraîne le subjonctif. Le locuteur exclut l'implication

1 La concession alternative.

En (4) « Que mon exaltation *eût été produite* [...] ou *eût causé* [...], en tout cas [...] », il s'agit d'une concessive alternative.

À la différence du cas (1a), il s'agit ici d'un *que* subordonnant. On pourrait d'ailleurs, dans une phrase moins complexe, montrer que l'on peut postposer les propositions introduites par *que* : « Qu'il y ait des grèves, une tornade ou un tremblement de terre, j'irai la voir » → « J'irai la voir, qu'il y ait... ».

Comme on l'a vu, ce qui est nié dans la concession, ce n'est pas le fait subordonné mais la relation causale entre le fait subordonné et le fait principal. Un lien causal attendu, correspondant à ce qu'on appelle l'univers de croyance du locuteur, n'est pas vérifié. Pour un fait donné, on peut proposer plusieurs causes différentes ou contradictoires, ce qui revient à remettre en question la cause attendue. Ces différentes alternatives envisagées tour à tour, sont évoquées au subjonctif (normalement quand il y a des grèves, des tornades, etc., on ne sort pas).

Le temps plus-que-parfait exprime ici l'antériorité par rapport aux événements de la principale.

• Dans les propositions circonstancielles de temps :

En général ces subordonnées sont à l'indicatif (« Quand tu viendras, nous irons au cinéma »). Mais si l'action subordonnée est envisagée comme n'étant pas réalisée au moment de l'action principale, donc comme faisant partie d'un monde possible, alors on emploie le subjonctif. C'est le cas avec *jusqu'à ce que* et *avant que*. En (2b) l'action de « prendre ses mesures » est envisagée comme postérieure au fait d'*être à mille lieues* : elle est donc non réalisée à ce moment-là et on emploie le subjonctif.

« Après qu'il a été parti,
nous avons poussé un grand soupir de soulagement » :

On voit qu'il n'y a aucune raison d'employer le subjonctif avec *après que*, puisque l'action est envisagée comme antérieure à l'action principale, et donc réalisée à ce moment-là (Il part d'abord et nous poussons un grand soupir de soulagement ensuite).

L'emploi du subjonctif, très fréquent à l'oral (« Après qu'il soit parti, nous

rangerons la maison »), vient sans doute d'une attraction avec la construction *avant que*.

• Dans les subordonnées hypothétiques :

(2a) « Si cette terre était ce qu'elle semble devoir être, [il est clair qu'] il *eût été* impossible à un homme d'en asservir un autre ».

Le subjonctif peut ici permuter avec un temps de l'indicatif, le conditionnel passé, ici en emploi modal : « Il *aurait été* impossible à un homme d'en asservir un autre ».

Le subjonctif n'a rien à voir ici avec sa dépendance envers la principale « Il est clair », laquelle exige l'indicatif et subordonne en fait tout le système hypothétique : « Il est clair que si cette terre était ce qu'elle semble devoir être, il *eût été* impossible... ».

Il s'agit ici d'un irréel du passé (on parlait avant de « conditionnel deuxième forme » mais c'est une erreur : la forme que nous avons sous les yeux est bien celle du plus-que-parfait du subjonctif). Le subjonctif marque que l'action appartient à l'univers des faits possibles, qui auraient pu se produire, mais que le réel a anéanti. En effet, « Il *eût été* impossible à un homme d'en asservir un autre » signifie que, dans la réalité, les hommes peuvent tout à fait s'asservir les uns les autres.

Pour approfondir :

SOUTET Olivier, 2000, *Le subjonctif en français*, Ophrys.

Exercice 2

**Distinguez les infinitifs en emploi verbal
et les infinitifs en emploi nominal**

Le fou qui vend la sagesse

1 Jamais auprès des fous ne te mets à portée.

Je ne te puis donner un plus sage conseil.

Il n'est enseignement pareil

À celui-là de fuir une tête éventée. [...]

5 Un fol allait criant par tous les carrefours
Qu'il vendait la Sagesse ; et les mortels crédules
De courir à l'achat : chacun fut diligent.
On essayait force grimaces ;
Puis on avait pour son argent,
10 Avec un bon soufflet un fil long de deux brasses.
La plupart s'en fâchaient ; mais que leur servait-il ?
C'étaient les plus moqués ; le mieux était de rire,
Ou de s'en aller, sans rien dire [...].
De chercher du sens à la chose,
15 On se fût fait siffler ainsi qu'un ignorant. [...]
Du fil et du soufflet pourtant embarrassé,
Un des dupes un jour alla trouver un sage,
Qui, sans hésiter davantage,
Lui dit : [...]
20 Les gens bien conseillés, et qui voudront bien faire,
Entre eux et les gens fous mettront pour l'ordinaire
La longueur de ce fil [...].

(J. de La Fontaine)

Corrigé

L'infinitif est un mode non personnel du verbe. Il ne permet pas d'inscrire l'action dans la chronologie. Il ne permet pas non plus au verbe de prendre les marques du nombre et de la personne. On pourrait comparer le mode infinitif à ce qu'est un nom sans déterminant : il ne possède qu'un ensemble P d'éléments de définition.

Pour un verbe, les catégories de la personne et du temps sont l'équivalent de ce que sont les déterminants pour le nom : des éléments qui permettent de l'actualiser.

L'infinitif est donc un mode qui ne permet pas l'actualisation du verbe. L'infinitif présente l'action à l'état virtuel. Il évoque l'idée verbale dans sa plus grande généralité. C'est d'ailleurs à l'infinitif que l'on trouve les verbes dans le dictionnaire (de même que l'on y

trouve les noms classés sans déterminant).

L'infinitif en emploi nominal

Les affinités entre l'infinitif et le nom se manifestent par la possibilité pour le verbe à l'infinitif de se transformer en nom si on lui adjoint un article : *Sourire* → *Le sourire*.

Attention :

Il ne faut pas confondre l'infinitif devenu nom par la présence d'un article et que l'on appelle **infinitif substantivé**, avec l'**infinitif en emploi nominal**.

Lorsque l'infinitif est devenu nom, il prend la marque du pluriel, et cesse d'être un verbe. Il a changé de nature. Il ne désigne plus un processus mais une substance : *Sourire* est un processus ; *Le sourire* une substance.

Dans l'emploi nominal, le verbe reste verbe (il est invariable, dépourvu de déterminant et il admet des compléments : « Il n'est enseignement pareil/À celui-là de fuir *une tête éventée* » V. 3-4 : *tête éventée* est COD de *fuir*, lui-même complément du pronom démonstratif), mais il peut assumer toutes les fonctions du nom :

Sujet

« *Lire* est un plaisir ».

Pas d'occurrences ici.

Attribut

« Mon plaisir favori est de *dormir* ».

Ici, vers 12-13 : « Le mieux était de *rire* ou de *s'en aller* ». On peut substituer à ces verbes des formes nominales ou pronominales, ce qui atteste leur fonction nominale : « Le mieux était *le rire* ou *la fuite* ». Ces deux verbes coordonnés sont attributs du sujet *le mieux*.

Complément prépositionnel du nom

« Le plaisir *de dormir* ».

Pas d'occurrences ici. En revanche, on trouve au vers 4 un infinitif, *fuir*, complément du pronom démonstratif *celui-là*, dont l'antécédent est *enseignement*.

Complément de l'adjectif

« Désireux de les *rencontrer* ».

Pas d'occurrences ici.

COD

« Il aime *écouter* Mozart ».

Ici, *donner* au vers 2 est COD de *pouvoir* (sous sa forme *puis*). On peut remplacer le verbe *donner* et ses compléments (tout le GV donc) par un pronom : « Je ne *te* puis *donner plus sage conseil* » → « Je ne *le* puis » ; au vers 20, *faire* est COD de *vouloir*. On peut remplacer l'infinitif par un pronom : « Ceux qui *le* voudront ».

Régime d'un verbe impersonnel

« Il faut *faire* ton travail. »

COS

« Dis-lui *de venir* ». L'infinitif peut être remplacé par un pronom : « Dis-lui *cela* ».

Pas d'occurrences ici.

Complément circonstanciel

Au vers 13 s'en aller, « sans rien *dire*, » : *dire* est complément de manière niée de *s'en aller* ; vers 18, *hésiter* est aussi complément de manière niée de *lui dit* ; vers 14-15 « De *chercher* du sens à la chose/ On se fut fait siffler ainsi qu'un ignorant ». Aujourd'hui on aurait plus volontiers la préposition *à*, marquant ici une relation d'hypothèse (= « *Si on avait cherché du sens à la chose*, on se serait fait siffler »).

L'infinitif précédé de <i>de</i> :

– L’infinitif attribut du sujet est précédé de *de*, sauf si le sujet est lui-même un infinitif : « Souffler n’est pas jouer », mais « Le mieux était *de* rire ou *de* s’en aller » (vers 12-13).

– L’infinitif COD est parfois précédé de *de*, après certains verbes comme *Craindre*, *proposer*, *refuser*, *ordonner* : « Il craint la mort » → « Il craint *de* mourir ». L’infinitif n’en reste pas moins COD. La preuve, il se pronominalise par le pronom COD : « Il *le* craint ».

– L’infinitif sujet est parfois précédé de *de* : « *De* rire est une bonne chose. »

Dans tous ces cas, *de* est un élément qu’il ne faut pas confondre avec la préposition qui sert à introduire les COI et les compléments du nom. On parle à son propos « d’indice de l’infinitif », voir d’« article de l’infinitif ». Il permet d’actualiser l’infinitif en fonction nominale, tout comme l’article actualise le nom.

Très souvent, l’infinitif en fonction nominale peut commuter avec un nom, un pronom ou une conjonctive : « J’aime *lire* » → « J’aime *la lecture* » ; « Je pense *voir* Paul demain » → « je pense *que je verrai* Paul demain ».

Certains verbes cependant n’admettent pour compléments qu’un infinitif.

L’infinitif « complément de progrédience »

C’est une fonction propre à l’infinitif. L’infinitif y a une fonction nominale, mais il est complément direct de verbes qui sont intransitifs ou qui n’admettent d’ordinaire qu’un COD (« J’emmène les enfants *se promener* »). Dans le texte, nous trouvons au vers 17 : « *alla trouver* un sage ».

On rencontre l’infinitif de progrédience après des verbes de mouvement (le verbe latin *progrédi* signifie « s’avancer ») qui ont leur sens plein (dans le texte de La Fontaine, *aller* signifie *se rendre vers*). Lorsqu’ils sont intransitifs (ou semi-transitifs, comme *aller* et *venir*), l’agent de l’infinitif est le même que celui du verbe de mouvement (celui qui *va* et celui qui *trouve* sont la même personne).

L’infinitif représente une action qui vient prolonger et justifier celle du verbe principal. On est proche sémantiquement d’un complément de but, mais à la différence de ce dernier, le complément de progrédience n’admet pas de préposition, ne peut être nié ni antéposé.

Tests pour différencier le complément de but et celui de progrédience :

– Un complément circonstanciel de but ne peut être pronominalisé par *y*, un complément de progrédience, si : « Il alla *trouver* un sage » → « Il *y* alla ».

– Un complément de but peut être nié, ce qui n'est pas le cas du complément de progrédience : « Il est sorti pour ne pas promener le chien » ; mais : *« Il alla ne pas le trouver ».

– Un complément de but peut être antéposé : « *Pour promener le chien* je suis ressorti » ; pas un complément de progrédience : *« *promener le chien* je suis ressorti ».

L'infinitif en emploi verbal

Il peut se combiner aux semi-auxiliaires pour former une périphrase verbale (voir Question 16)

Vers 15 : « On se fut fait **siffler** ainsi qu'un ignorant ».

L'infinitif porte le contenu notionnel d'une périphrase formée par le semi-auxiliaire *faire* + le verbe *siffler* sous forme pronominale.

L'ensemble « *se faire* + infinitif » forme une périphrase actancielle (ou diathétique) passive-causative (= « On aurait été sifflé »). Le sujet *on* n'est pas l'agent du procès. Il n'en est pas la cause volontaire non plus. Le choix de *se faire* plutôt que de *on aurait été* indique cependant que le sujet peut être, par son attitude, la cause **involontaire** du procès (voir **Questions 14, 15 et 16**).

Il peut être le centre d'une proposition infinitive : pas d'occurrences ici

« Frédéric vit [s'avancer une colonne d'individus à chapeaux bizarres, à longues barbes] ». (G. Flaubert).

Nous reviendrons longuement, **Question 28**, sur la notion de subordonnée infinitive. Contentons-nous ici de montrer en quoi l'infinitif joue le rôle d'un noyau verbal de proposition :

1 On ne peut le pronominaliser → Il n'a donc pas une fonction nominale : *« Frédéric *le* vit une colonne » (par opposition à : « Je veux *dormir* » → « je *le* veux »).

2 Le verbe introducteur a un sens plein → l'infinitif n'est

donc pas dans une périphrase.

- 3 Le support du verbe à l'infinitif est obligatoire (même s'il est parfois sous-entendu, il peut être restitué : « j'entends marcher », « j'entends quelqu'un marcher ») et peut se déplacer : « Frédéric vit *une colonne* s'avancer ».

L'infinitif peut être noyau verbal de proposition indépendante ou principale, avec une valeur modale

L'infinitif ne peut alors commuter avec un nom ou un pronom.

L'infinitif, variante expressive de l'impératif

« Ne pas fumer » : le fait que l'infinitif soit un mode impersonnel le rend apte à formuler un ordre qui s'adresse à tous.

L'infinitif peut être noyau d'une phrase interrogative

« Que faire ? ». C'est ce qu'on appelle l'infinitif délibératif.

Il peut être noyau d'une phrase exclamative

« Me faire cela à moi ! Quel culot ! ».

L'infinitif s'emploie dans ce cas quand le locuteur veut donner une image virtuelle du procès (« Il m'a fait cela, à moi ! Tu te rends compte », qui vise une action spécifique, datée et marquée en personne).

L'infinitif dans les indépendantes ou principales à la modalité assertive

L'infinitif peut être le noyau verbal d'une assertion. Dans ce cas, comme dans les trois précédents, il ne peut être remplacé par un GN ou un pronom. Il s'utilise à la place d'un passé simple, précédé de la préposition *de*.

V. 7 : « Et les mortels crédules de *courir* à l'achat ».

Il présente le procès comme la conséquence logique de ce qui précède, c'est pourquoi le lien est souvent précisé par le coordonnant *et* précédant la phrase à l'infinitif. Les verbes concernés sont souvent des verbes de mouvement ou de réactions psychologiques.

On appelle cet emploi **infinitif de narration** (car il n'intervient que dans les récits au passé).

17 Voir *Question 10*, l'analyse de : « Ne voyant pas leur mère arriver, les filles sont rentrées à pied. »

18 Terme emprunté à Pierre Le Goffic.

Question 19

Le verbe et la catégorie du temps

La notion de « tiroir temporel »

Les temps grammaticaux s'inscrivent dans la forme même du verbe au moyen de marques spécifiques. Ainsi, dans : *Je dormirai*¹⁹, la terminaison *-rai* indique que le temps employé est le futur de l'indicatif.

Imparfait, passé composé, futur antérieur, etc., sont appelés dans les grammaires « temps verbaux » mais ce terme polysémique prête à confusion. En effet, ces catégories donnent d'autres informations que des informations purement temporelles sur l'époque où s'est déroulée l'action.

Voici les différentes informations portées par les temps verbaux :

- 1 des informations concernant **la valeur temporelle** du verbe, l'inscription de l'action dans une époque de la chronologie ;
- 2 des informations concernant **l'aspect** (voir ci-dessous **Question 20**) ;
- 3 des informations concernant la position de l'énonciateur par rapport à ce qu'il avance. Ce sont les **valeurs modales** des temps verbaux.

Dans la phrase : « Si tu *venais* demain, je serais heureux », l'imparfait de *venir* ne donne aucune information concernant l'époque où l'action se passe. *Venais* n'indique pas que l'action s'est

déroulée dans le passé, mais qu'il s'agit d'une action *hypothétique*, qui aura peut-être lieu dans un avenir proche. L'imparfait traduit ici la distance (la position de doute) de l'énonciateur par rapport à ce qu'il avance. L'imparfait a bien ici une valeur modale. Il indique que l'action *si tu venais* n'appartient pas à l'« univers de croyance » de celui qui parle, à son actualité.

On ne classera pas pour autant l'imparfait parmi les modes verbaux. **On dira seulement qu'il admet une valeur modale.**

Pour chaque temps étudié nous examinerons ces trois informations.

La notion de « tiroirs temporels » :

On voit donc que l'expression *temps verbaux* peut entraîner des confusions. On lui préférera donc celle des grammairiens Damourette et Pichon qui parlent de **tiroirs temporels** (dans lesquels on peut « ranger » aussi bien des valeurs aspectuelles que temporelles ou modales) pour désigner *le présent, le passé simple, le futur, l'imparfait, le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur et les deux formes du conditionnel*, formes qu'il convient de traiter comme des temps de l'indicatif, bien qu'elles admettent (tout comme l'imparfait) des valeurs modales.

C'est le mode indicatif qui possède le plus de tiroirs, **car il permet une inscription complète dans les trois époques de la chronologie : passé, présent, futur.**

Le subjonctif en a quatre : présent, passé, imparfait, plus-que-parfait.

Les autres modes (l'impératif, le participe, le gérondif et l'infinitif) n'opposent que deux formes : le présent et le passé.

On s'intéressera surtout ici au mode le plus complexe du point de vue temporel : l'indicatif.

À retenir :

Pour repérer les époques de la chronologie, on prend pour point de référence le moment où l'on parle. Le temps ou tiroir *présent* correspond donc au présent de celui qui parle, c'est-à-dire au moment de l'énonciation ; le passé correspond aux époques antérieures à ce moment et

le futur aux époques postérieures. Si je dis « Il chante », cela signifie que l'action de *chanter* a lieu au moment où je le dis.

Lorsque l'on dit *présent*, *passé* ou *futur*, on sous-entend toujours « présent par rapport au moment où l'on parle », « passé par rapport au moment où l'on parle » ou « futur par rapport au moment où l'on parle ».

Exercice 1

Étudiez l'alternance des temps de l'indicatif dans le texte suivant

Un meunier ne laissa pour tous biens à trois enfants qu'il avait que son moulin, son âne et son chat. [...] Le plus jeune n'eut que le chat. Ce dernier ne pouvait se consoler d'avoir un si pauvre lot : « Mes frères, disait-il, pourront gagner leur vie honnêtement en se mettant ensemble ; pour moi, lorsque j'aurai mangé mon chat [...] il faudra que je meure de faim. » [...] Le chat qui entendait ce discours, mais qui n'en fit pas semblant, lui dit d'un air posé et sérieux [...]. Lorsque le chat eut ce qu'il avait demandé, il se botta bravement [...] et s'en alla dans une garenne où il y avait grand nombre de lapins. [...]. Il s'en alla chez le roi [...] : « Voilà, Sire, un lapin de Garenne, que Monsieur le Marquis de Carabas [...] m'a chargé de vous présenter de sa part. – Dis à ton Maître, répondit le Roi, que je le remercie, et qu'il me fait plaisir. » [...] Le Marquis de Carabas, fit ce que son chat lui conseillait, sans savoir à quoi cela serait bon. Dans le temps qu'il se baignait, le Roi vint à passer, et le chat se mit à crier de toute sa force : « Au secours, au secours, voilà Monsieur le Marquis de Carabas qui se noie ! » [...] la fille du Roi le trouva fort à son gré, et le Marquis de Carabas ne lui eut pas jeté deux ou trois regards fort respectueux, et un peu tendres, qu'elle en devint amoureuse à la folie.

(C. Perrault, *Le chat botté*)

Corrigé

On constate que tous les tiroirs temporels de l'indicatif sont ici représentés à l'exception du conditionnel passé. Pour les temps simples : *présent*, *imparfait*, *passé simple*, *futur*. On relève aussi un *conditionnel*, qui a ici une valeur temporelle (le conditionnel sera analysé en détail dans l'exercice suivant) Pour les temps composés, on relève le *passé composé*, le *plus-que-parfait*, le *passé antérieur* et le *futur antérieur*. Au total, dans cet extrait de conte de fées mêlant narration au passé et dialogues au présent, on recense 31 formes verbales à l'indicatif.

Nous adopterons un plan séparant les temps simples et les temps composés.

L'erreur fréquente due à une mauvaise connaissance de la morphologie et des emplois verbaux

Ligne 5, *je meure* n'est pas un présent de l'indicatif (*je meurs*) mais un subjonctif présent.

Ligne 9, *Dis à ton maître* est un impératif, comme le signale l'absence de sujet devant le verbe.

Le présent

C'est la forme la plus usitée en français. C'est le tiroir le moins marqué dans sa morphologie : « J'aim-Ø » (comparez avec : « J'aim-ais »). En effet, les formes les plus usitées sont les moins marquées, c'est une loi d'économie commune à toutes les langues.

Valeur de base :

Le présent a pour point de référence le moment où parle l'énonciateur. C'est un temps du discours.

Comme c'est un temps ouvert sur le passé et l'avenir, il peut s'élargir pour englober des portions du passé et du futur [comparez : « Il pleut » (au moment où je parle) et « les triangles ont trois côtés » (cela est vrai maintenant et en tout temps). Le sens du verbe, la présence d'adverbes et de compléments de temps peuvent nous aider à identifier la valeur du présent dans un contexte donné.]

Présent coïncidant avec l'instant de l'énonciation (présent de l'énonciation)

Le présent peut marquer la contemporanéité exacte entre l'acte d'énonciation et l'action évoquée par le verbe.

Cette valeur est représentée ligne 10 : « Je le *remercie* ».

Avec des verbes comme *dire* ; *promettre* ; *jurer* ; *baptiser* ; *remercier*, lorsqu'ils sont **employés à la première personne**, le locuteur fait l'action représentée par le verbe au moment même où il l'énonce.

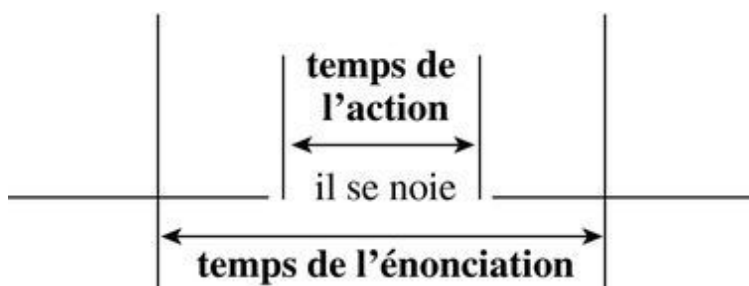
Les verbes comme *remercier*, qui accomplissent simultanément l'action qu'ils énoncent s'appellent verbes **performatifs**.

À part dans le cas des performatifs, en général l'action évoquée par le verbe et le moment de la parole ne coïncident pas exactement.

Ainsi, le présent a d'autres valeurs temporelles :

L'action évoquée peut se dérouler dans les limites de l'énonciation, pendant que l'on parle, voire dans un temps plus court que celui qu'il faut pour le dire

Ligne 13 « qui se noie » : on rencontre cet emploi avec des verbes dont le sens est conclusif (voir **Question 20**), qui ne sont pas compatibles avec des adverbes ou des compléments de durée : *« Il se noie longtemps ».

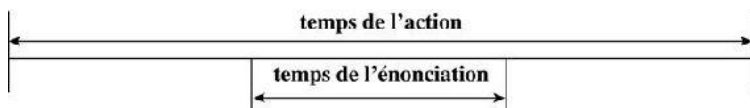


Cette valeur est celle du **présent ponctuel ou momentané**.

Mais la plupart du temps c'est le moment où l'on parle qui est plus court que l'action évoquée

Celle-ci dépasse donc les limites de l'énonciation et englobe un peu de son passé et de son futur. Quand je dis, « Pierre travaille depuis plusieurs heures », le temps durant lequel il travaille est supérieur au temps qu'il me faut pour le dire.

C'est le **présent étendu**.



Cette valeur est représentée par *Il me fait plaisir* : le sentiment éprouvé par le roi dépasse le simple moment de l'énonciation et va s'étendre dans le temps, comme on le verra plus tard quand le roi montrera sa gratitude.

Le présent étendu s'accommode bien d'une valeur de **répétition**. Celle-ci est spécifiée par le contexte : « *Tous les matins*, il fait du vélo ».

Si on élargit encore les limites de l'action évoquée, le présent peut prendre une valeur **omnitemporelle ou permanente**. Il peut ainsi décrire une caractéristique permanente : « Sophie est une fille bien ». C'est le **présent de caractérisation générale**. Ce qui est affirmé est vrai maintenant, mais l'était aussi avant et le sera après. Il sert alors dans les descriptions.

Lorsque ce présent s'applique à des vérités très générales on parle de **présent gnomique** . « Les histoires d'amour finissent mal en général » : *finir* a ici valeur de présent gnomique. Le présent gnomique sert aux définitions et dans les maximes.

Présents « décalés » par rapport au moment de l'énonciation : ils évoquent des événements proches du passé ou du futur

Par un phénomène de « dilatation mentale » (H. Bonnard), le locuteur se projette dans un passé tout proche, qu'il vit encore comme en train de se dérouler :

« Je *reviens* à peine d'Abu Dhabi ».

On le rencontre surtout avec des verbes comme *rentrer*, *revenir*.

Par le même phénomène, on peut se projeter dans un futur immédiat :

« Ce soir, nous *prenons* la voiture, nous *allons* en ville, et là nous *faisons* la fête jusqu'à l'aube » (on peut remplacer ces présents par des futurs).

Il existe aussi des présents à valeur non temporelle

Ils ne marquent pas la contemporanéité avec le moment de l'énonciation, mais sont un artifice de style afin, dans un contexte au passé, de rendre plus vivants les événements évoqués. On parle alors de **présent historique** ou **présent de narration**. « Hier, j'ai fini de travailler, puis je me suis installé pour lire. Soudain, on *frappe* à la porte. Je me suis levé pour aller ouvrir ». Il s'agit ici d'un présent employé à la place d'un passé composé. Les événements semblent encore présents pour le locuteur, il les revit intensément en les évoquant et souhaite les faire vivre au lecteur ou à l'auditeur.

Le passé simple

Il présente des événements passés repérés à partir d'un point de repère présent (on dit pour cela que c'est un **temps absolu**, puisque le présent est le repère absolu) et vus dans leur totalité, de leur terme α à leur terme ω . Il indique le déroulement complet d'une action. Le procès, vu du dehors, a posteriori, est perçu dans sa globalité. Le passé évoqué n'a plus de lien avec le moment où l'on parle. Les événements sont délimités dans le passé et ils s'enchaînent les uns à la suite des autres. C'est pourquoi le passé simple est le temps de base du **récit**, forme qui consiste à évoquer une succession d'événements passés. Nous trouvons dans le texte ces passés simples de récit dans leur valeur de succession chronologique :

Il *laissa* (l.1) ; *eut* (l.2) ; n'en *fit* pas *semblant* (l.5) ; lui *dit* (l.6) ; *eut* (l.6) ; il *se botta* (l.7) et *s'en alla* (l.7) : on voit très bien, dans ces deux derniers exemples, où les verbes sont coordonnés, qu'ils répondent à une succession chronologique. On ne pourrait pas les inverser : *« Il *s'en alla* et *se botta* ».

S'en alla (l.8) ; *répondit* (l.10) ; *fit* (l.11) ; *vint* (l.12) ; *se mit à crier* (l.12) ; le *trouva* (l.14) ; *devint* (l.15).

L'imparfait

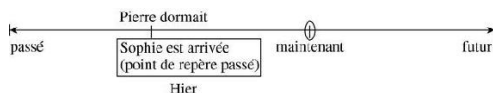
Valeur de base :

C'est un temps qui relève à la fois du système du discours et du système du récit.

Pourquoi ?

Parce qu'à la différence du passé simple, c'est un temps qui n'a pas pour point de référence le présent de l'énonciateur mais un autre moment du passé, explicité ou non dans le contexte énonciatif. Il est relatif à un autre moment du passé, ce qui apparaît très bien dans l'exemple suivant : « Hier Pierre *dormait* quand Sophie est arrivée. » *Quand Sophie est arrivée* est le point de repère de l'action de *dormir*.

C'est pour cela que l'imparfait est appelé **temps relatif** (= relatif à un autre moment du passé).



Dans « Il *dormait*, tout *était* calme. Il se réveilla au petit matin », le point de référence des imparfaits n'est pas explicité.

Puisque l'action n'est pas envisagée a posteriori, du dehors, le locuteur ne peut pas prendre en compte les limites du procès. Il ne voit pas son début ni sa fin, mais seulement son déroulement.

Tout se passe comme si le locuteur se projetait fictivement dans le passé et observait de l'intérieur, « en coupe », pour reprendre une métaphore des sciences naturelles, ce qui se passait à un moment T du temps passé. L'imparfait est l'équivalent, pour le passé, de ce qu'est le présent pour moment du locuteur. D'ailleurs, c'est lui qu'on utilise dans la concordance des temps pour transposer le présent.

Pour cette raison, l'action n'étant pas envisagée de son terme α à son terme ω , l'imparfait est inapte à marquer la succession chronologique.

Toutes ses valeurs d'emploi vont découler de cette valeur de base.

L'imparfait va être utilisé pour des actions d'arrière-plan (description, actions de second plan), sur lesquelles viennent se détacher les actions de premier plan, au passé simple.

L'imparfait descriptif ou de caractérisation

L'imparfait est le temps privilégié pour décrire puisque, comme le présent, il est ouvert sur le passé et sur l'avenir (quand je dis « L'année dernière elle construisait sa maison », rien n'empêche qu'elle soit encore en train de la construire aujourd'hui et qu'elle continue à l'avenir).

Avait (1.1) ; *pouvait* (1.2) ; Il y *avait* grand nombre de lapins (1.7).

L'imparfait toile de fond

Dans le voisinage d'un passé simple, les événements à l'imparfait, événements d'arrière-plan, constituent comme une toile de fond

pour les événements de premier plan évoqués au passé simple :

L. 5 *entendait* : cette action sert de toile de fond à *lui dit*. La valeur de l'imparfait est ici explicative ; l.6, fit ce que son chat lui *conseillait* ; l.12, Dans le temps qu'il se *baignait*, le roi vint à passer.

L'imparfait de répétition

Comme le présent, l'imparfait est apte à évoquer des actions habituelles (**imparfait d'habitude**), mais dans le passé. Selon la nature du verbe et des compléments qui se trouvent dans son entourage, cet imparfait peut marquer l'**habitude** (« Il travaillait beaucoup la nuit quand il était jeune ») ou la **répétition (imparfait itératif)** (« Tous les matins, il faisait du vélo »). Ici, nous trouvons *disait-il* : comme le verbe précédent nous décrit l'état d'esprit du fils lésé (« ne pouvait se consoler »), on peut en conclure que le verbe dire à l'imparfait évoque une action répétée de nombreuses fois (« il *disait* à plusieurs reprises que... »). Dans une incise comprenant un verbe de parole, l'imparfait n'est pas attendu.

L'imparfait narratif

Il exprime un événement ponctuel et remplace, par choix stylistique, un passé simple. Cela crée un effet de dramatisation : « Il n'avait pas vu son père depuis 20 ans. Ils se réconcilièrent en janvier 2009 et se donnèrent rendez-vous le 2 février. La veille, le père *mourait* d'une crise cardiaque. » (= *mourut*).

Il s'utilise surtout avec des verbes d'aspect conclusif (voir **Question 20**).

L'imparfait de concordance

Dans le discours indirect, il transpose un présent de discours direct :

Il me demande : « Quand *viens-tu* » → Il m'a demandé quand je *venais*.

Valeurs modales de l'imparfait

Dans les systèmes hypothétiques, l'imparfait peut exprimer le potentiel ou l'irréel du présent

« Si tu *venais* demain, nous pourrions aller à la piscine ». On voit qu'ici ce n'est pas la valeur temporelle qui est représentée (l'imparfait est associé à *demain*).

Il peut aussi indiquer l'irréel du passé, à la place d'un conditionnel passé

« Si Pierre n'avait pas été là pour la retenir, elle *se jetait* sur sa rivale et lui *arrachait* les yeux » (= elle *se serait jetée*... et lui *aurait arraché*...). L'imparfait souligne que l'on a échappé **de peu** à l'action évoquée.

Il peut indiquer une action sur le point de se réaliser

« Ah te voilà ! J'*allais* chez toi justement » (= J'*étais sur le point d'aller* chez toi).

le futur simple

Valeur temporelle

Il indique que le procès est postérieur au moment de l'énonciation.

Pourront (l. 3) ; il *faudra* (l. 4).

Comme le futur évoque une action non réalisée mais seulement projetée, il est apte à prendre des valeurs modales :

Valeurs modales

L'ordre

« Tu ne *tueras* point ».

En effet, le futur a des points communs avec l'impératif : tous deux visent à provoquer des changements dans le monde.

La probabilité (futur de conjecture)

Le futur exprime une probabilité. Il indique que l'événement évoqué n'est pas pleinement assumé par le locuteur, exactement comme s'il était juste envisagé. Il exprime une supposition : « De qui viennent ces fleurs ? Ce *sera* encore un cadeau d'un de tes nombreux admirateurs ! »

L'éventuel en système hypothétique

« S'il continue à aussi bien travailler, il finira à polytechnique, ton fils ».

L'atténuation polie

Une action en cours est présentée comme juste envisagée, de façon à ménager l'interlocuteur. Cet emploi se rencontre avec des verbes comme *demander*, *prier*, *avouer*, en situation discursive (le locuteur s'adresse à quelqu'un) : « Je vous *demanderai* de sortir à présent » (la présence de l'adverbe à *présent* manifeste bien que le futur n'a pas sa valeur temporelle).

Remarque : Le futur analytique²⁰ :

Très souvent lorsqu'une action est envisagée comme certaine (**mais pas forcément « proche »** comme on a l'habitude de le dire), on a recours non au futur simple mais à une forme périphrastique (voir

Question 16) formée de *aller* + *infinitif*. *Aller* est semi-auxiliaire et entre dans une périphrase qui marque le futur :

« Dans cinq ans Pierre *va prendre* sa retraite » : le fait n'est pas du tout proche mais il est envisagé comme « programmé ».

En réalité, dans la langue parlée, le futur périphrastique tend à remplacer très largement le futur simple.

À retenir :

Le futur *aller* + *infinitif* ne décrit pas forcément une action proche dans le temps.

Le conditionnel présent

Nous l'étudions en détail dans l'exercice suivant.

Ici, ligne 11, « sans savoir à quoi cela *serait* bon », il a une valeur purement temporelle et non-modale, de futur par rapport à un point de référence passé. La forme au conditionnel est incluse dans une interrogative indirecte dépendant du verbe *savoir* à l'infinitif. Pour connaître le moment où a lieu l'action évoquée par ce verbe (*savoir*), il faut remonter au verbe principal dont *savoir*, qui est ici complément de manière niée, dépend : il s'agit du verbe *faire*, qui est au passé simple. Nous avons donc une subordonnée interrogative indirecte (forme de discours indirect, voir **Question 31**), qui dépend

d'un verbe au passé et évoque une action postérieure à l'action principale. Le conditionnel sert à traduire le futur par rapport à un point de repère passé :

« Il *fait* ce que son chat lui conseille, sans savoir à quoi cela *sera* bon » → « Il *fit* ce que son chat lui conseillait, sans savoir à quoi cela *serait* bon ».

Le passé composé

Il est formé du présent de l'auxiliaire + participe passé de l'auxilié.

Valeur temporelle

Du point de vue temporel, le passé composé marque une antériorité par rapport au présent. Il a comme point de référence le présent de l'énonciateur et, comme le passé simple, il envisage les deux bornes du procès. Dans cette valeur, et à l'oral, il remplace alors le passé simple qui est d'une utilisation moins maniable. « Hier soir nous *sommes allés* au cinéma » (? « Hier soir nous allâmes au cinéma »).

Valeur aspectuelle

Le passé composé est un temps du discours. Il est lié à l'énonciation : il est l'accompli du présent. L'événement passé se prolonge par ses conséquences dans le temps présent : « Ça y est, elle *a obtenu* son permis de conduire ! » Ici, il est impossible de remplacer ce passé composé par un passé simple.

Le passé composé a ici une valeur aspectuelle d'accompli (voir **Question 20**) et non une valeur temporelle d'antériorité.

Ligne 9 : « Voilà, Sire, un lapin de Garenne, que Monsieur le Marquis de Carabas [...] *m'a chargé* de vous présenter de sa part. »

C'est ici la valeur d'antériorité qui est actualisée. Dans le style oral qui est celui de ce dialogue, le passé composé se substitue au passé simple.

Le plus-que-parfait (PQP)

Il est formé de l'imparfait de l'auxiliaire + participe passé de

Valeur temporelle

C'est un temps composé dont le point de référence est un autre moment du passé. Le PQP indique l'antériorité par rapport à ce point de repère, exprimé à l'imparfait ou au passé simple.

Il introduit donc du relief temporel dans un récit.

Valeur aspectuelle

Du point de vue aspectuel, comme tous les temps composés, il exprime l'accompli. Le PQP exprime l'accompli de l'imparfait. Il indique que l'action est envisagée comme achevée dans le passé.

L. 6 : « Lorsque le chat eut ce qu'il *avait demandé*, il se botta bravement ».

L'action de *demander* est montrée comme antérieure à celle d'*avoir* (eut au passé simple).

Le passé antérieur

Il est formé de l'auxiliaire au passé simple + participe passé de l'auxilié.

Il appartient à la langue écrite.

Valeur temporelle

Il possède une valeur d'antériorité par rapport à une action exprimée au passé simple. Il ne se rencontre d'ailleurs avec cette valeur que dans les subordonnées après des conjonctions marquant l'antériorité (*après que, dès que, quand, lorsque*) et après un verbe principal au passé simple (ou parfois à l'imparfait) :

L. 14 : « et le Marquis de Carabas ne lui *eut pas jeté* deux ou trois regards fort respectueux, et un peu tendres, qu'elle en devint amoureuse à la folie ». Ici, nous sommes dans un cas de subordination implicite (voir **Question 29**) : la subordonnée n'est donc pas précédée d'un outil subordonnant. C'est la forme négative du verbe, liée au passé antérieur, qui nous fait comprendre que cette proposition est en fait subordonnée à la précédente. Il faut

comprendre : « Dès qu'il lui eut jeté deux ou trois regards, elle en devint amoureuse ». Le *que* (facultatif) entre les deux propositions, n'est pas une marque de subordination.

L'action de jeter des regards langoureux précède logiquement celle de tomber amoureuse.

Valeur aspectuelle

Il marque l'accompli et remplace le passé simple quand on veut montrer non l'action elle-même mais son résultat. On le rencontre avec cette valeur, exclusivement, dans des propositions indépendantes, où il indique des actions rapidement accomplies dans le passé : « En un clin d'œil les cambrioleurs *eurent empoché* le magot. »

Futur antérieur

Il est formé de l'auxiliaire au futur simple + participe passé de l'auxilié.

Valeur temporelle

Il exprime l'antériorité par rapport à un point de repère futur. Il est employé alors avec le futur.

Ligne 4 : « Pour moi, lorsque *j'aurai mangé* mon chat [...] il faudra que je meure de faim ».

L'action de manger le chat n'est pas accomplie au moment où le locuteur l'évoque, mais il l'envisage comme accomplie dans le futur et précédant l'action de mourir de faim.

valeur aspectuelle

Employé seul, il exprime l'aspect accompli du futur. Il s'utilise quand on anticipe sur la fin d'une action : « Demain *j'aurai fini* ce livre ! »

On rencontre cet emploi surtout avec des verbes conclusifs (voir **Question 20**).

Ici seule la valeur aspectuelle est en jeu alors que dans l'exemple du texte, valeur temporelle et valeur aspectuelle se combinent.

Valeurs modales

Il peut prendre une valeur exclamative, souvent hyperbolique

« On *aura* tout *entendu* ! »

Il évoque une probabilité à partir d'un point de repère futur

Il exprime une supposition et laisse entendre que l'avenir la confirmera :

« Il est en retard, il *aura* encore *manqué* son train » (= c'est ce que l'avenir nous confirmera).

Le conditionnel passé

Voir exercice ci-dessous.

Exercice 2 Quelles sont les valeurs du conditionnel dans le texte suivant ?

Allongé sur le dos, les bras ramenés sur la poitrine, Kyo ferma les yeux : c'était précisément la position des morts [...]. Il avait toujours pensé qu'il est beau de mourir de sa mort, d'une mort qui ressemble à sa vie [...]. Dès qu'on viendrait chercher le premier des leurs, il se tuerait en pleine conscience [...]. Il aurait combattu pour ce qui, de son temps, aurait été chargé du sens le plus fort et du plus grand espoir ; il mourrait parmi ceux avec qui il aurait voulu vivre ; il mourrait, comme chacun de ces hommes couchés, pour avoir donné un sens à sa vie. (A. Malraux)

Corrigé

Pourquoi classer le conditionnel parmi les tiroirs temporels de l'indicatif ? Parce qu'à côté de valeurs modales, il possède des emplois purement temporels.

Conditionnel présent et conditionnel passé sont tous deux représentés ici :

- présent : *viendrait* ; *se tuerait* ; *il mourrait* (deux fois) ;
- passé : *aurait combattu* ; *aurait été chargé* (conditionnel passé du verbe *charger* à la voie passive) ; *aurait voulu*.

Valeur temporelle

Au sein de la concordance des temps, le conditionnel présent – encore appelé **forme en « -rais »** – indique le futur à partir d'un point de repère passé. On l'appelle pour cela **futur du passé** tandis que le conditionnel passé est un **futur antérieur du passé**. On trouve cette valeur dans le discours indirect et le discours indirect libre (lequel procède par effacement du verbe principal et de la conjonction de subordination, voir **Question 31**) :

	Repère : le présent de l'énonciation	Repère : un moment passé
Discours indirect libre	Pierre songe. Il <i>viendra</i> en Août, sûrement.	Pierre songea. Il <i>viendrait</i> en Août, sûrement.
	Pierre songe. Il <i>viendra</i> lundi. Il <i>aura</i> déjà <i>mangé</i> avant d'arriver.	Pierre songea. Il <i>viendrait</i> lundi. Il <i>aurait</i> déjà <i>mangé</i> avant d'arriver.

Le contexte nous indique qu'il s'agit ici d'un discours intérieur du personnage nommé Kyo. Ses pensées nous sont d'abord rapportées par un discours indirect (« *Il avait toujours pensé qu'il est beau de mourir de sa mort...* »), puis l'auteur efface les marques du discours indirect (*Il avait toujours pensé que* disparaît) et lui substitue un discours indirect libre. On pourrait ainsi restituer dans notre texte « Kyo pensa que » : « [*Kyo pensa que*] dès qu'on viendrait le chercher, il se tuerait..., [*il pensa qu'*] il aurait combattu... », etc.

On peut donc dire que les conditionnels présents *viendrait*, *se tuerait* et *mourrait* sont des futurs du passé. La transposition de la scène dans le présent ferait réapparaître le futur : « Kyo pense (que) dès qu'on *viendra* le chercher, il se *tuera* ».

Les conditionnels passés *aurait combattu* et *aurait été chargé* sont des futurs antérieurs du passé. Ils sont l'équivalent, par rapport à un point de repère passé, de ce que serait le futur antérieur par rapport à un point de repère présent. Si l'on transpose au présent, on obtient : « Kyo pense qu'il *aura combattu* pour ce qui *aura été chargé* ».

Valeur modale

Le conditionnel a aussi une valeur modale.

Attention :

Cela ne suffit pas à en faire un mode à part entière. On a vu que l'imparfait était aussi un temps de l'indicatif pouvant avoir une valeur modale.

La valeur modale du conditionnel est d'indiquer la distance de celui qui parle par rapport à ce qu'il dit. Le conditionnel signale que ce qui est dit n'appartient pas au monde de ce qui est tenu pour vrai par l'énonciateur, qu'il fait partie de l'univers des possibles.

Exemple (extrait de presse) : « Le président *aurait dissous* l'assemblée ».

Le conditionnel passé (au lieu du passé composé : « Le président *a dissous* l'assemblée ») manifeste que le journaliste n'est pas sûr de l'information.

Le conditionnel à valeur modale figure surtout dans les systèmes hypothétiques²¹ :

(1) « Si Pierre venait, nous *serions* contents » (il se peut qu'il vienne, mais ce n'est pas certain.)

(2) « Si Pierre était là, nous *serions* contents » (mais il n'est pas là).

(3) « Si Pierre était venu, nous *aurions été* contents » (mais il n'est pas venu).

Dans le système hypothétique, la réalisation de l'action principale (« être contents ») est soumise à la réalisation de l'action subordonnée (« Si Pierre venait », « Si Pierre était là », « Si Pierre était venu »). L'action principale se situe donc dans le monde des possibles puisqu'en (1) il n'est pas du tout certain que Pierre viendra et qu'en (2) il est certain qu'il n'est pas là, de même qu'en (3) il est certain qu'il n'est pas venu.

Nous trouvons dans le texte un conditionnel à valeur modale : « ... ceux avec qui il *aurait voulu* vivre ». Si l'on transpose ce passage dans un contexte présent, il reste inchangé : « Kyo pense qu'il mourra parmi ceux avec qui il *aurait voulu* vivre ». Cela montre que

ce conditionnel passé n'a pas une valeur temporelle de futur antérieur. Il indique ici **l'irréel du passé**. Il faut sous-entendre une condition : « Il mourrait parmi ceux avec qui il aurait voulu vivre [si cela avait été possible] ».

19 . On trouvera dans le *Bescherelle* un tableau synoptique des différentes terminaisons verbales.

20 C'est-à-dire non formé d'une unité synthétique mais de plusieurs éléments.

21 . Les systèmes hypothétiques sont traités *Question 25*.

Question 20

Qu'est-ce que l'aspect ?

Une des difficultés concernant la notion **d'aspect** vient des nombreux termes synonymes pour désigner tel ou tel type d'aspect. Il conviendra de choisir une terminologie et de s'y tenir.

La notion d'aspect est indépendante de la situation chronologique.

Lorsque l'on évoque une action, on l'envisage sous deux angles :

- sous l'angle de sa **situation** dans une période de la chronologie : passé, présent, futur. C'est l'angle temporel ;
- sous l'angle de son **déroulement**, indépendamment de la période où elle est située. C'est l'angle de **l'aspect**.

Ainsi, en évoquant une action, on peut envisager ses limites (son début et sa fin), on peut l'envisager sous l'angle de son commencement (« Il commence à pleuvoir »), sous l'angle de son déroulement (« Je suis en train de réviser »), sous l'angle de son achèvement (« J'ai fini de travailler »), etc.

Toutes ces nuances, indépendantes de l'époque où se déroule l'action, **concernent l'aspect**.

Aspects liés au tiroir temporel

Ce type d'aspect est véhiculé par les tiroirs temporels. Il est donc difficile à isoler. Il n'a pas de marques spécifiques.

Exercice 1 : Étudiez, dans ce texte, les aspects verbaux liés aux tiroirs temporels.

Quelles sont les conséquences stylistiques ?

C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans les jardins d'Hamilcar.

Les soldats qu'il *avait commandés* en Sicile *se donnaient* un grand festin [...]. D'abord on leur *servit* des oiseaux à la sauce verte [...], puis toutes les espèces de coquillages que l'on *ramasse* sur les côtes puniques. (G. Flaubert)

Corrigé

Opposition aspect limitatif/aspect non limitatif

Certains tiroirs temporels ont la faculté de marquer les limites α et ω d'une action et d'autres non. Exemple :

(1) Il *écrivit/a écrit* ce roman en 2005.

(2) Il *écrivait* ce roman en 2005.

En (1), On nous dit que le roman a été achevé dans les bornes de l'année considérée. En (2), on nous informe qu'il était en train de rédiger son livre en 2005. Mais on ignore s'il a achevé sa tâche cette année-là. Il a pu commencer avant 2005 et continuer après. Rien n'interdit qu'il soit encore en train de l'écrire aujourd'hui (« Quoi, il ne l'a pas fini ? Mais il l'écrivait déjà en 2005 ! »). Nous avons vu dans la question précédente que l'imparfait était un temps ouvert sur le futur.

Les temps qui marquent les limites de l'action sont dits d'aspect limitatif (ou global ou borné ou non sécant, du latin signifiant « qui ne coupe pas »)

Ce sont, le passé simple, le passé composé, le futur, le conditionnel, le futur antérieur, le passé antérieur. On trouve dans le texte : *servit* (passé simple).

Tout se passe comme si le locuteur observait l'action d'un point de vue extérieur et pouvait avoir d'elle une vision **globale**, englobant tout le champ de son déroulement, limites initiales et finales incluses.

Les temps qui ne marquent pas les limites sont dits d'aspect non limitatif (ou non borné ou sécant)

Ce sont, le présent et l'imparfait (et, dans une certaine mesure, le plus-que-parfait). On trouve dans le texte : *c'était* ; *avait commandé* ; *se donnaient* ; *ramasse*.

Tout se passe comme si le locuteur observait l'action **de l'intérieur**. Il se place en son sein, il la « coupe » (d'où le nom de « sécant »). Il n'a donc pas de vision englobante, il ne peut pas percevoir les limites d'une action qu'il n'observe pas avec recul, de l'extérieur. On assiste au déroulement de l'action.

Attention :

Il ne faut pas confondre l'aspect limitatif/non limitatif avec les notions de **brièveté** et de **vitesse**.

On rencontre souvent l'erreur qui consiste à dire que le passé simple est le temps de ce qui se passe « rapidement », alors que l'imparfait serait le temps de ce qui « dure ». Mais il suffit de comparer : « Il *vécut* cent ans » et « À cinq heures le coureur *franchissait* la ligne d'arrivée ».

Les notions de vitesse et de brièveté sont portées par le **sens** des verbes et par des compléments (*cinq minutes* ; *cent ans* ; *vite* ; *lentement*, etc.) et non pas par les temps (passé simple ou imparfait).

Tableau de correspondance de la terminologie :

Aspect	Non limitatif	Limitatif
	Non borné	Borné
	Sécant	Global/Non sécant
Exemples	<i>Présent ; imparfait ; plus-que-parfait.</i>	<i>Passé simple ; passé composé ; futur ; futur antérieur ; passé antérieur ; conditionnel ; conditionnel passé.</i>

Opposition aspect *inaccompli*/aspect *accompli*

Certains temps indiquent que l'action est en déroulement et d'autres que le déroulement est accompli.

Tous les temps simples ont un **aspect inaccompli** alors que tous les temps composés ont un **aspect accompli**.

Dans le texte nous trouvons :

- aspect inaccompli : *C'était ; se donnaient* (imparfaits) ; *servit* (passé simple) et *ramasse* (présent) ;
- aspect accompli : *avait commandés* (plus-que-parfait).

L'aspect inaccompli, c'est lorsque l'on envisage l'action entre les deux limites (début et fin) de son déroulement. L'aspect accompli, c'est lorsque l'on envisage l'action **après** sa limite finale. Ce que l'on évoque, c'est l'état qui résulte de l'achèvement de l'action.

Attention :

Le passé composé est ambigu.

En effet, il peut remplacer, on l'a vu à la question précédente, le passé simple. Dans cet emploi, il n'a qu'une valeur temporelle et une valeur aspectuelle globale (« Il a écrit ce roman en 2005 »). L'aspect accompli n'est pas apparent ici.

En revanche, quand il a sa valeur d'accompli, le passé composé ne peut être remplacé par le passé simple : « Ça y est, je *me suis décidé* ! j'*ai acheté* une maison ». On ne peut dire : *« Ça y est, je *me décidai* ! j'*achetai* une maison ».

C'est la valeur résultative qui domine ici.

Attention, une action peut être accomplie dans le futur et inaccomplie dans le passé !

Il ne faut pas confondre *époque passée* et *aspect accompli*. Ainsi dans : « Il *dormait* quand je suis arrivé », *dormait* se situe dans le passé par rapport au moment de l'énonciation, et **pourtant l'action n'est pas accomplie**, c'est-à-dire qu'elle « n'est pas envisagée sous l'angle de ce qui est accompli ». Elle est envisagée comme étant en cours d'accomplissement dans le passé. En revanche dans : « Demain, quand j'arriverai, il *sera parti* depuis une heure », l'action de *partir* n'est pas encore survenue (elle est future) et pourtant elle est envisagée comme accomplie, par rapport à une autre action située dans le futur.

Certains grammairiens parlent d'aspect **tensif** (le procès est tendu vers sa fin) pour évoquer l'inaccompli et d'**aspect extensif** (la tension est achevée) pour parler de l'accompli. Cette terminologie a le mérite d'éviter les ambiguïtés liées aux termes inaccompli/accomplis.

Tableau de correspondance de la terminologie :

Aspect Non-limitatif		
Extensif		
Temps de temps simples.		

Conséquences stylistiques

L'aspect non-limitatif domine le texte : les tiroirs qui montrent l'action dans son déroulement (dans le passé ou dans le présent) sont les plus représentés. Dominent aussi les temps repérés par rapport à un moment autre que celui où l'on parle (imparfait ; plus-que-parfait). Cela n'a rien de surprenant : Nous sommes dans un texte descriptif, à l'orée de *Salammô*. L'imparfait, on l'a vu, n'est pas repéré par rapport au présent du locuteur, mais par rapport à un autre moment du passé. N'indiquant pas les limites, il est apte à décrire un état de chose, à un moment donné : c'est donc le temps de la description. Il constitue, dans un récit, la « toile de fond » sur laquelle vont venir s'inscrire les événements qui font avancer le récit. Ces événements sont, eux, au passé simple.

Le passé simple, par son aspect limitatif et son repérage par rapport au présent de l'énonciation présente l'action comme une totalité globale. Il permet donc au locuteur d'évoquer une succession d'actions dans le temps. Il permet de donner une vision dynamique du temps : puisque le locuteur envisage de l'extérieur l'action passée, il maîtrise la succession des époques. C'est pourquoi le passé simple est le tiroir qui fait **progresser le récit**. C'est le temps de l'événement saillant qui vient s'inscrire sur la « toile de fond » : « Il faisait beau. Pierre *décida* de se promener. Il *sortit* de bonne heure, *se rendit* au marché, puis *flâna* le long des quais ».

Quant au présent (inaccompli et non limitatif), il a une valeur de **caractérisation générale** : il exprime que le fait évoqué pour l'époque (ramasser des coquillages sur les côtes) est encore vrai au moment où le narrateur écrit. Il a une valeur d'authentification de ce qui est dit. C'est un présent **omnitemporel**. Flaubert, romancier réaliste, veut donner l'illusion que son histoire fictive est vraie. L'emploi du présent est donc une ruse narrative : « Voyez, nous dit-il, ce récit est authentique puisque j'affirme qu'on y ramassait des coquillages le long des côtes, tout comme on le fait encore aujourd'hui ».

Aspect lié non pas aux tiroirs temporels mais au sémantisme des verbes

Certains verbes portent dans leur définition, indépendamment de leur emploi grammatical, l'idée d'une limite à leur durée. Ils portent en eux leur propre fin. C'est le cas de *mourir* : on ne peut mourir indéfiniment. En revanche *vivre* n'a pas de limites : on peut vivre indéfiniment, si un autre événement (mourir) ne vient interrompre celui de vivre.

Le verbe *mourir* appartient à la classe des verbes **conclusifs** (ou **perfectifs**). Ce sont en général ceux qui indiquent une **entrée** ou une **sortie** [*entrer, sortir, naître* (= entrer dans la vie), (*mourir* = en sortir...)], un **mouvement** (*monter, descendre*) ou des verbes impliquant une **transformation** (*ouvrir, fermer, casser, réparer, guérir*).

Le verbe *vivre* appartient à la classe, beaucoup plus nombreuse, des verbes dont le sens n'implique aucune limite. Pour être interrompus, pour s'accomplir totalement, il leur faut l'intervention d'un autre verbe. Ce sont les verbes **non conclusifs** ou **imperfectifs**. Pour identifier chaque catégorie, on peut faire le test du complément de durée : par exemple, *longtemps* est incompatible avec les verbes conclusifs : *« Quelqu'un *entre* longtemps » ; *« Il *est né* longtemps ».

Tableau de correspondance de la terminologie :

Aspect	Conclusif	Non conclusif
	Perfectif	Non-perfectif
Exemples	<i>Entrer; sortir; naître; mourir</i> <i>Casser; fermer; ouvrir</i>	<i>Marcher; vivre; courir; pleurer; se promener, etc.</i>

Aspects liés à la combinaison des deux types précédents

L'association de l'aspect lié au sens du verbe et de celui lié aux tiroirs temporels, jointe à la présence d'éléments contextuels, permet d'obtenir d'autres aspects, **que l'on ne peut identifier que dans des contextes précis**. Les combinaisons et les nuances de sens sont très nombreuses. Nous n'examinerons que les plus fréquentes et celles représentées dans le texte qui suit.

Exercice 2 : Identifiez dans le texte ce troisième type d'aspect

Longtemps je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine la bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « je m'endors ». Et, une demi-heure après, la pensée qu'il était temps de chercher le sommeil m'éveillait. Je voulais poser le volume [...]. Je me demandais quelle heure il pouvait être ; j'entendais le sifflement des trains qui [...] me décrivait l'étendue de la campagne déserte où le voyageur se hâte vers la station prochaine [...]. Quelquefois, comme Ève naquit de la côte d'Adam, une femme naissait pendant mon sommeil d'une fausse position de ma cuisse [...]. (M. Proust).

Corrigé

Aspect itératif

Un verbe de sens conclusif associé à une indication temporelle marquant la durée conduit à voir dans l'action une action qui se répète. On parle d'**aspect itératif** (du Latin *iterare* : « répéter ») : « Longtemps je me *suis couché* de bonne heure » : *se coucher* n'étant pas, par définition, une action qui dure, se coucher « longtemps » signifie : répéter longtemps l'action brève de se coucher.

Une indication temporelle de répétition, associée à un verbe, conclusif ou non, à un temps d'aspect sécant ou non, fait interpréter le procès comme se répétant. Dans le texte, c'est la répétition indiquée par le verbe *se coucher* et par « parfois mes yeux se fermaient », qui font interpréter comme se répétant les verbes qui suivent (non conclusifs) : *avoir le temps* ; *vouloir* ; *se demander* ; *entendre* ; *décrire*.

En revanche ce sont les indications temporelles de répétition associées à l'imparfait qui commandent l'interprétation comme itératifs de « Parfois, mes yeux *se fermaient* », de « la pensée [...] m'éveillait » et de « quelquefois une femme *naissait* », tous trois verbes conclusifs.

Aspect sémelfactif

Du Latin signifiant « qui ne se produit qu'une fois » : un verbe de sens conclusif, à un temps limitatif, est perçu comme **sémelfactif**.

« Comme Ève *naquit* » : l'événement s'est produit une seule fois.

Pour un verbe non conclusif, au même temps, un complément doit préciser si l'action est sémelfactive ou itérative : « Elle travailla *tous les matins* à son livre » (aspect itératif) ; « *Le matin* elle travailla à son livre » (aspect sémelfactif).

Aspects liés à des constructions périphrastiques

Nous les avons étudiés à la **Question 16**, aussi nous n'y reviendrons pas ici. Il s'agit de tours comme « commencer à + infinitif » ; « Finir de + infinitif », etc., identifiés comme **périphrases aspectuelles**.

chapitre 3

la phrase

question 21

Qu'est-ce qu'une phrase ?

Exercice

- a) Isolez les différentes phrases dans les extraits suivants. Sur quels critères les avez-vous identifiées ? Quels sont les éléments qui sont en relation les uns avec les autres ? Y a-t-il des éléments sans relations ?**
- b) Analysez le fragment qui commence à « Je ne me suis pas souciée » jusqu'à « A. ne m'envoyait pas de lettres ».**

(1) les désagréments de la vie quotidienne ne m'irritaient pas. Je ne me suis pas souciée d'une grève de deux mois dans la distribution du courrier puisque A. ne m'envoyait pas de lettres. (A. Ernaux)

(2) Sans doute aurait-il préféré ne pas avoir à le faire lui-même espérait-il que l'un d'eux s'en chargerait pour lui, doutait-il encore qu'elle (c'est-à-dire la Raison c'est-à-dire la Vertu c'est-à-dire sa petite pigeonne) lui fût infidèle peut-être fût-ce seulement en arrivant qu'il trouva quelque chose comme une preuve comme par exemple ce palefrenier caché dans le placard [...]. (C. Simon)

Corrigé a) : Isolons les différentes phrases

L'analyse traditionnelle fait commencer la phrase par une

majuscule et la fait s'achever par un point.

Or ici, Annie Ernaux a choisi de ne pas commencer par une majuscule. Claude Simon, d'autre part, a choisi de ne pas faire coïncider unité phrastique et ponctuation.

Quels sont donc les critères permettant de délimiter la phrase ?

Définition de la phrase

Le problème de critères

Si l'on opte pour des critères sémantique et mélodique, on dira que la phrase est une unité de sens associée à une unité de mélodie.

Si l'on opte pour un critère syntaxique, on dira que la phrase est une unité syntaxique basée sur un **noyau verbal** comportant un sujet et éventuellement des compléments. On retiendra donc pour l'analyse syntaxique que : **P = GN sujet + GV** (où P = phrase).

La phrase est donc une unité **conventionnelle**, c'est-à-dire élaborée par la grammaire pour les besoins de l'analyse.

Elle ne prend pas en compte la complexité du réel linguistique. Ainsi, comment définir : « Attention, la voiture ! », ou : « Zut ! » ?

Nous verrons dans la quatrième partie de cet ouvrage que l'analyse en termes de phrase est parfois insuffisante et qu'elle demande à être complétée.

Pour définir la phrase, nous retiendrons donc les critères **du sens**, de **la mélodie** et de **la syntaxe**.

« La **syntaxe** (du grec *syntaxis* : « mise en ordre, disposition, assemblage ») décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots et des phrases¹ ».

À retenir :

1. La phrase est une unité syntaxique caractérisée par son **autonomie syntaxique**. Elle ne dépend pas de ce qui précède ni de ce qui suit. Ainsi « Sans doute aurait-il préféré ne pas avoir à le faire lui-même » constitue une phrase autonome. En revanche « puisque A. ne m'envoyait pas de lettres [...] » ne constitue pas une phrase puisque ce groupe n'est pas autonome.

En (2), « peut-être fût-ce seulement en arrivant qu'il trouva quelque chose comme une preuve comme par exemple ce palefrenier caché dans le placard » est un énoncé autonome. En restituant la ponctuation, on pourrait en faire soit une proposition principale juxtaposée à la précédente, soit une phrase nouvelle.

En effet, au sein d'une phrase, on peut avoir plusieurs sous-phrases autonomes, juxtaposées ou coordonnées (voir **Question 22**).

2. Au sein de la phrase, tous les éléments sont ordonnés autour du pivot verbal.

3. Les éléments d'une phrase doivent avoir une compatibilité de sens.

4. La phrase doit avoir une unité mélodique.

Le pivot (ou noyau) verbal

Le verbe pivot doit être à un mode personnel, ce qui implique la présence d'un sujet, grammatical, sinon sémantique (voir **Question 10**).

Le pivot peut aussi être un présentatif comme *Voici* : « Voici la pluie ».

On peut maintenant isoler les phrases

- 1 [les désagréments de la vie quotidienne ne m'irritaient pas.]
- 2 [Je ne me suis pas souciee d'une grève de deux mois dans la distribution du courrier puisque A. ne m'envoyait pas de lettres.]
- 3 [Sans doute aurait-il préféré ne pas avoir à le faire lui-même, espérait-il que l'un d'eux s'en chargerait pour lui, doutait-il encore qu'elle (c'est-à-dire la Raison, c'est-à-dire la Vertu, c'est-à-dire sa petite pigeonne) lui fût infidèle] : en l'absence de « sans doute » devant « espérait-il », il n'est pas possible de faire commencer une nouvelle phrase à « espérait-il ».
- 4 [peut-être fût-ce seulement en arrivant qu'il trouva quelque chose comme une preuve comme par exemple ce palefrenier caché dans le placard (...).]

Corrigé b) : Analyse de « Je ne me suis pas souciee d'une grève de deux mois dans la distribution du courrier puisque A. ne m'envoyait pas de lettres »

Les différents constituants d'une phrase

La phrase minimale comprend :

Un sujet, qui peut être un GN ou un pronom, un verbe à l'infinitif, voire une proposition complète

Le GN peut lui-même comprendre, en plus du nom, un déterminant, un (ou plusieurs) groupe(s) prépositionnel(s), un (ou plusieurs) adjectif(s) épithète(s), une relative.

Un GV, qui comprend le pivot verbal et éventuellement des compléments

Il peut comprendre également, de manière facultative, des compléments accessoires, non intégrés à un constituant.

Analyse de « Je ne me suis pas souciee d'une grève de deux mois dans la distribution du courrier puisque A. ne m'envoyait pas de lettres. »

Les différents constituants de cette phrase **dépendent les uns des autres, autour du noyau verbal.**

On peut réduire la phrase à trois groupes fonctionnels :

- le sujet : [Je] ;
- le GV : [ne me suis pas souciee d'une grève de deux mois dans la distribution du courrier] ;
- un complément accessoire, qui a la forme d'une proposition : [puisque A. ne m'envoyait pas de lettres].

Ces trois groupes fonctionnels, on les appelle des **syntagmes**.

On appelle **syntagme** un groupe de mots qui joue un et un seul rôle fonctionnel dans la phrase, si bien que l'on peut toujours remplacer le groupe par un seul terme.

Généralement un syntagme correspond à un GN étendu, à un GV étendu

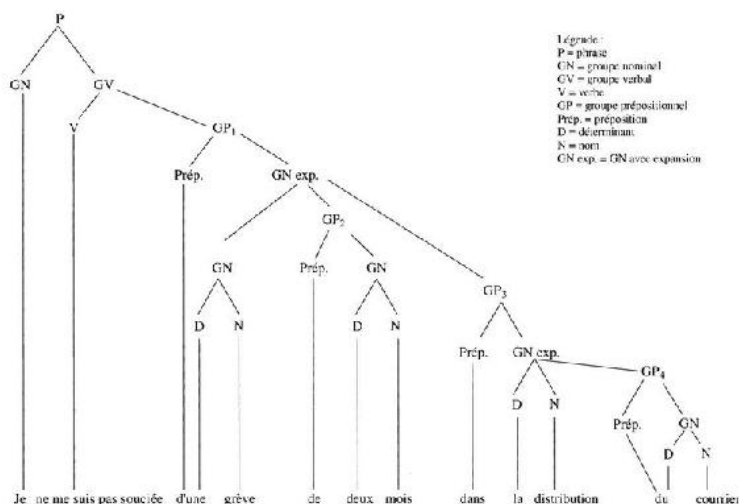
On distingue donc dans une phrase, dans l'ordre décroissant des constituants :

Des syntagmes, des groupes nominaux ou verbaux, puis les parties du discours qui ont été traitées dans la première partie.

Une représentation en arbre permettra d'analyser les constituants de la phrase.

Nous laissons de côté, dans le schéma, le complément [puisque A. ne m'envoyait pas de lettres.], qui relève de l'analyse de la phrase complexe (voir questions suivantes).

[Puisque A. ne m'envoyait pas de lettres] fonctionne comme un complément circonstanciel de cause de la proposition principale.



De la phrase simple à la phrase complexe

Dans la phrase que nous analysons, nous venons de voir qu'il y a parmi les compléments, un groupe [Puisque A. ne m'envoyait pas de lettres] qui peut se décomposer en :

GN sujet (A.) + GV pivot (*ne m'envoyait pas de lettres*).

Il s'agit donc d'une unité comparable à une phrase, mais

dépendant d'une autre phrase, ce que manifeste la présence du mot grammatical, la conjonction *puisque*, outil indicateur de subordination. C'est ce que l'on appelle une **proposition**.

Les phrases qui ne possèdent qu'un seul pivot verbal sont des **phrases simples**.

Celles qui en possèdent plusieurs sont des **phrases complexes**.

¹ GMF, p. 22.

Question 22

Comment analyser les phrases complexes ?

Exercice : Au sein des phrases complexes suivantes, isolez les différentes propositions et indiquez les relations qui les unissent

Cette nuit-là, Mondo avait dormi sur des coussins, au fond de la grande salle. Il avait dormi là les autres nuits aussi, parce qu'il aimait bien cette maison [...]. Depuis qu'elle [la femme] lui avait demandé son nom et d'où il venait, la première fois, elle ne lui posait plus de questions. Simplement, elle le prenait par la main et lui montrait des choses amusantes, dans le jardin, ou dans la maison. Elle lui montrait les cailloux qui ont des formes et des dessins bizarres [...]. (J.-M. Le Clézio)

Corrigé

Qu'est-ce qu'une proposition ?

Une **proposition** est une unité constituée d'un sujet et d'un pivot verbal. Il s'agit donc d'une phrase (voir **Question 21**), mais on parlera de **proposition**² quand cette phrase se combine avec une ou plusieurs autres, par différents procédés syntaxiques, pour constituer une **phrase complexe**.

Dans une phrase simple, on ne trouve qu'une seule proposition. On dit que c'est une **phrase indépendante** : elle ne dépend d'aucun autre élément et aucun élément ne dépend d'elle. On trouve dans le texte une seule phrase simple : [Cette nuit-là... la grande salle], qui se réduit à une seule proposition, autour du noyau verbal qu'est *dormir*.

Dans une phrase complexe, on trouve plusieurs propositions (au moins deux), qui sont reliées entre elles par plusieurs types de liens :

La coordination et la juxtaposition

Le mécanisme de la coordination et de la juxtaposition

Pour une analyse détaillée du mécanisme de **parataxe**, voir **Question 29**.

Dans la juxtaposition et la coordination, les deux propositions sont dans un rapport d'égalité syntaxique. On dit qu'elles sont en **parataxe**.

Si un mot de liaison unit les deux propositions en parataxe, on parlera de parataxe par **syndète** ou **parataxe syndétique** : c'est la **coordination**.

Si aucun mot de liaison n'unit les deux propositions, séparées seulement par des virgules et parfois des points-virgules ou deux points, on parlera de parataxe par **asyndète** ou **parataxe asyndétique**.

Dans la coordination ou la juxtaposition, chaque proposition constitue **une proposition** (et non une **phrase**) **indépendante**, à condition qu'elle ne régit pas de subordonnées, auquel cas on l'appelle **principale**.

Ainsi :

(1) « Il était venu et m'avait donné un coup de main » est une phrase complexe comprenant deux propositions indépendantes : [Il était venu] et [m'avait donné un coup de main].

(2) « Il mentait beaucoup mais il disait toujours que ça lui coûtait vraiment » est une phrase complexe composée d'une proposition indépendante : [Il mentait beaucoup] coordonnée par *mais* à une

proposition principale dont dépend une subordonnée conjonctive COD de *dire*, introduite par *que* : [il disait toujours (que ça lui coûtait beaucoup)].

Les outils coordonnants

La coordination, qui s'effectue au moyen des conjonctions de coordination *mais, ou, et, donc, or, ni, car*, relie deux éléments (mots, groupes de mots ou propositions) qui sont sur le même plan syntaxique, c'est-à-dire qui occupent la même fonction dans une phrase. Dans « Fabio et Noé sont mes amis », *Fabio* est sujet de *être* et *Noé* est aussi sujet de *être*.

À cette liste traditionnelle, on ajoute désormais des adverbes de liaison comme *ainsi, aussi, en effet, par conséquent, au contraire, puis, ensuite...*

Ils peuvent jouer un rôle coordonnant, en soulignant les liens logiques de la coordination, comme en témoigne la permutation : « Guillaume goûta *et* fit ses devoirs »/« Guillaume goûta *puis* fit ses devoirs ».

Cependant, les adverbes de liaison sont en général plus mobiles que les conjonctions de coordination (mais pas *puis*), toujours placées en tête de proposition ; ils peuvent se combiner entre eux (*puis ensuite*) ou avec une conjonction, laquelle précède l'adverbe (*et ensuite*).

Donc, adverbe ou conjonction de coordination ?

On remarquera à cette occasion que le coordonnant *donc* se comporte plutôt comme un adverbe (cumulable en deuxième position avec une conjonction de coordination ou avec un adverbe, mobile dans la phrase) que comme une conjonction de coordination :

« Ils se sont disputés, il est *donc* parti » ; « Ils se sont disputés *et donc* il est parti » ; « Ils se sont disputés il est *donc ensuite* parti ».

Beaucoup de grammaires classent désormais *donc* parmi les adverbes de liaison.

Interprétation sémantique de la relation de coordination et de juxtaposition

Lorsque l'on procède à une analyse syntaxique de la phrase, on n'inclut la conjonction de coordination dans aucune des deux propositions. **La conjonction reste à l'extérieur car elle n'est qu'un pur outil de liaison.**

Nous trouvons dans le texte : [Simplement, elle le prenait par la main] *et* [lui montrait des choses amusantes, dans le jardin, ou dans la maison].

Il s'agit d'une phrase complexe, constituée de deux propositions indépendantes. Ni l'une ni l'autre ne commande une proposition et ni l'une ni l'autre ne dépend d'une proposition. Étant toutes deux des indépendantes elles sont donc sur le même plan syntaxique et peuvent être coordonnées, ce qui est le cas ici grâce à la conjonction *et*. Les deux propositions se trouvent dans un rapport de succession temporelle.

Ce qui prouve que la conjonction de coordination ne porte pas atteinte à l'autonomie de chaque proposition, c'est que l'on pourrait effacer l'une ou l'autre sans nuire à la correction grammaticale de l'énoncé : « Simplement, elle le prenait par la main » se suffit à lui-même, tout comme : [(elle) lui montrait des choses amusantes, dans le jardin, ou dans la maison].

Attention :

Notre texte présente deux indépendantes coordonnées, mais la coordination peut aussi intervenir entre deux principales ou deux subordonnées :

« Pierre avait un chat [qui était obèse] *et* [qui louchait] » : ici, *et* unit deux propositions dépendant d'un mot (*chat*) qui se trouve dans une troisième proposition.

Parfois encore, la coordination peut unir une proposition et un mot ou un GN. Nous trouvons dans le texte : Depuis qu'elle [la femme] lui avait demandé *son nom* *et* [d'où il venait]. Le GN *son nom* et la proposition entre crochets ont la même fonction par rapport au verbe *demandar* : ils sont COD. Ils peuvent donc être coordonnés, bien que n'ayant pas la même nature.

Les mots de liaison de la coordination ne font qu'explicitement une relation logique qui, dans la juxtaposition reste implicite.

Cette relation peut être :

- d'adjonction : « Ils s'amusaient, folâtraient, *et* riaient » ;
- de succession : « Elle le prenait par la main, lui montrait des choses amusantes »/« Elle le prenait par la main *et* lui montrait des choses amusantes, dans le jardin, ou dans la

maison » ;

- de cause : « Tu ne peux pas la contacter par mail, elle n'a pas d'adresse mail »/« Tu ne peux pas la contacter par mail *car* elle n'a pas d'adresse mail » ;
- de conséquence : « Elle a fait une faute grave, elle risque de se retrouver au chômage »/« Elle a fait une faute grave, elle risque *donc* de se retrouver au chômage » ;
- d'opposition : « Elle l'implora, le supplia, il resta inflexible »/« Elle l'implora, le supplia *mais* il resta inflexible ».

Coordination corrélative

Dans la première proposition, on peut rencontrer un élément qui appelle la conjonction de coordination et en même temps explicite la relation sémantique des deux. Par exemple la surenchère dans *non seulement... mais encore*.

La subordination

À la différence de la coordination, la subordination est un rapport de dépendance unilatéral entre deux mots, deux groupes ou deux propositions.

Unilatéral signifie que la relation de dépendance n'est pas symétrique. Seul l'un des éléments dépend de l'autre, a besoin de l'autre pour exister. Cet élément dépendant, on dit qu'il est **subordonné**. **La subordination est une relation hypotaxique.**

L'élément qui commande, qui régit, l'autre est le terme principal. Dans la subordination de propositions, il faudra donc identifier les **propositions principales**, et les **propositions subordonnées**.

Comment reconnaître les propositions subordonnées ?

1. Par le test de l'effacement : La principale peut subsister seule, alors qu'une subordonnée devient non recevable sans la principale dont elle dépend totalement. Soit la phrase :

(1) [Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et [d'où il venait], la

première fois,] (2) [elle ne lui posait plus de questions].

Si l'on efface le bloc (1), le bloc (2) peut subsister car il reste grammaticalement acceptable : « Elle ne lui posait plus de questions ».

En revanche, si l'on efface le bloc (1), le bloc (2) devient irrecevable : *« Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et [d'où il venait], la première fois ».

Cependant, ce critère n'est pas toujours pertinent. Dans l'exemple suivant, aucun des deux blocs ne peut subsister seul : « [Que Pierre ait démissionné] [me surprendrait] » *« Me surprendrait ». Un autre critère s'avère donc nécessaire :

2. La présence de mots introducteurs. La subordonnée est en générale introduite par un mot subordonnant, qui se trouve inclus dans cette subordonnée et qui signale qu'il y a un rapport de dépendance avec la principale.

Nous verrons cependant que certaines subordonnées se passent d'outils subordonnants. Dans ce cas, c'est la présence d'un élément lexical ou bien d'un élément syntaxique (comme un mode verbal, par exemple) qui indique l'existence d'un lien de subordination. Nous y reviendrons dans les **Questions 28 et 29**.

Où sont les limites de la subordonnée ?

La subordonnée commence avec le mot subordonnant, s'il y en a un, et englobe tous les termes qui ont une fonction par rapport au noyau verbal et qui n'ont pas de fonction en dehors de la proposition. Ainsi, dans la phrase « [Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et d'où il venait, la première fois], elle ne lui posait plus de questions », la première proposition, qui est la subordonnée, s'organise autour du verbe *demande*r. Elle inclut un sujet (*elle*), un complément d'objet second (*lui*), deux COD (*son nom* et *[d'où il venait]*), et aussi le complément circonstanciel de temps détaché *la première fois*, qui se rattache par le sens au verbe *demande*r, et non pas au verbe *pose*r. Les autres éléments s'organisent autour d'un nouveau pivot verbal, *pose*r. On délimitera donc ainsi les deux propositions :

[Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et d'où il venait, la première fois,] [elle ne lui posait plus de questions.]

On pourrait faire la même analyse avec la deuxième phrase du texte : (1) [Il avait dormi là les autres nuits aussi], (2) [parce qu'il aimait bien cette maison], où l'on distingue une principale (1) et une subordonnée (2) ; et avec la phrase : « (1) [Elle lui montrait les cailloux] (2) [qui ont des formes et des dessins bizarres] », où (1) est la principale et (2) la subordonnée.

Dans la phrase « [Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et [d'où il venait], la première fois], [elle ne lui posait plus de questions] », nous constatons qu'il y a au sein de la subordonnée un autre noyau verbal (*venir*). Il y a donc une proposition subordonnée (« d'où il venait ») qui se trouve enchâssée dans cette subordonnée.

À retenir :

Une proposition subordonnée peut très bien être en même temps proposition principale pour une autre proposition.

Quand on a un emboîtement de subordonnées, comme ici, on parle de **récurtivité**.

Dans ce cas, comment représenter les limites des différentes propositions, dans l'optique d'une analyse logique ?

Il s'agit de représenter les différents niveaux d'enchâssements, par exemple au moyen de crochets emboîtés : [Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et [d'où il venait,] la première fois,] [elle ne lui posait plus de questions].

Les liens unissant principale et subordonnée

- **La subordonnée peut soit être intégrée à la phrase, soit s'ajouter à elle.**

Dans le premier cas, la subordonnée occupe une fonction, essentielle (sujet, COD) ou non-essentielle (complément circonstanciel), par rapport à un élément de la principale. Dans notre texte, les quatre subordonnées ont une fonction par rapport à un élément de leur principale. Elles sont donc toutes les quatre intégrées :

- [parce qu'il aimait bien cette maison] explique **pourquoi** « il avait dormi là les autres nuits aussi » → **c'est un complément circonstanciel de cause** ;
- [Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et [d'où il venait], la première fois] est un **complément circonstanciel de temps** ;
- [d'où il venait] est COD de *demander* ;
- [qui ont des formes et des dessins bizarres] complète

cailloux à la manière d'une épithète.

En revanche, il est des cas où la subordonnée ne s'intègre pas à la phrase mais lui ajoute un prolongement. Comparez :

(1) « Je le soutiens, puisque je l'aime », où la subordonnée [puisque je l'aime] apparaît comme la cause de l'action principale (elle est **complément circonstanciel de cause et intégrée**) et (2) « Il est mort, puisque tu veux la vérité », où la subordonnée [puisque tu veux la vérité] n'est pas la cause de la principale. Ici, la subordonnée **s'ajoute** à la principale, elle est la cause de l'action de *dire* la principale : « Puisque tu veux la vérité, *je te la dis* : il est mort. »

• Complément de constituant, complément de phrase.

Au sein des subordonnées intégrées à la phrase (ce sont de loin les plus fréquentes), certaines ont un rôle par rapport à **un constituant** et d'autre part rapport à **l'ensemble de la proposition principale**. On retrouve ici la distinction entre complément de constituant et complément de phrase.

Si la subordonnée modifie un constituant, elle ne peut être déplacée ; si elle modifie l'ensemble de la phrase, elle est mobile et on peut la supprimer.

Parmi les subordonnées à fonction circonstancielle, il faudra donc distinguer entre celles qui sont compléments de phrase et celles qui sont incluses dans le GV.

Dans notre texte :

- [parce qu'il aimait bien cette maison] est un complément circonstanciel de cause qui modifie l'ensemble de la proposition principale. Elle est d'ailleurs séparée de la principale par une pause et pourrait être déplacée. C'est un complément de phrase ;
- [Depuis qu'elle lui avait demandé son nom et [d'où il venait], la première fois] est un complément circonstanciel de temps qui modifie l'ensemble de la principale. Cette subordonnée est aussi séparée de la principale par une pause et pourrait être déplacée. C'est un complément de phrase ;
- [d'où il venait] est COD de *demandeur*. C'est un complément intégré au GV ;
- [qui ont des formes et des dessins bizarres] complète *cailloux* à la manière d'une épithète. C'est un complément

intégré au GN *les cailloux*. Il en constitue une expansion. C'est donc un complément de constituant.

La corrélation 3

Il s'agit d'un cas limite entre la subordination et la juxtaposition, et c'est ainsi qu'il conviendra de présenter la corrélation dans une analyse.

On se trouve en présence de deux propositions apparemment juxtaposées, mais qui n'ont d'autonomie ni l'une ni l'autre (on ne peut effacer ni l'une ni l'autre) : « Plus il est grand, plus il est bête ».

Nous traitons ce point dans la **Question 29**.

Signalons cependant dès à présent qu'il convient de distinguer deux types de corrélations :

Cas où la corrélation peut être assimilée à une subordination

C'est le cas lorsque la deuxième proposition est bien subordonnée à la première, à l'aide d'un relatif ou d'une conjonction de subordination. Mais elle n'est pas intégrée à un GN ou au GV : elle dépend d'un mot, un adverbe le plus souvent, qui fonctionne en corrélation avec le mot subordonnant : Il est *si* puissant [*que* tous le craignent].

Corrélation au sens strict

Il n'y a pas d'outil subordonnant et les deux propositions sont en étroite interdépendance : « Les bourgeois, c'est comme les cochons, *Plus* ça devient vieux, *plus* ça devient bête » (J. Brel)

Dans une étude sur la phrase complexe où placer la corrélation ?

Après avoir évoqué son cas en introduction, on la classera **parmi les subordonnées**, en séparant les points A et B ci-dessus :

– lorsque la deuxième proposition est introduite par un mot subordonnant, (« Il est *si* puissant *que* tous le craignent »), on rangera ce type de corrélation parmi les subordonnées circonstancielles (voir **Question 25**) ;

– lorsque l'on a affaire à une corrélation au sens strict, (« *Plus* ça devient vieux, *plus* ça devient bête »), on la considérera comme un cas de subordination implicite (voir **Question 29**).

L'insertion

Comment analyser :

(1) Il est vrai, [répliqua Sextus], mais la beauté de l'autre est plus charmante. (M. de Scudéry)

(2) Dites-moi, [je vous en conjure], si vous êtes satisfait de Rome [...]. (id.)

Dans les deux cas les propositions entre crochets ne se rattachent à aucun élément de leur entourage sur le plan syntaxique. Il n'y a pas de mot subordonnant et ce ne sont pas non plus des cas de juxtaposition car ces propositions n'ont pas la même fonction que ce qui les entoure.

On parle alors d'**insertion**. Il s'agit d'une construction qui est aux marges de la syntaxe. La proposition est **détachée** par des virgules et se trouve à l'intérieur d'une autre proposition.

On distinguera néanmoins le cas (1) et le cas (2).

En (1), lorsque l'insertion se trouve dans du discours direct et commente le contenu des propos rapportés, on parlera d'incise

L'incise est constituée d'un verbe de parole ou de pensée ; elle coupe les propos rapportés, ou se trouve à la fin, et se caractérise par l'inversion de l'ordre verbe – sujet (*répliqua Sextus*). Cette inversion s'explique par le fait que cette incise n'est pas sur le même plan énonciatif que ce qui l'entoure. Cette inversion signale que cette proposition n'est pas autonome et ne constitue pas une indépendante juxtaposée.

En (2), il s'agit d'une *proposition incidente*

L'incidente est un commentaire du locuteur. Elle est détachée par des virgules, c'est une sorte de parenthèse. L'ordre sujet-verbe est maintenu et elle pourrait fonctionner comme une indépendante : « Je vous en conjure » est un énoncé recevable grammaticalement. Elle n'est pas non plus sur le même plan énonciatif que le reste de l'énoncé, dont elle constitue un commentaire.

Le changement énonciatif des insertions se manifeste par une intonation spécifique, plus basse que le reste de la phrase (faire le test à l'oral).

Méthode de l'analyse de la phrase

Il faut indiquer, pour chaque proposition étudiée :

Ses limites

Le mieux est de mettre la proposition entre crochets, en n'omettant pas les subordonnées qui pourraient se trouver enchâssées dans d'autres subordonnées.

Sa nature

La nature d'une proposition subordonnée est donnée par le mot subordonnant qui l'introduit, ou par un élément lexical ou syntaxique si aucun mot ne l'introduit.

Sa fonction

En indiquant la fonction, il faut préciser, le cas échéant, s'il s'agit d'un complément de constituant ou d'un complément de phrase.

Le mode verbal

Les différents types de subordonnées

Les subordonnées introduites par un mot introducteur spécifique

Les subordonnées introduites par une conjonction de subordination

On distingue :

- les conjonctives introduites par *que* et qui jouent un rôle essentiel par rapport au verbe principal ;
- les conjonctives introduites par d'autres conjonctions et qui sont compléments circonstanciels de la principale ;
- un type d'interrogative indirecte, l'interrogative indirecte totale, introduite par la conjonction *si*.

Les subordonnées introduites par un pronom relatif

Les subordonnées qui ne sont pas introduites par un mot introducteur spécifique

Il y a un mot introducteur, mais ce n'est pas un subordonnant spécifique

C'est-à-dire qu'on le rencontre ailleurs que dans la subordination. Il s'agit des subordonnées interrogatives partielles.

Il n'y a pas de mot introducteur. La subordination est alors signifiée par d'autres moyens

- par un mode verbal. Il s'agit des subordonnées infinitives et participiales ;
- par différents moyens syntaxiques et lexicaux, alors même que ces propositions semblent être juxtaposées : « Tu as beau faire, je ne céderai pas » ; « Tu tomberais, il ne te relèverait même pas ».

Il existe donc **sept** grands types de subordonnées.

2 Certains grammairiens parlent d'ailleurs très logiquement de « sous-phrases » pour désigner les propositions.

3 . *Corrélation* signifie « relation entre », interdépendance. Les deux éléments d'une corrélation sont étroitement unis l'un à l'autre.

Question 23

comment analyser les propositions conjonctives introduites par *que* ?

Une catégorie importante de subordonnées est constituée de propositions introduites par un élément, *que*, dont la seule fonction est d'indiquer le caractère dépendant de la proposition.

La conjonction *que*

Ce *que* est une conjonction de subordination. Il est nécessaire pour identifier le caractère dépendant de la subordonnée, mais en

même temps, **il n'exerce aucune fonction, ni dans la principale, ni dans la subordonnée.** C'est un pur outil de jonction entre deux propositions, c'est pourquoi on l'appelle **conjonction pure** et que l'on nomme les propositions introduites par lui **propositions conjonctives pures.**

Attention :

Ces propositions sont connues, dans les grammaires qui classent les subordonnées selon leur fonction, sous le nom de **propositions complétives**. Leur nature est d'être des conjonctives pures et leur fonction peut être de compléter le verbe principal. Mais ce terme de *complétive* est assez critiquable, car ces propositions peuvent avoir d'autres fonctions que celle de **compléments** (elles peuvent être **sujets** par exemple).

Caractéristiques des conjonctives pures

Elles sont indispensables à la phrase

C'est pourquoi on les appelle aussi des **conjonctives essentielles**. Si on les supprime, la phrase change de sens : « Je veux [que tu viennes] » → « Je veux ». Parfois même, la principale devient non grammaticale : « [Qu'il s'en aille] serait surprenant » → *« serait surprenant ».

Elles ont un statut nominal

On peut théoriquement toujours les remplacer par un GN ou un pronom. Cela constitue un test commode en cas de doute sur la nature ou la fonction de la proposition : « *Qu'il s'en aille* serait surprenant » = « *Son départ* serait surprenant ».

Elles peuvent assumer les fonctions nominales suivantes

Sujet du verbe principal

« [Qu'il s'en aille] serait surprenant ». Elle répond à la question : « Qu'est-ce qui serait surprenant ? »

Attribut du sujet

« L'important est [qu'il ait son diplôme] ».

COD

« Je veux [qu'il vienne] ».

Ce sont les conjonctives pures les plus fréquentes. On les rencontre après les verbes de volonté (*vouloir*), de sentiment, de jugement (*penser, trouver, vouloir*), de déclaration (*dire*).

COI

« Je me réjouis [que tu viennes] ».

Attention/COD ou COI ?

La préposition *de* qui suit *se réjouir* n'apparaît pas, et la proposition complément pourrait apparaître ici comme un COD.

En cas de doute, avant de parler de COD, effectuez le test de la transformation en GN, qui fait réapparaître le cas échéant la préposition :

« Je veux *que tu viennes* » → « Je veux *ta venue* » : COD.

« Je me réjouis *que tu viennes* » → « Je me réjouis *de ta venue* » : COI.

Que et Ce que :

Nous avons vu que, dans « Je me réjouis *que tu viennes* », la conjonctive s'analysait comme un COI. On pourrait dire aussi, quoique plus lourdement : « Je me réjouis *de ce que tu viennes* », où la préposition redevient apparente. Pour que cette dernière puisse réapparaître, le démonstratif *ce*, que l'on n'analysera pas de façon autonome mais comme élément d'une locution, doit être inséré entre la préposition et *que*, de façon à atténuer le « choc » entre la préposition et le *que* conjonctif, qui ne peut pas être régime d'une préposition.

Ce qui est facultatif ici, à cause de l'alternance possible avec une conjonctive en construction directe, devient obligatoire avec un certain nombre de verbes, dont le COI est introduit par la préposition *à*, ou par *en* :

Consentir à ; consister en ; parvenir à ; renoncer à ; tenir à ; veiller à, etc.

« Veuillez *à ce que nos invités soient bien traités* » = « Veuillez *à leur bien-être* ».

Dans le cas de la locution *ce que*, les limites de la proposition commencent à *ce* : « Veuillez *à [ce que nos invités soient bien traités]* ».

Apposition

« L'idée [qu'il ne vienne pas aux obsèques de son père] me choque ». La subordonnée est apposée au nom *idée*, elle développe le contenu sémantique de ce nom. Néanmoins, le critère du détachement fait défaut (voir **Question 9**).

Attention, débat !

Certains grammairiens font dans ce cas de la subordonnée non pas une apposition mais un complément déterminatif du nom « l'idée *de son absence* me choque ».

Complément de l'adjectif

« Las [qu'il se fasse renvoyer de partout], ses parents l'ont mis en pension ».

Régime d'un tour impersonnel

Il faut que, voici que, il est possible que, etc. : « Il faut [que tu viennes] ».

L'analyse doit comprendre

- 1 Les limites de la proposition.
- 2 La nature du mot subordonnant : *que* est un outil conjonctif pur. Il a un rôle démarcatif (il indique le début de la subordonnée) et d'enchâssement (il permet à la proposition de venir s'enchâsser dans la principale).
- 3 La nature de la proposition : conjonctive pure.
- 4 La fonction de la proposition.
- 5 Le mode de la proposition. Celui-ci dépend du verbe principal. Si le sens du verbe principal rejette la subordonnée dans l'univers des possibles ou la fait interpréter comme un jugement subjectif (voir **Question 18** sur le subjonctif), cette subordonnée sera au subjonctif.

À retenir :

Dans les conjonctives pures :

– l'indicatif est obligatoire après les verbes comme *dire, croire, penser, etc.*, sauf lorsque ces verbes sont à la modalité interrogative ou sont niés. Dans ces cas-là, le subjonctif est possible ;

– le subjonctif est obligatoire après *craindre, souhaiter, se réjouir, regretter, etc.*

Exercice

Analysez les propositions conjonctives pures dans les extraits suivants

(1) Voilà que des circonstances m'amenaient à trembler devant lui pour réclamer [...] un décompte de droits d'auteur qu'il me devait, et il me répliquait : « oh ! et puis vous m'énervez avec votre odieuse sensiblerie ! Mettez-vous une bonne fois dans la tête que je ne suis pas votre père » [...]. (H. Guibert)

(2) Le lendemain de cette cérémonie des Oscars [...] peut-être jaloux [...] que je ne l'y aie pas convié, Jules passa chez moi. (*id.*)

(3) [...] Cette mère avait tenu à ce qu'on commande une plaque mortuaire sur laquelle on indiquerait le nom de l'institution prestigieuse où Muzil donnait ses cours à la fin de sa vie. (*id.*)

Corrigé

(1) Voilà [que des circonstances m'amenaient à trembler devant lui pour réclamer [...] un décompte de droits d'auteur qu'il me devait] : subordonnée conjonctive pure, introduite par *que*, régime du présentatif *voilà*.

Remarquons que cette conjonctive pure est elle-même rectrice d'une autre subordonnée, qui est une relative.

Comment reconnaître *que* conjonctif et *que* relatif ?

(Voir **Question 8**, exercice 2.)

Un test simple est de voir si *que* a une fonction dans la subordonnée. S'il en a une c'est un relatif. *Que* relatif n'a que deux fonctions possibles : attribut du sujet ou COD. La question à poser est « Qu'est-ce que ?/qui est-ce que ? »

« Un décompte de droits d'auteur [qu'il me devait] » = « Qu'est-ce qu'il me devait ? » « Il me devait *que* », réfèrent à « un décompte de droits d'auteur ». *Que* est ici COD de devoir.

On peut aussi, en général, remplacer *que* + *relative* par un adjectif ou un participe, alors que la conjonctive se remplace par un GN : « Un décompte de droits d'auteur *dû* (= qu'il me devait) par lui » ; mais : « Voilà *des circonstances terrifiantes pour moi* ».

(1) Mettez-vous une bonne fois dans la tête [que je ne suis pas votre père.] : proposition conjonctive pure, complément d'objet direct de la locution verbale *se mettre dans la tête*.

(2) [...] peut-être jaloux [...] [que je ne l'y aie pas convié], Jules passa chez moi.

Proposition conjonctive pure, complément de l'adjectif *jaloux*.

Le mode de la subordonnée s'explique par le sens de l'adjectif qui la régit : indiquant un sentiment, il est suivi du mode subjonctif (voir **Question 18**).

(3) Cette mère avait tenu à [ce qu'on commande une plaque mortuaire sur laquelle on indiquerait le nom de l'institution prestigieuse où Muzil donnait ses cours à la fin de sa vie].

Subordonnée conjonctive pure, COI de *tenir à*. Cette subordonnée est au subjonctif (*commande* est au subjonctif, comme le fait apparaître la transformation : « Cette mère avait tenu à ce que l'on fasse une plaque »).

La subordonnée régit une relative : [sur laquelle on indiquerait le nom de l'institution prestigieuse où Muzil donnait ses cours à la fin de sa vie], qui elle-même régit une autre relative : [où Muzil donnait ses cours à la fin de sa vie].

Question 24

Comment identifier les subordonnées relatives ?

Remarque :

Cette question est à mettre en rapport avec l'exercice 2 de la **Question 8**, consacré aux pronoms relatifs.

Critères d'identification

Les propositions subordonnées relatives
sont introduites par un pronom relatif

Il s'agit donc de bien identifier cette catégorie de pronoms. La difficulté consiste à ne pas confondre *que* pronom relatif et *que* conjonction pure (voir **Question 8**, exercice 2).

Le pronom relatif, à la différence de la conjonction pure, joue trois rôles dans la phrase

- Un rôle démarcatif : il marque la limite initiale de la subordonnée.
- Il assume le rôle de mot subordonnant :
- Il permet que la proposition qu'il introduit soit subordonnée à la précédente.

Comme c'est un pronom, il assume toutes les fonctions d'un nom : **il a donc une fonction au sein de la subordonnée relative**. Il a aussi, en général, un nom qu'il représente et qui se trouve dans la principale. Ce nom, c'est **l'antécédent du relatif**.

Attention :

Si l'antécédent est le plus souvent un nom ou un pronom, il peut aussi être un adjectif : « Idiot [que tu es] ! » : *que*, attribut du sujet *tu* a pour antécédent l'adjectif *idiot*.

Pour trouver la fonction du relatif, si celui-ci possède un antécédent, on prend cet antécédent et on le met à la place du pronom, dans la subordonnée :

- *qui* : « *L'homme [qui est là] est mon ami* » = « *L'homme est là* » → *Qui* est sujet du verbe de la relative *être*.
- *que* : « *Le grand médecin [qu'est Pierre] a diagnostiqué la maladie de Sophie* » = « *Pierre est un grand médecin* »

- *Que* est attribut du sujet *Pierre*. *Que* peut aussi être COD ;
- *quoi* (ou *lequel*) est complément prépositionnel avec un antécédent inanimé, tandis que *qui* (ou *lequel*) est complément prépositionnel avec un antécédent animé : « *L'homme [à qui je parle]* est mon ami » = « Je parle à *l'homme* » ;
 - *dont* remplace « de + *qui* » ou « de + *lequel* » et peut avoir toutes les fonctions de ce groupe (complément du nom, de l'adjectif, etc.) :

« *La voisine [dont je nourris les chats]* est revenue » = « *La voisine [de qui je nourris les chats]* est revenue » = « Je nourris les chats *de la voisine* » → *Dont* est ici complément du nom *chats*.

« *La famille [dont il descend]* est noble » = « La famille *de laquelle* il descend » = « Il descend *de la famille* » → *Dont* est COI (il s'apparente à une valeur locative, marquant l'origine) du verbe *descendre*.

« *La femme [dont il est amoureux]* l'a quitté » = « Il est amoureux *de la femme* » → *Dont* est complément déterminatif de *amoureux*.

Lorsqu'une subordonnée commence par un mot qui a une fonction au sein de cette subordonnée, il s'agit d'une relative.

Les subordonnées relatives sont de deux sortes

Le pronom relatif a un antécédent dans la principale et la subordonnée joue le rôle d'un adjectif

On dira que la relative a une fonction non par rapport au verbe principal, mais par rapport au GN antécédent. La relative complète son antécédent à la manière d'un adjectif, épithète, apposé, ou attribut du sujet ou du COD (**voir Questions 6, 9 et 13**). La relative a une fonction d'adjectif, c'est pourquoi on l'appelle alors **relative adjective** :

- Lorsque la relative est épithète, elle est dans le GN commandé par l'antécédent et se pronominalise si l'on pronominalise ce GN.

« *La fille [qui danse]* se marie demain » → « *Elle* se marie »

demain ».

- Lorsque la relative est appositive (ou apposée), elle fonctionne selon les critères de l'apposition (voir Question 9). Elle est marquée en particulier par le détachement et par la prédication seconde.

(1) L'enfant *qui n'avait pas eu la grippe* alla à l'école, l'autre resta à la maison.

Ici, la relative est liée à l'antécédent ; elle est épithète.

(2) L'enfant, qui avait eu la grippe, fut dispensé de classe. La relative détachée par des virgules, constitue une prédication secondaire de l'énoncé.

- (1) L'enfant fut dispensé de classe (prédication première ou principale) ;
- (2) (car) il avait eu la grippe (prédication seconde, à valeur explicative de la première).

Terminologie : relative apposée ou épithète détachée ?

Certaines grammaires parlent, à propos des relatives appositives, d'épithètes détachées. On a vu à la **Question 9** que, comme pour les adjectifs, il valait mieux parler d'*apposition*.

En tout cas, quelle que soit la terminologie que l'on choisisse, il faut être cohérent dans les couples formés : on parlera de **relative épithète liée** vs **relative épithète détachée** ou de **relative épithète** vs **relative apposée** (ou **appositive**).

- Lorsque le verbe principal est un verbe comme **être**, **rester**, **se trouver**, suivi d'un complément locatif, le relatif est éloigné de son antécédent sujet et l'ensemble de la relative fonctionne comme attribut du sujet : « Pierre est là [qui attend.] ».
- La relative peut aussi avoir pour antécédent le COD d'un verbe comme **avoir**, **regarder**, **voir** (et ses variantes sémantiques **rencontrer**, **croiser...**), **entendre écouter**, **sentir** (« Je vois Pierre **qui court comme un fou** ») ; mais aussi les séquences des présentatifs **voici** et **il y a** : « Il y a ton frère **qui attend à la porte** ».

Dans ce cas, elle joue le rôle d'un attribut du COD et en remplit

les critères (voir **Question 13**).

Quand une relative est attributive, elle constitue le propos de l'énoncé. C'est pourquoi on l'appelle aussi **relative prédicative**. Si l'on supprime la relative, le sens de l'énoncé est profondément différent : « Je vois Pierre » ; « Il y a ton frère ».

Comment distinguer une relative attributive d'une relative épithète lorsque le relatif est près de son antécédent ?

Dans ce cas-là, la relative pourrait être épithète.

Comparons :

(1a) As-tu vu l'homme *qui court tout nu dans le parc* ?/(1b) Oui j'ai vu l'homme *qui court tout nu dans le parc*.

(2a) Où avez-vous croisé l'homme *que la police recherche* ?/(2b) J'ai croisé cet homme *qui courait dans le parc*.

Une série de tests permet de lever l'ambiguïté :

1. D'abord, seuls les verbes cités ci-dessus peuvent être concernés. Avec les autres types de verbes, la relative adjective est épithète. Les attributives sont donc moins fréquentes que les épithètes.

2. Les relatives attributives commencent toujours par *qui*. Dans « il y a l'homme *que tu sais* à la porte », *que tu sais* est épithète de *l'homme*. Cela permet de comprendre que (2a) est une relative épithète.

3. La relative épithète est dans le GN : elle disparaît quand on pronominalise le GN. La relative attributive est dans le GV, elle ne disparaît pas en cas de pronominalisation. En (1) : Alors, l'as-tu vu ? Oui, je l'ai vu. En (2a) Alors, l'avez-vous croisé ? Dans ces trois cas, la relative est épithète.

4. En (2b) en revanche, si on pronominalise le COD et la relative, l'information essentielle de la phrase disparaît : « Où avez-vous croisé l'homme *que la police recherche* ? » *« Je l'ai croisé ». On doit donc exclure la relative de la pronominalisation, ce qui donne : « Je l'ai croisé *qui courait dans le parc* ».

5. Quand une relative est séparée de l'antécédent par le verbe principal, en revanche, pas de doute, c'est qu'elle est attributive.

On classe la relative attributive avec les relatives adjectives, puisqu'elle a un antécédent.

Le pronom relatif est un pronom nominal et n'a pas d'antécédent

- Dans ce cas, la relative est dite indéfinie (son antécédent reste indéfini) et substantive, car elle peut occuper toutes les fonctions du nom par rapport aux éléments de la principale.

Attention :

Certaines relatives substantives sont difficiles à analyser car elles ont une fonction de complément circonstanciel de concession :

« Qui que tu sois, inconnu, sois le bienvenu » Voir l'analyse du cas (2) dans l'exercice.

• Les relatives périphrastiques :

Certaines relatives comportant l'antécédent *ce* (ou *celui/celle* ; *ceux/celles* pour l'animé) au référent indéfini sont aujourd'hui considérées comme des relatives substantives (voir aussi **Question 8**).

- (1) Celui qui enfreindra la loi sera passible de prison.
- (2) Un magicien avait trois manteaux. Celui qu'il préférerait était celui qui le rendait invisible.
- (3) Ce qui est le plus difficile est aussi ce qui est le plus gratifiant.
- (4) Elle lui demandait toujours ce qu'il préférerait chez une femme.
- (5) Il se vantait de ce qu'il avait fait la guerre.
- (6) Il se vantait de ce qu'il lui avait fait.

En (1), (3) et (6) deux analyses sont possibles.

1 Soit on considère que *celui* et *ce* sont bien des antécédents à part entière (même s'ils ne sont pas définis et si leurs référents sont très vagues), ayant une fonction dans la principale [en (1) *celui* est sujet de *sera* ; en (3) le premier *ce* est sujet de *est aussi* et le second est attribut du premier ; en (6) *ce* est COI de *se vanter*], et que c'est précisément la **relative déterminative (voir le point 4. ci-dessous)** qui vient préciser leur contenu notionnel (voir si dessous). On pourrait les remplacer par « tout homme » et « les choses ».

On a donc une relative adjective épithète déterminative. C'est l'analyse traditionnelle de ce type de cas. Dans ce cas, on découpera les propositions comme suit :

(1) Celui [qui enfreindra la loi] sera passible de prison.

(2) Ce [qui est le plus difficile] est aussi ce [qui est le plus gratifiant].

(6) Il se vantait de ce [qu'il lui avait fait].

Ce sont des relatives adjectives épithètes à valeur déterminative de leur antécédent. La première a pour antécédent le pronom démonstratif *celui* et les trois autres *ce*.

1 Soit on considère que *celui* et *ce* ont un contenu notionnel vraiment trop faible pour être de véritables antécédents, et qu'ils font en quelque sorte partie du pronom relatif. Ils forment avec lui une locution relative où chacun des deux éléments apporte des informations : le démonstratif apporte des informations sur le genre (|animé| pour *celui* ; |inanimé| pour *ce*) et sur le nombre (singulier ou pluriel) ; le relatif porte des informations sur la fonction dans la subordonnée. Dans ce cas, on appelle le groupe **pronom décumulatif** (= pronom où les rôles sont partagés). Ce pronom décumulatif, *ce que* ; *ce qui* ; *celui que* ; *celui qui* ; *celle qui* ; *celle dont* ; *ceux qui* ; *celles qui*, etc. peut être renforcé par l'indéfini *tout*, *tous*, **qui sera alors aussi inclus dans les limites de la proposition.**

Dans ce cas, on a affaire à une relative sans antécédent avec fonction de nom et on découpera les propositions comme suit :

(1) [Celui qui enfreindra la loi] sera passible de prison : relative substantive périphrastique introduite par le pronom décumulatif *celui qui*, où *celui* indique l'animé singulier et *qui* la fonction sujet du groupe. Le pronom décumulatif est sujet du verbe *enfreindre* et la relative est sujet de *être passible de prison*.

(3) [Ce qui est le plus difficile] est aussi [ce qui est le plus gratifiant] : relatives substantives périphrastiques introduites par le pronom décumulatif *ce qui*, où *ce* indique le genre neutre et *qui* la fonction sujet. Les deux pronoms sont sujets de *est le plus difficile* et *est le plus gratifiant*. La première proposition relative est sujet du verbe *être* central et la seconde est attribut de la première.

(6) Il se vantait de [ce qu'il lui avait fait] : relative substantive

périphrastique introduite par le pronom décumulatif *ce que*, où *ce* marque le genre neutre et *que* la fonction COD. Le pronom est COD de *faire*. La relative est COI de *se vanter*.

On peut remplacer la relative par un nom (« *Le contrevenant* sera passible de prison »).

Si on choisit cette analyse, les relatives périphrastiques en *ce que*, *celui que* seront donc analysées dans la partie réservée aux relatives substantives.

Que choisir ?

L'analyse traditionnelle ou l'analyse en termes de pronom décumulatif ?

L'analyse en termes de pronom décumulatif a le mérite de permettre une distinction entre les cas (1), (3) et (6) d'une part et le cas (2) d'autre part.

En outre, on a vu que la relative périphrastique peut se remplacer par un nom, ce qui accrédite cette analyse.

Cependant, le mieux, au cours d'une étude, est d'exposer les deux analyses concurrentes.

L'analyse comme relative périphrastique n'est pas permise pour l'occurrence (2), où le référent des démonstratifs étant défini grâce au contexte de gauche (le premier *celui* a pour référent l'un des trois manteaux de l'homme le second *celui* a le même référent), ils peuvent constituer un antécédent à part entière pour le relatif. Aucune autre analyse que celle en termes de relative adjective n'est permise ici. On les analysera donc comme suit :

« Un homme avait trois manteaux. Celui [qu'il préférait] était celui [qui le rendait invisible] » : deux relatives adjectives ayant pour antécédent *celui*, qui réfère à l'un des trois manteaux évoqués dans le contexte. Le relatif *que* est COD de *préférer* ; *qui* est sujet de *rendre invisible*. Ces deux relatives sont épithètes déterminatives de leur antécédent.

Ici, comme on le voit, *celui* peut référer à un inanimé. Cela n'est

pas le cas quand son référent est exophorique : il indique forcément alors un référent animé.

Relatives en *ce que* et conjonctives en *ce que* :

Il ne faut pas confondre *ce que* relatif avec *ce que* dans une conjonctive pure : (5) Il se vantait de [ce qu'il avait fait la guerre].

(6) Il se vantait de [ce qu'il lui avait fait].

Où se trouve la relative ? Comment la reconnaître ?

En (5) *que* n'a pas de fonction dans la subordonnée. → La proposition est une conjonctive pure.

En (6) *ce que* a une fonction : il est COD de *faire*. → La proposition est une relative. (*ce que* = ces choses méchantes. « Il lui avait quoi ? » « Il lui avait fait *ce que* = ces choses méchantes »)

Relatives en *ce que* et interrogatives en *ce que* :

Il existe aussi un groupe *ce que* introduisant une proposition interrogative indirecte. C'est le cas en (4) Il ne faut pas non plus le confondre avec *ce que* relatif. Ses critères d'identification seront examinés **Question 27**. Disons pour l'heure qu'on le reconnaît à la présence d'un verbe principal de questionnement.

Relatives adjectives : déterminatives ou explicatives ?

Une distinction importante doit être établie, entre deux types de relatives adjectives. Tout comme l'adjectif qualificatif, certaines ont un rôle **déterminatif** et les autres un rôle **explicatif**. Cette distinction recoupe en général celle entre relative épithète et relative appositive, mais certaines adjectives épithètes peuvent néanmoins ne pas être déterminatives.

On se souvient des exemples de la **Question 6** :

(1) Les enfants [qui dormaient] ont été réveillés par les autres.

(2) Les enfants, [qui dormaient], n'ont pas entendu les voleurs.

Les relatives déterminatives restreignent l'extensité de l'antécédent (c'est pourquoi certains grammairiens les appellent aussi relatives restrictives)

Elles permettent d'identifier l'antécédent, de préciser de quel élément, prélevé dans un ensemble plus vaste, il est question dans la phrase. On dira qu'elles déterminent leur antécédent. Elles sont indispensables et suivent immédiatement cet antécédent

En (1), la relative est déterminative ; elle indique quels enfants, parmi ceux qui sont dans ce contexte, ont été réveillés. Si on la supprime, on ne peut pas identifier de quels enfants il s'agit.

Les relatives explicatives ne permettent pas d'identifier l'antécédent car elles n'en restreignent pas l'extensité

Elles se contentent d'apporter une information d'ordre circonstanciel. Souvent elles fournissent une explication (d'où leur nom **d'explicatives**) et ont une nuance causale.

En (2), la relative est explicative : elle indique pourquoi les enfants n'ont pas entendu les voleurs. Il est entendu que l'ensemble des enfants dormait.

Comme elle ne sert pas à identifier le référent de l'antécédent, elle peut être supprimée, ou remplacée par une proposition juxtaposée sans modifier le sens de la phrase : « Les enfants n'ont pas entendu les voleurs, ils dormaient ».

À retenir :

Parfois la distinction entre déterminative et explicative est délicate, une relative épithète (non détachée donc) pouvant ne pas être déterminative :

« Des tas de gens [qui voulaient profiter des premiers beaux jours] se promenaient dans la forêt ce dimanche » : la relative n'est pas détachée et pourtant elle n'est pas déterminative. On peut la supprimer et elle a une nuance explicative (causale).

Ce qui est certain, c'est que lorsque l'antécédent est déjà suffisamment identifié (lorsque c'est un nom propre par exemple), la relative est explicative.

L'analyse des relatives doit comprendre

1 l'indication des limites de la proposition ;

- 2 la nature du mot subordonnant ;
- 3 la fonction du pronom relatif au sein de la subordonnée ;
- 4 la nature et la fonction de la proposition : relative adjective ou substantive ;
- 5 si la relative est adjective, il faut préciser, quand cela est possible, si elle est déterminative ou explicative ;
- 6 le mode de la relative, qui dépend soit de l'antécédent, soit de la modalité de la principale.

Le mode dans les relatives

On rencontre le plus souvent l'indicatif, mais on peut aussi trouver, dans les relatives déterminatives :

L'infinif

Lorsque l'antécédent est indéfini et que la relative possède une nuance de but et/ou de conséquence, on peut rencontrer l'infinif.

« Je cherche quelqu'un à qui *parler* ».

Le subjonctif

On peut le rencontrer lorsque l'antécédent est indéfini et que le verbe principal exprime l'idée d'une recherche, d'un désir, d'une incertitude (je cherche, je veux, etc.)

Comparons :

(1) Je cherche une personne qui *ait* une fourgonnette pour m'aider à déménager.

(2) Je cherche la personne qui *a* une fourgonnette pour qu'elle déplace sa voiture.

En (1), je suis dans le domaine des possibles. Je cherche une personne ayant une telle voiture, mais je ne sais même pas si elle existe. L'indicatif est cependant toujours possible.

En (2), je suis dans le domaine du probable. Je sais qu'il y a une personne qui a une fourgonnette, mais je ne sais pas qui est cette personne.

On peut le rencontrer aussi après un antécédent donné comme rare ou exceptionnel (il est au superlatif, ou qualifié de le seul, l'unique, etc.) :

« C'est la seule chose qui lui fasse encore plaisir ».

L'indicatif est cependant toujours possible.

On le rencontre enfin, après un antécédent indéfini, quand la principale comporte une forme propre à mettre en doute le fait exprimé par la subordonnée, c'est-à-dire quand la principale est négative ou à la modalité interrogative, ou au conditionnel

« Il n'y a rien qui lui fasse plaisir » ; « Y a-t-il quelque chose qui lui fasse plaisir ? » ; « S'il y avait quelque chose qui lui fasse plaisir, je l'achèterais ».

On peut aussi trouver l'indicatif, selon la visée que se propose le locuteur.

Exercice

**Dans les extraits suivants, analysez
les subordonnées relatives en les séparant
bien des subordonnées conjonctives :**

(1) Il semblait que l'ennui eût disparu de l'Amirauté [...]. Fabrizio, craignant l'arrivée maintenant imminente des pluies qui accompagnent l'hivernage des Syrtes, se hâtait d'achever la remise en état des terrasses supérieures et des chemins de ronde, où les eaux s'engouffraient en cascade. (J. Gracq)

(2) La révolution, quel que fût son sort [...], aurait reçu le coup de grâce. (A. Malraux)

(3) Qui vole un œuf vole un bœuf. (Proverbe)

(4) – Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? [...]

– Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. [...]

– Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

– Je vois deux cavaliers qui viennent de ce côté-ci [...]. (Ch. Perrault)

(5) Mais ce qu'elle s'imaginait être du désir n'allait pas plus loin que le goût de la conquête. (P. Réage)

(6) T'as le Rimmel qui fout l'camp, jolie même. (L. Ferré)

(7) *Jupiter* : – Alcmène, la grande femme blonde, grasse à point, qui se tait dans l'amour ?

Alcmène : – Oui, et qui bavarde dès l'aube, et qui va maintenant te mettre à la porte, tout mari que tu es. (J. Giraudoux)

Corrigé

Les relatives substantives

Les indéfinies

Elles ne peuvent être introduites que par *qui*, *quoi*, *où* et le relatif indéfini *quiconque*.

Elles peuvent être sujet, attribut, COD, COI, complément circonstanciel.

Nous trouvons dans l'exercice :

(2) La révolution, [quel que fût son sort] [...], aurait reçu le coup de grâce.

(3) [Qui vole un œuf] vole un bœuf.

L'exemple (3) est facile à analyser : la relative est sujet du verbe *voler* (un bœuf) *Qui* est sujet de *voler* (un œuf).

L'exemple (2) constitue un cas problématique :

La relative fait partie des relatives introduites par des relatifs indéfinis complexes (*qui que*, *quoi que*, *où que*), ou des corrélations à base relative (*quelque... que* ; *quel que* ; *tout... que*) dont on n'analysera pas chaque terme séparément. Elle a une fonction de complément circonstanciel de concession : « La révolution, [bien que son sort soit plus tard peut-être tel, ou tel, ou tel], aura reçu le coup de grâce ».

Le mécanisme sera expliqué dans l'analyse des concessives, dans la question suivante.

La difficulté vient du fait que ces propositions sont mixtes :

– elles sont introduites par des mots relatifs et sont donc de **nature**

relative ;

– mais elles ont une **fonction** de circonstancielle, fonction en général réservée aux propositions conjonctives.

Les périphrastiques

(5) Mais [ce qu'elle s'imaginait être du désir] n'allait pas plus loin : proposition relative substantive introduite par le pronom décumulatif *ce que*, qui est sujet de s'imaginer. Elle est sujet de *n'allait pas plus loin*.

On pourrait aussi l'interpréter, selon une grille d'analyse traditionnelle, comme une relative adjective :

Mais ce [qu'elle s'imaginait être du désir] n'allait pas plus loin : relative adjective déterminative ayant pour antécédent le pronom démonstratif *ce*.

Notez dans ce cas la différence de découpage de la proposition.

Les relatives adjectives

Séparons les que relatifs des autres que

(1) Il semblait [*que* l'ennui eût disparu de l'Amirauté] : *que* n'a pas d'antécédent et surtout, il n'assume aucune fonction dans la proposition subordonnée → C'est une conjonctive pure. Cette proposition est une conjonctive, régime de l'impersonnel *Il semblait*.

(4) Je ne vois rien *que* le soleil. Lorsque l'on doit analyser un *que*, il faut chercher s'il n'est pas dans le voisinage d'une négation. Nous trouvons ici « ne... rien ». Ce *que* entre donc dans une **négation exceptive**. On remarque en outre qu'il n'introduit aucune proposition ayant un noyau verbal. Il ne peut donc pas être conjonction. L'analyse est la même pour : (5) « n'allait pas plus loin *que* le goût de la conquête ».

Analyse des relatives adjectives de l'exercice

Les adjectives épithètes

(1) Fabrizio, craignant l'arrivée maintenant imminente des pluies [qui accompagnent l'hivernage des Syrtes,] se hâtait d'achever la remise en état des terrasses supérieures et des chemins de ronde, où les eaux s'engouffraient en cascade.

[qui accompagnent l'hivernage des Syrtes] : relative adjective introduite par *qui*. Ce pronom a pour antécédent *pluies*. *Qui* est sujet du verbe *accompagner*. La relative est épithète de son antécédent. La relative, bien que liée à son antécédent, n'a ici qu'une fonction explicative : on pourrait la supprimer sans que le sens de l'énoncé soit notablement modifié.

(4) Je vois deux cavaliers [qui viennent de ce côté-ci.]

Le verbe principal est un verbe de perception et l'antécédent du relatif (*deux cavaliers*) est le COD de ce verbe. On pourrait avoir affaire à une relative attribut de l'objet. Cependant, *cavaliers* est indéterminé. C'est la relative qui lui apporte une détermination. On dira donc ici qu'elle est déterminative et en fonction épithète. On pourrait la remplacer par un adjectif épithète : « Je vois deux cavaliers blonds ».

(7) *Jupiter* : – Alcène, la grande femme blonde, grasse à point, [qui se tait dans l'amour] ?

Alcène : – Oui, et [qui bavarde dès l'aube], et [qui va maintenant te mettre à la porte].

[qui se tait dans l'amour], [qui bavarde dès l'aube] et [qui va maintenant te mettre à la porte] : ces trois relatives ont pour antécédent *femme*. Elles s'inscrivent dans une énumération d'épithètes qui visent à caractériser et à définir de quelle femme il s'agit. Nous avons donc trois relatives déterminatives. Le relatif *qui* est sujet de, respectivement, *se taire*, *bavarder* et *mettre à la porte*.

Ici, la virgule qui isole la relative n'est pas la marque d'une apposition mais d'une juxtaposition.

Les adjectives appositives

(1) [où les eaux s'engouffraient en cascade] : relative adjective introduite par *où*. *Où* est complément circonstanciel de lieu de *s'engouffrer*. Il a pour antécédent *les terrasses supérieures et les chemins de ronde*. Cet antécédent est déjà déterminé par l'article défini pluriel (« *des terrasses* » = « *de les terrasses* » et « *des chemins de ronde* » = « *de les chemins* ») qui indiquent que l'on sait de quelles terrasses et de quels chemins de ronde il s'agit. La relative est donc explicative. Elle est apposée à son antécédent.

(4) Je ne vois rien que le soleil [qui poudroie] et l'herbe [qui verdoie]. [...]

(6) T'as le Rimmel [qui fout l'camp], jolie même. (L. Ferré).

En (4), [qui poudroie] est attribut de l'antécédent *soleil*. *Qui* est sujet de *poudroie*. Test de la pronominalisation : « Je *le* vois qui poudroie ».

[qui verdoie] est attribut de l'antécédent *herbe* et *qui* est sujet de *verdoie*.

Mais on pourrait aussi interpréter ces relatives comme des relatives épithètes. En effet, on peut soit comprendre : « Je vois *le soleil [qui poudroie]* » = « Je vois *le soleil doré* » = « Je *le* vois » → la relative serait adjective épithète. (On répond à la question « Que vois-tu ? »). Dans ce cas, on peut la supprimer : « Que vois-tu ? Je ne vois que le soleil » ; soit comprendre « Je vois le soleil [qui poudroie] » = « Je vois que le soleil est en train de poudroyer » = « je *le* vois *qui poudroie* » → la relative est attributive. On répond à la question « Que vois-tu le soleil faire ? »

La même analyse s'applique à l'autre relative.

En (6), [qui fout l'camp] est attribut du COD *Rimmel* : « T'as le Rimmel [*qui fout l'camp*] » = « T'as le Rimmel *charbonneux* » = « Tu l'as charbonneux » → La relative est attribut du COD *Rimmel*. Sa suppression rendrait l'énoncé irrecevable : *« T'as le Rimmel ».

Cas problématique

(7) tout mari [que tu es] : relative introduite par le relatif *que* en fonction d'attribut du sujet *tu*. Il reprend son antécédent, qui est le nom *mari*.

La difficulté d'analyse provient ici encore du fait que le relatif n'est pas seul : il fonctionne en corrélation avec un autre élément, *tout*.

La corrélation « tout... que » a une valeur concessive : « Bien que tu sois mon mari ».

Ce type de relative entre donc dans l'analyse des subordonnées circonstancielles.

Il convient de signaler la présence du relatif et de dire que cette proposition a une base relative, mais une fonction circonstancielle.

Question 25

comment analyser les subordonnées à fonction circonstancielle ?

Jusqu'à présent, nous avons vu deux types de subordonnées, que nous avons désignées par la nature du mot introducteur (conjonctive pure = introduite par une conjonction pure ; relative = introduite par un pronom relatif).

Suivant l'usage des grammaires traditionnelles, nous abordons maintenant la catégorie des circonstanciellles. Il faut savoir cependant que le mot **circonstanciel** ne renvoie pas à la nature de ces propositions, mais à leur fonction. En effet, il serait difficile de trouver à ces propositions une nature commune, vu qu'elles sont introduites par des outils très différents.

Les subordonnées circonstanciellles sont des compléments circonstancielles et elles peuvent avoir des natures différentes. Elles peuvent en effet être introduites par des conjonctions de subordination mais aussi par des outils non conjonctifs, comme certains pronoms relatifs. Parfois, elles ne sont pas introduites par un mot subordonnant, comme dans le cas des participiales.

Les mots introduisant les circonstanciellles

Ils sont très variés :

1. Outils conjonctifs

Un très grand nombre de circonstanciellles sont introduites par des conjonctions ou des locutions conjonctives : *quand, comme, lorsque, après que, pour que, afin que, etc.*

Attention :

Lorsque l'on trace les limites de la subordonnée, l'ensemble de la locution doit se trouver dans la subordonnée : « Ne me dérange pas [*pendant que* je travaille] » et non « Ne me dérange pas *pendant* [*que* je travaille] ».

D'autres circonstanciels sont introduites par des groupes **corrélatifs**, composés d'un adverbe (*si, tellement, plus, autant*) ou d'un adjectif (*tel, autre*) **qui se trouve dans la principale**, et de la conjonction *que* **qui se trouve dans la subordonnée** : « Il est si riche [*que* tous le jalousent] ».

Remarque :

Avec les systèmes corrélatifs, le test de l'effacement ne fonctionne plus : les deux propositions sont en étroite dépendance l'une par rapport à l'autre et ni l'une ni l'autre ne peut être supprimée (voir **Questions 22 et 29**).

Ces outils subordonnants ont un double rôle : ils indiquent un lien de subordination, et en plus ils précisent quel est le type de relation qui unit la principale et la subordonnée (cause, temps, etc.).

Attention :

1. Il s'agit de bien identifier les locutions conjonctives. Certaines sont composées au moyen de la conjonction *que* (*après que, bien que*) et il s'agit de ne pas confondre ce *que* avec celui qui apparaît seul et introduit les conjonctives pures.

2. Dans les systèmes corrélatifs, seul *que* apparaît dans la subordonnée. Il faut donc rechercher, avant toute analyse, si un mot corrélatif (*si, tel, tellement, etc.*) ne se trouve pas dans la principale : « Elle a *tellement* travaillé [qu'elle ne peut que réussir] ».

3. Après une principale à l'impératif, la relation de but peut n'être exprimée que par *que* : « Sors d'ici, [*que* (= *afin que*) je ne voie plus ton visage !] »

4. *Que* peut apparaître seul pour introduire divers types de circonstanciels. Cela se produit lorsqu'il s'agit d'une circonstancielle coordonnée ou juxtaposée à une autre circonstancielle. Dans ce cas, pour économiser le mot introducteur, on ne le répète pas et on le remplace par

que. Cette seconde subordonnée a la même fonction que la première : « Si tu venais et *que* (= *si*) nous allions à la plage, ce serait un bon après-midi » ; « Je ferai tout mon possible pour qu'il réussisse et *qu'*(= *pour que*) il revienne vainqueur », etc.

Ce *que* qui se met à la place de n'importe quelle autre conjonction, on l'appelle **vicariant** (du mot *vicaire* qui signifie « suppléant, remplaçant »).

outils relatifs

- *qui que, quoi que, où que* sont des relatifs indéfinis complexes, sans antécédent, qui introduisent des subordonnées circonstancielles de concession : « [*Quoi que* tu fasses], je te défendrai » ;
- certaines corrélations ont pour second terme dans la subordonnée le relatif *que*, et pour premier terme dans la principale *si, tout, quelque, quel*. Dans ce cas, la relative a pour antécédent un nom ou un adjectif : « *Quelque* sympathique [*qu'elle* soit], elle m'ennuie » ; « *Tout* professeur d'université [*qu'il* est devenu], il est resté simple ».

D'autres circonstancielles se passent d'outils proprement subordonnants

Ce cas sera examiné dans le cadre plus vaste des questions consacrées aux subordonnées sans mot subordonnant (voir **Questions 28 et 29**).

Le fonctionnement des circonstancielles

L'analyse qui a déjà été faite des compléments circonstanciels (voir **Question 12**) fonctionne également ici. On distingue deux types de fonctionnement :

- les circonstancielles intégrées au groupe verbal. Elles sont alors difficilement effaçables ;
- les circonstancielles non intégrées au GV. Elles sont alors complément de phrase et à ce titre, elles sont déplaçables et supprimables.

Les différentes fonctions circonstancielles

La subordonnée circonstancielle peut fournir un « cadre » à l'action de la principale. Elle indique les circonstances qui rendent possible cette action : « S'il vient, je me réjouirai » (la réalisation de la principale dépend de la condition émise dans la subordonnée d'hypothèse).

Les plus fréquentes sont :

- les subordonnées de temps : « [Quand tu viendras], nous ferons un barbecue » ;
- les subordonnées de cause : « Il a échoué [parce qu'il n'avait pas assez travaillé] » ;
- de conséquence : « Il est si paresseux [qu'il va échouer à ses examens] » ;
- de but : « Il travaille [pour que ses parents soient fiers de lui] » ;
- de concession ou d'opposition : « [Bien qu'il soit fatigué], il continue à travailler » ;
- de comparaison : « [Comme on fait son lit], on se couche » (Proverbe) ;
- d'hypothèse : « [S'il travaillait assez], il réussirait ».

L'analyse des circonstancielles doit comprendre

- 1** les limites de la proposition ;
- 2** un commentaire sur la nature du mot subordonnant ou sur son absence ;
- 3** la fonction de la subordonnée ;
- 4** le mode de la subordonnée.

L'exercice suivant analyse quelques types de subordonnées circonstancielles.

Il est bien évident qu'il conviendra de se reporter aux grammaires (celles indiquées en bibliographie par exemple) pour l'étude des circonstancielles qui ne sont pas évoquées ici.

Exercice
Classez et analysez les différentes subordonnées
circonstanciellles dans
les phrases suivantes

(1) Puisque tu veux tout savoir, sa femme est morte foudroyée il y a six mois.

(2) [Le peintre] aime bien mieux lui donner quelque attitude singulière que de lui en laisser prendre une simple et naturelle. (D. Diderot)

(3a) Que je vous plains, mes amis, s'il faut un jour que vous mettiez à la place de toutes les faussetés que vous avez apprises, la simplicité et la vérité de le Sueur. / (3b) et il le faudra bien, si vous voulez être quelque chose. (D. Diderot)

(4) J'ai invité les Durand parce que Pierre a insisté.

(5) Si vous aviez demandé à la terre entière [...], tous les hommes vous auraient répondu [...]. (Voltaire)

(6) S'il n'est pas venu, c'est qu'il avait une bonne raison.

(7) Quoi qu'en dise le cher abbé, la Magdeleine dans le désert n'est qu'un tableau très agréable. (D. Diderot)

(8) Quoique le Salon de cette année offrit beaucoup de belles productions, il y en avait une multitude de médiocres [...]. (id.)

(9) Puisque tout le monde a insisté, j'ai invité les Durand.

(10) Donne-moi ta main [...] comme en cet heureux temps de joie et de misère [...]. (V. Hugo)

(11) Nous nous ressemblions au point qu'on nous prenait pour frères. (id.)

(12) S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle. (J.-J. Rousseau)

(13) L'île dans sa petitesse est tellement variée dans ses terrains et ses aspects qu'elle offre toutes sortes de sites. (id.)

(14) Qui que tu sois, mortel pour l'Olympe formé,

[...] souviens-toi qu'un cœur libre est l'ami de la gloire. (A. Chénier)

(15) Quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. (Bossuet)

(16) Si les sujets d'Omar, partis de Jérusalem [...] fondirent sur la Sicile, sur l'Espagne [...], pourquoi les sujets de Philippe I^{er} [...] n'auraient-ils pas fait le tour de l'Asie pour se venger [...] ? (F. de Chateaubriand)

Corrigé

Les subordonnées de cause

Occurrences

(1) [Puisque tu veux tout savoir], sa femme est morte foudroyée il y a six mois.

(4) J'ai invité les Durand [parce que Pierre a insisté].

(9) [Puisque tout le monde a insisté], j'ai invité les Durand.

Classement des subordonnées de cause

Ce sont des propositions compléments circonstanciels non intégrés au GV. Elles sont donc théoriquement déplaçables. C'est le cas de (4). On verra cependant qu'il est des cas où la place est fixe. C'est le cas par exemple des propositions introduites par *comme* : « Comme la nuit avançait, nous décidâmes de rebrousser chemin » → *« Nous décidâmes de rebrousser chemin, comme la nuit avançait ».

On répartit les subordonnées de cause en deux catégories, selon le lien logique qui unit la principale et la subordonnée :

Les subordonnées introduites par *parce que*

Dans ce cas, le fait principal et le fait subordonné sont tous deux posés comme vrais : *J'ai invité les Durand et Pierre a insisté*.

Le locuteur établit une relation de cause à effet entre ces deux faits avérés.

Les marques de la subordination de cette catégorie de propositions sont : *parce que*, *sous prétexte que*, et aussi des

corrélations (« *Plus j'y pense, plus j'ai mal* » = « J'ai plus mal *parce que j'y pense davantage* ») et des propositions participiales (« *La nuit tombant, nous rentrâmes* » = « Nous rentrâmes *parce que la nuit tombait* » (voir **Question 28**).

La place de ces propositions est mobile, sauf pour celles qui sont introduites par des corrélations.

Remarque : La construction *si... c'est que* (cas 6) :

Nous analyserons avec les subordonnées hypothétiques le cas (6), mais une simple paraphrase permet de constater que l'on n'a pas ici d'hypothèse mais bien plutôt une forme de mise en relief de la principale, qui joue le rôle de du thème de l'énoncé, tandis que la subordonnée est introduite par le présentatif *c'est* suivi d'une conjonctive dont le sens est causal. « S'il n'est pas venu, *c'est qu'il* avait une bonne raison » = « Il n'est pas venu *parce qu'il* avait une bonne raison ». *Si* n'est donc pas un vrai subordonnant (*Il n'est pas venu* est une principale) mais une forme de mise en relief du thème comme dans la dislocation (sur ces questions d'énonciation, voir **Question 34**).

Que faire si l'on rencontre le cas 6 dans un exercice ?

On peut soit suivre un plan formel et le classer avec les subordonnées en *si*, en précisant bien qu'il ne s'agit pas d'une hypothétique mais d'une causale, soit suivre un plan sémantique (selon le sens logique des propositions) et dans ce cas on le rangera avec les subordonnées causales.

Il nous a semblé ici, pour la commodité de l'exposé, préférable de rassembler tous les cas de propositions en *si*.

Les propositions introduites par *puisque* et ses équivalents

Dans ce cas, la cause n'est plus posée, mais **présupposée**. Elle est présentée comme étant déjà connue, comme ne pouvant être discutée : « [Puisque tout le monde a insisté], j'ai invité les Durand » (9).

Ici, celui qui prononce cette phrase indique que ses auditeurs sont au courant du fait que *tout le monde a insisté*. Il se contente d'établir un rapport de cause entre ce fait connu et le fait principal.

Le fait subordonné (« tout le monde a insisté ») n'est pas pris en charge par le locuteur, qui ne fait que **rapporter** un fait connu.

Les marques de subordination de cette catégorie de propositions sont *puisque*, *étant donné que*, *vu que*, *du moment que*, *comme*, *surtout que* et *d'autant que* (ces deux locutions exprimant la cause appuyée), *non que* (cause écartée), etc.

La place de ces subordonnées est mobile en général, sauf pour celles introduites par *surtout que* et *d'autant que*, qui suivent toujours la principale, et celles introduites par *comme*, qui la précèdent toujours. Les propositions introduites par *comme* présentent les faits comme étant de notoriété publique. Seul le lien de cause est présenté comme nouveau. « *Comme* ils étaient fâchés depuis longtemps (la brouille est notoire), il ne l'a pas invité à son mariage »

Quelles sont les caractéristiques de chacun de ces types de subordonnées causales ?

1. Les subordonnées de type *parce que* admettent la tournure « C'est... que » : « *c'est* parce que Pierre a insisté *que* j'ai invité les Durand » ; celles de type *puisque* la refusent : *« C'est puisque tout le monde a insisté *que* j'ai invité les Durand ».

C'est, en effet, introduit un élément inconnu, il sert à le présenter (voir **Question 34**), c'est pourquoi il est incompatible avec *puisque* et *comme* qui introduisent des faits avérés.

2. Les subordonnées du type *parce que* peuvent servir de réponse à la question « Pourquoi ? », les autres non : « *Pourquoi* ai-je invité les Durand ? *Parce que* Pierre a insisté ». Mais : *« *Pourquoi* ai-je invité les Durand ? Puisque tout le monde a insisté ».

3. Les subordonnées de type *parce que* peuvent être niées, les autres non : « J'ai invité les Durand *non pas* parce que je les apprécie *mais* parce que Pierre a insisté ». En revanche : *« J'ai invité les Durand *non pas* puisque tout le monde a insisté *mais* puisque... ».

4. Les subordonnées de type *parce que* peuvent être nuancées au moyen d'expressions comme *sans doute*, *peut-être*, etc. : « J'ai invité les Durand *peut-être* parce que Pierre a insisté ». Les subordonnées en *puisque* ne le peuvent pas : *« J'ai invité les Durand *peut-être* puisque tout le monde a insisté »

Le mode dans les subordonnées de cause

Lorsque la cause est présentée comme ne relevant pas du domaine de ce qui est vrai pour celui qui parle, le mode est le subjonctif :

« Je reçois les Durand [non que cela me *réjouisse*], mais [parce que Pierre a insisté] ».

Dans ce cas, le fait présenté dans la première subordonnée est nié (= « cela ne me réjouit pas »).

Dans tous les autres cas, on trouve l'indicatif :

« Je le défends, [non parce qu'il est mon ami], mais [parce que sa cause est juste] ».

Ici, le fait exprimé dans la première subordonnée n'est pas nié (*il est mon ami*, c'est indéniable), c'est la relation de cause à effet qui est niée.

Comment analyser les tours du type (1) ?

« [Puisque tu veux tout savoir], sa femme est morte foudroyée il y a six mois »

Ici, les deux propositions ne sont pas sur le même plan énonciatif. La subordonnée **n'est pas** la cause de la principale (si elle a été foudroyée, ce n'est pas parce que tu veux tout savoir !)

En réalité, la subordonnée fournit la **cause du fait même d'énoncer les mots** « sa femme est morte foudroyée il y a six mois ». Il faut sous-entendre : « Puisque tu veux tout savoir, *je vais te dire* que sa femme a été foudroyée ». « Puisque tu veux tout savoir » est la cause de l'élément implicite « je vais te dire ».

Les subordonnées de concession

Occurrences

(7) [Quoi qu'en dise le cher abbé], la Magdeleine dans le désert n'est qu'un tableau très agréable.

(8) [Quoique le Salon de cette année offrît beaucoup de belles productions], il y en avait une multitude de médiocres [...].

(14) [Qui que tu sois, mortel pour l'Olympe formé],

[...] souviens-toi qu'un cœur libre est l'ami de la gloire.

(15) [Quelque effort que fassent les hommes], leur néant paraît partout.

La subordonnée circonstancielle de concession est un complément non intégré au GV. C'est un complément de phrase, donc déplaçable.

Les quatre concessives, toutes déplaçables, sont ici compléments de leur principale.

La concession se définit comme un **rapport d'implication nié**. Traditionnellement, on parlait de **cause inopérante** : la cause attendue ne se produit pas.

Le rapport d'implication se définit comme suit : **si A alors B**. (« Si tu ne viens pas, toi mon ami, je serai triste »). Dans la concession, nous avons une implication attendue qui se trouve démentie : « Bien que tu ne viennes pas, je serai content ».

Ce qui est nié, dans la concession, ce n'est pas le contenu de la subordonnée (le fait que tu ne viennes pas est avéré), mais l'implication attendue. En toute logique, et selon l'opinion commune, si un ami vous dit qu'il ne vient pas, vous devez vous affliger. Or ici la réaction attendue ne se produit pas (« tu ne viens pas donc je m'afflige »), c'est même l'inverse qui a lieu (« tu ne viens pas et je me réjouis pourtant »).

On peut aller plus loin et voir dans la concession un mécanisme de **polyphonie énonciative** (voir **Question 31**). L'énoncé repose sur un présupposé, qui est souvent la voix du bon sens, de l'usage, de l'opinion. Ici, dans cet exemple volontairement simplifié, la voix du bon sens dit : « Quand un ami ne vient pas on doit s'affliger ». Telle est l'idée reçue contre laquelle l'émetteur de la concession vient s'inscrire en faux : « Et bien moi, je ne m'afflige pas que tu ne viennes pas ». C'est donc une implication sous-jacente qui est réfutée.

Le locuteur assume cet énoncé (« quand un ami ne vient pas on s'afflige »), dont il n'est pas l'origine, tout en reconnaissant que, dans ce cas, il n'est pas vérifié. C'est le fait que l'énoncé n'appartienne pas aux croyances usuelles qui justifie ici l'emploi du mode du virtuel qu'est le subjonctif.

Les différents types de concessives

Les concessives pures, introduites par *bien que*, *quoique*

C'est ce que nous avons en (8).

En (8), l'idée sous-jacente réfutée est la suivante : « Quand un salon offre beaucoup de belles productions, c'est donc qu'il y en a peu de médiocres ». Or ici, justement, ce n'est pas le cas : il y a beaucoup de belles productions mais aussi quantité de médiocres.

Ici, on peut remarquer cependant que le rapport de concession pure est atténué.

L'implication logique n'est pas aussi stricte que dans « Bien que tu ne viennes pas, je serai content ». Il y a plutôt une relation contrastive, que l'on pourrait paraphraser par : « S'il est vrai que le Salon de cette année offrait beaucoup de belles productions, il est vrai aussi qu'il y en avait une multitude de médiocres ». Nous sommes proches d'une coordination par un *mais* argumentatif, qui ne vient pas contredire le premier élément, mais la conclusion que l'on pourrait inférer de ce premier élément (« S'il y a beaucoup de beaux tableaux, alors il y en a peu de médiocres »), au moyen d'un second argument. On pourrait ici avoir la coordination : « Le salon offrait cette année certes beaucoup de belles productions, mais aussi une multitude de médiocres ».

À retenir :

Cet exemple atteste que les subordonnants *quoique*, *bien que*, ont tendance à se rapprocher de la coordination, comme le montre la capacité de *quoique* à commencer une phrase nouvelle comme simple connecteur argumentatif. Dans ce cas, *quoique* est souvent suivi de l'indicatif :

« Il n'est pas amoureux d'elle. *Quoique* (pause), à bien y réfléchir, il l'est peut-être un peu » (= « Il n'est pas amoureux d'elle en apparence, mais au fond il l'est peut-être un peu »).

Les concessives alternatives, introduites par *que... que*

« *Qu'ils soient jeunes ou qu'ils soient vieux*, elle aime tous les hommes ».

Les concessives hypothétiques, introduites par *même si*, *quand*, *quand bien même...*

Les concessives marquant l'opposition, introduites par : *alors que*, *tandis que*, *loin que*, *etc.*

Les concessives présentant un être ou ses propriétés dans toute leur extension

On les appelle pour cela **concessives extensionnelles** et elles se

construisent avec des relatifs soit corrélés à un élément de la principale, soit décumulatifs (voir **Question 8**) : « *Tout roi qu'il est, il est resté simple* » ; « *Qui que tu sois, tu es le bienvenu* » (voir **Question 24**). C'est dans cette catégorie qu'entrent les cas (7) ; (14) et (15).

- Mécanisme de la concession extensionnelle :

Dans les corrélatives, le premier élément est un déterminant indéfini (*Quelque*, dans « *Quelque effort que fassent les hommes* » ; *Tout*, dans « *Tout roi qu'il est, il est mortel* ») ; un adjectif indéfini (*quel*) ; un adverbe (*si* ; *tout* ; *quelque*, dans « *Quelque puissant qu'il soit, il ne me fait pas peur* »).

Dans les concessives introduites par un pronom relatif décumulatif, le premier élément est un pronom indéfini (*qui* ; *que* ; *quoi* ; *où*).

Dans tous les cas, le locuteur parcourt tout le champ des possibles. Il parcourt une classe d'animés ou d'inanimés (selon le pronom utilisé : pronom *quoi* pour l'inanimé et *qui* pour l'animé), ou bien il envisage un être ou une propriété dans toute son extension (« *Tout roi qu'il est* » ; « *Si puissant qu'il soit* »), pour finir par conclure qu'ayant passé en revue toutes les conditions possibles pour que l'implication attendue se produise, il n'en a trouvé aucune qui le permette. Dans « *Quoi que tu fasses, je t'aimerai toujours* », le locuteur passe en revue tous les types de méfaits que l'autre pourrait faire et qui impliqueraient : « ... alors je ne t'aimerai plus » et, les ayant passés en revue, il n'en a trouvé aucun qui vérifierait cette implication. Donc : « *Tu pourras faire ceci, ou cela, ou en encore cela, je t'aimerai encore pourtant toujours* ».

Le deuxième élément est un relatif qui enchâsse son antécédent dans la principale et lui assure une place et une fonction dans la subordonnée concessive.

Quand le premier élément de la corrélation est un pronom indéfini (*quoi* ou *qui*), c'est lui qui est l'antécédent du relatif. Dans ce cas, on dit que le locuteur parcourt une classe, d'animés si le pronom indéfini est *qui* et d'inanimés si le pronom indéfini est *quoi*. Cet indéfini est inclus dans les limites de la subordonnée puisqu'il forme avec le relatif qui suit un pronom décumulatif.

Pour *tout, quelque* + GN + *que* ou *quelque, tout, si* + adjectif + *que*, la qualité attribuée n'est pas remise en question, (il est bien roi, puissant, etc.), mais bien plutôt l'implication « *Quand on est roi, puissant, etc. alors on fait peur, on est au-dessus des mortels* ».

(7) [*Quoi qu'en dise le cher abbé*], la Magdeleine dans le désert n'est qu'un tableau très agréable].

• Mécanisme :

Quoi, pronom indéfini, porte l'information |inanimé|. *Que* est un relatif ayant *quoi* pour antécédent. Le locuteur passe en revue tout ce que pourrait dire l'abbé pour vanter la *Magdeleine* [il s'agit d'un tableau] et qui devrait le convaincre que ce tableau est un chef-d'œuvre. Ayant passé tous les arguments en revue, le locuteur affirme que malgré cela il n'est pas convaincu que ce soit un chef-d'œuvre. L'implication attendue est niée. Il n'existe pas une parole de l'abbé qui permettrait que le locuteur pense que ce tableau est un chef-d'œuvre.

(14) [*Qui que tu sois, mortel pour l'Olympe formé*],

[...] souviens-toi qu'un cœur libre est l'ami de la gloire.

• Mécanisme :

Ici, *qui* est un pronom indéfini, porteur de l'information |animé|. *Que* est un relatif ayant *qui* pour antécédent. Le locuteur passe en revue tous les êtres possibles qui pourraient vérifier l'implication « il existe au moins un mortel qui ne pourra se souvenir qu'un cœur libre, etc. », et ayant passé en revue tous les êtres possibles, il en conclut qu'il n'en existe aucun qui ne doive se souvenir que...

(15) [*Quelque effort que fassent les hommes*], leur néant paraît partout.

• Mécanisme :

Effort est l'antécédent du relatif. Le locuteur parcourt la classe de tous les types d'efforts possibles qui permettraient de ne pas faire paraître leur néant et il découvre que pas un type d'effort ne vérifierait l'implication suivante « il existe un type d'effort tel que le néant de l'homme ne paraisse pas ».

Ici, comme pour « *Tout roi qu'il est* », l'antécédent du relatif (*effort*) vient s'insérer dans la subordonnée. Il est bon de le signaler.

La plupart des concessives sont au subjonctif, car la relation d'implication entre les deux faits, principal et subordonné, est niée, donc rejetée hors de l'univers de ce qui est tenu pour vrai par celui qui parle.

Cependant, on trouve l'indicatif dans les subordonnées concessives hypothétiques et dans celles à valeur d'opposition, ainsi que dans la concessive en *tout... que*.

Les subordonnées de conséquence

Occurrences

(11) Nous nous ressemblions [*au point qu'on nous prenait pour frères*]. (V. Hugo)

(13) L'île dans sa petitesse est *tellement* variée dans ses terrains et ses aspects [*qu'elle offre toutes sortes de sites*]. (J.-J. Rousseau)

Caractéristiques

Les subordonnées consécutives sont rattachées à un constituant de la principale. Elles ne sont donc pas mobiles. Leur place est après la principale.

Elles peuvent se rattacher à un adjectif, à un adverbe, à un verbe ou à un nom. En (13), la consécutive se rattache à l'adjectif *variée*.

Elles expriment une conséquence dont un élément de la principale est la cause.

Mots introducteurs

Ce sont soit des locutions conjonctives : *si bien que, de telle sorte que, au point que* (11) ; soit la conjonction *que*, qui fonctionne alors en corrélation avec un élément de la principale : *si... que, tellement... que* (13), etc. ; soit la locution *pour que*, en corrélation avec *assez, trop, etc.*

En (11) et en (13), la conséquence passe par le degré d'intensité atteint par un élément de la principale. En (11), pour que la conséquence « on nous prenait pour des frères » soit atteinte, il faut que le fait de *se ressembler* ait atteint un certain degré d'intensité.

En (13), pour que la conséquence « offrir toutes sortes de sites »

soit atteinte, il faut que l'adjectif *variée* ait atteint un certain niveau d'intensité. L'élément adverbial intensif *tellement* crée une attente, qui se trouve résorbée dans la subordonnée.

Mode de la subordonnée

Si la conséquence est donnée comme réalisée, le mode est l'indicatif. C'est le cas dans nos deux exemples.

Si la conséquence est donnée comme n'étant pas encore atteinte, c'est le subjonctif qui sera utilisé : « Il n'est pas si fort qu'il ne puisse être vaincu » (= Il sera peut-être vaincu un jour).

Les subordonnées en *si* : toutes des hypothétiques ?

Occurrences

(3a) Que je vous plains, mes amis, [s'il faut un jour que vous mettiez à la place de toutes les faussetés que vous avez apprises, la simplicité et la vérité de le Sueur]/(3b) et il le faudra bien, [si vous voulez être quelque chose].

(5) [Si vous aviez demandé à la terre entière] [...], tous les hommes vous auraient répondu [...].

(6) [S'il n'est pas venu], c'est qu'il avait une bonne raison.

(12) [S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons], il y a aussi plus de verdure naturelle.

(16) [Si les sujets d'Omar, partis de Jérusalem [...] fondirent sur la Sicile, sur l'Espagne] [...], pourquoi les sujets de Philippe I^{er} [...] n'auraient-ils pas fait le tour de l'Asie pour se venger [...] ?

Condition et hypothèse

Il s'agit d'une relation d'implication logique entre deux propositions. La réalisation de la principale est conditionnée par la réalisation de la subordonnée : « Si tu viens, je serai content » (mais si tu ne viens pas, je ne le serai pas).

Ces propositions sont, le plus souvent (mais pas exclusivement), introduites par *si*. Alors que « *Que* pose », « *si* suppose », pour paraphraser le grammairien Gustave Guillaume.

En général, condition et hypothèse sont traitées comme des synonymes. En réalité, le mécanisme de chacune a ses spécificités :

Dans la condition, la relation est une relation d'implication pure : si A alors B, A est une condition nécessaire à la réalisation de B. Si A alors forcément B et du coup, si non A alors non B : « Si on suit ce régime strictement, on maigrit ». Le présent de la subordonnée a valeur de présent omnitemporel (« Quand on suit ce régime... »).

Dans la condition, on peut remplacer Si + présent par « Quand, à chaque fois que + Présent ».

La négation de la condition entraîne la négation de l'autre proposition :
« ... mais si on ne suit pas ce régime, on ne maigrit pas ».

Dans l'hypothèse, si a **en plus** une valeur d'éventualité : « Si tu viens demain, je t'emmènerai visiter le nouveau musée »/« Si tu venais demain, je t'emmènerais visiter... » (mais tu peux ne pas venir).

Dans l'hypothèse, le présent de la subordonnée a une valeur modale d'éventualité et l'on rencontre aussi après *si* d'autres temps de l'indicatif (imparfait ou plus-que-parfait à valeur modale). On ne peut pas remplacer « si + verbe » par « Quand, à chaque fois + verbe » : *« Quand tu venais demain, je t'emmènerais... ».

En revanche, comme dans la condition, la négation de A entraîne celle de B : « si tu ne venais pas, je ne pourrais donc pas t'emmener... ».

Une circonstancielle... essentielle

La subordonnée hypothétique est circonstancielle. Elle n'est pas intégrée à un constituant et elle est mobile dans la phrase. Cependant, elle apparaît nécessaire à la principale, puisqu'elle la conditionne. Ce fait est à souligner dans une étude.

Vraies hypothétiques et pseudo-hypothétiques

Les vraies hypothétiques sont celles que l'on rencontre dans les systèmes conditionnels :

Dans ces systèmes on appelle la subordonnée **protase** (c'est l'élément qui conditionne – on dit aussi conditionnant – l'autre élément). L'autre élément, la principale, ou élément conditionné, est appelé **apodose**.

Les conditionnelles

Voir ci-dessus.

Le système hypothétique éventuel

Il comporte le présent dans la subordonnée et le futur (ou le présent à valeur de futur de certitude) dans la principale. Le présent de la subordonnée a une valeur modale : il indique que l'événement est conçu non pas comme situé dans l'actualité immédiate de l'énonciateur, mais comme faisant partie de quelque chose qu'il envisage comme tout à fait possible. Le présent l'intègre déjà presque à son actualité.

C'est ce que nous avons en (3a) :

« Que je vous plains, mes amis, *s'il faut un jour que vous mettiez à la place de toutes les faussetés que vous avez apprises, la simplicité et la vérité de le Sueur* ».

Que la principale soit ici au présent (« Je vous plains », précédé d'un *que* adverbe d'exclamation) indique que le locuteur anticipe sur le fait à venir et commence à plaindre **dès à présent** les peintres auxquels il s'adresse, rien qu'à la perspective qu'ils devront un jour apprendre la technique de le Sueur.

L'hypothétique enchasse ici une conjonctive (« *que vous mettiez...* »), qui elle même enchasse une relative.

La question de l'étudiant : pourquoi ne peut-on rencontrer le futur après *si* ?

*« Si tu viendras, je t'emmènerai visiter le nouveau musée ? »

Parce que l'hypothèse formule un fait logiquement **antérieur** au fait principal. (Tu dois d'abord venir pour qu'ensuite je t'emmène...)

Le système hypothétique potentiel

La protase est à l'imparfait à valeur modale. Ce tiroir temporel n'indique pas ici une action passée, mais une action possible dans l'avenir, cependant non intégrée par anticipation au présent de l'énonciateur. L'apodose est au conditionnel présent, à valeur modale de potentiel.

« Si tu venais demain, je serais content » (il se peut que tu viennes) → le fait subordonné est conçu comme pouvant se réaliser, comme **potentiel**.

Le système hypothétique de l'irréel du présent

« Si tu étais là avec nous, nous serions si heureux ! »

La protase est à l'imparfait à valeur modale. **Associé à un contexte spécifique** précisant que l'action est contraire à l'actualité présente de l'énonciateur, l'imparfait rejette cette protase de l'ordre du réel (« Si tu étais là maintenant » → « mais tu n'es pas là »). Le fait subordonné (*être là*) est conçu comme ne pouvant plus se réaliser, comme **irréel dans le présent**. L'apodose est au conditionnel présent à valeur d'irréel.

Le système hypothétique de l'irréel du passé

« Si tu étais venu, j'aurais été content » (mais je ne l'ai pas été car tu n'es pas venu).

Le plus-que-parfait à valeur modale indique qu'une action aurait pu se réaliser dans le passé mais que ses chances de réalisations ont été annulées. On trouve dans la protase le conditionnel passé à valeur modale d'irréel du passé.

C'est le cas de l'exemple (5) : « Si vous aviez demandé à la terre entière [...], tous les hommes vous auraient répondu [...] » (mais vous n'avez rien demandé, on ne vous a donc pas répondu...).

Parfois, dans une langue très littéraire, on trouve dans ce cas le subjonctif plus-que-parfait dans **les deux propositions** : « Si tu fusses venu, j'eusse été content ».

Remarque :

Ces subordonnées ne sont pas introduites que par *si*, mais aussi par *quand même*, *pourvu que*, *à condition que*, ou sont parfois dépourvues de mot subordonnant.

Mis à part ces systèmes hypothétiques, on rencontre des propositions introduites par *si* mais qui manifestent d'autres relations logiques avec la principale. Il n'y a plus ni rapport d'implication réversible (si A alors B et si non A alors non B), ni, parfois, mobilité. On parle alors de pseudo-hypothétiques.

La nécessité logique

Il y a un rapport d'implication de A à B, mais la négation de A est impossible. C'est ce que l'on appelle une **relation de nécessité logique**. La principale énonce une conséquence nécessaire découlant de la subordonnée. Si la subordonnée est niée, en revanche, une conséquence symétrique ne peut être tirée : « Si le grand amour existe, il est éternel » (mais : *« Si le grand amour n'existe pas, il n'est pas éternel »). Ce rapport d'implication définit des caractéristiques d'un être ou d'une chose.

L'implication causale

C'est le cas de (6) « [S'il n'est pas venu], c'est qu'il avait une bonne raison ».

Son mécanisme a été évoqué ci-dessus, avec les propositions de cause.

Si n'a pas vraiment de rôle subordonnant. Il encadre la principale, qui est un fait avéré mais dont on « met fictivement en doute la réalité » (Pierre le Goffic). Il s'agit donc de mettre relief le thème de l'énoncé (la principale), précédé de *si* et repris de façon anaphorique par le démonstratif « c' », tandis que la subordonnée qui suit « c' » prend la forme d'une conjonctive dont le sens est causal. « *S'il n'est pas venu, c'est (parce) qu'il avait une bonne raison* » = « Il n'est pas venu *parce qu'il avait une bonne raison* ».

En (16), nous rencontrons une autre forme d'implication causale.

« [Si les sujets d'Omar, partis de Jérusalem [...] fondirent sur la Sicile, sur l'Espagne] [...], pourquoi les sujets de Philippe I^{er} [...] n'auraient-ils pas fait le tour de l'Asie pour se venger [...] ».

Si introduit ici des faits avérés, passés (le temps est le passé simple) (= « Les sujets d'Omar fondirent sur la Sicile », fait historiquement connu), et les présente comme une cause pouvant justifier un autre fait, qui a eu lieu aussi, ou bien qui est potentiel (les sujets de Philippe I^{er}, à leur tour, ont fait le tour de l'Asie pour se venger et cet acte est présenté comme légitimé par la première

proposition, de nature causale). C'est l'interrogative qui justifie le conditionnel passé et cette interrogation est rhétorique et équivaut à une demande de confirmation (si les sujets d'Omar l'ont fait, les sujets de Philippe ont eu bien raison de le faire aussi pour se venger, n'est-ce pas ?). Le conditionnel passé n'indique pas que cette action n'a pas pu avoir lieu. La virtualité porte sur la légitimité de l'avoir fait (pourquoi n'auraient-ils pas été légitimes à le faire, puisque les autres l'ont fait ?).

Dans certains contextes, le fait principal peut être éventuel ou potentiel : « Si Pierre a sauté à l'élastique depuis le pont du Gard, je peux (ou *je pourrai*) le faire aussi/pourquoi pas moi ? »

L'expression du contraste et de la comparaison

C'est le cas de (12) « [S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons], il y a aussi plus de verdure naturelle ».

La négation de A n'entraîne pas la négation de B. Nous n'avons pas ici un rapport d'implication. B n'est pas conditionné par A. La subordonnée exprime ici le contraste entre A et B. On pourrait rajouter entre les deux propositions *en revanche*, de façon à souligner le contraste.

L'expression de la temporalité, avec souvent une nuance de répétition

Si peut également introduire une circonstancielle de temps, marquant la répétition : « Si je pensais à sa mort, je pleurais » (= chaque fois que je pensais...).

L'expression de la finalité

En (3b) « et il le faudra bien, [si vous voulez être quelque chose] ».

La subordonnée n'est pas la condition de réalisation de la principale, c'est même le contraire. Il faut plutôt comprendre : « si vous travaillez comme le Sueur, vous deviendrez un peintre connu. Ici, on pourrait paraphraser par « Vous devrez travailler comme le Sueur afin de devenir quelque chose ».

On trouve cette construction en *si* indiquant la finalité avec des verbes marquant la volonté, le désir (*vouloir, avoir envie de*), et des verbes d'obligation (*Il faut, tu dois*) ou le mode l'impératif dans la principale (« Si tu veux réussir en grammaire, travaille d'abord »).

Les subordonnées de comparaison

Occurrences

(2) [Le peintre] *aime* bien *mieux* lui donner quelque attitude singulière [*que* de lui en laisser prendre une simple et naturelle].

(10) Donne-moi ta main [...] [*comme* en cet heureux temps de joie et de misère].

Analyse

La comparaison peut être introduite par un système corrélatif (2) ou par une conjonction (*comme*, *ainsi que*...) (10).

Elles sont très souvent elliptiques du verbe conjugué, comme c'est le cas dans nos deux exemples.

Proposition elliptique ou complément de comparaison ?

Les grammairiens divergent quant à l'interprétation de cette absence de verbe :

– Soit on considère qu'il n'y a pas de noyau verbal. Il ne saurait alors être question de proposition. Il s'agirait alors d'un *comme* prépositionnel, introduisant le complément du comparatif et *que* (dans *aimer mieux que*) serait de nature adverbiale.

– Soit on considère que le noyau verbal est sous-entendu et, dans ce cas, *comme* est un morphème conjonctif, introduisant une subordonnée de comparaison elliptique du verbe : « Donne-moi ta main, *comme* (*tu me la donnais*) en cet heureux temps », et *que* est une conjonction fonctionnant en corrélation avec *mieux* : « [Le peintre] *aime* bien *mieux* lui donner quelque attitude singulière *qu'il n'aime* lui en laisser prendre une simple et naturelle ».

Que faire dans une analyse ?

Le mieux est d'exposer les deux possibilités.

Question 26

Les interrogatives indirectes introduites par *si*

Comment ne pas confondre les différentes propositions introduites par *si* ?

Exercice

**Analysez les propositions introduites par *si*,
et donnez leur fonction**

(1) J'étais encore incertain [si je le ferais], mais je voulais au moins que ma grand-mère reconnût qu'au cas où je m'y déciderais, j'aurais pour moi le droit et la sagesse. (M. Proust)

(2) [Si j'y songe], dans ma mémoire je ne retrouve aucun de ces personnages qu'un œil différent du mien [...] eût épinglé. (J. Genet)

(3) [Si un jour monsieur de Stermaria était sorti sans elle], [...] peut-être aurions-nous pu échanger quelques paroles. (M. Proust)

(4) Il se demanda, sérieusement, [s'il serait un grand peintre ou un grand poète].

(G. Flaubert)

Corrigé

L'interrogation directe et l'interrogation indirecte

L'interrogation sera étudiée plus en détail à la **Question 32**. Elle se caractérise par un point d'interrogation à l'écrit et par l'inversion de l'ordre canonique sujet-verbe.

On distingue deux types d'interrogation :

1. L'interrogation totale : « Est-ce que ça va ? » Le questionnement porte sur la phrase entière (d'où le nom *d'interrogation totale*), aussi l'on peut répondre à ce type de question par *oui* ou par *non*. Ce type de question ne comporte pas de mot introducteur.

2. **L'interrogation partielle** : « Comment vas-tu ? Qui es-tu ? », etc. Ce type d'interrogation questionne sur un constituant de la phrase (sur le sujet, le COD, un complément circonstanciel...). Aussi, un mot introducteur est-il nécessaire, afin de préciser sur quel constituant l'on désire s'informer. Les mots introducteurs sont le déterminant interrogatif *quel* ; des pronoms interrogatifs : *qui, quoi, que...* ; ou des adverbess : *où, quand, comment...*

On ne peut pas répondre par *oui* ou par *non* à ce type d'interrogation.

Lorsque l'on subordonne une interrogation à un verbe principal, c'est le verbe principal qui prend en charge l'idée d'interrogation. Ce verbe principal est en effet toujours porteur d'une idée **d'ignorance, de doute ou d'interrogation**. Comme c'est lui qui porte l'idée d'interrogation, l'inversion et le point d'interrogation ne sont plus nécessaires.

L'interrogation totale et l'interrogation partielle ne sont pas enchâssées de la même manière dans la principale :

1 L'interrogation totale n'a pas de mot introducteur, elle va donc être enchâssée dans la principale au moyen d'une conjonction de subordination spécifique, *si*, dont le rôle est d'indiquer que nous sommes dans une interrogation indirecte totale : « *Est-ce que ça va ?* » → « Je te demande *si ça va* ».

2 L'interrogation partielle possède un mot introducteur (déterminant, pronom ou adverbe interrogatif). C'est cet outil interrogatif qui va servir à enchâsser l'interrogative dans une principale : « *Comment vas-tu ?* » → « Je te demande *comment tu vas* ».

On voit donc que le mot qui introduit la subordonnée interrogative partielle n'est pas un mot spécifique de la subordination.

Ce type d'interrogation sera étudié dans la question suivante.

L'interrogation indirecte totale

Le verbe principal

Le verbe principal introduisant l'interrogative indirecte totale est un verbe exprimant un manque d'information (*demander, ne pas savoir, ignorer...*).

Le mot introducteur

C'est la conjonction de subordination *si*, qui signale que l'on est en subordination et qui, associée au verbe principal, nous indique qu'il s'agit d'une interrogative totale.

Attention :

1. Il ne faut pas confondre *si* conjonction de subordination avec *si* adverbe d'intensité, que l'on rencontre devant des adjectifs : « Il est *si* bête ! »

2. Les grammairiens sont divisés sur la nature de *si* introduisant l'interrogation totale :

Certains en font un adverbe, traduction de la locution interrogative totale *est-ce que*, sur le modèle *Je me demande quand il viendra/je me demande s'il viendra*. *Quand* interroge sur une circonstance, *si* indique que l'interrogation porte sur l'ensemble de la proposition. À l'appui de cette thèse, mentionnons le fait que le *si* d'interrogation indirecte ne peut être remplacé par *que* (conjonction pure de subordination, qui peut donc permuter avec d'autres conjonctions de subordination) en cas de coordination : *« Je me demande s'il viendra et que Sophie l'accompagnera ». En revanche, le *si* hypothétique peut être remplacé par *que* en cas de coordination : « Si tu viens et que Sophie t'accompagne, nous irons à la piscine ».

D'autres grammairiens l'interprètent comme une conjonction. En effet, comme les conjonctions, *si* ne peut introduire qu'un verbe conjugué, alors qu'un adverbe interrogatif peut introduire un infinitif centre de proposition : Je ne sais *comment lui annoncer*/Il se demande *quand partir*. Mais *Il ne sait *si venir*.

La fonction de l'interrogative indirecte totale

C'est une complétive. Elle est toujours COD du verbe principal.

Comment ne pas la confondre avec la subordonnée de condition ?

On peut faire appel à un certain nombre de critères :

Le verbe introducteur

Dans l'exercice, deux verbes principaux évoquent le doute ou l'interrogation : *Être incertain* et *demander*.

(1) « Est-ce que je le ferais ? J'en étais incertain ».

(2) *« Est-ce que j'y songe ? Je ne retrouve... »

(3) *« Monsieur de Stermaria était-il sorti sans elle ? Peut-être aurions-nous pu échanger quelques paroles »

(4) « Serait-il un grand peintre ou un grand poète ? Il se le demanda, sérieusement ».

On peut en conclure qu'en (1) et en (4) nous avons bien affaire à des interrogatives indirectes totales.

En (2), il s'agit d'une pseudo-hypothétique à valeur temporelle. Elle indique la répétition : « Chaque fois que j'y songe... »

En (3), il s'agit d'une véritable subordonnée hypothétique. C'est un irréel du passé.

Question 27

Les interrogatives indirectes introduites par un mot interrogatif

Exercice

**Analysez les subordonnées
entre crochets et séparez les interrogatives des relatives**

Je vis les arbres s'éloigner en agitant leurs bras désespérés, semblant me dire : [Ce que tu n'apprends pas de nous aujourd'hui,] tu ne le sauras jamais. Si tu nous laisses retomber au fond de ce chemin [d'où nous cherchions à nous hisser jusqu'à toi,] toute une partie de toi-même que nous t'apportions tombera pour jamais au néant. En effet, si dans la suite je retrouvai le genre de plaisir et d'inquiétude que je venais de sentir encore une fois, et si un soir – trop tard, mais pour toujours – je m'attachai à lui, de ces arbres eux-mêmes, en revanche, je ne sus jamais [ce qu'ils avaient voulu m'apporter] ni [où je les avais vus.] Et quand, la voiture ayant

bifurqué, je leur tournai le dos et cessai de les voir, tandis que M^{me} de Villeparis me demandait [pourquoi j'avais l'air rêveur], j'étais triste comme si je venais de perdre un ami, de mourir à moi-même, de renier un mort ou de méconnaître un dieu. (M. Proust)

Corrigé

Le verbe principal des interrogatives indirectes partielles

C'est toujours un verbe exprimant un manque d'information (*Ignorer, demander, se demander, ne pas savoir...*).

C'est lui qui porte l'idée d'interrogation et rend inutiles le point d'interrogation et l'inversion sujet-verbe.

Les mots introduisant l'interrogation indirecte partielle

On l'a vu, il s'agit non pas de mots subordonnants spécifiques, mais de mots interrogatifs :

- des déterminants interrogatifs : *Combien de ; quel*. « *Quelle* heure est-il ? » → « Je demande *quelle* heure il est » ;
- des adverbes interrogatifs : *Où ; quand ; comment, etc.* « *Comment* va-t-il ? » → « Je demande *comment* il va » ;
- des pronoms : *qui ; quoi*. « *À quoi* penses-tu ? » → « Je demande à *quoi* tu penses » ; « *De qui* voulait-elle parler ? » → « Je n'ai jamais su *de qui* elle voulait parler ».

On retrouve donc les mêmes mots interrogatifs au style direct et au style indirect, à une exception près :

Les interrogatifs *qu'est-ce qui* (remplissant la fonction de sujet non animé) et *que/qu'est-ce que* (COD (ou attribut) non animé) sont remplacés par une locution formée du pronom *Ce* + relatif *qui* ou *que*.

« *Qu'est-ce qui* ne va pas ? » → « Je veux savoir *ce qui* ne va pas ».

On peut aussi remplacer, facultativement, *de quoi* et *à quoi* par *ce + dont* et *ce + à quoi*.

Cette locution *ce + relatif* n'introduit pas l'interrogation au style direct mais seulement en subordination.

Fonction de l'interrogative indirecte partielle

Elle est toujours COD du verbe principal.

Comment différencier la subordonnée indirecte partielle et la relative ?

On voit qu'une partie des interrogatives indirectes partielles emprunte au système des pronoms relatifs (*Ce qui ; ce que ; ce dont ; ce à quoi.*)

En outre, *où*, mot relatif, est aussi un adverbe de lieu.

Pour les différencier, il faut :

Rechercher le verbe introducteur

Il doit marquer une interrogation ou une ignorance. Si ce n'est pas le cas, c'est que l'on se trouve face à une relative.

« Je *ne* sais [ce qu'il veut.] » → interrogative indirecte.

« Il *fait* ce [qu'il veut] » → relative.

Faire le test du passage au discours direct

« Je ne sais ce qu'il veut » → « Que veut-il ? Je ne sais ». En revanche : « Il fait ce qu'il veut » → *« Que veut-il ? Il le fait ».

Faire le test du passage à l'interrogation indirecte totale

Si l'on peut remplacer le mot introducteur par *si*, c'est qu'il s'agit d'une interrogation : « Je ne sais s'il veut quelque chose ». En revanche : *« Il fait s'il veut ».

Classement des propositions entre crochets dans le texte

Subordonnées interrogatives partielles	Subordonnées relatives
Je ne sus jamais [ce qu'ils avaient voulu m'apporter] ni [où je les avais vus.]	[Ce que tu n'apprends pas de nous aujourd'hui], tu ne le sauras jamais.
Tandis que M ^{me} de Villeparis me demandait [pourquoi j'avais l'air rêveur.]	Si tu nous laisses retomber au fond de ce chemin [d'où nous cherchions à nous hisser jusqu'à toi.]

« [Ce que tu n'apprends pas de nous aujourd'hui,] tu ne le sauras

jamais » mérite un commentaire. Le verbe introducteur est un verbe pouvant marquer l'ignorance ou le doute (*ne pas savoir*). On pourrait penser qu'il s'agit d'une interrogative indirecte. Or, le test du passage au discours direct et celui du passage à l'interrogative indirecte totale indiquent que nous ne sommes pas dans une interrogative : *« Que n'apprends-tu pas ? Tu ne le sauras jamais ».

*« Tu ne sauras jamais si tu n'apprends pas aujourd'hui ».

Nous avons donc affaire à une relative que l'on pourrait paraphraser ainsi : « Tu ignoreras toujours les vérités que tu n'apprends pas de nous aujourd'hui ». *Savoir* a ici le sens de « maîtriser des connaissances ».

En résumé :

- *savoir* affirmatif est suivi d'une subordonnée relative ;
- *savoir* nié est suivi d'une relative ou d'une interrogative indirecte, selon le contexte ;
- *savoir* en contexte d'hypothèse ou de doute (à la modalité interrogative, au futur...) est suivi d'une relative ou d'une interrogative, selon le contexte.

Attention :

« Sais-tu [ce qu'il faut faire] ? »

Nous avons là une principale *interrogative directe* (« Sais-tu ? ») Souvent, on oublie d'analyser la subordonnée qui se trouve à l'intérieur et qui est une *interrogative indirecte partielle*.

Lorsque l'on trouve la séquence *ce que*, il faut s'interroger sur la présence d'une subordonnée.

Question 28

Les propositions subordonnées
sans mot subordonnant (1/2) :
les infinitives et les participiales

Les propositions sans mot subordonnant sont de deux sortes :

1 les infinitives et les participiales ;

2 les autres subordonnées, dont les marqueurs sont des éléments lexicaux ou syntaxiques divers, et qui seront étudiées dans la **Question 29**.

Exercice

Reprenez le texte de la Question 27 et analysez les propositions infinitives et participiales

Corrigé

Des modes verbaux particuliers, l'infinitif et le participe, tous deux modes impersonnels, peuvent servir de moyens de subordination.

La subordonnée infinitive

La proposition étant dépourvue de mot subordonnant, c'est le mode qui indique la dépendance.

Le verbe introducteur

Il s'agit de verbes de perception

Voir, entendre, sentir, plus le présentatif *voici* (formé sur le verbe *voir*). « Je vois [les enfants arriver]. »

On rencontre parfois la proposition infinitive après des verbes d'opinion

Croire, penser..., afin d'éviter une structure enchâssée :

« La fille dont je croyais qu'elle était ta sœur » = « La fille que je croyais [être ta sœur]. »

Ces verbes ont un sémantisme plein.

On ne confondra donc pas l'infinitif en proposition infinitive avec l'infinitif centre de périphrase, où le verbe conjugué connaît un changement de sens :

« Les meubles voient leur vernis s'écailler » « Pierre voit Sophie passer ».

La fonction

C'est un complément essentiel du verbe recteur. L'ensemble de la proposition est COD du verbe principal.

Le support du verbe à l'infinitif

La proposition n'a pas de sujet, puisque l'infinitif est un mode impersonnel et que son agent ne lui transmet pas les marques de la personne et du nombre, mais elle a un agent (ou contrôleur) qui **lui est propre** et qui n'est pas le même que celui du verbe principal.

« Pierre veut voir Sophie ». *Voir* et *vouloir* ont ici le même agent → « Voir Sophie » n'est donc pas une proposition infinitive. On dira que *voir* est COD de *vouloir* et que *Sophie* est COD de *voir*.

Parfois l'agent de l'infinitif est sous-entendu, en particulier s'il n'est pas identifié par le locuteur (« À minuit on entendit Ø crier dans le jardin ») ou si l'infinitif a lui-même plusieurs compléments, dont un COD : « J'entends dire *des horreurs* sur ton compte ». L'ensemble de la proposition a ainsi une valeur passive qu'elle n'a pas si l'on rétablit l'agent de l'infinitif : « J'entends *les gens* dire *des horreurs sur ton compte* ».

Quels sont les critères pour reconnaître la proposition infinitive ?

Comparons deux exemples :

(1) Il prie *Paul de sortir*.

(2) Il entend *les cloches sonner*.

L'infinitive peut être transformée en complétive COD

En (2), on peut remplacer *les cloches sonner* par une conjonctive COD : « Il entend [que les cloches sonnent] ».

On peut encore remplacer ce groupe par le GN *les cloches* + *relative* : « Il entend les cloches [qui sonnent] ».

En (1), une telle transformation est impossible. On a donc affaire non à une proposition, mais à un verbe avec deux compléments d'objet (direct et indirect).

L'infinitive peut être remplacée par un GN COD

« Il entendit *la sonnerie des cloches* ». Cela est impossible en (1) :

*« Il prie la sortie de Paul ».

Le verbe de la proposition infinitive ne peut être pronominalisé

En (2), on ne peut remplacer l'infinitif par un pronom, ce qui prouve qu'il est en emploi verbal et non en emploi nominal : *« Il *en* entend les cloches ». En revanche, cela est tout à fait possible en (1), où l'infinitif occupe la fonction d'un nom (Il est COS) : « Il *en* prie Paul » (Le pronom, rappelons-le, ne peut remplacer qu'un élément ayant la fonction d'un GN).

La proposition infinitive du texte

Je vis [les arbres s'éloigner en agitant leurs bras désespérés, semblant me dire].

Elle est COD de *voir* et le support de l'infinitif est *arbres*.

Attention :

« Si tu nous laisses retomber » constitue une périphrase actancielle tolérative (voir **Question 16**), et dans : « ... nous cherchions à nous *hisser* jusqu'à toi », l'infinitif est complément indirect du verbe *chercher* (au sens de « essayer »).

Une proposition controversée :

L'analyse de la proposition infinitive est contestée par certains grammairiens.

Il convient cependant de la maintenir, tout en sachant qu'elle ne fait pas l'unanimité.

En effet, dans la mesure où il n'y a pas vraiment de sujet de l'infinitif, il est difficile de parler ici d'une proposition avec noyau verbal. Une preuve que l'agent de l'infinitif n'est pas un sujet, c'est que lorsqu'on le pronominalise, il prend la forme du pronom COD et non du pronom sujet : « Il *les* entendit sonner » et non *« Il entendit *elles* sonner ».

L'infinitif est noyau de proposition, mais sans sujet. Il a bien un rôle de noyau verbal, puisque l'on ne peut le pronominaliser dans ces constructions.

C'est une proposition logique et non-syntaxique.

Certains grammairiens considèrent cependant que « J'entends les oiseaux chanter » est une construction à double COD : j'entends *les oiseaux* et j'entends *chanter*.

La proposition participiale

Là encore, c'est le mode (participe présent ou passé) qui indique le lien de subordination.

La fonction de la participiale

De même que l'infinitive est un complément essentiel (COD), de même la participiale est un complément circonstanciel, non intégré au GV.

Elle est donc le plus souvent mobile et séparée par une pause :

« [La nuit tombant], nous rentrâmes ».

« [Pierre (étant) parti], le silence retomba ».

Elle peut exprimer un rapport de temps (« Quand le silence retomba-t-il ? Quand Pierre fut parti ») ; elle peut aussi exprimer la cause, et le plus souvent le temps mêlé de cause : « Nous rentrâmes quand la nuit tomba *et* parce qu'elle tomba ».

Elle peut parfois exprimer l'hypothèse : « [Sophie s'en allant], il serait enfin libre », ou l'hypothèse mêlée de concession : « [Tous ses amis l'aidant], il n'y arriverait pas » (= « Même si tous ses amis l'aidaient, il n'y arriverait pas »).

Comment l'identifier ?

Le participe est noyau de proposition. Il possède donc un support agentif, lequel n'a **aucune autre fonction dans la phrase**.

Ainsi, « semblant me dire », dans notre texte, n'est pas une proposition participiale car le support de *sembler* est *arbres*, qui est aussi support de *s'éloigner*.

En revanche, [la voiture ayant bifurqué] est bien une proposition participiale, dont la fonction est d'être complément circonstanciel de temps et de cause des deux propositions coordonnées : « Et quand je leur tournai le dos et cessai de les voir ».

Remarque :

Il peut parfois y avoir subordonnée participiale avec élision du verbe : « Nous rentrâmes avec Bill et Diego, *tous les avions complets pour le week-end du 14 juillet*, dans un TGV bondé... » (H. Guibert) (= « tous les avions *étant* complets »).

Attention :

La notion de proposition participiale est niée par certains grammairiens pour les mêmes raisons que la proposition infinitive.

Question 29

Les propositions subordonnées sans mot subordonnant (2/2) : la subordination implicite

Définitions : parataxe, hypotaxe, syndète, asyndète

La parataxe (du grec signifiant « mettre en rang les uns à côté des autres ») est le rapport d'indépendance syntaxique et d'égalité fonctionnelle de deux propositions. Ce rapport ne signifie pas qu'il n'y a pas de lien logique entre les propositions.

Si ce lien logique est implicite, s'il n'y a pas de mot de liaison (*et ; mais ; donc ; alors ; puis...*), les deux propositions sont en juxtaposition. **L'absence de mot de liaison s'appelle l'asyndète.** Dans la **parataxe asyndétique** ou **juxtaposition**, le lien logique est implicite. Si le mot de liaison est présent (**la présence du mot de liaison s'appelle une syndète**), on parlera de **parataxe syndétique** ; les deux propositions sont en **coordination** (voir Questions 21 et 22).

L'hypotaxe (du grec signifiant « rangement en dessous ») suppose un rapport de dépendance unilatérale entre deux propositions. Si le lien logique entre les propositions est exprimé par un mot subordonnant (une conjonction de subordination comme *puisque ; bien que ; quand...*), on parlera d'**hypotaxe syndétique**.

Si la dépendance est repérable par certains éléments mais que le mot subordonnant est absent, on parlera d'**hypotaxe asyndétique**.

Tableau récapitulatif :

--	--	--

	Parataxe (égalité fonctionnelle/ indépendance des propositions)	Hypotaxe (dépendance unilatérale d'une proposition)
Subordination		
(Mythologie)		
Subordination implicite		
(Mythologie)		

Les **Questions 21** et **22** ont abordé les cas de parataxe, asyndétique et syndétique ; les **Questions 23** à **27** celle de l'hypotaxe syndétique. Nous allons nous intéresser ici au cas de l'hypotaxe asyndétique.

Comment la reconnaître de la parataxe asyndétique ?

Certaines subordonnées sont en apparence juxtaposées (apparence de parataxe asyndétique) à leur principale ; en réalité, elles sont subordonnées, mais le lien logique de subordination reste sous-jacent, implicite (hypotaxe asyndétique).

À retenir :

Ce type de subordination ne concerne que des propositions à fonction circonstancielle.

Les cinq critères

(1) Les syndicats parlementèrent, les employés firent grèves, les licenciements eurent lieu.

(2) Les syndicats eurent beau parlementer, les licenciements eurent lieu.

En (1), nous avons un cas de juxtaposition. En (2) un cas de subordination implicite.

Dans les deux cas des liens logiques existent : en (1) consécution ou addition entre la première proposition et la deuxième ; réfutation des conclusions des deux premières entre celles-ci et la troisième. On pourrait dire « Les syndicats parlementèrent *et* (ou *puis*) les employés firent grève, *mais* les licenciements eurent lieu quand

même ».

En (2), la première proposition est dans un rapport de concession avec la seconde : « *Bien que* les syndicats aient parlementé, les licenciements eurent lieu ».

Comment distinguer entre la juxtaposition et la subordination implicite ?

On retiendra cinq critères pour identifier la subordination implicite :

L'ordre des propositions est fixe

La subordonnée précède toujours la principale, sauf dans le cas où la subordonnée comporte l'adverbe tellement ou *tant* ou *tellement*. Elle est alors postposée. En (1), les propositions 1 et 2 peuvent être permutées, si elles marquent une addition. En (2) *« Les licenciements eurent lieu, les syndicats eurent beau parlementer ».

La mélodie d'une subordonnée implicite ne retombe pas à la fin de la proposition

Elle reste en suspens, pour signifier que la proposition n'est pas autonome, que son sens a besoin d'une autre proposition pour être complet. Vous pouvez réaliser ce test à voix haute. Le test est encore plus probant avec un impératif, où la mélodie est franchement inversée. Comparez : « Nourris le chat s'il te plaît » (mélodie descendante) et « Nourris un serpent (intonation suspensive), il te piquera la main ».

Certains termes marquent la dépendance syntaxique

Des adverbes, des verbes, des mots en corrélation (*plus... plus*).

Certains modes verbaux marquent aussi la dépendance syntaxique

L'inversion de l'ordre canonique sujet-verbe peut marquer la dépendance syntaxique



Que dire : *Subordination en parataxe* ou *subordination implicite* ?

Les grammaires de Denis-Sancier et de Calas-Garagnon parlent de subordination en parataxe. Il serait plus juste de parler de propositions en apparence en **parataxe asyndétique**, mais en réalité en **hypotaxe asyndétique**, puisque le mot de **parataxe** suppose une indépendance des deux propositions.

L'usage a cependant consacré l'expression « subordination en parataxe ». Il faut savoir qu'elle recouvre les cas d'hypotaxe asyndétique. Nous parlerons ici de **subordination implicite**, expression qui rend compte de l'écart entre le plan linguistique (il n'y a aucun mot de liaison entre les deux propositions – ou s'il y en a, ils sont supprimables, ils ne sont donc pas subordonnants), et le plan logique (il y a une dépendance logique (hypotaxe) entre les deux propositions).

Exercice

Relevez et analysez les propositions subordonnées dans les extraits suivants

- (1) Tu as beau pleurer, tu n'obtiendras rien de moi.
- (2) J'ai fini par céder, tellement il m'a supplié.
- (3) Viendrait-il me supplier, (que) je ne céderais pas.
- (4) Il viendrait me supplier, (que) je ne céderais pas.
- (5) Viendrait-il me supplier, je céderais.
- (6) Il viendrait me supplier, je céderais.
- (7) Calomniez, calomniez, (et) il en restera toujours quelque chose.
- (8) Qu'il vienne s'excuser, (et) je lui pardonnerai immédiatement.
- (9) Dût-il me supplier, je ne céderai pas.
- (10) Venait-il la supplier, elle lui cédait immédiatement.
- (11) Plus il me suppliera, moins je céderai.
- (12) À peine avait-il franchi la porte, (que) les autres l'ont critiqué.
- (13) Il avait à peine franchi la porte, (que) les autres l'ont critiqué.
- (14) On était tous tranquillement en train de parler, quand Pierre s'est mis soudain à nous insulter.

(15) Marie est sortie quand elle a entendu ça.

Corrigé

Relevé et identifications des fonctions

En (1) [Tu as beau pleurer] exprime un lien circonstanciel d'hypothèse et de concession. On pourrait la paraphraser par : « Même si tu continues à pleurer ».

En (2) [tellement il m'a supplié] est complément circonstanciel de cause : « J'ai fini par céder parce qu'il m'a beaucoup supplié ».

En (3) et (4), les propositions [Viendrait-il me supplier] et [Il viendrait me supplier] ont toutes les deux valeur de complément circonstanciel hypothético-concessif (hypothèse + concession) : « Même s'il venait me supplier ».

En (5) et (6), les deux propositions [Viendrait-il me supplier] et [Il viendrait me supplier] ont toutes les deux valeur de complément circonstanciel d'hypothèse : « S'il venait me supplier, je céderais ».

En (7) [Calomniez] est aussi une subordonnée de condition : « Si vous calomniez ».

En (8) [Qu'il vienne s'excuser] est aussi complément circonstanciel de condition.

Attention :

Le *que* présent en (8) n'est pas un *que* conjonction de subordination, mais le *que* qui accompagne toujours le subjonctif en proposition indépendante (*Que* « béquille du subjonctif ») : « Qu'il vienne ! ».

Ce n'est pas non plus le même *que* qu'en (3), (4), (12), (13). Voir ci-dessous.

En (9) [Dût-il me supplier] est une subordonnée circonstancielle hypothético-concessive : « Même s'il devait me supplier ».

En (10) [Venait-il la supplier] est une circonstancielle de temps, indiquant une répétition.

En (11), nous avons un système corrélatif où le premier élément [Plus il me suppliera] a une fonction de complément circonstanciel

de cause par rapport au second : « Je cède de moins en moins parce qu'il me supplie de plus en plus. »

En (12) et (13), [à peine avait-il franchi la porte] et [il avait à peine franchi la porte] sont des subordonnées à valeur temporelle marquant une antériorité immédiate de la subordonnée par rapport à la principale.

Attention :

En (3), (4), (12), (13), le mot *que* qui peut se rencontrer entre la subordonnée et la principale n'est pas un subordonnant. Pourquoi ?

1. Il précède non la subordonnée mais la principale.
2. Il est facultatif.

C'est un élément de jonction, mais non un subordonnant.

On remarque néanmoins que dans l'exemple (12) *que* se supprime plus aisément qu'en (13). Deux explications :

- une explication d'ordre stylistique : *que* vient atténuer le choc dû à la juxtaposition. Il évite un style heurté, une dislocation. La phrase paraît ainsi liée. *Que* est une ligature venant combler un vide syntaxique.

- une explication d'ordre grammatical : en (12) la présence de l'adverbe en tête de phrase rend la disparition du *que* plus aisée. L'inversion du sujet suffit à elle seule pour indiquer qu'il y a une dépendance entre ces deux propositions. En (13), le critère de l'effacement (*« Il avait à peine franchi la porte ») et celui de la permutation (*« les autres l'ont critiqué il avait à peine franchi la porte ») montrent que cette proposition n'est pas autonome ; néanmoins, l'ordre sujet-verbe a besoin d'être appuyé par un élément de jonction pour souligner qu'il existe un rapport de dépendance entre ces propositions.

Certaines grammaires parlent dans ce cas de « subordination inverse », mais on voit que l'expression est maladroite, puisque ce *que* n'est **pas** une conjonction de subordination.

Les éléments qui marquent la relation de subordination

La mélodie suspensive

Faire le test à l'oral. À l'écrit, la présence d'une virgule peut traduire la mélodie suspensive, la pause de la voix avant sa retombée.

Certaines formes verbales et adverbiales

Avoir beau ; pouvoir : « Il peut toujours courir, il n'aura pas mon argent » ; **certains adverbess ou locutions adverbiales** (*tant, tellement, à peine*) marquent aussi la dépendance syntaxique.

En (1), (2), (12) et (13) *avoir beau, tellement* et *à peine* indiquent le type de relation circonstancielle qui unit la principale et la subordonnée.

Les quatre propositions introduites par *avoir beau, tellement* et *à peine* ne peuvent subsister seules, preuve qu'elles sont dépendantes d'une principale.

Des corrélations de mots

Nous ne parlerons pas ici de la corrélation au sens large, qui inclut la présence d'un élément conjonctif (type : « Il est *si* content qu'il pleure de joie »), car dans ce cas le lien de subordination est explicite. Ce cas a été étudié **Question 25** avec les circonstanciellss.

Dans la corrélation entendue au sens strict du terme, principale et subordonnée sont en étroite interdépendance. On trouve comme corrélatifs : *Plus... plus ; plus... moins ; tel... tel, etc.* L'interdépendance suppose que la principale n'est pas complètement autonome mais nécessite l'autre proposition. Le test de l'effacement est probant. Ni l'une ni l'autre ne peuvent s'effacer : *« Plus il me suppliera »/*« moins je céderai ». Le rapport de proportionnalité débouche sur une relation de causalité (« Je céderai d'autant moins qu'il me supplie davantage » = sa supplication pressante est cause de ma résistance).

Des modes verbaux

Les formes verbales à même d'indiquer une relation de subordination sont :

Le conditionnel

En (3) et (4), il a une valeur hypothético-concessive et en (5) et (6) il a une valeur hypothétique.

Remarque :

On remarque, en (3) et (5), que l'on peut trouver ce mode avec une inversion (facultative) du sujet et du verbe.

Le subjonctif

En (8), le subjonctif à valeur d'ordre indique que la proposition est une subordonnée hypothétique.

En (9), le subjonctif, associé à la postposition, ici obligatoire, du sujet, a une valeur hypothéto-concessive. Ce tour équivaut aux cas (3) et (4).

L'impératif

En (7), l'hypothèse est exprimée au moyen de l'impératif. La relation peut être soulignée par un *et* facultatif (tout comme dans l'exemple 8.)

Remarque :

En (7) et (8), la conjonction de coordination *et* peut apparaître pour renforcer le lien. On est donc bien, avec ce type de subordination, aux frontières de la coordination et de la subordination.

L'inversion sujet-verbe

Dans l'exemple (10), c'est l'inversion du sujet et du verbe, en l'absence de tout mode particulier, qui indique la relation circonstancielle.

La présence de l'indicatif indique que nous sommes dans le domaine des faits actualisés et non dans le domaine virtuel (de l'hypothèse et de la concession). La relation circonstancielle est donc une relation de temps (« chaque fois que... »).

On pourrait avoir ici aussi un *que* de jonction devant la principale.

Subordination implicite et « subordination inverse »

Certains grammairiens font des cas (3), (4), (12), (13) et de tous ceux où l'on peut facultativement insérer un *que*, des cas de subordination inverse, où un outil subordonnant précéderait non pas la subordonnée logique mais la principale.

On a vu que cette position était difficilement tenable, puisque ce *que* est facultatif.

Certains distinguent les cas (12) et (13) et font de ce dernier une corrélation, et versent donc cet exemple dans la catégorie de la subordination explicite. Et en effet : « Il avait à peine franchi la porte (que) les autres l'ont critiqué » présente une structure liée où il semble plus difficile de supprimer *que*.

Néanmoins, à la différence de « Il est si fort en maths *que* ses copains de classe en sont jaloux » (système corrélatif où la subordonnée introduite par *que* est complément circonstanciel de conséquence) le *que* de (13) est **quand même** suppressible ; en outre dans ce dernier exemple, *que* précède bien la subordonnée consécutive, alors qu'en (13), *que* précède la principale ; c'est l'autre proposition (« Il avait à peine franchi la porte ») qui porte la relation circonstancielle de temps.

Les « vrais » cas de subordination inverse (où un **vrai** mot subordonnant se trouve non pas devant la subordonnée mais devant la principale, qui n'est plus alors le thème mais le propos de l'énoncé, voir **Question 33**) se limiteraient donc à celui donné par le modèle (14) : « On était tous tranquillement en train de parler, quand il s'est mis soudain à nous insulter. »

L'intonation suspensive de la première proposition, marquée à l'écrit par la pause, indique bien qu'il s'opère un glissement énonciatif : la circonstance, évoquée à l'imparfait « toile de fond », c'est la situation décrite par « on était tous tranquillement en train de parler », et le fait principal, propos de l'énoncé sur le plan communicationnel (l'information la fois principale et nouvelle), est la saillie de Pierre, introduite par *quand*. On pourrait donc inverser l'ordre des éléments : « Pierre s'est mis à nous insulter *alors que* nous étions en train de parler », faisant apparaître le vrai procès principal. On ne répond pas à la question « Quand étions-nous en train de parler ? » mais bien « Quand Pierre s'est-il mis à nous insulter ? »

On mesure bien la différence avec (15) : « Marie est sortie quand elle a entendu ça » où l'intonation descendante après « sortie » indique que la première proposition est bien la principale. L'inversion est impossible : *« Quand Marie est sortie, elle a entendu ça » (le sens serait très différent) et l'on répond bien à la question : « Quand Marie est-elle sortie ? »

Cependant, le *quand* de (14) est-il un vrai subordonnant ? On glisse assez vite vers une paraphrase du type : « On était tous tranquillement en train de parler et là Pierre s'est mis à nous insulter ». On parle d'ailleurs dans ce cas, de « subordination à valeur coordonnante ».

On aurait donc un phénomène symétrique de la subordination implicite : il s'agirait d'une forme de coordination exprimée au moyen d'un outil subordonnant dont la valeur subordonnante serait affaiblie.

Remarque :

Ce qui est vrai pour la corrélation en *plus... moins* (11) l'est aussi pour les autres types de subordination implicite, à savoir que la relation entre les deux propositions est bien plus une relation **d'interdépendance** qu'une relation de dépendance unilatérale.

Pour approfondir :

GARAGNON Anne-Marie et CALAS Frédéric, 2002, *La phrase complexe : de l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette, coll. « Ancrages ».

chapitre 4

discours et énonciation

Question 30

Qu'est-ce que l'énonciation ?

Quels sont les rapports entre la phrase
et l'énoncé ?

Énonciation et énoncé :

Lorsque l'on prononce des paroles, cela prend du temps.

Soit le dialogue suivant entre deux amis qui se rencontrent :

Pierre : « Bonjour, comment vas-tu ? »

Paul : « Bonjour, comment vas-tu ? »

Les mots « Bonjour, comment vas-tu ? » sont répétés deux fois à quelques secondes d'intervalle. Ce sont les mêmes mots, ils possèdent la même définition dans le dictionnaire, qu'ils soient prononcés par Pierre ou par Paul. Pourtant, il y a eu deux actions **successives** différentes, l'une effectuée par Pierre et l'autre par Paul.

Le fait de prononcer des paroles est en effet un **acte**, comme marcher, rire ou penser.

L'action de dire « Bonjour, comment vas-tu ? » s'est donc produite

deux fois : une fois dans la bouche de Pierre, une fois dans celle de Jean.

L'énonciation, c'est l'action que l'on fait quand on prononce des paroles.

Les paroles prononcées, quelle que soit la forme du message, constituent un **énoncé**, produit de l'acte d'énonciation.

Dans l'exemple ci-dessus, même si les deux phrases sont identiques, il y a bien **deux** énonciations. En effet, l'énonciation est par définition un acte unique, qui ne peut se produire qu'une seule fois. Elle est sémelfactive.

Du strict point de vue grammatical, les deux énoncés produits sont identiques : même contenu sémantique, même structure syntaxique. Mais au regard de la grammaire énonciative, ils sont différents.

Les différents types d'énoncés

Un énoncé, on le voit, peut ne pas être une phrase au sens que nous avons défini pour les besoins de l'analyse syntaxique au chapitre 3.

Pierre : « Tu as aimé ce film ? »

Myriam : « Bof ! »

Bof ! constitue un énoncé à part entière, bien qu'il se réduise à une interjection.

Un énoncé peut même ne pas être grammatical.

Un propriétaire met en vente sa maison et affiche un panneau « À VENDRE ». *À vendre* ne constitue pas une phrase (il n'y a pas de sujet, pas de noyau verbal à un mode personnel).

En revanche, lorsque ces mots se trouvent sur une maison à vendre, ils constituent bien un énoncé : quelqu'un (le propriétaire), informe les passants que ce qu'ils voient (la maison) est à vendre. Ce dont parle cet énoncé n'est pas dans l'énoncé, mais se déduit de la situation.

Un énoncé peut être agrammatical. Au rebours, une phrase grammaticalement correcte peut ne jamais être énoncée. Les phrases proposées comme exemples dans ce livre sont purement abstraites (à l'exception des citations d'auteurs) et certaines n'ont pas fait et ne feront peut-être pas l'objet d'une énonciation réelle.

Le cadre de l'énonciation

Les paroles sont toujours prononcées par des personnes, pour des personnes, à un moment donné, dans une situation donnée (dans la réalité ou, pour la littérature, dans la fiction).

L'énonciation met en jeu six éléments :

Un locuteur, un contact, un destinataire, une situation, un énoncé et la langue dans laquelle se fait l'échange.

L'énonciation et la grammaire

La différence entre l'étude grammaticale et l'étude de l'énonciation est que la première s'intéresse à des phrases, indépendamment de leur production par un locuteur particulier, alors que la seconde prend en compte la production des paroles.

La langue est un matériau que chacun peut s'approprier pour produire ses énoncés. Les éléments qui permettent l'appropriation de la langue par chaque locuteur sont ceux qui sont étudiés dans le cadre non de la grammaire mais de l'énonciation.

Cette dernière permet ainsi de comprendre le fonctionnement des pronoms *je* et *tu* dont on a vu (voir **Question 8**) qu'ils n'avaient pas de référent dans l'énoncé mais dans la situation d'énonciation. Soit le dialogue suivant :

Caligula : – Tu penses que je suis fou.

Hélicon : – Tu sais bien que je ne pense pas. Je suis trop intelligent pour ça. (A. Camus)

Je, dans la bouche de Caligula, a pour référent la personne physique qui émet cet énoncé, à savoir Caligula lui-même (incarné par un acteur puisqu'il s'agit d'une fiction théâtrale).

Mais dans la bouche d'Hélicon, *Je* désigne Hélicon.

Le même pronom a donc, dans cette situation d'énonciation, deux référents successifs. On dit que *Je* est actualisé deux fois : une fois il réfère à Caligula et une fois à Hélicon. On dit qu'il y a **réactualisation**.

Lorsqu'un locuteur produit un énoncé, il peut le situer par rapport à la situation d'énonciation, c'est-à-dire par rapport à trois coordonnées : sa personne, le moment où il parle, et le lieu où il se trouve (MOI, ICI, MAINTENANT). Les éléments grammaticaux qui permettent ce type de repérage sont appelés **embrayeurs**.

Dans « *Je* trouve qu'il fait chaud *ici* *aujourd'hui* », la grammaire peut donner la fonction de *je*, de *ici* et de *aujourd'hui*. Mais elle est impuissante à indiquer le référent de ces trois mots. En effet, ces éléments ne peuvent être identifiés que par rapport à la situation dans laquelle ils sont prononcés. Le temps présent employé *ici* renvoie aussi au présent de la situation d'énonciation.

À retenir :

Je, *tu*, *ici*, *maintenant* sont des **embrayeurs**, c'est-à-dire des mots qui ont des signifiés stables, mais qui se réalisent différemment selon l'énonciateur et la situation d'énonciation.

La notion de repérage

Quand on parle, on prend toujours un point de repère.

Ce point de référence peut être :

La situation d'énonciation

À savoir les coordonnées MOI, ICI, MAINTENANT (« *Je* trouve qu'il fait chaud *ici* *aujourd'hui* »). On dit que le repérage de cet énoncé est **relatif à la personne de l'énonciateur**. Les marques de ce repérage sont des embrayeurs.

Un moment autre que la situation d'énonciation et le présent de l'énonciateur

Cet autre moment est précisé dans le contexte et il se situe lui-même avant ou après le moment de l'énonciation. Dans ce cas, le repérage de l'énoncé est dit relatif à un élément du contexte énonciatif (encore appelé **cotexte**).

« Samedi dernier je suis allé au cinéma. *La veille*, j'avais visité le Louvre ».

La première phrase est repérée par rapport à MAINTENANT. *Dernier* signifie en effet « le dernier par rapport à aujourd'hui ». La deuxième phrase en revanche est repérée par rapport au moment spécifié dans la première phrase, à savoir « Samedi dernier ». *La veille* signifie : « Le jour d'avant ce jour-là » (alors qu'*hier* signifie « Le jour d'avant aujourd'hui »). *La veille* est donc le mot qui nous indique que le repère de cette phrase n'est pas *aujourd'hui* mais *samedi dernier*.

Une date du calendrier, un toponyme

« Il arriva à *Paris le 17 janvier 2008* ». Dans ce cas, on dit que le repérage de l'énoncé est **absolu**. Le lecteur n'a besoin de solliciter ni la situation d'énonciation, ni le cotexte pour savoir où et quand se passe l'action.

Langue et discours

On a dit que la grammaire analysait des phrases sans tenir compte de leur origine, c'est-à-dire de la situation d'énonciation.

L'étude de l'énonciation, elle, s'occupe des **discours**, c'est-à-dire des phrases effectivement produites par un locuteur, à un moment et à un lieu donné.

Les limites de la grammaire et les rapports phrase/énoncé

Étudier une phrase du point de vue de l'énonciation peut éclairer la grammaire sur les points suivants :

- l'analyse des temps verbaux ;

- l'analyse des pronoms déictiques, nominaux et représentants. Les notions d'endophore et d'exophore (voir **Question 35**) permettent de rendre compte de leurs emplois ;
- l'analyse des notions de discours direct, discours indirect, discours indirect libre (voir **Question 31**) ;
- l'interrogation, l'exclamation, l'ordre, que l'on appelle les modalités d'énonciation. (voir **Question 32**) ;
- certaines structures syntaxiques, enfin, ne s'éclairent que grâce à ce type d'analyse. Ainsi : « L'onagre est une sorte d'âne, [puisque tu le dis] ». La subordonnée est complément de cause non de la principale (L'onagre n'est pas un âne *parce que* tu le dis), mais de l'énonciation elle-même : « J'admets, puisque tu l'affirmes, que l'onagre est un âne » ;
- de même, les tournures commençant par *C'est... que ; c'est... qui*, s'analysent mieux en termes d'énoncé et d'énonciation (voir **Questions 33 et 34**).

Au-delà de la grammaire, ces notions sont très fécondes dans la perspective de l'analyse des textes littéraires.

Dans tous les cas évoqués, la grammaire fournit un premier niveau d'explication, qui reste insuffisant. Il convient donc parfois, dans un exercice, d'articuler la grammaire avec un deuxième niveau d'analyse, qui prend en compte la complexité du réel linguistique.

Exercice
Distinguez, dans le texte suivant,
les éléments repérés par rapport à la personne
de l'énonciateur, et ceux repérés par rapport
à un autre point de repère

« Tu n'es pas juste, dit [Gervaise] en s'animant. [...] Ce n'est pas ma faute si nous sommes tombés ici [...]. Il fallait, en arrivant à Paris, au lieu de manger ton argent, nous établir tout de suite [...] »

« Enfin, avec du courage, on pourra encore s'en tirer... J'ai vu hier soir M^{me} Fauconnier, la Blanchisseuse de la rue Neuve ; elle me prendra lundi [...] »

« Sur le boulevard, Gervaise tourna à gauche et suivit la rue Neuve-de-la-Goutte-d'Or. [...] Le lavoir était situé vers le milieu de

la rue [...]. Au-dessus d'un bâtiment plat, trois énormes réservoirs d'eau [...] montraient leurs rondeurs grises ; tandis que derrière, s'élevait le séchoir [...]. À droite des réservoirs, le tuyau étroit de la machine à vapeur soufflait [...]. » (É. Zola)

Corrigé

Il s'agit d'un extrait de roman, *L'Assommoir*, d'Émile Zola.

Ce sont les temps verbaux, les pronoms personnels, les déterminants et les compléments de lieu et de temps qui donnent des indications quant au repérage.

Dans le discours direct

La partie entre guillemets est du discours direct (voir **Question 31**). L'énoncé ne se comprend que par rapport au MOI-ICI-MAINTENANT du locuteur, à savoir le personnage fictif de Gervaise. Cependant, on va voir que différents types de repérage sont en présence :

- [Tu n'es pas juste] : *tu* réfère à l'interlocuteur de Gervaise dans ce dialogue, son amant Lantier. Le présent réfère au moment même du dialogue et à l'attitude de Lantier à ce moment-là.
- [ce n'est pas ma faute] : le possessif *ma* réfère à la locutrice, Gervaise.
- [si nous sommes tombés ici] : *Ici* désigne le lieu où vit Gervaise, le taudis où elle réside et qu'elle évoque d'ailleurs dans la suite du dialogue. On peut imaginer qu'elle montre de la main, en parlant, la pièce exigüe et sale.
- [En arrivant à Paris] : ici le repérage spatial est absolu. La ville où vit Gervaise est identifiable indépendamment des conditions de l'énonciation.
- [au lieu de manger *ton* argent] : le possessif réfère à l'interlocuteur de Gervaise, Lantier.
- [on pourra encore s'en tirer] : le futur est celui qu'envisage Gervaise, à partir de son présent.
- [J'ai vu hier soir M^{me} Fauconnier, la Blanchisseuse de la rue Neuve ; elle me prendra lundi] : le passé composé et l'adverbe de temps *hier soir* réfèrent à un moment repéré par rapport au présent de Gervaise la locutrice elle même

désignée par *je* (repérage encore appelé **déictique**). Quant à *lundi*, où il faut sous-entendre *prochain*, il désigne aussi un moment repéré par rapport au présent de la locutrice. Il s'agit d'un moment postérieur à ce présent.

Dans le récit

La suite de l'extrait est du récit, fictif, pris en charge par un narrateur.

- [Sur le boulevard, Gervaise tourna à gauche] : le repérage de *boulevard* et de *à gauche* est un repérage relatif, mais pas au MOI-ICI-MAINTENANT de l'énonciateur (il ne s'agit pas de repères liés à la personne du narrateur). Ce repérage est contextuel : ce sont d'autres éléments du texte qui permettent d'identifier les référents de *boulevard* et de *à gauche*. Il s'agit du boulevard de la Chapelle, à Paris, où vit Gervaise, comme le narrateur l'a indiqué au tout début du roman. Quant à *à gauche*, le point de repère est bien évidemment le corps même de Gervaise (= à sa gauche), qui est le point focal du récit.

- [et suivit la rue Neuve-de-la-Goutte-d'Or] : le lecteur, qui sait par des informations contextuelles que l'action se passe à Paris, n'a pas besoin d'autres informations que ses connaissances extra-textuelles pour identifier la rue, désignée ici par son nom : le mode de repérage est absolu.

- [Le lavoir était situé vers le milieu de la rue] : l'identification de la rue se fait grâce au nom donné dans la phrase précédente : identification cotextuelle. Celle du lavoir se déduit aussi du cotexte précédent : il s'agit du lavoir de Mme Fauconnier, mentionnée plus haut comme étant la blanchisseuse de la rue Neuve qui va embaucher Gervaise.

- [Au-dessus d'un bâtiment plat, trois énormes réservoirs d'eau [...] montraient leurs rondeurs grises] : la situation des réservoirs est identifiée aussi grâce au repérage relatif au cotexte : *au-dessus d'un bâtiment plat*.

- [tandis que derrière, s'élevait le séchoir] : l'emplacement du séchoir est identifié aussi par repérage relatif au cotexte. *Derrière* désigne l'arrière du bâtiment plat évoqué plus haut.

- [À droite des réservoirs, le tuyau étroit de la machine à vapeur soufflait] : l'emplacement du tuyau de la machine est identifié aussi par repérage relatif au cotexte (*À droite des réservoirs*, eux-mêmes localisés grâce au cotexte).

Question 31

Quels sont les différents types de discours ?

Les différents niveaux d'énonciation

Dans les paroles que prononce un locuteur, il peut y avoir plusieurs niveaux d'énonciation.

Imaginons un contexte où un homme se fait traiter d'idiot par ses interlocuteurs. On lui demande ensuite son avis sur un sujet. Il répond alors avec ironie : « Je n'ai pas d'avis, car je suis un idiot ». « Car je suis un idiot » est en fait la reprise ironique de l'énoncé de ses interlocuteurs. Le locuteur ne pense pas vraiment ce qu'il dit. Il cite les propos d'autrui.

On peut donc analyser cette phrase comme comportant deux énonciations :

- une énonciation prise en charge par le locuteur (« Je n'ai pas d'avis »).
- une énonciation non prise en charge par lui (« car je suis un idiot »).

On peut donc trouver dans une même phrase la trace de deux énonciations différentes.

On distinguera donc le **producteur physique de l'énoncé**, que l'on appellera **locuteur**, et celui qui prend en charge cet énoncé, qui l'assume, qui en est responsable et que l'on appellera **émetteur ou énonciateur**. Cette distinction est capitale pour comprendre les phénomènes de **polyphonie énonciative**.

1. Énonciateur et locuteur peuvent coïncider, comme dans « J'aime les

chats », énoncé produit et assumé par la même personne.

2. Dans « Je n'ai pas d'avis car je suis un idiot », le locuteur n'assume pas « car je suis un idiot ». Il n'en est pas l'énonciateur.

Les différents types de discours rapportés

Le discours direct

Lorsque l'on communique, dans une situation donnée, on peut parler directement à son interlocuteur. C'est ce qui se passe souvent dans la vie réelle, mais aussi au théâtre :

Bérenger : – Regardez-moi ! Vous ne semblez plus me voir ! Vous ne semblez plus m'entendre !

Jean : – Je vous entends très bien ! Je vous vois très bien ! (E. Ionesco).

Ce n'est pas cela que l'on entend par **discours direct**. Là, il s'agit seulement de discours.

Le discours direct (désormais abrégé en DD) est une forme de discours **rapporté**, au sein d'un autre énoncé.

Le discours direct est un discours rapporté.

Le DD est enchâssé

Ainsi que le souligne D. Maingueneau « La présence d'un discours cité révèle la présence d'un discours citant ». ² Le DD donne à l'auditeur l'illusion d'entendre directement la voix de celui dont on rapporte la parole. Mais ce n'est qu'une illusion ! Illusion très bien exploitée dans le roman, par exemple.

Le DD est un discours rapporté dans le cadre d'un autre discours.

Il y a deux situations d'énonciation, et deux énonciateurs, donc deux séries de repérage

(Supposons que nous soyons lundi et que Sophie parle) : Hier, Pierre m'a dit : « J'ai été très malade hier ».

Le premier *hier* est repéré par rapport à l'énonciateur n° 1, *Sophie*. *Hier*, c'est donc dimanche, puisqu'elle parle un lundi. *M'*réfère à *Sophie*.

Dans l'énoncé entre guillemets, *hier* est repéré par rapport à l'énonciateur n° 2, *Pierre*. *Hier*, c'est donc samedi (puisque Pierre parle dimanche). *Je* réfère alors à *Pierre*.

Les marques du DD

- Le DD est signalé, en général, par des marques typographiques, comme des guillemets ou des tirets, qui signalent un changement de situation d'énonciation. On parle, pour ce passage d'une situation d'énonciation à une autre, de **décrochage énonciatif**.
- Il est introduit par un verbe de parole ou de pensée. Ce verbe peut être en **incise**. Dans ce cas, l'inversion obligatoire du sujet signale le décrochage énonciatif (sur l'inversion du sujet dans l'incise, voir **Question 10** et **question 22**).

Dans le DD, il y a deux situations d'énonciation.

Le Discours direct libre (DDL)

Il s'agit d'une forme de DD dont les marques introductrices (verbe de parole ou de pensée et/ou marques typographiques) font défaut. C'est le contexte énonciatif qui nous guide pour l'interprétation de cette forme :

« Sophie arriva près du comptoir. *Je voudrais des bonbons madame s'il vous plaît*. La vendeuse lui prépara un sachet ».

Le discours indirect (DI)

On peut aussi rapporter les paroles ou les pensées de quelqu'un indirectement. C'est le **discours indirect**.

Dans ce cas, il y a deux énonciations fondues en une seule et prises en charge par un seul énonciateur. Il n'y a qu'une seule situation d'énonciation, celle du discours citant.

(1) « C'est la permanence de Police qui m'avertit à l'instant qu'un homme vient d'être trouvé mort place de la Concorde ». (G. Simenon)

On pourrait ainsi paraphraser : (2) « C'est la permanence de Police qui m'avertit à l'instant : "Un homme vient d'être trouvé mort place de la Concorde" ».

En (2), il y a deux énonciations, émanant de deux énonciateurs :

- on entend la voix du policier, qui dit « C'est la permanence de Police qui m'avertit à l'instant » ;

- et celle de la permanence de Police qui annonce : « Un homme vient d'être trouvé mort place de la Concorde ».

En (1), les deux énonciations sont prises en charge par le policier.

Les marques du discours indirect :

C'est une phrase complexe

Les propos rapportés sont enchâssés dans une phrase par un lien de subordination.

La phrase rapportée peut être assertive (« Un homme vient d'être trouvé mort »), exclamative ou interrogative (« J'ignore *qui vient d'être trouvé mort* »).

Ainsi, l'interrogation indirecte est une variété du discours indirect.

Les propos rapportés sont introduits par un verbe principal qui exprime le dire ou la pensée

Dire ; se dire ; demander ; se demander, etc.

Les propos rapportés sont enchâssés dans la principale sous forme de subordonnée

Cela traduit grammaticalement la fusion de la seconde énonciation dans la première. On peut trouver :

- une conjonctive pure introduite par *que* : Il a dit : « Pierre viendra » → « Il a dit *que Pierre viendrait* » ;

- une interrogative indirecte introduite par un mot interrogatif (interrogation partielle) ou par *si* (interrogation totale) : Pierre demanda : « Quand Sophie arrivera-t-elle ? » → « Pierre demanda *quand Sophie arriverait* » ;

- une exclamative indirecte : « Comme il est gentil ! » → « Elle nous a raconté *combien il était gentil* ».

Ces subordonnées sont COD de leur principale.

La transposition des coordonnées

N'étant pas autonome, la proposition rapportée va dépendre de la principale qui l'enchâsse. Le DI est pris en charge par le locuteur de la principale. Ce sont donc les coordonnées de ce locuteur qui vont servir de repères. Le discours cité s'aligne sur le discours citant.

(1) DD : Pierre me promet : « Je viendrai demain ».

(2) DI : « Ce jour-là, Pierre me promet qu'il viendrait le lendemain ».

En (2), le locuteur, c'est la personne qui se désigne par *me* et qui rapporte des faits passés (« Ce jour-là, il me promet »). Les paroles rapportées vont donc être transposées par rapport aux coordonnées de la principale :

- *Je*, qui désignait Pierre en (1) devient *Il*.

- Le futur devient futur dans le passé : *viendrai* → *viendrait*.

- *Demain*, qui est un complément de temps repéré par rapport au présent de l'énonciateur (Pierre) est remplacé par *le lendemain*, qui est repéré par rapport à un autre moment (par rapport à *ce jour-là*).

Les trois éléments transposés sont donc :

- les pronoms personnels des première et deuxième personnes ;
- les coordonnées de lieu ;

- les coordonnées de temps.

Dans « qu'il viendrait le lendemain », le repérage est relatif. Il se fait relativement (par rapport) à la principale.

Tableau de concordance des temps

Le discours second est pris en charge par l'énonciateur premier et ses temps verbaux vont donc être transposés par rapport au temps du verbe principal. Nous résumons dans un tableau les différents cas de figure possibles.

	Les propos rapportés		
	ont eu lieu avant l'action de la principale	ont lieu en même temps que l'action principale	auront lieu après l'action principale
L'action principale est au présent. <i>Pierre m'affirme qu'</i>	<i>il est venu hier.</i> Passé composé ou Passé simple.	<i>il vient tout de suite.</i> Présent	<i>il viendra demain.</i> Futur
L'action principale est au passé <i>Pierre m'affirma qu'</i>	<i>il était venu la veille.</i> Plus-que-parfait	<i>il venait tout de suite.</i> Imparfait	<i>il viendrait le lendemain.</i> Conditionnel (futur du passé)

Le discours indirect libre (DIL)

Il est très difficilement identifiable, car il mêle des caractéristiques du DI et du DD.

Il y a transposition (mais parfois pas totalement) des coordonnées de personne, de temps et de lieu, mais pas de mot subordonnant.

Une des façons de repérer le DIL est de rechercher un futur du passé, ou bien, dans l'entourage de la phrase, un verbe exprimant la pensée ou les paroles de quelqu'un.

Les indices du DIL (ils ne sont pas tous présents en même temps)

- le futur du passé, lorsqu'il se trouve en indépendante ou en

principale, traduit une dépendance implicite à un verbe au passé ;

- présence, dans l'entourage de l'énoncé concerné, d'un verbe exprimant la parole ou la pensée de quelqu'un ;

- des éléments **modalisateurs**, propres au discours et non au récit (voir **Question 32**) ;

- présence de la modalité exclamative ou de la modalité interrogative ;

- déictiques comme *l'an prochain, ici, etc.*

« Au fond madame de Séryeuse préférait agir sans retard. Encore sous l'influence de cette scène, elle convaincrail mieux François. Elle le trouverait sans doute à sept heures chez les Forbach » (R. Radiguet).

Dans un récit au passé, en l'absence de tournure hypothétique, il convient de s'interroger sur la présence d'un conditionnel. Ce dernier est sans doute ici un futur du passé, rapporté à une principale elliptique : « [Madame de Séryeuse se disait qu'] elle convaincrail mieux François. [Elle se disait qu'] elle le trouverait... ».

Nous avons des phrases simples mais en réalité il y a une dépendance sous-jacente. La locution adverbiale modalisatrice *sans doute* indique bien que nous avons ici affaire aux pensées de madame de Séryeuse, qui ne sait pas exactement où trouver son fils.

On voit ici la seule dimension grammaticale n'est pas suffisante pour rendre compte d'énoncés de ce type.

DIL et polyphonie énonciative

On parle de **polyphonie énonciative**, après les théoriciens Mikhaïl Bakhtine et Oswald Ducrot, lorsqu'il y a dissociation énonciative entre le je-locuteur, producteur physique de l'énoncé, et le je-énonciateur qui, lui, prend en charge, assume cet énoncé.

« Dans un énoncé ironique comme « charmant accueil », le locuteur L ne prend pas la responsabilité d'une énonciation qui est en fait la position d'un énonciateur L', énonciation que L prend pour absurde. Celui qui exprime ce point de vue (« Charmant accueil », face à un accueil exécrable) n'est pas L, personne physique »³.

L'ironie, comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessus, reste l'une des principales réalisations du discours polyphonique, mais celui-ci s'investit également dans le DIL.

Dans la mesure où le DIL entretient l'ambiguïté sur ses sources énonciatives (dans « Pierre avait peur. Il réfléchissait. S'ils découvraient la vérité, il était un homme mort » : la troisième phrase est-elle le contenu des pensées de Pierre ou les commentaires du narrateur de cet énoncé ?), il relève de la polyphonie énonciative, forme dont les romanciers exploitent le potentiel littéraire.

Le DIL ne peut être identifié que par rapport à un contexte donné. C'est une forme interprétative. C'est aussi une forme de polyphonie énonciative.

Autres formes de polyphonie énonciative

La connotation autonymique

Lorsqu'un énoncé (bref en général) est utilisé à la fois en usage référentiel et en mention, comme une citation, on parle de **connotation autonymique**.

Exemple : « Marie-Chantal montrait à ses amies les “purs bijoux” offerts par son amant “haut placé”. Il s'agissait de quelques bagues en argent et d'un bracelet en turquoise que l'adjoint au maire lui avait rapporté d'un voyage au Maroc ».

Les éléments mis entre guillemets sont certes utilisés de façon référentielle par le narrateur de cet épisode. Les guillemets et la discordance avec le cotexte (*purs bijoux* vs *bagues en argent* et *bracelet en turquoise* ; l'amant haut placé est un simple adjoint au maire) indiquent cependant que le locuteur, celui qui émet ce récit, ne prend pas en charge les expressions “purs bijoux” et “haut placés”, qui sont certainement des citations de Marie-Chantal elle-même. Le fait de citer ces termes en les confrontant à la réalité (joaillerie et amant de second ordre) vise tout au contraire à dénoncer la vanité et la vantardise de Marie-Chantal, dont le locuteur se désolidarise. L'effet de la connotation autonymique est ici ironique.

Comme on le voit ici, la polyphonie joue de façon discordante pour créer un effet d'ironie : il s'agit pour l'énonciateur premier, en se dissociant du personnage cité, de souligner ses travers (ici vanité et vantardise).

Les indices de la connotation autonymique sont :

- des guillemets ou des italiques, indices de l'hétérogénéité de la portion de discours concernée, que le locuteur ne veut pas assumer ;
- des commentaires métalinguistiques, qui peuvent venir expliciter le caractère citationnel : *selon elle, à des dires, comme elle disait, etc.*

L'îlot textuel

Il s'agit d'une forme reposant sur les mêmes mécanismes que la connotation autonymique, mais en discours indirect.

Au sein du discours indirect, on peut trouver des éléments signalés par des guillemets ou des italiques, indiquant qu'il s'agit d'un fragment du discours d'origine qui ressurgit au discours direct.

« Quelque temps après cette présentation au théâtre, elle [Odette] lui avait écrit pour lui demander à voir ses collections [...], disant qu'il lui semblait qu'elle le [Swann] connaîtrait mieux quand elle l'aurait vu dans son "home" [...] ». (M. Proust)

Au sein de cette lettre rapportée au discours indirect, surgit une citation (*home*), qui permet au lecteur d'avoir un avant-goût du style d'Odette. L'intention malicieuse ou dénigrante est certainement présente (montrer le snobisme de la courtisane à travers son emprunt au vocabulaire anglo-saxon, très à la mode au début du XX^e siècle).

Exercice

**Dans les extraits suivants, distinguez
les différentes formes de discours
et signalez les cas de polyphonie énonciative**

Et quand la voiture de M^{me} Verdurin fut partie et que celle de Swann s'avança, son cocher le regardant lui demanda s'il n'était pas malade ou s'il n'était pas arrivé de malheur.

Swann le renvoya, il voulait marcher et ce fut à pied, par le Bois, qu'il rentra. Il parlait seul, à haute voix [...].

Il se représentait avec dégoût la soirée du lendemain à Chatou. « D'abord cette idée d'aller à Chatou ! Comme des merciers qui viennent de fermer leur boutique ! Vraiment ces gens sont sublimes de bourgeoisisme, ils ne doivent pas exister réellement, ils doivent sortir du théâtre de Labiche ! »

Il y aurait là les Cottard, peut-être Brichot. « Est-ce assez grotesque, cette vie de petites gens qui vivent les uns sur les autres, qui se croiraient perdus, ma parole, s'ils ne se retrouvaient pas tous demain à *Chatou* ! » Hélas ! Il y aurait aussi le peintre, le peintre qui aimait à « faire des mariages » [...].

Il entendait les plaisanteries que ferait M^{me} Verdurin après dîner [...] ; « Quelle gaieté fétide ! » disait-il [...]. (M. Proust)

Corrigé

Discours direct

Une seule occurrence ici, à la fin du texte : « Quelle gaieté fétide ! » disait-il.

Les deux niveaux énonciatifs sont séparés par des guillemets. L'incise, postposée, est marquée par l'inversion du sujet.

Discours direct libre

- « D'abord cette idée d'aller à Chatou ! Comme des merciers qui viennent de fermer leur boutique ! Vraiment ces gens sont sublimes de bourgeoisisme, ils ne doivent pas exister réellement, ils doivent sortir du théâtre de Labiche ! »

- « Est-ce assez grotesque, cette vie de petites gens qui vivent les uns sur les autres, qui se croiraient perdus, ma parole, s'ils ne se retrouvaient pas tous demain à *Chatou* ! »

Ici, la présence des guillemets, de même que le verbe de parole présent un peu plus haut dans le texte, ainsi que la modalité exclamative, réservée au discours, suffisent à identifier ces énoncés comme du discours direct émanant de Swann.

Discours indirect

On le trouve ici sous forme d'interrogation indirecte totale.

« Son cocher le regardant lui demanda s'il n'était pas malade ou s'il n'était pas arrivé de malheur ». Si l'on transposait au discours indirect, on constaterait que l'imparfait équivaut à un présent et le plus-que-parfait à un passé composé : « Vous n'êtes pas malade ? Il n'est pas arrivé malheur au moins ? » demanda son cocher.

Discours indirect libre

• « Il voulait marcher » : il pourrait s'agir ici du récit du narrateur, mais la présence du cocher et de « il le renvoya » pourrait laisser entendre que cette proposition est aussi le reflet des excuses invoquées par Swann pour renvoyer son cocher. Nous sommes ici dans le domaine interprétatif et l'on ne peut que dire qu'il y a *peut-être* ici du DIL.

• « Il y aurait là les Cottard, peut-être Brichot ».

• « Hélas ! Il y aurait aussi le peintre, le peintre qui aimait à “faire des mariages” » : dans ces deux énoncés, les indices de DIL sont présents :

• Le conditionnel a valeur de futur du passé (= « Il se disait qu'il y aurait là... »).

• Le modalisateur *peut-être*, qui signale le point de vue limité du personnage qui, exclu de la sauterie, ne peut affirmer avec certitude qu'il y sera présent.

• L'interjection exclamative *hélas*, qui relève du domaine du discours direct (rappelons que le DIL mêle des éléments de DD et de DI).

Les connotations autonymiques

• « Est-ce assez grotesque, cette vie de petites gens qui vivent les uns sur les autres, qui se croiraient perdus, ma parole, s'ils ne se retrouvaient pas tous demain à *Chatou* ! »

• « Hélas ! Il y aurait aussi le peintre, le peintre qui aimait à “faire des mariages” ».

Les italiques et les guillemets signalent l'hétérogénéité énonciative des termes qu'ils encadrent. Swann singe méchamment les propos et les intonations des gens qui viennent de l'exclure.

L'italique de *Chatou* signale qu'il reprend ici avec agacement l'intonation d'un autre personnage, sans doute de l'organisatrice de la sortie, Madame Verdurin. Quant au groupe verbal entre guillemets, il peut s'agir là encore des propos de la bavarde Madame Verdurin, chef de clan, ou de ceux du peintre lui-même.

On pourrait ajouter derrière tous ces éléments : « comme il (ou elle) disait ».

2 Dominique Maingueneau, 1990, Bordas, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*.

3 . D. Maingueneau, *op. cit.*

Question 32

Modalités énonciatives et modalisation de l'énoncé

Il ne faut pas confondre modalité d'énonciation et modalisation de l'énoncé.

Les modalités d'énonciation

Lorsque l'on parle, on adopte toujours une attitude mentale vis-à-vis de ce que l'on dit. Cette attitude va se traduire par des types de phrase :

- cette attitude peut être une attitude d'assertion (on affirme que) : « Sophie voit toujours Pierre » ou : « Sophie ne voit plus Pierre » ;

Attention, une assertion peut être négative :

On confond souvent **assertion** et **affirmation**. Une assertion peut s'exprimer sous la forme d'un énoncé négatif. L'assertion, c'est le fait d'avancer et de soutenir comme vraie une proposition. Or, on peut très bien soutenir comme vraie une proposition négative : « Sophie ne voit plus Pierre ».

La négation n'est pas une modalité d'énonciation. Elle peut se combiner avec chacune des quatre modalités.

- cette attitude peut aussi être une attitude de doute : « Est-ce que Sophie voit toujours Pierre ? » ;
 - une attitude de volonté : « Que Sophie ne voie plus Pierre ! » ;
 - une attitude émotive : « Sophie voit toujours Pierre ! ».
- Il existe donc quatre modalités d'énonciation :

La modalité assertive

Elle fournit une information. Le locuteur adopte une position d'assertion. Il va nous informer d'une chose qu'il sait et tient pour vraie. La communication est centrée sur le réel ; la visée du locuteur est informative. La fonction communicative sollicitée est la **fonction référentielle**.

La modalité interrogative

Elle fournit une demande. Le locuteur exprime que par rapport au contenu de son énoncé, il est en demande d'information. « Sophie voit-elle toujours Pierre ? » Le locuteur est dans l'ignorance à ce sujet. L'énoncé est **percontatif** (du latin *Percontari* : « s'informer, questionner »). Le locuteur cherche à obtenir des informations de la part de son interlocuteur.

La fonction communicative sollicitée est la **fonction référentielle**. Le locuteur veut obtenir une information sur un élément du réel.

Mais nous allons voir que l'interrogation peut mettre en jeu les fonctions de communication liées à la modalité impérative ou à la modalité exclamative.

La modalité impérative ou jussive

(Du Latin *Jubeo, jussi* : « Ordonner ») elle indique que le locuteur souhaite que le contenu de l'énoncé soit exécuté. La fonction de communication sollicitée est **injonctive** : le locuteur fait une injonction pour obtenir d'autrui qu'il agisse.

La modalité exclamative

Le locuteur exprime une réaction affective face au contenu de l'énoncé. Si je m'écrie : « Sophie voit toujours Pierre ! », je diffuse deux informations :

a) Le contenu de l'énoncé, à savoir que Sophie voit toujours Pierre.

b) Que cette nouvelle me stupéfie, ou me peine, ou me met en colère, ou me réjouit (tout dépend du contexte).

Ici, c'est la **fonction émotive** de la communication qui entre en jeu : le locuteur veut informer sur son ressenti.

Divergences théoriques :

Certains grammairiens ne font pas de l'exclamation une modalité. Nous reviendrons sur ce point dans le corrigé de l'exercice.

Un énoncé présente toujours une (et une seule) de ces quatre modalités, car le locuteur ne peut pas ne pas prendre position par rapport à ce qu'il va dire.

Mis à part l'assertion, les autres modalités ne se rencontrent qu'en situation de discours.

À retenir :

La modalité d'énonciation trahit la présence de l'énonciateur dans l'énoncé et indique sa position par rapport à lui.

Exercice

Identifiez et analysez les quatre modalités dans le texte suivant

Lorenzo : – Je vais tuer Alexandre ! [...]. Laisse-moi faire mon coup : tu as les mains pures, et moi je n'ai rien à perdre. [...]

Philippe : – Mais pourquoi tueras-tu le duc, si tu as des idées pareilles ?

Lorenzo : – Pourquoi ? Tu le demandes ?

Philippe : – Si tu crois que c'est un meurtre inutile à ta patrie,

pourquoi le commets-tu ?

Lorenzo : – Tu me demandes cela en face ? Regarde-moi un peu. J'ai été beau, tranquille et vertueux.

Philippe : – Quel abîme ! Quel abîme tu m'ouvres !

Lorenzo : – Tu me demandes pourquoi je tue Alexandre ? Veux-tu donc que je m'empoisonne, ou que je saute dans l'Arno ?

Corrigé

La modalité assertive (on dit encore déclarative)

La modalité assertive pose un fait comme certain, comme vrai : « Je vais tuer Alexandre » ; « Tu as les mains pures, et moi je n'ai rien à perdre » ; « J'ai été beau, tranquille et vertueux ».

L'énoncé assertif se caractérise par un certain nombre d'éléments :

L'intonation

L'intonation est dite « circonflexe », car la mélodie est d'abord montante, puis descendante. Le point final traduit à l'écrit la retombée de la voix.

L'ordre des mots

L'ordre des mots de la phrase assertive est considéré comme l'ordre canonique.

L'ordre des mots est celui dit de **la séquence progressive** : sujet + verbe + compléments (COD d'abord, puis COI) + compléments circonstanciels éventuellement. Si le COD est un pronom personnel, l'ordre est : Sujet + COD + Verbe : « Paul *la* voit. »

Toute modification de cet ordre canonique doit faire l'objet d'un commentaire. Nous verrons dans les questions suivantes que cet ordre peut être modifié pour des raisons de mise en relief d'un élément de la phrase.

Le texte ne propose ici aucune modification de cet ordre.

La modalité interrogative

On peut opposer le mouvement propre de la phrase assertive à celui de l'interrogation :

Dans l'interrogation, le locuteur est incapable d'affirmer un fait comme certain. Il va poser ce fait en discussion. Le mouvement de la pensée du locuteur va du positif au négatif. Lorsque son esprit est à mi-chemin entre deux possibilités, le locuteur est dans une totale incertitude.

La véritable interrogation est celle qui suppose cette totale incertitude, qui nécessite un appel d'information. Il y a deux types de vraies questions :

- celles qui sont une demande d'information : « Monsieur, pourquoi les zèbres sont-ils rayés ? » demande l'élève au professeur ;
- celles qui sont une demande de vérification : « Qu'appelle-t-on un triangle isocèle ? » demande le professeur à l'élève, pour vérifier qu'il a appris sa leçon.

Mais dans de nombreux cas, l'interrogation n'est pas une véritable interrogation, comme nous le verrons avec les exemples du texte.

Le fait que l'interrogation inverse le mouvement de la phrase assertive se retrouve dans la mélodie et dans l'ordre des mots.

Lorsque l'on étudie l'interrogation, plusieurs points sont à aborder : la portée de l'interrogation, la mélodie, l'ordre des mots, la nature de l'interrogation (directe ou indirecte), la valeur de l'interrogation (vraies et fausses interrogations). Ce dernier point ne concerne pas tant la syntaxe que la pragmatique⁴.

La portée de l'interrogation

Nous avons déjà abordé ce point dans les **Questions 26 et 27**.

L'interrogation totale

Elle porte sur l'ensemble de la phrase. Dans ce cas, la réponse attendue ne peut être que *oui*, *non* ou *peut-être* :

« Tu me le demandes ? » (Réponse : « Oui je te le demande ») ;
« Tu me demandes cela en face ? » ; « Tu me demandes pourquoi je tue Alexandre ? » ; « Veux-tu donc que je m'empoisonne ou que je me saute dans l'Arno ? »

L'interrogation partielle

Elle porte sur l'un des constituants de la phrase : le sujet, le complément d'objet, le complément circonstanciel, etc. Dans ce cas, l'élément sur lequel on s'informe est représenté par un mot interrogatif, qui est un « symbole incomplet » (voir **Question 8**) dont le rôle est de porter l'interrogation.

Dans notre texte, le mot interrogatif qui ouvre toutes les interrogations partielles est l'adverbe *pourquoi*, qui interroge sur une circonstance (sur la cause de l'action de tuer) : « Pourquoi tueras-tu le duc, si tu as des idées pareilles ? » ; « Pourquoi ? » ; « Si tu crois que c'est un meurtre inutile à ta patrie, pourquoi le commets-tu ? »

Attention :

Au sein d'une interrogation, totale ou partielle, on peut rencontrer des interrogatives indirectes, qui ne relèvent pas de la modalité interrogative, comme en témoigne l'emploi de l'ordre canonique sujet-verbe.

« Tu me demandes [pourquoi je tue Alexandre] ? » : la modalité globale de la phrase est interrogative. C'est une interrogation totale. En son sein, on trouve une proposition interrogative indirecte partielle : « pourquoi je tue Alexandre », qui n'est pas une modalité, puisque la modalité d'une phrase est celle de sa principale. Ici, le point d'interrogation est lié à « Tu me demandes ? » et non à « pourquoi » (voir **Questions 26 et 27**).

L'interrogation mixte

C'est un type d'interrogation qui correspond à des énoncés assertifs focalisés sur un élément au moyen du présentatif *c'est... qui, c'est... que* (voir **Questions 33 et 34**).

« C'est Pierre qui vient » → « Est-ce Pierre qui vient ? » Comme dans l'interrogation partielle, l'incertitude porte sur un constituant (ici le sujet). On pourrait répondre : « Non, c'est Jean ». Mais, comme dans l'interrogation totale, il n'y a pas de mot interrogatif et la réponse peut-être *oui* ou *non* tout seuls.

C'est pourquoi ce type de question est appelé **interrogation mixte**.

La mélodie

Cette mélodie particulière est traduite à l'écrit par un point d'interrogation. Parfois, en l'absence de toute autre marque, la mélodie peut suffire à elle seule à identifier l'interrogation, surtout dans le style oral : « Pierre vient avec nous ? ». On parle alors

d'interrogation minimale. Dans notre exercice nous trouvons :
« Tu le demandes ? »

Dans l'interrogation totale

La mélodie est **suspensive** : elle est ascendante et reste en l'air (en suspens), ce qui traduit bien que l'esprit du locuteur est en suspens, à mi-chemin entre deux possibilités.

Dans l'interrogation partielle

C'est le mot interrogatif qui est prononcé sur la note la plus haute.

L'ordre des mots

Le fait que l'interrogation inverse le mouvement de l'assertion se retrouve dans l'ordre des mots. L'interrogation est caractérisée par un ordre régressif, qui place le verbe avant le sujet. Encore une fois, il faut encore distinguer l'interrogation totale de l'interrogation partielle.

L'interrogation totale

Comme la mise en débat porte sur toute la phrase, il n'y a pas de mot interrogatif. La séquence régressive prend deux formes, selon la nature du sujet :

a) Le sujet est un pronom. Dans ce cas, on a une **postposition simple** du sujet : « Veux-tu donc que je m'empoisonne, ou que je saute dans l'Arno ? »

Cette postposition est cependant exclue, avec la plupart des verbes, pour la première personne du singulier : *« Dors-je ? » ; *« Cours-je ? »

Chaque fois que l'on veut éviter la postposition du sujet, on peut avoir recours à la locution *Est-ce que* ? Cette locution est une périphrase qui comporte déjà en son sein l'inversion caractéristique de l'interrogation. Il n'y a donc pas besoin d'une deuxième postposition du sujet. *Est-ce que* sera donc de rigueur lorsque le sujet est un pronom de la première personne : « *Est-ce que* je cours ? », « *Est-ce que* je dors ? »

b) Le sujet est un nom. Dans ce cas, le sujet demeure avant le

verbe, mais il est repris après par un pronom anaphorique sujet (*il, ils, elle, elles*). On parle ici de **postposition complexe** : « *Pierre vient-il ?* »

L'interrogation partielle

Le mot interrogatif (adverbe, pronom, adjectif) se trouve en tête. Il indique sur quel constituant porte l'interrogation. On distingue plusieurs cas de figure concernant l'ordre des mots :

a) Si la question porte sur le sujet, l'ordre des mots est le même que dans la phrase assertive : « *Qui vient avec nous ?* »

b) Avec *que, qui* en fonction de COD ou d'attribut, *quel* et *lequel*, on trouve une postposition simple : « *Que fait donc Pierre ?* » ; « *Que dis-tu ?* »

c) Avec les autres mots interrogatifs, on trouve :

- la postposition simple avec un sujet pronom personnel (ou avec *ce*) : « *Pourquoi tueras-tu le duc ?* » ; « *Pourquoi le commets-tu ?* » ;

- la postposition complexe avec les autres catégories de sujets : « *Quand Pierre achète-t-il sa maison ?* »

Dans ce cas de figure, lorsque le verbe est intransitif, la postposition simple est possible : « *Où Pierre est-il né ?* » → « *Où est né Pierre ?* ».

Le recours à la locution *est-ce que* est également possible dans l'interrogation partielle : « *Quand est-ce que Pierre achète sa maison ?* ».

Ordre des mots et niveaux de langue

Les inversions examinées ci-dessus concernent une langue standard ou tenue.

À l'oral (et la modalité interrogative relève d'abord de l'échange oral), nous trouvons, selon les effets de sens recherchés et le niveau de langue des interlocuteurs, des formes très différentes d'interrogation, sur lesquelles l'analyse devra se pencher.

- Interrogations minimales, où l'ordre de l'assertion est maintenu.

C'est l'intonation, à l'oral, et le point d'interrogation, à l'écrit, qui

permettent d'identifier la modalité : « Tu me le demandes ? » ; « Tu me demandes cela en face ? » ; « Tu me demandes pourquoi je tue Alexandre ? ».

Notons qu'ici, dans ce contexte, l'interrogation minimale n'est pas imposée seulement par la volonté de mimer un langage oral. L'ordre régressif est impossible : *« Me le demandes-tu ? ». Nous verrons pourquoi en abordant la pragmatique de l'interrogation.

- L'interrogation elliptique : « Pourquoi ? »

Ici seul le mot interrogatif est exprimé. Dans l'interrogation totale, on peut aussi trouver, surtout dans le cas de demande de confirmation, des énoncés elliptiques : Pierre : « Je vous rends mon rapport demain. »

Le patron : « Sûr ? » = « est-ce sûr ? »

- On trouve aussi (mais pas dans notre corpus) des interrogations par mot-phrase :

Pierre : « Odile ! »

Odile : « Oui ? »

Ici, on ne peut rajouter un verbe, comme dans le cas ci-dessus. Il ne s'agit donc pas d'une ellipse. *Oui* est un mot phrase qui, dans ce contexte, confirme la présence de la personne appelée et ouvre sur le pourquoi de cette convocation : « Oui je suis là, que puis-je pour toi ? ».

On trouve encore des interrogations averbales, au moyen de connecteurs argumentatifs (*et bien ? et alors ?*).

A. : J'ai parlé à Pierre.

B. : Alors ?

Ici, B. anticipe sur la suite du récit, de façon impatiente. Il souligne l'articulation logique de son discours de façon à en accélérer le déroulement.

On trouve de multiples autres formes d'interrogations « non

canoniques », sans doute aussi fréquentes sinon plus que les cas standard examinés plus haut.

La nature de l'interrogation

L'interrogation peut-être directe, indirecte ou indirecte libre. Nous ne nous attarderons pas sur ces points qui ont déjà été traités.

Rappelons seulement que l'interrogation indirecte, qui est une proposition subordonnée dépendant d'une principale exprimant l'idée d'interrogation, n'appartient pas à la modalité interrogative. Elle ne comporte ni postposition du sujet ni mélodie ascendante « Pierre est-il là ? » → « Je me demande *si Pierre est là* » (interrogative indirecte totale) ; « Tu me demandes *pourquoi je tue Alexandre* ? » (interrogative indirecte totale).

Dans l'interrogation directe, une seule phrase exprime à la fois l'attitude mentale de l'énonciateur et le fait mis en question. Dans l'interrogation indirecte, la principale exprime l'attitude mentale (au moyen de verbes comme *demander*) tandis que la subordonnée exprime le fait mis en question.

L'interrogation indirecte libre est un cas particulier du DIL. Elle possède en propre deux caractéristiques :

- la postposition est maintenue ;
- la tonalité est ascendante.

N'étant pas explicitement subordonnée à un terme principal, elle est considérée comme une indépendante :

DD : Il demanda : « Quand vient-elle ? »

DI : Il demanda quand elle venait.

DIL : Quand venait-elle ?

Que faire dans un exercice ?

Il faut traiter l'interrogation indirecte libre dans l'étude de la modalité interrogative, en précisant ses spécificités.

Pragmatique l'interrogation

L'interrogation dans le texte n'a de véritable valeur de demande d'information que dans les questions de Philippe Strozzi :

« Pourquoi tueras-tu le duc ? » ; « Pourquoi le commets-tu ? ». On remarque qu'il s'agit de la même question, répétée puisque l'interlocuteur refuse le jeu de coopération dans le dialogue.

L'interrogation peut parfois être utilisée en l'absence de véritable demande d'information. C'est ce que nous trouvons dans toutes les questions de Lorenzo.

L'interrogation oratoire oriente la réponse de l'interlocuteur, en interrogeant par exemple sur un fait avéré

« Pourquoi te méfies-tu ? Suis-je ton ennemi ? » (l'interlocuteur sait que le locuteur n'est pas son ennemi. La réponse suggérée est *non*). Dans l'interro-négation, la réponse est aussi orientée, mais positivement cette fois : « Ne suis-je pas ton ami ? » (réponse suggérée : *si*). Ces questions oratoires (ou **rhétoriques**) visent à amener l'auditeur à acquiescer à la thèse du locuteur. Ce type d'interrogation est une forme renforcée d'assertion (« Je ne suis pas ton ennemi » ; « Je suis ton ami »).

La dernière interrogation du texte : « Veux-tu donc que je m'empoisonne ou que je saute dans l'Arno ? » est clairement une interrogation rhétorique suggérant la réponse *non*. Lorenzo sait que son allié ne souhaite pas sa mort et veut l'entendre le lui rappeler.

La demande de confirmation est une répétition des propos de l'autre, lorsque l'on veut exprimer son incrédulité

- « Je l'épouse.

- Tu l'épouses ? »

Dans notre texte, les trois questions de Lorenzo commençant par « Tu me demandes » sont toutes des pseudo-interrogations ayant une valeur de demande de confirmation. Il feint de demander à son interlocuteur de répéter sa question. Il s'agit en fait de marques hyperboliques de stupéfaction scandalisée (cf. le triplement de la question). Ces interrogations équivalent à « Tu oses me demander cela ! ». On comprend ainsi que l'ordre canonique de l'interrogation (« Me le demandes-tu ? ») soit difficilement acceptable ici, tant l'aspect exclamatif l'emporte sur l'interrogation. Même l'intonation (faire le test oralement) est proche de celle de l'exclamation.

On peut soumettre à la même analyse l'occurrence elliptique « Pourquoi ? » où l'on peut restituer « Tu me demandes pourquoi ? »

L'interrogation peut équivaloir à une autre modalité (exclamative ou jussive) : les tropes illocutoires

Lorsqu'une modalité est employée pour exprimer non pas la visée qui est censée lui correspondre linguistiquement mais pour exprimer la visée d'une autre modalité, on parle de **trope illocutoire**.

Ainsi, l'interrogation peut servir à exprimer indirectement une demande ou ordre : « Peux-tu fermer la fenêtre ? », « Veux-tu te taire ? » Dans ce cas, il serait déplacé, de la part de l'interlocuteur, de répondre comme s'il s'agissait d'une vraie question : « Peux-tu fermer la fenêtre ? Oui, c'est dans mes cordes, je pourrais le faire ».

L'interrogation, visant, comme l'ordre, à obtenir quelque chose de l'interlocuteur, il y a échange possible au niveau de ces modalités.

À retenir :

L'interrogation ne correspond pas toujours, loin s'en faut, au besoin d'obtenir une information et ne présuppose pas toujours un défaut de connaissance. Elle peut aussi servir à traduire l'incertitude du locuteur devant un problème à résoudre ou un acte à accomplir (**interrogation délibérative**) ; à demander une confirmation de l'information qui vient d'être donnée ; elle peut être un moyen d'affirmer ou de nier avec vigueur (**interrogation oratoire**) ; de donner un ordre (**trope illocutoire**) ; de formuler une hypothèse (« Serait-il malade ? » équivaut à un énoncé assertif modalisé, voir ci-dessous).

La modalité jussive

Elle exprime la volonté du locuteur, qui vise à obtenir un changement dans le monde, soit en ordonnant directement quelque chose à son interlocuteur (« Sors ! »), soit en ordonnant indirectement (« Qu'il sorte »).

L'impératif proprement dit est formé des personnes 2, 4 et 5, empruntées à l'indicatif présent

La modalité jussive emprunte donc ses formes à l'indicatif, mais aussi au subjonctif (les personnes 3 et 6 empruntent au subjonctif précédé de *que*).

Notons que la P4 (« Mangeons ! ») exprime moins un ordre qu'une décision incluant le locuteur (il s'agit plus d'une injonction que d'un ordre).

La modalité jussive peut aussi s'exprimer par le futur de l'indicatif

« Tu ne tueras point », qui, comme l'impératif vise des changements dans le monde.

On peut aussi trouver un infinitif d'ordre, lorsque l'on veut donner un ordre sans destinataire précis

« Ne pas marcher sur les pelouses ».

L'expression de la volonté peut comprendre une gamme étendue de nuances : la prière, le souhait, le désir, etc.

La modalité jussive est caractérisée par une mélodie descendante, qui peut à elle seule conférer une valeur jussive à n'importe quel type d'énoncé. Cette mélodie peut se traduire à l'écrit par un point d'exclamation.

Nous avons dans le texte deux occurrences de cette modalité : « Laisse-moi faire mon coup » et « Regarde-moi un peu ». Il s'agit d'un impératif de la deuxième personne du singulier.

La modalité exclamative

Cette modalité pose problème, car, syntaxiquement, elle peut relever de la modalité assertive ou de la modalité interrogative : « Pierre est parti ! » (syntaxe assertive). Le point d'exclamation qui la termine ne lui est pas spécifique non plus, puisque l'on peut le rencontrer après la modalité jussive : « Sortez ! »

Du point de vue syntaxique, cette modalité n'a donc pas de spécificité.

Elle est caractérisée par deux types de mélodie :

- une mélodie ascendante : « Il est mort ! » ;
- une mélodie d'abord ascendante, puis descendante : « Comme tu as maigri ! ».

La mélodie suffit en général à identifier la modalité. On peut cependant trouver des mots exclamatifs, souvent empruntés à l'interrogation, mais de nombreuses exclamations en sont dépourvues. Ces mots sont : *Quel, combien, comme, etc.* On peut aussi trouver des interjections, ou certains modes verbaux comme l'infinitif : « Ah, dormir ! ».

La modalité exclamative donne une information sur les sentiments du locuteur vis-à-vis de son énoncé. Ces sentiments peuvent être très divers : joie, étonnement, colère, chagrin, désir, regret, etc.

L'exclamation apparaît deux fois dans le texte, en immédiate succession : « Quel abîme ! Quel abîme tu m'ouvres ! » Elle est signalée par le déterminant *quel* et exprime la stupeur horrifiée du

locuteur.

Que faire dans une étude ?

Il conviendra de souligner l'absence de spécificité syntaxique de l'exclamation, bien que certaines formes aient des affinités avec l'exclamation, comme les interjections, les phrases averbales, les mots exclamatifs, tout en soulignant sa réalité sur le plan énonciatif et communicationnel.

La modalisation de l'énoncé

On confond souvent la notion de modalité énonciative et celle de modalisation de l'énoncé.

Au sein d'un énoncé, qui est déjà affecté d'une des quatre modalités d'énonciation, on peut trouver des **éléments modalisateurs**, qui traduisent la plus ou moins grande adhésion du locuteur par rapport au contenu de son énoncé : « Il a *peut-être* raté son train ». Au sein de la modalité assertive (j'affirme qu'il a raté son train), je nuance ce que j'avance, par une locution adverbiale (*peut-être*), qui sert à indiquer que je ne suis pas certain de ce que j'affirme. Ce *peut-être* traduit ma distance par rapport à la vérité de mon énoncé.

La modalisation exprime, au moyen d'éléments modalisateurs lexicaux ou syn- taxiques, la manière dont le locuteur situe son énoncé par rapport à la vérité, à la possibilité, à la nécessité, mais aussi par rapport à l'utile, à l'agréable, à l'heureux, etc.

Les éléments modalisateurs sont très nombreux et ils n'intéressent pas tous la grammaire (dire « J'ai visité *sa baraque* », au lieu de *sa maison* peut témoigner, par le choix du niveau de langue peu soutenu, d'une distance méprisante vis-à-vis de ladite maison et de son propriétaire). Retenons ici une liste non exhaustive d'éléments modalisateurs grammaticaux :

- Le conditionnel à valeur modale (voir **Question 19**), qui indique que le locuteur ne prend pas en charge le contenu de l'énoncé, qu'il émet des doutes quant à la vérité du contenu de cet énoncé : « L'avion *aurait disparu* au large des Bermudes » (*a disparu*). Le locuteur ne sait pas si cette information est vraie, il ne fait que répéter ce qu'il a entendu dire. On appelle ce type de modalisation,

modalisation épistémique (du grec signifiant « connaissance ». On emploie cette modalisation quand la « connaissance » est incertaine).

- Des verbes : *Il faut* indique la nécessité (**modalisation déontique**, du grec signifiant « ce qu'il faut ») ; *Il se peut* marque la possibilité incertaine (modalisation épistémique).

- Des adjectifs associés à une tournure impersonnelle attributive : *Il est certain, il est possible, il est probable, il est nécessaire, il est utile, il est indispensable.*

- Des adverbes et locutions adverbiales : *Sûrement, peut-être, sans doute, etc.*

- L'outil comparatif *comme* peut marquer l'incertitude quant à l'exactitude des termes que l'on emploie : « J'ai senti *comme* un malaise ».

Pour approfondir :

MAINGUENEAU Dominique, 2001, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, coll. « Lettres Sup ».

⁴ La pragmatique prend en compte non pas les seules structures grammaticales des énoncés mais aussi leur énonciation dans un contexte donné, par des locuteurs précis. La pragmatique prend en compte les conditions d'emploi effectives des énoncés. La pragmatique est essentielle pour appréhender certains phénomènes grammaticaux (comme la référence des pronoms personnels). C'est une discipline complémentaire dont il faut connaître les bases. (Voir référence bibliographique à la fin de cette question)

Question 33

Comment comprendre
et utiliser les notions de thème
et de propos ?

Les notions de thème et de propos sont d'autant plus malaisées à définir qu'elles admettent plusieurs définitions, l'une syntaxique et l'autre communicationnelle, et que les deux plans ne se recoupent

pas toujours.

Définition du thème et du propos

Soit l'exemple suivant : « Pierre a acheté une nouvelle voiture ».

On peut l'analyser, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, du point de vue de la grammaire et distinguer un nom sujet (*Pierre*) et un GV composé d'un verbe transitif et d'un COD.

Il existe un deuxième niveau d'analyse, en rapport avec les notions d'énonciation et d'énoncé.

Il s'agit d'analyser non plus l'organisation syntaxique de la phrase, mais son organisation communicative.

En effet, lorsqu'un locuteur prend la parole, en général, c'est pour communiquer une information.

Lorsque l'on communique, on dit quelque chose à propos de quelqu'un ou de quelque chose. De ce point de vue, l'énoncé se divise en deux éléments :

Le thème, qui est ce dont on parle. C'est le point de départ de l'énoncé. Ce n'est pas une information nouvelle. *Thème* vient du Grec *Thêma* qui signifie « Ce qui est posé ». Du point de vue de l'intonation, le thème est neutre.

Le propos, c'est ce que l'on dit au sujet du thème, c'est une nouvelle information que l'on donne sur lui. Aussi, du point de vue de l'intonation, le propos porte un accent de contraste.

Le propos est parfois appelé **rhème**.

La place du thème est normalement en tête de phrase, la fin de la phrase étant gardée pour le propos, qui se trouve ainsi mis en évidence (ce sont les derniers mots qu'entend l'interlocuteur). Il est en effet logique de poser ce dont on parle avant de révéler ce qu'on en dit.

Mais on va voir dans la question suivante que cet ordre peut être modifié selon les besoins communicatifs du locuteur.

Nature du thème et du propos

Thème, propos et construction syntaxique

En général, le rôle du thème est assumé par le sujet de la phrase et celui du propos par le prédicat verbal (le GV). *Pierre* est ce que l'on pose et au sujet de quoi l'on va donner une nouvelle : *a acheté une nouvelle voiture* est l'information nouvelle apportée par le locuteur au sujet de *Pierre*.

Mais, comme on le disait, la distinction thème/propos ne coïncide pas forcément avec l'analyse syntaxique. Dans l'analyse ci-dessus, il faut supposer que la phrase répond à la question : « Qu'a fait *Pierre* ? » *Pierre* est l'élément connu, ce n'est pas sur lui que porte l'appel d'information nouvelle. Dans ce cas, la réponse sera « *Pierre* (thème) a acheté une nouvelle voiture (propos) ». Mais supposons que la question soit : « Qui a acheté une nouvelle voiture ? » Le fait d'acheter une nouvelle voiture n'est plus le fait nouveau, il devient le thème. Le propos devient la personne sur l'identité de laquelle on s'interroge : « *Pierre* (propos) a acheté une nouvelle voiture (thème) ». Ici, l'information nouvelle, c'est *Pierre*.

Si maintenant la question est : « Qu'a donc acheté *Pierre* », alors « *Pierre* a acheté » devient le thème et « une nouvelle voiture » le propos.

Il convient de souligner cependant que le verbe et l'attribut ont des affinités avec la notion de propos et qu'ils ont une vocation à tenir ce rôle.

On peut très bien trouver des phrases sans thème et des phrases sans propos

Ainsi, observant un bel échange lors d'un match de tennis, un spectateur peut s'écrier « Joli ! » Le thème est identifié grâce à la situation et seul le propos est exprimé. On pourrait rétablir : « Ce coup (thème) était très joli (propos) ».

À l'inverse, une femme qui annonce à son mari : « Je te quitte » prononce un énoncé qui est tout entier un propos. C'est l'ensemble de la phrase qui est une information nouvelle pour lui. Il n'y a pas de thème.

En général, dans un enchaînement de phrases, le propos de la phrase précédente est repris en thème par la phrase qui suit

« Pierre (thème) a acheté une nouvelle voiture (propos). C' (thème) est une grosse Mercedes (propos). Elle (thème) consomme énormément (propos), etc. »

À quoi servent ces notions ?

La place naturelle du thème est en tête de phrase, celle du propos en fin de phrase.

La connaissance de ces faits permet d'interpréter la différence entre ces deux phrases : (1) « Lis donc cette lettre. Elle te paraît bien ? J'ai envoyé cette lettre à Sophie » et (2) « J'en ai assez de l'attitude de Sophie. J'ai décidé d'agir. J'ai envoyé à Sophie cette lettre ».

On a vu en première partie que le COD suit en général immédiatement le verbe transitif. C'est l'analyse en termes de thème et de propos qui permet seule d'expliquer pourquoi en (2) le COD se retrouve en fin de phrase : c'est que, dans cet exemple, il constitue le propos de la phrase, alors qu'en (1) il est inclus dans le thème, le propos étant à *Sophie*.

De même, ces notions permettent d'expliquer pourquoi le sujet est parfois postposé au verbe dans des phrases assertives : « Ainsi parlait ma mère, quand j'étais moi-même, autrefois, une très jeune femme ». (Colette). Après *ainsi* (et *aussi*), le sujet peut se trouver postposé, car cet adverbe joue le rôle d'un élément thématique, reprenant de façon synthétique ce qui a été dit plus haut (dans l'exemple de Colette, les propos tenus par sa mère dans sa jeunesse).

Comment identifier le propos ?

Pour analyser cet élément, il faut tenir compte du contexte linguistique ou de la situation d'énonciation où se trouve insérée la phrase.

Il faut essayer de repérer à quelle question répond

l'énoncé :

Reprenons les exemples ci-dessus :

(1) J'ai envoyé cette lettre à Sophie.

(2) J'ai envoyé à Sophie cette lettre.

En (1), la phrase répond à la question « À qui as-tu envoyé cette lettre ? » Le déterminant démonstratif *cette*, ici est anaphorique, il renvoie à un objet mentionné plus haut dans le texte. *Cette* indique ici que *lettre* n'est pas un élément nouveau, mais bien plutôt l'élément connu (le thème) sur lequel va porter l'information nouvelle. À *Sophie* constitue bien le propos de la phrase, ce qui justifie sa position en fin de phrase et la difficulté qu'il y aurait à le placer avant.

En (2) en revanche, la phrase répond à la question « Qu'as-tu envoyé à Sophie ? » et le COD *cette lettre* tient le rôle du propos, ce qui permet de comprendre sa place en fin de phrase et sa postposition par rapport au COS. *Cette* a ici une valeur de déictique. Il ne renvoie pas à un élément du contexte, mais à un objet présent dans la situation d'énonciation.

Il faut voir quel élément peut être nié :

En effet, seul le propos peut être nié, jamais le thème, qui est considéré comme l'information préalable sur laquelle tous s'accordent et sur laquelle il n'y a pas à revenir. On peut donc, pour identifier le propos, faire le test de la négation en *ne... pas*, suivi d'un *mais* :

(1) « Je *n'ai pas* envoyé cette lettre à Sophie, *mais* à Marie » → à *Sophie* est le propos.

(2) « Je *n'ai pas* envoyé à Sophie cette lettre *mais* une autre lettre » → *cette lettre* est le propos.

Exercice

Identifiez le thème et le propos dans chacun des exemples suivants

(1) Le médecin est arrivé tout de suite après l'accident, heureusement.

(1bis) Heureusement, le médecin est arrivé tout de suite après l'accident.

(2) Dans la pénombre du vestibule je ne distinguais presque plus ses traits. (P. Boule)

(3) Une cabane au feu modeste auprès d'une cascade, un vieil arbre penché, la forêt alentour où bruissaient les oiseaux, là vivait le

bonze Won-Hyo. (H. Gougaud)

(4) Un ouragan doit s'abattre sur les côtes les jours à venir.

(5) Ciel ! Mon mari !

(6) Super !

(7) Tu diras à Thérèse qu'elle passe me voir à mon bureau.

(8) Tu transmettras mes salutations à Thérèse.

Corrigé

Le thème occupe en général la tête de la phrase

- C'est ce qui se passe en (7) et en (8), où l'information nouvelle est rejetée en fin de phrase. En (7), la phrase répond à la question « Que dirai-je à Thérèse ? » et la complétive constitue le propos. En (8), la phrase répond à la question « À qui dois-je transmettre les salutations ? ». À *Thérèse* est le propos.

- Dans l'exemple (3) le complément circonstanciel de lieu, composé de trois GN juxtaposés se trouve détaché en tête de phrase et repris par l'adverbe *là*. Cette position en fait le thème de l'énoncé, dont le propos est *vivait le bonze Won Hyo*. La postposition du sujet (*le bonze*) s'explique par le fait qu'il n'est plus le thème de l'énoncé, mais est intégré au propos.

- En (2), le complément circonstanciel de lieu (mêlé de cause) en tête de phrase acquiert également le statut de thème. La phrase répond à la question : « À cause de quoi ne distinguais-tu plus ses traits ? ». [Dans la pénombre du vestibule] = thème. [Je ne distinguais presque plus ses traits] = propos.

Le propos peut se rencontrer en tête de phrase

En (1), le propos est *heureusement*. Mais son statut de propos n'est pas lié à la place qu'il occupe dans la phrase, puisque nous constatons en (1bis) que cet adverbe est en tête de phrase et conserve son statut (la phrase répond à la question « Comment qualifier le fait que le médecin soit arrivé tout de suite ? »)

C'est que ce type d'adverbe, non intégré au GV mais adjoint à l'ensemble de la phrase, a vocation à assumer le rôle d'un propos.

Certains énoncés ne sont constitués que d'un thème ou d'un propos

- En (4), cette phrase, annoncée à la météorologie, constitue dans son ensemble une information nouvelle. « Un ouragan doit s'abattre sur les côtes les jours à venir » est un propos.

- En (6) « Super ! » constitue ce que l'on a à dire de nouveau sur quelque chose que l'on observe ou que l'on vient de nous dire. C'est un propos.

- En (5) « Ciel ! Mon mari ! » se limite à un thème, dont le propos reste sous-entendu : « Il frappe à la porte, il vient d'entrer », etc.

Le cas où le thème est seul exprimé est beaucoup plus rare que celui où le propos constitue à lui seul l'énoncé.

Question 34

Comment analyser les tours *c'est... qui ; c'est... que ; c'est ; voici ; il y a ?*

Exercice

**Analysez, du point de vue de la grammaire
et du point de vue de l'énonciation,
les tours suivants**

(1) Tu le reconnais ? C'est l'homme qui prenait sa femme pour un chapeau (titre d'ouvrage scientifique).

(2) – Qui a ouvert le feu, l'homme ou la femme ?

- C'est l'homme qui a ouvert le feu.

(3) Ce n'est pas pécher que pécher en silence. (Molière)

(4) C'est quelque chose de si choquant pour un Européen que de les voir nus (A. Prévost d'Exiles)

(5) C'est demain qu'il arrive.

(6) C'est Pierre !

(7) Il y aura aussi Pierre.

(8) Voici Pierre.

(9) Voilà qu'il pleut.

(10) Mais c'est qu'il a grandi !

(11) Que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à la fois, c'est une chimère absurde en physique. (Voltaire)

(12) Il est touchant ce culte qui soumet l'empire des mers à une faible femme. (F. de Chateaubriand)

(13) Et le ciel, comme tu y tiens ! (P. Claudel)

Corrigé

L'ordre linéaire, thème-propos, suit l'ordre logique de la communication. Mais il existe divers procédés pour modifier cet ordre et pour mettre en relief l'un ou l'autre élément. Cette mise en relief, on l'appelle **emphase**.

Il y a deux types d'emphase : le **détachement** d'un constituant ou l'**extraction** d'un constituant.

Emphase par détachement d'un constituant

Mécanisme

Ce type d'emphase procède par détachement d'un constituant, en tête ou en fin de phrase.

On parle alors de détachement, de segmentation ou de dislocation.

Le but de cette manipulation est de mettre en relief le thème de l'énoncé.

L'élément détaché, isolé par une pause vocale (traduite à l'écrit par une virgule), constitue en effet le thème de l'énoncé. C'est pourquoi on parle de **thématisation**.

Selon que l'élément détaché se trouve en tête de phrase ou en fin de phrase, on parlera de **détachement à gauche** ou de **détachement à droite**.

Fonctionnement syntaxique

L'élément détaché est repris, s'il est détaché en tête, par un pronom anaphorique :

(11) « [*Que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à la fois*], c'est une chimère absurde en physique ».

(13) « Et *le ciel*, comme tu y tiens ! ».

En (11), le pronom neutre *c'* reprend de façon anaphorique la proposition conjonctive qui précède et qui a la fonction de sujet du verbe *être*.

En (13), *y* reprend le COI de *tenir à*.

S'il est détaché en fin de phrase ou de proposition, il est annoncé par un pronom cataphorique :

(12) « *Il* est touchant *ce culte* qui soumet l'empire des mers à une faible femme » : le sujet *ce culte* est annoncé par le pronom sujet *il*.

Le détachement en fin de phrase implique un « retard du thème », et cela crée un effet d'attente.

Le pronom occupe la même fonction syntaxique que le groupe détaché.

Il y a donc deux fois la même fonction dans l'énoncé, une fois représentée par l'élément détaché, une autre fois par le pronom.

En (12), *il* est sujet et *ce culte* est sujet aussi. Ils sont en outre coréférents (voir **Question 35**).

Dans le détachement, il y a dédoublement des postes syntaxiques.

Quelles sont les fonctions qui peuvent être détachées ?

Toutes fonctions du GN peuvent être thématisées par détachement :

Le sujet

Il constitue déjà le thème de l'énoncé, mais peut être mis en relief par son détachement, à gauche ou à droite. Il s'agit alors d'une simple mise en relief du thème. C'est le cas en (11), où c'est une proposition qui occupe la fonction sujet ; c'est aussi le cas en (12),

où cette fonction est occupée par un GN.

L'attribut du sujet

« *Notaire*, Durand l'est depuis quarante ans ».

Le COD

« Guillaume l'aime, *son gros chat gris* ».

Dans ce cas, c'est le propos (car en général le COD occupe la place communicationnelle d'un propos) qui est transformé en thème.

Ici, le COD *son gros chat gris* est détaché en fin de phrase et annoncé par le pronom COD *l'*.

Le COI

Voir exemple (13).

Le complément circonstanciel

Comme c'est un élément déjà mobile dans la phrase (voir **Question 12**), il n'a pas besoin d'être repris par un pronom. Mais il connaît de fréquents détachements : « En été, les gens sont plus détendus » (« Les gens sont plus détendus en été »).

Plusieurs groupes fonctionnels peuvent être détachés en même temps

« *Moi, Pierre, il me* dégoûte ! » : détachement du COD *moi*, repris par *me* et détachement du sujet *Pierre*, repris par *il*.

Quels sont éléments qui peuvent être détachés ?

Les GN et les équivalents fonctionnels du GN (tous les éléments qui peuvent occuper la fonction d'un GN) :

Les GN

Exemples (12) ; (13).

Les pronoms personnels

• « *Moi, je* joue de l'orgue de barbarie » (J. Prévert) : le pronom sujet est détaché, sous forme tonique, en tête de la phrase, et doublé par *je*.

• « Je ne *lui* dirai rien, à *lui* » : le pronom COI est détaché en fin de

phrase sous une forme tonique et annoncé par la forme COI atone *lui*.

Les subordonnées conjonctives

Exemple (11) :

- les conjonctives sujet sont reprises par le pronom *Ce* quand elles sont sujet du verbe *être* : exemple (11) ; ou par *cela, ça*, dans les autres cas : « *Qu'il réussisse ses examens, ça ne va pas de soi* » (la subordonnée est sujet d'un autre verbe que *être*) ;

- les conjonctives dans une autre fonction sont reprises par *cela*, *ça* ou par le pronom personnel invariable *le* : « *Qu'il ait raté ses examens, je le sais !* »

Les infinitifs en fonction nominale

- Les infinitifs sujets du verbe *être* sont détachés et repris (ou annoncés) par le démonstratif neutre *ce* :

(3) « *Ce n'est pas pécher que pécher en silence* ».

(4) « *C'est quelque chose de si choquant pour un Européen que de les voir nus* ».

En (3) le second *pécher* est le sujet détaché en fin de phrase et annoncé par le démonstratif cataphorique *ce*. Le premier *pécher* est l'attribut du sujet.

Dans une structure non thématisée, on aurait : « *Pécher en silence* (sujet) n'est pas *pécher* (attribut) ». Si l'on remplace les infinitifs par des GN, cela donne par exemple : « Le péché secret n'est pas un péché ».

En (4), l'analyse est la suivante : *les voir nus* est sujet ; c'est le thème détaché en fin de phrase. Il est annoncé par le pronom cataphorique *c'*. En structure non disloquée, on aurait : « *Les voir nus* (sujet) est *quelque chose de si choquant pour un Européen* (attribut) ». Si on remplace l'infinitif par un GN la structure apparaît plus clairement : « *Leur nudité* (sujet) est si choquante (attribut) » → « *C'est si choquant, leur nudité* ».

Les infinitifs détachés sont souvent, comme ici, détachés en fin de phrase et non au début.

Comment expliquer <i>que</i> et <i>de</i> ?

Un *que* facultatif (on ne peut donc l'assimiler au *que* du tour d'extraction *c'est... que* (voir ci-dessous), lequel n'est pas supprimable) apparaît parfois dans la thématisation d'un sujet du verbe *être* détaché en fin de phrase. C'est le cas en (3) et (4) où l'on peut aisément effacer ces *que* : (3) « Ce n'est pas pécher, *pécher* en silence » ; et en (4) « C'est quelque chose de si choquant pour un Européen, de les voir nus ».

Ce *que* n'est pas non plus un mot subordonnant. Il est facultatif et s'analyse comme un élément facilitant le passage à l'ordre propos-thème. On dit que c'est un ***que* inverseur** : il permet que le propos précède le thème, en atténuant le phénomène de dislocation de la phrase.

Un *de*, facultatif aussi, peut apparaître devant l'infinitif sujet, surtout si *que* fait défaut.

(3) « Ce n'est pas pécher de pécher en silence ».

En (4), *de* serait même obligatoire en l'absence de *que* : *« C'est quelque chose de si choquant pour un Européen les voir nus ».

Il ne s'agit pas d'une préposition mais d'un indice de l'infinitif (voir **Question 18**) qui permet lui aussi d'atténuer la dislocation de la phrase.

Les infinitifs sujets d'autres verbes sont repris par *cela*, *ça* :
« *Faire du yoga, ça a des vertus* »/« *Ça a des vertus (de) faire du yoga* ». ***De* est possible devant un infinitif sujet d'un autre verbe que *être* ; mais *que* n'est pas possible :** *« *Ça a des vertus que faire du yoga* ».

Les infinitifs exerçant d'autres fonctions sont repris ou annoncés par *cela*, *ça* ou *le* : « *Manger du chocolat, j'adore ça* ».

Ça sert à reprendre aussi un GN indéfini : « *Un homme, ça ne pleure pas* ».

En général, on l'emploie quand on vise un référent générique (dans « *Un homme ça ne pleure pas* » le référent est « Tout homme, l'ensemble de la classe *homme* »).

La concurrence entre ce et le pronom personnel pour reprendre ou annoncer un GN

Ce ne s'emploie que comme sujet du verbe *être*.

La dislocation avec *ce* est obligatoire quand l'attribut du sujet est un pronom ou un nom propre : « *Le comptable, c'est lui* ».

On voit ici que pour analyser certains groupes en position détachée,

seule l'analyse énonciative est éclairante. Du point de vue grammatical, en effet, on pourrait dire que les éléments détachés sont en apposition. Mais cette analyse ne serait pas exacte. L'apposition suppose en effet la mise en rapport de deux éléments appartenant à des ensembles différents (« *Pierre, médecin de ma famille, va bientôt prendre sa retraite* »), ce qui n'est pas le cas ici, avec la reprise du nom par un pronom. L'apposition implique aussi une prédication seconde (voir **Question 9**), qui fait défaut dans « *Pierre, il aime le chocolat* ».

Emphase par extraction d'un constituant

Mécanisme

Il s'agit de transformer n'importe quel élément de la phrase en **propos**, au moyen de l'outil complexe : *c'est... qui* ; *c'est... que*, que l'on appelle **présentatif de mise en propos**. L'élément extrait (d'où le nom d'**extraction** donné à ce tour) devient l'information essentielle de la phrase, c'est-à-dire le propos. L'intonation de l'élément encadré par *c'est... qui* ou *c'est... que* est plus haute que le reste de la phrase et la voix peut faire une pause avant le *qui* ou le *que*.

Le critère de l'intonation est capital pour séparer des structures d'extraction d'autres tours comme des présentatifs introduisant un nom suivi d'une relative. Nous le verrons en étudiant les cas (1) et (2).

Ce type de tour s'appelle aussi **phrase clivée** ou **focalisation**, car en anglais *propos* se dit *focus* :

- *C'est... qui* transforme un sujet en propos : en (2) : « C'est l'homme qui a ouvert le feu ». La phrase non clivée serait ainsi formulée : « L'homme a ouvert le feu » (et non la femme).

- *C'est... que* met en relief un élément généralement déjà intégré au propos, comme le COD ou même un complément circonstanciel. C'est le cas en (5) « C'est demain qu'il arrive » → « Il arrive demain »

Quels sont les éléments qui peuvent être détachés ?

Il peut s'agir de GN, de GP (« C'est *de ton frère* que je parle »), de noms propres, de pronoms (« c'est *moi* qui ai fait cette tarte »), d'infinitifs en emploi nominal (« C'est *nager* que je préfère »),

d'adverbes (« c'est *demain* qu'il arrive »), de gérondifs (« C'est *en forgeant* qu'on devient forgeron »), de subordonnées circonstancielles (« C'est [*quand j'ai dit que ma mère venait vivre avec nous*] qu'il s'est enfui en courant » = « Il s'est enfui en courant quand j'ai dit que ma mère venait vivre avec nous »).

Comment analyser c'est... qui ; c'est... que ?

En surface, on a affaire à un pronom démonstratif cataphorique, *c'*, sujet du verbe *être*, ayant pour attribut un GN antécédent d'une relative adjective. [C'est l'homme] : proposition principale ; [qui a ouvert le feu] : subordonnée relative.

Cependant, en profondeur, on n'a pas de véritable subordination, comme le montre la possibilité de transformation de la phrase par effacement de *ce... qui*, et il vaut mieux analyser le relatif en lien avec *c'est* pour en faire un groupe figé permettant l'extraction du propos.

En outre, le relatif n'est pas toujours identifiable comme tel. Si on peut l'identifier comme cela en (2), et même en (5) à la rigueur, en faisant de *demain* l'antécédent de *que*, dans : « C'est ainsi *que* se finit l'aventure » (= « L'aventure se finit ainsi », il est difficile de voir en *ainsi* un antécédent de *que*.)

On ne se limitera donc pas à une analyse syntaxique mais on la complètera par une analyse en termes de grammaire énonciative.

Comment reconnaître l'extraction ?

(1) Tu le reconnais ? C'est l'homme qui prenait sa femme pour un chapeau (titre de pièce de théâtre)

(2) – Qui ouvert le feu, l'homme ou la femme ?

– C'est l'homme qui a ouvert le feu.

Ces deux phrases ne sont pas identiques, ni sur le plan syntaxique, ni sur le plan communicationnel.

En (1), on a un présentatif, qui introduit un GN déterminé par une relative déterminative, équivalant à une épithète : « C'est

l'homme *qui prenait sa femme pour un chapeau* » = « C'est l'homme *complètement fou* » :

- *homme* n'est pas présenté comme l'information nouvelle de la phrase, dont le reste serait connu. C'est au contraire la relative « *qui prenait sa femme pour un chapeau* » qui est présentée comme l'information nouvelle, comme le propos. D'ailleurs cette phrase répond à la question « Qui est cet homme ? » ;

- on ne peut rétablir une phrase sans *c'est... qui* : *« Tu le reconnais ? L'homme prenait sa femme pour un chapeau » ne veut rien dire dans ce contexte ;

- il n'y a aucune intonation d'insistance sur *homme*.

En (2), on a affaire à un mécanisme d'extraction :

- le GN placé entre *c'est* et *qui* est donné comme l'information nouvelle (le propos). Tout le reste de la phrase est censé être connu. D'ailleurs on répond à la question « Qui a ouvert le feu ? » (l'action d'ouvrir le feu est connue ; c'est l'identité de celui qui a agi qui constitue l'information nouvelle) ;

- on peut rétablir un tour non-clivé : « L'homme a ouvert le feu » ;

- on peut rajouter « ... et non pas la femme » ;

- l'élément entre *c'est* et *qui* porte un accent d'insistance et se prononce avec une intonation plus haute (faire le test à l'oral).

À retenir :

Le détachement met le thème en relief.

L'extraction met le propos en relief.

Les présentatifs simples *c'est, voici, il y a*

On a analysé dans les chapitres précédents leurs « compléments » comme étant des régimes du présentatif. Mais là encore, cette analyse strictement syntaxique s'avère insuffisante.

Ces trois éléments peuvent, en l'absence de tout verbe, être la base d'une phrase (d'ailleurs, ils sont, à l'origine, composés avec des verbes). Leur régime est un propos. Leur vocation est en effet d'introduire une information nouvelle, de la présenter. D'où leur

nom de **présentatif**.

Que présentent-ils ?

- un nom propre, un GN ou un pronom (6) ; (7) ; (8) ;
- une proposition subordonnée ayant un statut nominal (conjonctive pure en *que* ou relative substantive) : (9) ; (10) ; les propositions [qu'il pleut] et [qu'il a grandi] seront analysées comme régimes des présentatifs ;
- des adjectifs : C'est beau ! ;
- des GN suivis par une expansion relative déterminative : (1) Tu le reconnais ? C'est l'homme qui prenait sa femme pour un chapeau (titre de pièce de théâtre). (voir ci-dessus pour les critères permettant de distinguer cette forme d'un tour clivé).

Quelle est leur valeur ?

- *voici (voilà)* désigne un élément nouveau qui survient ;
- *il y a* sert à actualiser dans le réel l'élément qu'il introduit. Il indique que ces choses **sont** (« Il y aura aussi Pierre » = « Pierre aussi sera là »). C'est un présentatif d'existence ;
- *c'est* reprend un élément déjà présent dans le contexte et permet son identification.

Conclusion : Que faire dans un exercice ?

Il convient de se livrer à l'analyse syntaxique traditionnelle, en en soulignant les insuffisances, puis de proposer une analyse en termes de grammaire énonciative.

Question 35

Qu'est-ce que la référence ?

Que recouvrent les notions de *déictique* et d'*anaphore* ?

Exercice

Identifiez dans le texte les différents modes de référence des expressions en gras

Tout à coup, **je me** souvins qu'on était **au vingt-septième jour du mois d'Athyr [...]**. C'était l'anniversaire d'Antinoüs : l'enfant, s'il vivait, aurait aujourd'hui **vingt ans**.

Je rentrai **à bord** ; **la plaie** fermée trop vite s'était rouverte ; **je** criai **le visage** enfoncé dans **un coussin** qu'Euphorion glissa sous **ma tête**. **Ce cadavre** et **moi** partions **à la dérive [...]**.

Je me servais de **mes ongles** pour exhumer **cette journée morte**. [...] Il avait fallu **au bon nageur** **une résolution désespérée** pour étouffer dans **cette boue noire**. [...] **Je m'**acharnais à exiger de **ma mémoire** **une exactitude insensée** ; **je** recréais **cette poitrine haute et bombée** comme **un bouclier**. Parfois, l'image jaillissait d'elle-même ; [...] j'avais revu **un verger** de Tibur, l'éphèbe ramassant **les fruits** de l'automne dans **sa tunique retroussée [...]**.

(Marguerite Yourcenar, extrait des *Mémoires d'Hadrien*)

Corrigé

Définitions

Il est indispensable, pour l'étude des pronoms, mais aussi pour celle des déterminants, de compléter l'analyse strictement syntaxique par la prise en compte des mécanismes référentiels. Il conviendra donc d'étudier ce qui suit en parallèle avec les **Questions 3, 4** (sur les déterminants) et **8** (sur les pronoms).

Qu'est-ce que la référence ?

Le référent est l'élément de l'univers (réel ou fictif) que désigne un nom propre, un GN ou une proposition.

Ce référent peut être plus ou moins précis : « *Pierre Dupont* sonne à la porte » → référent précis désigné par le nom propre. « *On* sonne à la porte » : référent très imprécis désigné par *on*.

Toutes les expressions ne sont pas à même de référer à un élément de l'univers

Ainsi dans le texte de Yourcenar, *à la dérive* n'est pas une expression référentielle. Le mot *dérive* ne renvoie pas à une dérive précise évoquée par Hadrien. Ce groupe prépositionnel constitue une locution avec le verbe *partir* et signifie : « Nous dérivions, nous nous laissions dériver ».

Qu'est-ce qu'une chaîne de référence ?

Une **chaîne de référence** est une suite d'expressions coréférentielles : « C'était l'anniversaire d'Antinoüs : l'enfant, s'il vivait, aurait aujourd'hui vingt ans » : *Antinoüs*, *l'enfant* et *il* sont ici **coréférentiels** c'est-à-dire qu'ils désignent la même personne dans l'univers du roman de Marguerite Yourcenar.

Comment fonctionne le mécanisme de la référence ? Quelles sont les compétences que le lecteur ou l'auditeur d'un énoncé doit mobiliser pour assigner un référent à une expression ?

Les différents modes de référence

Pour trouver le référent d'une expression (être ou objet (réels ou fictifs), propriété, action) on peut soit chercher des informations en dehors de l'énoncé (dans la situation d'énonciation par exemple, ou dans sa culture – au sens large), soit chercher des informations dans l'énoncé lui-même, dans l'environnement textuel de l'expression, que l'on appelle **contexte énonciatif** ou **cotexte**.

Dans le premier cas on parle de **mode de référence exophorique** (du grec *exo* : *en dehors, en sortant* et de *pherein* : *porter*) ; dans le second on parle de **mode de référence endophorique** (du grec *endo* signifiant *dedans, à l'intérieur*).

Mode de référence exophorique (déictique/générique/par défaut)

• Expressions à référence déictique :

Le référent peut être identifié grâce à la situation d'énonciation.

(Dans une cour de récréation, deux élèves) « Prends ça » (dit l'un à l'autre en lui donnant une claque). Ça sera très bien identifié par le récepteur du message et de la claque.

(Sur la plage, deux jeunes gens) : « Tu as vu *ce canon* ! » (dit l'un à son ami, avec, par exemple, un geste du menton ou un regard en direction d'une jolie fille).

On voit que les démonstratifs, pronoms ou déterminants, ont la capacité de permettre une identification du référent dans la situation d'énonciation.

Mais on voit aussi, avec ces exemples, que le démonstratif « ne montre rien par lui-même » : il doit, pour identifier, être accompagné d'un geste par exemple, surtout si, sur les remparts qui surplombent la plage, sont dressés de vieux canons de la marine royale et qu'ainsi l'énoncé peut porter à confusion.

• GN à référence générique :

Le référent de *l'automne* dans un énoncé comme : « l'éphèbe ramassant les fruits de *l'automne* » est identifié grâce aux connaissances culturelles du lecteur (*l'automne* est la saison qui va en Europe de septembre à décembre). *Automne* est à comprendre ici dans son extensité maximale : il désigne la classe *automne*. Il ne s'agit pas d'un automne particulier dans la vie du narrateur. À la limite, il n'est presque pas référentiel : il s'agit de désigner une certaine catégorie de fruits et l'on pourrait paraphraser par « les fruits automnaux ».

Dans « *l'automne* est ma saison préférée » (*l'automne* renvoie ici à l'entité typique qui représente tous les automnes possibles), la référence générique est plus nette que dans l'exemple de Yourcenar.

Autres exemples de GN à référent générique : « *Les hommes* sont des mammifères » ; « *L'homme* est un loup pour l'homme ».

Le fonctionnement est le même quand la classe comprend une seule entité (singleton), c'est-à-dire quand extensité = extension = un, comme dans : « Il contemplait *la lune* ».

• Pronoms à référence par défaut :

Certains pronoms (des indéfinis), dans certains de leurs emplois, ne permettent pas d'identifier un référent dans la situation d'énonciation, ni dans le contexte verbal qui les entoure : leur mode de référence est dit absolu ou par défaut : « Il faut respecter *les autres* » (= tous les êtres humains).

En général, c'est l'interprétation générique qui prévaut dans ce cas-là.

Mode de référence endophorique (anaphore, cataphore ou ana-cataphore)

- L'anaphores

Une **expression est anaphorique** (du grec *ana* : *en arrière, en remontant*) quand, pour identifier son référent, il faut rechercher dans la partie de l'énoncé qui se trouve à sa gauche.

« J'ai rencontré Les Dupont. Ils partent demain au Vietnam. Ils sont impatients de faire ce voyage. Ils le préparent depuis un an » : on ne peut savoir à qui réfère le pronom *ils* qu'en cherchant dans la portion de texte qui se trouve avant les phrases qui ont *ils* pour sujet. *Ils*, en l'occurrence, désigne *Les Dupont*. *Ils* et *Les Dupont* ont le même référent : ils sont coréférents.

Le terme qui précède l'expression anaphorique est son **antécédent**. *Les Dupont* constitue donc l'antécédent de *ils*. Le deuxième et le troisième *ils* (*ils* le préparent ; *ils* sont impatients) réfèrent aussi à *Les Dupont*.

Attention :

Un pronom n'est pas anaphorique d'un autre pronom. On ne dira pas que le deuxième *ils* de notre exemple est anaphorique du premier. On dira qu'ils sont tous deux coréférents à *Les Dupont*, qui est leur antécédent commun.

Dans notre exemple, *Les Dupont* → *ils* → *ils* → *ils* constituent une **chaîne anaphorique**.

Il y a une deuxième chaîne dans cet exemple : *Ils partent demain au Vietnam* → *ce voyage* (qui reprend en la résumant toute la phrase précédente) → *le* (qui a pour antécédent *ce voyage*).

Une chaîne anaphorique se compose d'une alternance de GN et de pronoms, voire de propositions complètes.

Le premier terme de la chaîne, sa tête, est généralement un GN indéfini ou un nom propre.

La chaîne anaphorique peut être basée ou non sur la coréférence :

Les Dupont → *ils* : *Les Dupont* et *ils* renvoient aux mêmes individus dans le monde. Il y a coréférence (on parle alors **d'anaphore convergente ou totale**).

Dans l'exemple suivant : « À l'aéroport de Bangkok, les Dupont avaient les yeux rivés sur leurs valises », *Les Dupont* → *les yeux* → *leurs valises* ne sont pas des termes coréférents. Chacun de ces termes renvoie à des réalités différentes dans l'univers. Ces termes constituent cependant une chaîne anaphorique, dite **partielle ou divergente**. Il y a une relation de partie au tout entre *Les Dupont* et *les yeux*, et de possession entre *Les Dupont* et *leurs valises*.

On voit, d'après les exemples ci-dessus, que l'anaphore est un mécanisme transphrastique. Il faut aller chercher l'antécédent parfois plusieurs phrases plus haut.

Comment se fait l'identification de l'antécédent ?

Le lecteur/auditeur de l'énoncé est comme un détective qui cherche des indices qui vont l'aider à identifier ce référent. Il fait appel au texte de gauche et mobilise sa mémoire.

Quand, dans le contexte antérieur, il n'y a qu'une seule expression du même genre et du même nombre que l'expression anaphorique, elle sera identifiée comme l'antécédent. *Les Dupont*, masculin pluriel, est le seul antécédent possible de *ils*. *Ce voyage*, masculin singulier est le seul antécédent possible de *le* (« Ils *le* préparent »).

Quand il y a plusieurs antécédents possibles, la mémoire de l'auditeur va sélectionner comme antécédent le GN qui est « hiérarchiquement dominant », c'est-à-dire le groupe de plus proche ou le sujet de l'énoncé. On dit que la mémoire sélectionne l'élément **saillant**.

« Jacqueline alla rendre visite à Laurence. Elle était en train de travailler » (antécédent de *elle*, le nom le plus proche : *Laurence*).

« Jacqueline alla rendre visite à Laurence. Elle sonna à la porte » (antécédent de *elle* : Jacqueline).

Dans ces deux exemples, le sémantisme du verbe dont *elle* est le sujet permet de guider le lecteur dans l'interprétation du référent du pronom. Si *elle* est en train de travailler, ce ne peut pas être Jacqueline ; si *elle* sonne à la porte de Laurence, ce ne peut pas être Laurence !

L'anaphore constitue un mécanisme privilégié de la cohérence du texte. L'expression anaphorique permet de faire progresser le texte : elle reprend un thème précédent (progression à thème constant) ou reprend un propos qui devient thème : « J'ai rencontré Les Dupont (propos). Ils (thème) partent demain au Vietnam. Ils (thème) sont impatients... » Ici la progression du texte se fait à **thème constant**.

Les catégories grammaticales pouvant fonctionner de façon anaphorique sont les pronoms, de façon privilégiée, mais aussi des GN avec un déterminant défini et d'autres catégories :

- L'adjectif *tel* : *tel* peut anaphoriser une proposition précédente : « Il fallait se rendre. *Telle* fut la conclusion du général ».

- Des adverbes : « Aimer à loisir,/aimer et mourir/Au pays qui te ressemble !/Là, tout n'est qu'ordre et beauté » (C. Baudelaire). *Là* est anaphorique de *le pays qui te ressemble*.

- Le verbe *faire* :

Il peut remplacer des groupes verbaux antécédents, associé à un pronom complément anaphorique : « As-tu *tondu la pelouse* ? Non, mais je vais *le faire* » (= « Je vais tondre la pelouse »).

Il remplace aussi, seul ou avec le pronom complément *le*, le verbe dans le deuxième terme d'une comparaison : « En lui répondant comme tu *as fait* (= « comme tu lui as répondu »), tu ne pouvais que le fâcher ».

Cette capacité à se mettre à la place d'un autre verbe l'a fait appeler **verbe vicaire** (le vicaire est celui qui aide, qui remplace le curé).

Mais en raison de son sémantisme de base, *faire* ne peut remplacer que des verbes marquant un processus. Il ne peut, par exemple, remplacer un verbe d'état : *« Pierre *se tenait tranquille*. Marie *le faisait* aussi ».

Les différents types d'anaphore :

Du point de vue sémantique, on peut distinguer plusieurs types d'anaphore.

1. Les anaphores totales (impliquant une coréférence entre l'expression anaphorique et son antécédent). On dit aussi anaphores convergentes.

Chaîne de référence et chaîne anaphorique coïncident alors.

Ces anaphores totales sont produites par :

A. Des pronoms

- tous les pronoms personnels de P3 (sauf *en*) ;
- les pronoms relatifs ;
- certains pronoms démonstratifs : « Il y avait un homme assis. *Celui-ci* se leva brusquement ».

B. Des GN définis

– Soit le GN anaphorique reprend le même nom que l'antécédent, avec changement de déterminant : « Il y avait *un homme* assis. *Cet homme* se leva brusquement. *L'homme* était grand ». On parle alors d'**anaphore fidèle** ou **duplicative**. La cohérence du texte est assurée par la répétition du même. Quand le GN avec démonstratif est anaphorique, il est tributaire d'un antécédent proche : « *Un homme* était assis. Il y avait plusieurs personnes autour de lui. Tout le monde se mit à discuter. C'était un brouhaha infernal.**Cet homme* intervint ». Mais, dans le même contexte, « *L'homme* intervint » est possible.

– Soit le GN anaphorique reprend le même référent que l'antécédent, mais avec un nom différent. Dans notre texte : *Antinoüs* → *l'enfant* → *ce cadavre* → *le bon nageur* → *l'éphèbe*.

On parle alors d'**anaphore infidèle**. Les différents noms permettent d'apporter des précisions descriptives sur Antinoüs. Ils apportent des informations. Il est mort, il était bon nageur, il était jeune et beau (*enfant, éphèbe*). Dans ce contexte, les noms masculins singuliers accompagnés d'un déterminant définis ne peuvent qu'être coréférents à *Antinoüs*, tête de la chaîne anaphorique et référentielle.

2. Les anaphores partielles (sans coréférence entre l'expression anaphorique et son antécédent) on dit encore : anaphore divergente.

Chaîne anaphorique et chaîne de référence ne coïncident pas.

Ces anaphores sont produites par :

A. Des pronoms

- le pronom personnel *en* : « Pierre mange *un biscuit* : tu *en* veux un aussi ? » ;

- les pronoms possessifs : « Mon ordinateur et *le sien* ne sont pas compatibles » ;

- certains démonstratifs : « L'ordinateur du bureau et *celui* de la maison ne sont pas compatibles ».

Ces pronoms créent ce qu'on appelle une **anaphore lexicale** ou **notionnelle** : seul le contenu notionnel (la dimension P du substantif) est repris. Un nouveau référent est mis en place : les biscuits que je propose, par définition ne sont pas ceux que Pierre est en train de manger !

Ce ou *cela* peuvent servir à résumer tout le contenu d'une proposition qui précède.

« Tout à coup, je me souvins qu'on était au vingt-septième jour du mois d'Athyr [...] ».

C'était l'anniversaire d'Antinoüs ». C' anaphorise « le vingt-septième jour du mois d'Athyr ».

On parle alors d'**anaphore conceptuelle** (qui reprend des idées et non un terme précis) ou **résomptive** (= qui résume tout ce qui précède).

B. Les GN définis

- Certains GN mettent en place une anaphore résomptive : « Il y eut beaucoup de problèmes de succession au moment du décès des grands-parents. *L'affaire* mit dix ans à se régler ». Le GN *l'affaire* résume le contenu qui précède, c'est-à-dire les problèmes liés à la succession.

- Certains GN mettent en place une **anaphore dite associative**.

La relation entre le nom et son antécédent n'est pas de coréférence mais de la partie au tout.

« Elle *lui* a lavé les cheveux. » Les cheveux **sont à lui mais ne sont pas lui**. *Cheveux* n'est pas coréférent au référent de *lui* : il n'en est qu'une partie. La relation anaphorique est indirecte.

Dans certains cas, l'anaphore associative passe par l'emploi d'un GN avec article défini : C'est le cas de la **possession inaliénable**, dans certaines constructions : « *Je* criai *le visage* enfoncé dans un coussin ». Le visage appartient à *Je*. Le lecteur ne peut avoir de doute. Ce type d'association fait appel à notre connaissance du monde : tout le monde sait qu'un humain a forcément un visage.

Dans d'autres cas, quand la possession pourrait ne pas aller de soi, elle passe par l'emploi d'un GN avec déterminant possessif : « Un coussin qu'Euphorion glissa sous *ma tête* » ; « *Je* me servais de *mes ongles* pour exhumer » ; « *Je* m'acharnais à exiger de *ma mémoire* une exactitude insensée ».

Quand il s'agit d'un autre type de possession que les constituants « inaliénables », c'est le GN avec possessif qui est de rigueur : « Pierre parle à *sa sœur* » (*« Pierre parle à *la sœur* »).

Attention :

Souvent le mot *anaphore* est employé comme synonyme d'*endophore*. Mais l'on voit qu'il ne s'agit que d'une sous-catégorie de l'endophore.

• La cataphore

La cataphore (du grec *cata* : *en descendant, en bas*) se produit au sein d'une même phrase (anaphore, où il faut parfois aller chercher le référent loin dans le contexte de gauche).

C'est le mécanisme qui consiste à identifier le référent d'un pronom ou d'un GN au moyen d'un élément qui se trouve non plus dans le contexte de gauche mais dans le contexte de droite (plus bas dans le texte donc) :

« *Il est sympa, Pierre* » → *Il* est cataphorique. *Il* est identifié par un élément qui se trouve après lui : *Pierre*.

« Présente-moi *la fille* [*qui est assise près de la fenêtre*] ». Le référent de *la fille* est identifié par la relative déterminative.

Un complément du nom à valeur déterminative peut jouer ce rôle : « *La veste* [*de Stéphanie*] était restée sur le portemanteau ». Le référent de *la veste* est identifié par le complément *de Stéphanie*.

La fille, la veste sont des GN cataphoriques.

• L'ana-cataphore

On la rencontre lorsque le référent d'un pronom se trouve identifié à la fois par le contexte de gauche et par celui de droite : « *Pierre est, reconnaissons-le, plutôt maladroit* » : *le* est identifié à la fois grâce à *Pierre est* et grâce à *plutôt maladroit*. Ce mode de référence est plus rare que les deux autres.

Mode de référence par désignation directe du référent :
le mode de référence dénominatif

Le nom propre attache directement un signifiant (les mots *Antinoüs* et *Euphorion*) à un référent (des êtres, réels ou fictifs, appartenant à un univers donné). C'est pourquoi son mode de référence ne peut être anaphorique.

Le nom propre constitue son référent en étant prononcé. Il peut ensuite commencer une chaîne anaphorique : *Antinoüs* → *l'enfant* → *s'il vivait*.

À retenir :

Le nom propre n'est jamais anaphorique.

En revanche, il peut être le premier terme d'une chaîne anaphorique.

Le mode de référence indéfini

Les GN introduits par un déterminant indéfini ne permettent pas d'identifier le référent de façon précise. Pour cela, il faut faire appel à des compléments d'informations, dans l'entourage de ce GN.

Le référent n'est pas identifiable précisément (on ne peut « dire lequel c'est »).

L'article indéfini a pour rôle de mettre en place un référent nouveau, qui sera identifié grâce au cotexte. Les GN indéfinis servent ainsi souvent de premier maillon d'une chaîne anaphorique.

Qu'est-ce qui peut référer ?

Des noms propres, des GN, définis ou indéfinis, des pronoms essentiellement, mais aussi l'adjectif *tel* et des adverbes (*ici*, *là*).

– Les pronoms sont des symboles incomplets. Ils ont donc besoin qu'on recherche leur référent dans l'environnement textuel, dans la situation d'énonciation, ou dans nos connaissances.

– Les GN, eux, sont pleins sémantiquement mais pour construire un énoncé cohérent, ils doivent être reliés entre eux. Ils ne peuvent être distribués au hasard : « *Un homme* entra dans la chambre. **Le médecin* diagnostiqua la rougeole ». Pour savoir qui est *le médecin* il manque un maillon à la chaîne anaphorique. Rien ne nous dit ici que *l'homme* et *le médecin* sont une seule et même personne. Il faut rajouter un maillon : « *Un homme* entra dans la chambre. *C'était le médecin. Le médecin* diagnostiqua la rougeole ».

Attention : une même catégorie peut, selon les contextes, ne pas avoir le même mode de référence :

Certains éléments ont des modes de référence fixes :

- *je* et *tu* sont toujours déictiques ;
- les GN avec démonstratifs ne peuvent **jamais** avoir un référent générique ;
- *on* ne peut jamais être endophorique ;
- les NP désignent directement leur référent. Ils ne sont donc pas

endophoriques ;

- les GN indéfinis ne peuvent jamais être endophoriques.

Mais d'autres ont une référence qui varie selon les contextes :

– Les pronoms indéfinis peuvent être endo- ou exophoriques. Exemple : « Il faut respecter les autres » (*les autres* = exophorique. Référence par défaut) ; « J'ai fini de lire *ces livres*. Passe-moi *les autres*. » (anaphore lexicale : *les autres* a pour antécédent *ces livres*. Mais on peut aussi y voir, en plus, une référence déictique : si le locuteur est à l'oral, il peut désigner du doigt les autres livres qu'il désire).

– Les GN définis peuvent ne pas être endophoriques. Ils peuvent être à valeur déictique (« Passe-moi *le sel* ») ; générique (« *Le sel* n'est pas bon pour la santé ») ; à valeur anaphorique (« Il demanda les ingrédients pour assaisonner sa salade : le vinaigre, l'huile, *le sel* », anaphore associative).

Le GN déterminé par un démonstratif est soit déictique soit anaphorique. Quand il est anaphorique, il ne peut construire qu'une anaphore totale, avec coréférence.

Le rôle de la syntaxe

La syntaxe intervient par exemple pour le choix entre *le* et *cet* dans les expressions anaphoriques

Quand le GN est sujet on met plutôt l'article défini : « Il nous montra notre chambre. *La chambre* était vaste et lumineuse ». *Cette chambre* resterait correct mais est plus lourd.

Quand le GN a une autre fonction, on met plutôt le déterminant démonstratif :

« Il nous montra notre chambre. Dans *cette chambre* se trouvait un vaste lit ». « Dans la chambre se trouvait un vaste lit » serait moins clair.

Cette construit un lien plus net entre le GN et son antécédent. Comme la saillance est moins grande si le nom anaphorique n'est pas sujet, *cette* permet alors de mieux faire le lien avec l'antécédent.

La syntaxe intervient également pour le choix entre l'article et le déterminant possessif dans les anaphores associatives

Quand l'antécédent permet par sa position syntaxique d'identifier le référent, on trouve l'article : « *Je* criai *le* visage enfoncé ». Mais : *« *Il* me regardait *le* visage enfoncé... ».

Ce phénomène de substitution n'est pas lié à la seule fonction sujet : un pronom en fonction de complément d'attribution entraîne

la même construction : « La coiffeuse *lui* lave les cheveux ».

La dimension syntaxique n'est pas suffisante pour expliquer le phénomène. Des facteurs sémantiques interviennent : il faut que le verbe dont l'antécédent est le sujet implique une possession inaliénable : « Un coussin qu'Euphorion glissa sous *ma* tête ». Même si on avait eu *Je* comme sujet ici, il n'aurait pas été possible de mettre *la* : *« Un coussin que je glissai sous *la* tête ». On devrait avoir « Un coussin que je glissai sous *ma* tête ». Le verbe *glisser* n'implique pas que *tête* appartienne à *je*.

À retenir :

– Une chaîne anaphorique peut être une chaîne de référence : *Antinoüs* → *l'enfant* → *l'éphèbe*.

– Mais des GN peuvent constituer une chaîne référentielle qui ne soit pas anaphorique : « Barack Obama est arrivé en France. Le président des États-Unis a salué son homologue français ». *Barack Obama* et *Le président des États-Unis* constituent une chaîne de référence. Mais pour identifier *Le président des États-Unis*, nous n'avons pas besoin de *Barack Obama*. Un énoncé comme « Le président des États-Unis a salué son homologue français » peut se comprendre de façon autonome. Il fait appel à nos connaissances de l'actualité. Nous savons qu'en 2010 le président des États-Unis s'appelle Barack Obama. Donc il n'y a pas ici de chaîne anaphorique.

– Enfin, une chaîne anaphorique peut ne pas coïncider avec une chaîne de référence : « *La* voiture (tête de la chaîne) des Durand et *celle* (anaphore lexicale) des Dupont ont *la* portière avant droite (anaphore associative : tout le monde sait qu'une voiture a forcément des portières) cabossée ».

Classement des occurrences du texte

Le mode de référence est exophorique

Mode de référence déictique

• Pronoms :

Les pronoms *Je* et *tu* sont des déictiques purs. On ne peut identifier leurs référents que dans une situation d'énonciation donnée.

Ici, dans le cadre de la fiction mise en place par Marguerite Yourcenar, *Je* réfère au narrateur de ces *Mémoires*, l'empereur

Hadrien.

Ici, le pronom réfléchi *me* de *je me souvins, je me servais* et *je m'acharnais* n'est pas référentiel. Il n'est pas analysable : on n'acharne pas soi-même (voir **Question 15**). Si nous avions eu « *Je me lavais* », *me* aurait été analysé comme coréférent au locuteur Hadrien (= Hadrien lave Hadrien).

• Expressions définies

ma mémoire.

Mode de référence générique (GN définis à valeur générique)

L'automne (analysé ci-dessus).

Mode de référence absolu ou par défaut

« *On* était au vingt-septième jour du mois d'Athyr » : *on* réfère par défaut à un référent indéfini et générique (*Nous, les hommes* étions à cette période l'année).

Le mode de référence est endophorique

Mode de référence anaphorique

• Une chaîne anaphorique se constitue à partir de ce qui est le thème de ce passage : Antinoüs, l'amant défunt. *Antinoüs* (premier maillon de la chaîne) → *l'enfant* → *il* → *Ce cadavre* → *au bon nageur* (anaphore totale, coréférence de tous ces éléments) → *cette poitrine haute et bombée* (anaphore associative : il n'y a pas coréférence entre *poitrine* et *Antinoüs*, mais une relation de partie à tout) → *l'éphèbe* (coréférence avec *Antinoüs*) → *sa tunique* (anaphore associative) ;

• *je* rentra à *bord* : à *bord* peut s'interpréter de deux façons ; soit il faut sous-entendre un complément, « du bateau », dans ce cas le mode d'identification du référent de « à bord » est cataphorique (mais implicitement). Soit à *bord* est, comme cela arrive souvent, une métonymie pour « le bateau » et dans ce cas l'expression fait référence au bateau d'Hadrien évoqué plus haut dans le texte (en dehors des limites de notre découpage) et la référence est anaphorique ;

• « *on* était au vingt-septième jour du mois d'Athyr [...]. C'était l'anniversaire d'Antinoüs » : le pronom *c'*met en place une anaphore résomptive : il reprend le contenu d'une partie de la proposition qui précède : « *le vingt-septième jour du mois d'Athyr* était l'anniversaire

d'Antinoüs » ;

- « *la plaie* fermée trop vite s'était rouverte » : *la plaie* désigne la douleur liée à la mort de l'être aimé. Ce GN résume donc tout ce qui entoure le souvenir de ce décès. On a une anaphore résomptive, sans coréférence ;

- *se* dans *se rouvrir* ne constitue pas, pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut à propos des autres pronoms réfléchis du texte, un pronom anaphorique du sujet *la plaie* (la plaie n'a pas rouvert elle-même) ;

- *le visage* → *ma tête* → *mes ongles* → *ma mémoire* : tous ces GN sont liés par une relation de tout à partie à la personne du narrateur. Ils constituent des anaphores associatives, sans coréférence ;

- « un coussin *qu'*Euphorion glissa sous ma tête » : le relatif *que* a pour antécédent *un coussin*. Il est coréférent à cet antécédent (anaphore totale).

- « exhumé *cette journée morte* » : il s'agit d'une référence anaphorique au jour de la mort d'Antinoüs (faisant allusion à un passage non inclus dans notre découpage où Hadrien écrit : « Le cinquième jour avant les calendes de décembre, le premier du mois d'Athyr : chaque instant qui passait enlisait ce corps ».)

- *cette boue noire* : référence anaphorique au lieu où le jeune homme s'est noyé (la tête de la chaîne se situe hors des limites de notre passage).

- « *l'image* jaillissait d'elle-même » : deux interprétations possibles. On peut considérer qu'il y a ellipse du complément (« *l'image d'Antinoüs* »). Dans ce cas on aurait un mécanisme de cataphore implicite. Ou alors *l'image* renvoie de façon résomptive à l'activité de mémoire qui est décrite précédemment (*je m'acharnais à, je recréais*).

- « *l'image* jaillissait d'elle-même » : *elle* réfère anaphoriquement à *image*. Il y a coréférence (anaphore totale).

Mode de référence cataphorique

- *Au vingt-septième jour* : le jour en question est identifié de façon cataphorique par le complément « du mois d'Athyr » ;

- *du mois* est identifié par le complément déterminatif *d'Athyr*. Cette référence à un nom propre antique reste opaque au lecteur non érudit, qui doit faire appel au dictionnaire. Ceci montre que le

mode de référence du nom propre s'appuie aussi sur des connaissances culturelles (au sens large) ;

- *l'anniversaire* : de quel anniversaire s'agit-il ? On l'identifie grâce au nom propre complément : *d'Antinoïs* ;

- *les fruits* de l'automne : *fruits* est identifié grâce au complément *automne*.

Mode de référence ana-cataphorique

Pas d'occurrences.

Le mode de référence est dénominatif

Antinoïs, *Euphorion*, *Athyr*, *Tibur* sont des noms propres qui construisent directement leur référent. Le référent est identifié par la désignation. Le lecteur peut faire aussi appel à ses connaissances d'Histoire et de géographie (ou consulter un dictionnaire) pour savoir qui sont *Antinoïs* et *Euphorion*, s'ils ont réellement existé, et où se trouve *Tibur* (c'est un quartier de Rome). *Athyr* ou *Hathor* est une déesse égyptienne. Il s'agit donc d'un mois de calendrier égyptien.

Le mode de référence est indéfini

Il y a mise en place d'un référent nouveau par un GN indéfini. Il se constitue une nouvelle chaîne de référence :

- *un coussin* ;
- *une résolution désespérée* ;
- *une exactitude insensée* ;
- *un bouclier* ;
- *un verger*.

5. Expressions non référentielles

On a déjà signalé que *à la dérive* n'était pas ici une expression référentielle mais appartenait à une locution verbale pouvant se réduire à un seul verbe : « Nous partions à la dérive » = « Nous dérivions » ;

- *il* dans « Il avait fallu » n'est pas référentiel. C'est un pur sujet

grammatical (voir **Question 10**) ;

- « Il aurait *vingt ans* » : *ans* n'a pas un référent précis. Le GN indéfini constitue avec le verbe *avoir* un groupe à valeur caractérisante.

5 Le terme ne doit pas être confondu avec sa signification rhétorique (« Reprise d'un même mot ou groupe de mots en tête de phrases ou de vers successifs »), bien que les deux définitions aient en commun l'idée d'une reprise, d'une répétition.

Éléments de bibliographie

Ce livre ne peut être qu'un complément à l'acquisition des connaissances grammaticales. Des ouvrages théoriques s'avèrent donc indispensables.

Avant de pouvoir progresser dans l'analyse, certaines connaissances de base doivent être maîtrisées.

Les ouvrages proposés dans cette bibliographie s'adressent donc d'abord aux étudiants désireux d'une mise à niveau, puis à ceux qui, suffisamment sûrs de leur savoir, désirent approfondir leurs connaissances.

Peu de titres ont été retenus, car il s'agit de lire **bien** plutôt que **beaucoup**. L'essentiel est d'être fidèle à la grammaire que l'on a choisie, et de ne la quitter que pour passer à un niveau supérieur.

Parmi les ouvrages référencés ci-dessous, tous n'ont pas le même point de vue (sur la proposition infinitive, ou l'apposition, par exemple). L'essentiel, pour l'apprenti grammairien, est d'être cohérent : il s'agit de choisir une approche, avec sa terminologie, et de s'y tenir. Ensuite, lorsque l'on passe à un stade plus avancé, on peut présenter les différents points de vue et les comparer.

Ne sont pas cités ici les ouvrages déjà mentionnés dans le corps du livre, à la fin des questions, dans la rubrique « Pour approfondir »

I. Pour se mettre à niveau...

Pour apprendre à identifier les formes (morphologie) et les mécanismes (syntaxe).

– BESCHERELLE, 2006, *La conjugaison pour tous*, Hatier, Paris (réédition).

L'outil indispensable pour savoir identifier correctement les formes verbales.

– BONNARD Henri, 1997, *Code du français courant*, Magnard, Paris (réédition).

Il s'agit d'une grammaire du secondaire écrite par un linguiste, d'un très bon niveau théorique, et qui peut constituer un excellent ouvrage de mise à niveau.

II. Pour maîtriser le vocabulaire linguistique :

– NEVEU Franck, 2009, *Lexique des notions de linguistique*, Armand Colin, Paris (2^e édition).

III. Grammaires universitaires de base :

– DENIS Delphine et SANCIER Anne, 1997, *Grammaire du français*, Le Livre de Poche, Paris.

– GARDES Joëlle, 2010, *La grammaire*, t. 2 : *la syntaxe*, Armand Colin, Paris.

– POPIN Jacques, 2005, *Précis de grammaire fonctionnelle du français*, t. 1 : *Morphosyntaxe* ; t. 2 : *Exercices et compléments*, Armand Colin, Paris (réédition).

IV. Pour approfondir :

– MONNERET Philippe et RIOUL René, 1999, *Questions de syntaxe française*, PUF, Paris.

– RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 2009, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.

– SOUTET Olivier, 2009, *La syntaxe du français*, PUF., coll. « Que sais-je ? », Paris (réédition).

Ces trois ouvrages s'adressent davantage aux étudiants avancés, ceux préparant le CAPES par exemple.